PRINCIPES

DE

LITTÉRATURE

PRINCIPES

DE

LITTÉRATURE

A l'usage des Académies, des Couvents et des Institutions commerciales

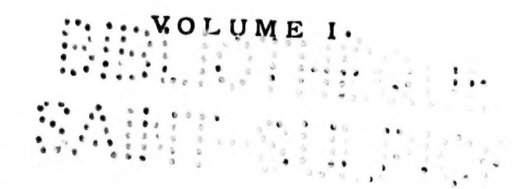
PAR

J. SEGUIN

CURÉ DE VERCHÈRES.

PREMIERE PARTIE

VOLUME I.



MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Libraires-Imprimeurs
256 et 258, rue Saint-Paul

1889

AVANT-PROPOS

Ce traité élémentaire de littérature a été fait tout spécialement pour les élèves des Académies, des Couvents et des Institutions commerciales. Il est divisé en quatre parties.

La première traite des éléments et des qualités générales du style, du style simple, de la composition, de la narration, de la description, et des lettres.

La deuxième traite du style tempéré, des figures, de l'harmonie, du style élevé ou sublime et des genres de composition dont il n'est point question dans la première partie.

La troisième traite de la poétique, et la quatrième contient un abrégé de rhétorique.

La première partie n'offre que les notions du style les plus utiles et les plus pratiques. Tout se rapporte au style simple ; le but est d'apprendre aux élèves à écrire simplement. Nous avons adopté cet ordre des matières,

parce que nous avons constaté qu'il est plus avantageux que celui qui a été suivi jusqu'ici aux élèves qui ne font point de cours classique et qui passent immédiatement de l'étude de la grammaire à l'étude de la littérature. Une autre raison nous a encore porté à préférer cet ordre des matières, c'est que la plus grande partie des élèves ne consacrent ordinairement que peu de temps à l'étude de la littérature et qu'il importe de leur enseigner tout d'abord ce qui est utile et pratique.

Pour compléter cette première partie, nous y avons ajouté de nombreux exemples et le cérémonial des lettres.

Enfin, nous avons pensé qu'il fallait faire connaître nos écrivains canadiens, et nous avons tiré de leurs ouvrages plusieurs des exemples que nous avons cités.

Ce traité est en deux volumes.



PRINCIPES

DE

LITTÉRATURE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Qu'est-ce que la littérature ?

La littérature est la connaissance des ouvrages littéraires et de l'art de bien écrire. Elle comprend ainsi tous les genres de composition littéraire, soit en prose, soit en vers, et l'ensemble des règles du style et de la composition.

Quel nom donne-t-on encore à cette connaissance des ouvrages littéraires ?

On donne encore à cette connaissance des ouvrages littéraires et de l'art de bien écrire le nom de Belles-Lettres, parce que ce sont les lettres, l'écriture, qui conservent ces ouvrages.

Quelles sont les autres significations du mot littérature ?

Le mot littérature désigne en outre l'ensemble des œuvres littéraires d'une nation, d'un pays, d'une époque. Ex : *La littérature française, la littérature anglaise, la littérature du XVIIe siècle.* Il désigne aussi la culture intellectuelle d'une personne. C'est en ce sens que l'on dit : *Avoir de la littérature, un homme de littérature.*

Quel est le but de la littérature ?

Le but de la littérature est d'orner l'esprit de connaissances utiles et variées, de développer l'intelligence, d'épurer le goût, enfin, de perfectionner l'homme avec toutes ses facultés et de lui procurer les plus nobles jouissances.

Qu'est-ce que l'on entend par règles du goût ?

Les règles du goût sont les principes propres à diriger dans l'appréciation des ouvrages littéraires et dans la composition. Elles sont le fruit de l'observation et de l'expérience, et elles ont été recueillies en étudiant les œuvres des maîtres.

PREMIÈRE PARTIE

DU STYLE

Qu'est-ce que le style ?

Le style est l'expression de la pensée par la parole. On le définit encore : la manière particulière dont chacun exprime sa pensée par la parole. Tout écrivain a un style propre, à lui, qui porte l'empreinte de son caractère et de ses qualités. C'est ce qui a fait dire à Buffon : " Le style est l'homme même."

Qu'est-ce qui détermine et constitue le style ?

Ce qui détermine et constitue le style, c'est la manière de concevoir les pensées, l'ordre dans lequel on les présente et l'arrangement des mots et des phrases. " Bien écrire, dit Buffon, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre."

CHAPITRE PREMIER.

Eléments du Style.

Quels sont les éléments du style ?

Les éléments du style sont les pensées, les sentiments, les mots et les phrases. Pour apprécier leur importance et leur valeur respective, il est nécessaire de les étudier séparément.

ARTICLE PREMIER.

Les pensées.

Qu'est-ce que l'idée ?

L'idée est la représentation de l'objet dans l'esprit.

Qu'est-ce que la pensée ?

La pensée est l'acte de l'esprit considérant l'objet présenté par l'idée. Penser c'est réfléchir sur un objet, sur une chose.

Qu'est-ce que le jugement ?

Le jugement est un acte de l'esprit qui compare deux ou plusieurs idées et prononce sur les rapports qui existent entre elles. L'essence du jugement consiste à prononcer si les idées se conviennent ou ne se conviennent pas. Quand je dis : *Dieu est juste*, j'exprime deux idées : l'idée de Dieu et l'idée de justice. J'affirme qu'elles se conviennent, c'est un jugement.

Si je dis : *Dieu n'est pas cruel*, j'exprime encore deux idées : l'idée de Dieu et l'idée de cruauté, j'affirme qu'elles ne se conviennent pas.

Dans le langage ordinaire, ces deux mots, pensée et jugement, ont la même signification, mais le mot pensée est généralement le seul en usage.

Quelles sont les qualités essentielles des pensées ?

Les qualités essentielles des pensées sont la vérité et la clarté. Ces deux qualités sont requises par la raison et le bon sens.

Quand la pensée est-elle vraie ?

La pensée est vraie quand elle représente l'objet tel qu'il est, quand elle exprime le vrai rapport entre les idées. *Dieu existe, la messe est un sacrifice*, voilà des pensées vraies parce qu'il y a convenance parfaite entre l'idée de Dieu et l'idée d'existence, entre l'idée de messe et l'idée de sacrifice.

Quand la pensée est-elle juste ?

La pensée est juste quand elle représente l'objet d'une manière complète, qu'elle en exprime les propriétés et les caractères essentiels. La pensée juste représente l'objet avec précision et dans toute son étendue. *Dieu existe*, voilà une pensée vraie ; mais si je dis : *Dieu existe—par lui-même—de toute éternité—et il existera toujours*, la pensée est juste parce qu'elle exprime les caractères essentiels de l'existence de Dieu.

La messe est un sacrifice.

Voilà encore une pensée vraie ; mais si je dis :

La messe est un sacrifice—par lequel le prêtre offre le corps et le sang de Jésus-Christ—sous les espèces du pain et du vin—suivant le rite prescrit.

Voilà une pensée juste, parce qu'elle exprime les caractères essentiels de la messe.

L'éducation doit être tendre.

Cette pensée est vraie ; mais si je dis :

L'éducation doit être tendre—et sévère—et non froide et molle,

cette pensée est complète et juste.

Toute pensée juste est vraie, mais toute pensée vraie n'est pas toujours juste. Elles diffèrent surtout entre elles parce que l'une est plus complète et plus précise que l'autre. Cependant la pensée juste ne dit pas plus que la vérité.

Il faut encore remarquer que la justesse des pensées admet des degrés, c'est-à-dire, qu'une pensée peut être plus ou moins juste selon qu'elle représente avec plus ou moins de précision, ou d'une manière plus ou moins complète, les propriétés ou les caractères de l'objet. Pour le comprendre facilement, il suffit de retrancher un ou deux compléments dans les exemples précédents.

Qu'est-ce que la pensée fausse ?

La pensée fausse est celle qui ne représente pas l'objet tel qu'il est et qui n'exprime pas les vrais rapports entre les idées. Si je dis :

Tout homme est juste,

ou :

Pour aimer sa patrie, il faut la quitter ;

ces pensées sont fausses, parce qu'il n'y a pas de rapport de convenance entre les idées.

Voltaire a dit :

Du devoir il est beau de ne jamais sortir,
Mais plus beau d'y rentrer avec le repentir.

La première pensée est vraie ; la seconde est fausse parce que l'innocence est préférable à l'état du péché réparé par le repentir.

Une pensée peut-elle être vraie sous un rapport et fausse sous un autre?

Une pensée peut être vraie sous un rapport et fausse sous un autre. En voici des exemples :

Il est bon de parler et meilleur de se taire.
(LA FONTAINE.)

La raison du plus fort est toujours la meilleure.
(LA FONTAINE.)

La première est vraie ou fausse selon les circonstances. La seconde est vraie ou fausse selon le sens donné au mot *meilleure*. Si l'on entend par le mot *meilleure*, la plus équitable, la plus juste, elle est fausse ; si l'on entend au contraire par *meilleure* la plus efficace, celle qui finit toujours par triompher, elle est vraie.

Quand la pensée est-elle claire ?

La pensée est claire quand elle représente l'objet de manière que l'esprit puisse facilement le saisir et le distinguer de tous les autres. Si les rapports entre les idées ne sont pas indiqués avec exactitude, la pensée est obscure.

Champlain mourut aimé et respecté de tous ceux qui l'avaient connu. (FERLAND.)

Cette pensée est claire ; il n'en est pas ainsi de celle-ci :

La fin de l'industrie est l'entière absorption de la nature dans l'humanité. (V. COUSIN.)

Les pensées ont-elles en outre quelques caractères particuliers ?

Outre ces deux qualités essentielles, les pensées ont certains caractères particuliers qui les distinguent et leur donnent une physionomie spéciale. Ces principaux caractères sont la simplicité, la naïveté, la finesse, la grâce, la force, la hardiesse et la sublimité. Il ne sera ici question que des trois premières.

Qu'est-ce que la pensée simple ?

La pensée simple est celle qui présente des objets qui n'ont rien de relevé, ni rien de bas, et qui les présente sans art, avec les expressions que fournit le langage ordinaire. Elle semble ne s'occuper que de la vérité.

Saint Pierre et saint Paul ont été mis à mort le même jour. Le premier a été crucifié et le second a eu la tête tranchée.

La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.

Qu'est-ce que la pensée naive ?

La pensée naïve est celle qui présente les objets avec une simplicité et une candeur telles qu'elle paraît avoir échappé sans réflexion et qu'elle surprend toujours. Elle n'exclut cependant ni la finesse, ni l'énergie.

Les vers suivants se terminent par une pensée naïve :

Un boucher moribond, voyant sa femme en pleurs,
Lui dit : "Ma femme, si je meurs,
Comme en notre métier un homme est nécessaire,
Jacques, notre garçon, ferait bien ton affaire.
C'est un fort bon enfant, sage, et que tu connais ;
Epouse-le, crois-moi, tu ne saurais mieux faire.
—*Hélas!* dit-elle, j'y *pensais*."

Dans le passage de l'*Athalie* de Racine, nous avons un exemple de pensée naïve et énergique.

ATHALIE.

Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

JOAS.

Comme votre fils ?

ATHALIE.

Oui.... Vous vous taisez ?

JOAS.

Quel père
Je quitterais ! et pour....

ATHALIE.

Eh bien !

JOAS.

Pour quelle mère !

Quelle différence y a-t-il entre la naiveté et une naiveté ?

Il y a une différence essentielle entre la naïveté et ce qu'on appelle une naïveté. La naïveté est le caractère d'une pensée ingénue qui vient à l'improviste, mais qui est vraie et souvent pleine de finesse, tandis qu'une naïveté est une pensée ridicule, une sottise qui échappe à l'étourderie ou à l'irréflexion.

Je mourrais de honte d'avoir été tué par la main d'une femme,

dit un enfant, au récit de la mort de Pyrrhus. Voilà une naïveté.

Madeleine éplorée, cherchant le corps du Sauveur, échappe une naïveté bien aimable et qui nous peint

parfaitement sa douleur. Elle dit à celui qu'elle prend pour le jardinier :

Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai.

Qu'est-ce que la pensée fine ?

La pensée fine est celle qui se montre à demi, sous un voile, mais assez transparent pour qu'elle puisse être saisie sans effort.

Tout le monde se plaint de sa mémoire et personne de son jugement. (LA ROCHEFOUCAULT.)

Quelque bien qu'on dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau. (LA ROCHEFOUCAULT.)

Pour se venger de n'avoir pas été admis à l'Académie française, Piron fit cette épigramme en forme d'épitaphe :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Quel est le défaut voisin de la finesse ?

Le défaut voisin de la finesse est la subtilité puérile ou prétentieuse. En voulant montrer de l'esprit à tout propos on devient ridicule.

ARTICLE DEUXIÈME.

LES SENTIMENTS.

Qu'est-ce que les sentiments ?

Les sentiments sont des affections et des mouvements de l'âme ; en d'autres termes, ce sont les impressions que l'âme éprouve à la vue ou à la représentation des objets. Ainsi la joie qu'on ressent en voyant un ami, l'horreur qu'on a d'un crime, sont des sentiments.

Quelle différence y a-t-il entre la pensée et le sentiment ?

La pensée est l'acte de l'esprit considérant les idées et jugeant des rapports qu'elles ont entre elles ; le sentiment est ce que l'âme éprouve, l'attrait ou la répulsion qu'elle sent à la vue des objets, ou des idées qu'ils présentent.

Parlant du style de *Télémaque*, je dis :

Il est beau.

Voilà une pensée.

Si j'ajoute :

Je l'admire.

Voilà un sentiment.

Parlant d'un enfant, je dis :

Je n'ai que du mépris pour lui, c'est un paresseux.

Voilà un sentiment et une pensée.

D'où il suit que toute pensée n'est pas un sentiment, mais que tout sentiment vient d'une pensée.

Quels sont les caractères des sentiments ?

Les sentiments, comme les pensées, ont des caractères essentiels et des caractères particuliers ou accidentels. Les caractères essentiels sont la vérité et le naturel ; les caractères particuliers ou accidentels sont la délicatesse, l'énergie, la noblesse et la sublimité.

Il ne sera ici question que des caractères essentiels.

Qu'est-ce que le sentiment vrai ?

Le sentiment vrai est celui qui part du cœur et s'adresse au cœur, qui n'est pas affecté, mais sincère.

David après avoir entendu Nathan lui reprocher on péché, se repentit aussitôt.

J'ai péché contre le Seigneur, dit-il.

Le centurion de l'Evangile excite l'admiration du Sauveur en lui faisant cette réponse :

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri.

(S. MATTH., VIII, 8.)

Qu'est-ce que le sentiment naturel ?

Le sentiment naturel est celui qui est vrai et qui convient à la situation de la personne qui en est affectée.

La reine Blanche disait souvent à son fils :

"Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un seul péché mortel."

Ce sentiment est bien naturel dans l'âme d'une mère vraiment chrétienne.

Madame de Sévigné écrivant à sa fille commence ainsi :

Enfin, ma fille, me voilà réduite à faire mes délices de vos lettres : il est vrai qu'elles sont d'un grand prix ; mais quand je songe que c'était vous-même que j'avais et que j'ai eue quinze mois de suite, je ne puis retourner sur le passé sans une grande tendresse et une grande douleur.

ARTICLE TROISIÈME.

LES MOTS.

Qu'est-ce que les mots ?

Les mots sont les signes de nos idées. Ils représentent soit les objets mêmes, comme *terre*, *soleil*, *homme ;* soit certaines qualités des objets : *bon*, *utile*, *fort ;* soit l'état ou l'action : *je suis*, *je souffre*, *je parle ;* soit enfin des idées de rapport entre les choses ou les raisonnements : *sur*, *sous*, *dans*, *après*, *si*, etc...

Que faut-il observer dans le choix des mots ?

Dans le choix des mots, il faut observer la pureté et la propriété. C'est une condition essentielle pour bien parler et bien écrire.

En quoi consiste la pureté des mots ?

La pureté des mots consiste à n'employer que des mots admis par l'usage et à leur conserver le sens qu'ils ont. Ainsi la pureté rejette les mots grossiers, surannés ou trop nouveaux et même les termes techniques propres à certaines sciences et peu connus de ceux qui nous lisent ou nous écoutent.

Qu'est-ce que l'archaisme ?

L'archaïsme est l'emploi d'un mot vieilli, d'une expression qui n'est plus en usage. Ex : *Moult* pour beaucoup, *heur* pour bonheur, *souventes fois* pour plusieurs fois, *onques* pour jamais, *quoiqu'on die* pour quoi qu'on dise, etc...

La Fontaine en offre de nombreux exemples dans ses fables ; mais il faut remarquer que les mots et les tours anciens employés par le *bonhomme* n'étaient pas encore entièrement hors d'usage.

Qu'est-ce que le néologisme ?

Le néologisme est l'emploi de mots nouveaux que l'usage n'a pas encore consacrés. Ex : *Conservatisme*, *utilitarisme*, *parlementarisme*, *mondial*, etc .....

Qu'est-ce que le barbarisme ?

Le barbarisme est l'emploi d'un mot étranger à la langue que l'on parle, ou l'emploi d'un mot reçu mais pris dans un sens différent de celui qui est consacré par l'usage. *Vêtissait* au lieu de *vêtait* ; *embrouillamini* au

lieu de *brouillamini;* il a *recouvert* la vue au lieu de il a *recouvré* la vue ; *jouir* d'une mauvaise réputation, d'une triste santé, etc., etc., sont des barbarismes.

Le barbarisme, consistant surtout à se servir de mots forgés ou altérés pour exprimer des idées qui ont déjà des mots propres qui les représentent, est toujours proscrit ; mais le néologisme, qui consiste dans l'emploi de mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles, est souvent autorisé par l'usage.

Qu'est-ce que le purisme ?

Le purisme est un respect excessif et souvent affecté pour les règles de la grammaire et pour l'usage.

Il rejette et proscrit impitoyablement tous les mots et les tours nouveaux, même ceux qu'autorise le besoin de la pensée. C'est un excès qui ne peut avoir d'autre effet que de tarir la source de tout progrès. Aussi les bons écrivains et les hommes de génie l'ont toujours combattu avec raison.

Un puriste n'aurait jamais osé dire avec Bossuet :

Environnez ce tombeau, versez des larmes avec des prières.

Ou encore :

Dormez votre sommeil, riches de la terre, et ne sortez pas de votre tombeau.

En quoi consiste la propriété des mots ?

La propriété des mots consiste à exprimer l'idée par le terme qui lui correspond le mieux. Toute idée a un mot qui lui est propre, qui l'exprime mieux que tout autre ; c'est celui-là qu'il faut employer. " Parmi les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de

nos pensées, dit La Bruyère, il n'y en a qu'une qui soit la bonne." Pour trouver le mot propre, il faut bien connaître la langue que l'on parle, et se rendre parfaitement compte de l'idée que l'on veut exprimer.

Qu'est-ce qui rend le mot propre difficile à trouver ?

Ce qui rend le mot propre difficile à trouver, c'est la ressemblance apparente de sens ou de signification que présentent certains mots qu'on appelle synonymes.

Qu'est-ce que les synonymes ?

Les synonymes sont les différents mots qui expriment une même idée. Il est toutefois important de remarquer qu'ils ne représentent pas l'idée sous un même aspect ni avec la même nuance, et que pour cette raison on ne peut les employer indifféremment en toutes circonstances.

Ex : *Equitable* et *juste*, *aimer* et *chérir* sont des synonymes. *Equitable* comporte une nuance de bienveillance que ne contient pas le mot *juste ; chérir* est plus expressif qu'*aimer*.

A proprement parler, si on examine avec soin la signification des mots, on reconnaît qu'il n'y a pas de véritables synonymes.

Autres ex : *Voir*, *regarder*, *considérer*, *contempler* expriment la vision. Ce sont des synonymes. Mais chacun de ces mots exprime un mode spécial de la vue. *Voir* indique la simple vision d'un objet, *regarder* marque l'attention. On peut voir sans y prendre garde, sans regarder. *Considérer* indique un regard prolongé, et *contempler* signifie un certain repos de l'œil sur l'ensemble des objets qui ont attiré le regard et la considération.

La propriété des termes est-elle nécessaire pour bien écrire ?

Pour bien écrire et surtout pour donner au style la clarté, il est absolument nécessaire de rendre chaque

idée avec le mot propre. Aussi les bons écrivains ont-ils toujours donné une attention particulière à la propriété des termes, et quelques-uns d'entre eux n'ont obtenu ce mérite qu'au prix de sacrifices extraordinaires. Buffon attendait des heures entières le mot nécessaire à l'expression de son idée ; Rousseau composait avec beaucoup de peine, et Fénelon n'a atteint la perfection de style qui le distingue qu'en revoyant et corrigeant plusieurs fois ses écrits.

ARTICLE QUATRIÈME.

LES PHRASES.

Qu'est-ce qu'une phrase ?

La phrase est un assemblage de mots formant un sens, une proposition, ou une suite de propositions liées entre elles.

Ex : Montréal fut fondé en 1642 par Paul de Chomedey de Maisonneuve.

Comparant le style de Ferland à celui de Garneau, M. Chauveau dit :

Le style de M. Ferland est plus simple et généralement plus correct, surtout dans le premier volume, qu'il a pu revoir lui-même; mais il n'est pas aussi entraînant, il n'a pas ces mouvements patriotiques et ces épanchements de sentiments qui donnent une couleur si vive au récit de M. Garneau.

Qu'est-ce que l'on entend par la construction d'une phrase ?

La construction d'une phrase est l'ordre dans lequel les mots sont arrangés pour former une proposition. Il y a l'ordre logique et l'ordre littéraire.

En quoi consiste l'ordre logique ?

L'ordre logique consiste à annoncer d'abord le sujet, puis le verbe, ensuite l'attribut, enfin les divers compléments, comme dans les propositions suivantes :

Dieu donne la pâture aux petits oiseaux.

Le roi de France céda le Canada au roi de la Grande-Bretagne par le traité de paix signé à Paris le dix-sept février 1763.

En quoi consiste l'ordre littéraire ?

L'ordre littéraire consiste à mettre les mots à la place où ils peuvent produire plus d'effet, faire plus d'impression sur l'oreille ou sur l'imagination. Il s'agit dans cette disposition de faire ressortir l'idée principale.

Au seul mot de gloire, on obtenait tout de lui, dit Voltaire parlant de Charles XII.

Porter les opérations au-dessus de la ville, sans savoir encore au juste en quel endroit, tel fut le nouveau plan des assiégeants.

(M. CHAUVEAU.)

I. CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

Que faut-il observer dans la construction de la phrase ?

Dans la construction de la phrase, il faut observer les règles de la grammaire et de l'usage. La correction grammaticale est la première condition pour bien parler et bien écrire. De là la nécessité de joindre à l'étude de la grammaire la lecture des modèles.

Qu'exige la correction ?

La correction exige, 1° qu'on ne sépare pas les mots qui se complètent l'un l'autre.

Je viens adorer dans son temple l'Eternel.

L'Eternel, complément *d'adorer*, ne doit pas en être séparé.

Il faut dire avec Racine :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Eternel.

Il voyait les portes sombres de l'enfer près de lui.

Les mots *près de lui* sont mal placés. Il faut dire avec Fénelon :

Il voyait près de lui les portes sombres de l'enfer.

Imagine-toi qu'il accourt vers moi tout essoufflé en me disant : Je viens d'escamoter un œuf à ce gourmand de Létourneau qu'il avait volé au réfectoire. (DE GASPÉ, *Les Anc. Can.*)

Il faut :

Je viens d'escamoter à ce gourmand de Létourneau un œuf qu'il avait volé, etc.

2° Qu'on ne sépare pas non plus les mots et les membres de phrases qui ont entre eux un rapport intime.

Eschine avait trahi l'Etat, corrompu par l'or de Philippe.

Cette phrase est vicieuse. Il faut :

Eschine, corrompu par l'or de Philippe, avait trahi l'Etat.

Ou ce qui est mieux encore :

Corrompu par l'or de Philippe, Eschine avait trahi l'Etat.

La nuit promenait son char étoilé en silence.

Il faut :

La nuit promenait en silence son char étoilé.

3° La correction exige enfin que l'on ne passe pas d'un objet à un autre, d'une personne à une autre, au

moyen des pronoms *il*, *les*, *leur*, *qui*, etc., sans examiner soigneusement si ces pronoms n'engendrent pas d'équivoque, ou ne produisent pas d'obscurité.

Voici une lettre de Racine : il fait part à son fils du plaisir qu'il lui fait en lui rendant compte de ses lectures.

Dieu ne veut pas la mort de l'impie, il n'abandonne jamais l'homme s'il ne l'abandonne le premier.

Qu'est-ce que le solécisme ?

Le solécisme est une faute contre les règles de la syntaxe.

Je *m'en* rappelle, pour je *me le* rappelle.

Pardonner *un* ennemi, pour pardonner *à un* ennemi.

Boileau a dit :

C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Il fallait :

C'est à vous, mon esprit, *que* je veux parler.

Ou bien :

C'est vous, mon esprit, *à qui* je veux parler.

Qu'est-ce que la coupe d'une phrase ?

La coupe d'une phrase est la manière dont les repos sont ménagés dans une phrase.

Que faut-il observer au sujet de la coupe des phrases ?

La principale règle à observer dans la coupe des phrases est de varier les repos et de les disposer de manière à favoriser la respiration.

Nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme ; nous n'y laissons que le bien que nous avons fait. (JOUFFROY.)

En Amérique tout s'imprime ; rien n'est secret de ce qui importe à chacun ; la presse y est plus libre que la parole ailleurs, et l'on en abuse moins. (P. L. COURRIER.)

Mme de Sévigné écrit à sa fille :

Ma fille, vous souhaitez que le temps marche : vous ne savez pas ce que vous faites ; vous y serez attrapée ; il vous obéira trop exactement, et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous, je m'en suis repentie, et quoique le temps ne m'ait pas fait tout le mal qu'il a fait aux autres, il n'a pas laissé, par mille petits agréments qu'il m'a ôtés, de me faire apercevoir les marques de son passage.

Que faut-il éviter dans la chute des phrases ?

Dans la chute ou terminaison des phrases, il faut éviter les consonnances de mots. Les phrases suivantes sont défectueuses sous ce rapport :

Ce saint homme est venu au-devant de moi ; son grand âge, ses cheveux blancs et la bonté qui respirait sur son visage m'ont inspiré de la *vénération*. Mais quel n'a pas été mon étonnement, lorsque je l'ai entendu s'exprimer avec la plus grande *correction*. Il ne se servait que des mots les plus simples, articulait très bien, et toutes ses paroles étaient pleines *d'onction*.

II. CONSTRUCTION LITTÉRAIRE.

Suffit-il, pour bien écrire, d'observer les règles de la grammaire ?

Pour bien écrire, il ne suffit pas d'observer les règles de la grammaire, il faut en outre plaire à l'oreille et exciter l'attention non seulement par la variété des pensées et des sentiments, mais encore par la variété des formes et des expressions. L'emploi des mêmes tournures produit toujours l'uniformité et l'ennui. De là

la nécessité de bien connaître les différents tours de phrase et leur valeur relative, ainsi que les ressources qu'offre l'inversion.

TOURS DE PHRASE.

Que nomme-t-on tours de phrase ?

On nomme tours de phrase les façons différentes dont une pensée peut être présentée, tout en conservant à peu près les mêmes mots. Ainsi cette pensée : *Je vous dis la vérité,* peut se rendre encore sous les formes suivantes :

> Non, je ne vous dis que la vérité.
> Ne vous dis-je pas la vérité ?
> Oh ! que c'est bien la vérité que je vous dis !

Il est facile de comprendre que ces diverses formes ne peuvent être employées indifféremment, mais que les circonstances seules peuvent faire préférer l'une aux autres.

Comment les tours de phrase peuvent-ils être classés ?

Les tours de phrase peuvent être classés en deux groupes : les tours généraux et les tours particuliers.

TOURS GÉNÉRAUX.

Quel sont les tours généraux ?

Les tours généraux ou communs sont ceux qui dépendent du mouvement même de la pensée, et qui, pour cette raison, peuvent s'échanger l'un contre l'autre. Ils sont préférés suivant qu'ils offrent l'avantage de donner à l'expression plus de clarté, de précision ou de mouvement.

Combien y a-t-il de tours généraux ?

Il y a quatre principaux tours généraux : le tour affirmatif, le tour négatif, le tour interrogatif et le tour exclamatif. Ils sont ici présentés dans l'ordre de leur importance et de leur énergie pour exprimer la pensée.

Qu'est-ce qui caractérise le tour affirmatif ?

Le tour affirmatif est le plus simple, le plus naturel, celui qui est ordinairement employé.

L'homme est né pour le ciel, c'est sa destinée d'y tendre.

L'histoire d'un pays est la source naturelle du patriotisme le plus vivace. (M. CHAUVEAU.)

Après deux ou trois ans d'attente, mademoiselle Bourgeois put commencer à instruire les jeunes filles dans un misérable bâtiment situé près de l'hôpital de Montréal. C'était une ancienne étable que lui accorda M. de Maisonneuve, et qui eut ainsi l'honneur de devenir le berceau de la pieuse et utile société de la Congrégation de Notre-Dame. (FERLAND.)

Qu'est-ce qui caractérise le tour négatif ?

Le tour négatif est moins direct, mais plus vif et plus dramatique que le tour affirmatif. Il semble supposer une contradiction et indiquer chez celui qui l'emploie l'intention de répondre à une opinion qu'il combat.

Nul ne peut servir deux maîtres. (Evang. S. MATTH.)

Le style ne peut pas être remplacé par la pensée, quelque splendide qu'on la suppose. Rien ne dispense de lui. (ERN. HELLO.)

Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux.
(LA FONTAINE.)

Qu'est-ce qui caractérise le tour interrogatif ?

Le tour interrogatif a encore plus de vivacité et d'énergie que le tour négatif ; car il prend à parti un inter-

locuteur réel ou imaginaire et le provoque à répondre.

Et quand il serait vrai que la société n'a pas à donner des positions officielles à tous ceux qui se mettent en état de les mériter, est-ce qu'il ne reste pas bien des routes à ouvrir à côté de celles qui sont suivies ? Est-ce que, dans ce pays, on a accompli tous les travaux les plus utiles à son avenir ? A-t-on assez exploré le sol pour révéler toutes les richesses qu'il renferme ? A-t-on donné les lumières nécessaires pour la meilleure application de l'agriculture et pour le bon emploi des forêts ? (M. l'abbé DESMAZURES.)

Eh ! quel roi donc en cela a rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV ? Quel roi a répandu plus de bienfaits et marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements ?

(VOLTAIRE.)

Qu'est-ce qui caractérise le tour exclamatif ?

Le tour exclamatif est le plus passionné qu'on puisse employer et la plus forte expression du sentiment et de l'émotion.

Quelles magnifiques résistances, dignes d'être chantées dans une épopée, que celles de Mlle de Verchères et de sa mère, au fort de ce nom, du sieur Closse à Montréal, et plus tard de l'héroïque Daulac ! (M. CHAUVEAU.)

O heureux enfant, les dieux t'aiment et te préparent une gloire égale à celle de ton père ! O heureux moi-même de te revoir !

(FÉNELON.)

Quelle destinée merveilleuse que celle de Rome ! et comme sa gloire et ses souvenirs jettent dans l'ombre toutes les autres villes du monde ! (M. ROUTHIER.)

Quel est le moyen de reconnaître la force du tour exclamatif ?

Le meilleur moyen de reconnaître toute la force du tour exclamatif, c'est de transformer ces expressions en simples tours affirmatifs.

Les destinées de Rome sont merveilleuses et sa gloire et ses souvenirs jettent dans l'ombre toutes les autres villes du monde.

TOURS PARTICULIERS.

Quels sont les tours particuliers ?

Les tours particuliers sont ceux qui se rattachent aux formes les plus simples de la proposition. Leur étude n'est pas sans importance pour ceux qui veulent connaître toutes les ressources du style. Les plus usités sont les suivants :

1° Le tour collectif et le tour impératif :

Soyons bons premièrement et puis nous serons heureux ; n'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail.
(J. J. ROUSSEAU.)

Soyons justes, et reconnaissons que la mer et le zéphir sont charmants. (M. ROUTHIER.)

Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau. (BUFFON.)

2° Le tour impersonnel, qui donne plus de généralité à l'expression de la pensée :

On nous avertit dès les premiers jours ; mais il faut avancer toujours. (BOSSUET.)

Il est un phénomène que l'on peut placer au rang des beautés naturelles du Canada, ce sont les aurores boréales. (GARNEAU.)

Il est un heureux choix de mots harmonieux. (BOILEAU.)

3° Le tour démonstratif :

Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre. (J. J. ROUSSEAU.)

Telle est l'ambition de la plupart des hommes, inquiète, honteuse, injuste. (BOSSUET.)

C'est ainsi que cet esprit sérieux, appliqué (M. Faillon), ne laissait rien perdre de ses lectures assidues.

(M. l'abbé DESMAZURES.)

Plaisirs des sens, plaisirs de l'esprit, plaisirs du cœur : voilà, si nous savons en user, les biens que la nature a répandus avec profusion sur le chemin de la vie. (LA ROMIGUIÈRE.)

4° Le tour dubitatif :

Si le lit de cette mer était mis à sec, on y ferait bien des découvertes ! (M. ROUTHIER.)

S'il fallait devenir philosophe pour distinguer le bien du mal et pour connaître son devoir, la plupart des hommes... n'auraient rien à démêler avec Dieu ni avec la justice.

5° Le tour optatif, expression d'une espérance ou d'un souhait :

Plût à Dieu que ce fût !

Que je voudrais bien tenir un de ces puissants d'un jour si légers sur le mal qu'ils ordonnent ! (BEAUMARCHAIS.)

Fasse le ciel qu'il en soit ainsi !

Plaise à Dieu qu'il revienne sain et sauf !

Puissiez-vous......, etc. !......

Plaise aux Dieux de te rendre assez bon pour mériter cette vie heureuse que rien ne peut plus finir ni troubler. (FÉNELON.)

6° Le tour ironique :

Monsieur, c'est l'imprimerie qui met le monde à mal. C'est la lettre moulée qui fait qu'on assassine depuis la création ; et Caïn

lisait les journaux dans le paradis terrestre. Il n'en faut point douter, les ministres le d[illegible]nt ; les ministres ne mentent pas, à la tribune surtout. (P. L. COURRIER.)

Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc : Quinault est un Virgile ;
Pradon comme un soleil en nos jours a paru ;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.

(BOILEAU.)

Que faut-il observer au sujet de l'emploi des formes les plus vives ?

Il est important de remarquer que les formes vives et passionnées doivent être employées avec tact et sobriété, car plus une expression est énergique et puissante quand elle est mise à sa place, plus elle devient ridicule quand elle est employée à contresens.

INVERSION.

En quoi consiste l'inversion ?

L'inversion consiste à renverser l'ordre logique ou grammatical des mots ou des pensées et à adopter un ordre plus littéraire, c'est-à-dire plus propre à produire la variété et à faire ressortir l'idée principale. Ainsi on met :

1° Le verbe avant le sujet:

Vient ensuite la description des combats livrés sur la plage entre Beauport et la rivière Saint-Charles. (M. CHAUVEAU.)

C'est en 1840, à Saint-Servan, en Bretagne, que prit naissance l'Œuvre des petites Sœurs des Pauvres. En face est Saint-Malo, d'où sont partis notre Jacques-Cartier et ses braves marins.

(M. L'ABBÉ BRUCHÉSI.)

2° Le complément indirect avant le verbe et le complément direct, ou avant le verbe et le sujet :

A la liberté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité. (BUFFON.)

A ces Canadiens d'origine française et à d'autres d'une valeur incontestable, comme MM. Berthelot, Cherrier, Meilleur, se joignaient un certain nombre d'Anglais, à la tête desquels figuraient les frères Nelson.... (M. CHAUVEAU.)

3° Le complément qui indique les circonstances au commencement de la phrase :

A cette époque parut pour la première fois sur la scène un homme qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire de notre pays (Mgr Plessis). (M. CHAUVEAU.)

Avant une heure, même par les jours les plus ardents, je partais par le grand soleil.... (J. J. ROUSSEAU.)

L'inversion est-elle soumise à quelques règles particulières ?

L'inversion n'est soumise à aucune règle particulière ; mais elle ne doit être employée que suivant certaines conditions déterminées par l'usage et par le goût.

Quand l'inversion est-elle vicieuse ?

L'inversion est vicieuse lorsqu'elle est forcée et qu'elle rend la phrase obscure, ridicule, ou lorsqu'elle pèche contre quelque règle de la grammaire. Ainsi on ne peut dire :

Je n'ai pu de mon fils consentir à la mort.

On doit le fruit cueillir et non l'arbre arracher.

On ne peut dire en prose :

Enchanteur est le retour de la belle saison.

Quel est l'effet de l'inversion ?

L'inversion est une source de beautés ; outre la variété qu'elle produit naturellement, elle donne encore souvent à la phrase plus de clarté, de vivacité et d'énergie, en permettant de mettre l'idée principale à la place où elle peut produire le plus d'effet.

Où doit être placé l'idée que l'on veut faire ressortir ?

C'est au commencement ou à la fin des phrases que doivent être placées les idées que l'on veut faire ressortir. Placée au commencement, l'idée frappe plus vivement ; placée à la fin, elle peut produire plus d'effet. Buffon fait ainsi ressortir la grâce naturelle du cygne :

A la noble aisance, à la facilité, à la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit reconnaître le cygne... comme le plus beau modèle que la nature ait offert pour l'art de la navigation.

La construction logique eût fait disparaître toute la beauté de cette phrase.

On doit reconnaître le cygne à la noble aisance, à la facilité, etc....

Voici un autre exemple. Il est facile de sentir la différence qu'il y a entre ces deux dernières manières de rendre la même pensée.

Un enfant débile, souffrant, dénué de tout et destiné à sauver le monde, naissait sur la paille, par une froide nuit d'hiver, sur la fin du règne d'Auguste.

Sur la fin du règne d'Auguste, par une froide nuit d'hiver, naissait sur la paille, débile, souffrant et dénué de tout, un enfant destiné à sauver le monde.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Qualités du Style.

Combien y a-t-il de genres de style ?

Les anciens rhéteurs distinguaient trois sortes ou trois genres principaux de sujets de composition : les sujets simples, ordinaires, qui doivent être présentés tout simplement, tout uniment ; les sujets plus relevés qui demandent les ornements du style, la beauté des images et des figures ainsi que l'harmonie du nombre ; enfin les sujets nobles, grands, qui, pour être bien rendus, exigent toute la force et toute la magnificence de la parole. Par suite, ils distinguaient aussi trois genres de style : le style simple, le style tempéré et le style sublime. Quoique cette distinction ne soit pas absolument rigoureuse, elle a été conservée parce qu'elle offre plusieurs avantages.

Combien y a-t-il de sortes de qualités du style ?

Il y a deux sortes de qualités du style : 1° des qualités générales qui sont essentielles à tous les genres de style et qui doivent se trouver dans toutes les compositions quel qu'en soit l'objet ; 2° des qualités particulières qui tiennent à la nature même des pensées et des sentiments qu'on exprime et qui ne conviennent pas à tous les genres de style ou à toutes les compositions.

ARTICLE PREMIER.

QUALITÉS GÉNÉRALES DU STYLE.

Quelles sont les qualités générales du style ?

Les qualités générales du style sont : la clarté, la précision, le naturel, la dignité et la variété.

§ I. CLARTÉ DU STYLE.

* **En quoi consiste la clarté du style ?**

La clarté du style consiste à faire voir la pensée dans tout son jour pour qu'elle soit saisie sur-le-champ et sans effort. C'est la première qualité dont on doit se préoccuper. Il faut que la clarté soit telle, dit Quintilien, que la plus faible attention suffise pour comprendre et que la pensée frappe l'esprit comme le soleil frappe les yeux.

Quelles sont les conditions nécessaires pour écrire avec clarté ?

Trois conditions sont nécessaires pour écrire avec clarté. Il faut : 1° que les pensées soient claires, que l'on comprenne parfaitement ce que l'on veut dire; 2° qu'elles soient présentées dans un ordre convenable ; 3° qu'elles soient exprimées avec le mot propre.

D'où vient l'obscurité du style ?

L'obscurité du style vient le plus souvent du vague et de l'indécision de la pensée, ou de la longueur et de la construction vicieuse des phrases, de l'emploi de mots impropres et de mots qui présentent un double sens, ou du désir de paraître fin, délicat, mystérieux, profond.

(Voyez à l'Appendice, n° 1, plusieurs phrases obscures, etc., page 103.)

Que faut-il faire pour constater si le style a la clarté requise ?

Pour constater si le style a la clarté requise, il faut examiner, à tête reposée et séparément, les pensées et les expressions. C'est le seul moyen de s'assurer si les pensées sont justes et bien exprimées.

§ 2. Précision du style.

En quoi consiste la précision du style ?

La précision du style consiste à dire exactement tout ce qu'il faut et à ne rien dire de plus. Elle admet tous les développements qui ajoutent à la pensée ou à l'intérêt, ainsi que les ornements qui conviennent aux différents genres de style ; mais elle retranche tout ce qui est superflu soit dans les pensées, soit dans les expressions.

On gagne beaucoup, dit Fénelon, en perdant tous les ornements superflus, pour se borner aux beautés simples, faciles, claires et négligées en apparence.

Quel est le défaut contraire à la précision ?

Le défaut contraire à la précision est la diffusion ou prolixité, qui consiste dans une surabondance d'idées ou de mots inutiles. Les détails qui n'ajoutent rien d'essentiel à l'intelligence du sujet, ont toujours pour effet de fatiguer l'esprit et de ralentir la marche des idées. M. Ferland dit de Christophe Colomb :

Après huit ans d'attente, d'études et de déboires, il eut le bonheur de voir sa demande acceptée par Ferdinand et Isabelle qui régnaient sur les royaumes de Castille et d'Aragon.

Cette phrase est précise, mais elle perdrait cette qualité, si l'on y ajoutait certaines expressions, certains détails, comme les suivants :

Après huit ans d'attente, d'études et de déboires *qui le firent beaucoup souffrir*, il eut la *joie* et le bonheur de voir sa demande *prise en considération* et acceptée par Ferdinand et Isabelle qui régnaient *tous les deux en ce temps-là* sur les royaumes de Castille et d'Aragon.

§ 3. NATUREL DU STYLE.

Qu'est-ce que le naturel du style ?

Le naturel du style est la plus aimable de toutes les qualités, le cachet de la perfection du style. Il offre ceci de particulier qu'il exige la réunion de trois qualités bien distinctes : la vérité des pensées et des sentiments, la convenance du ton et de l'expression, et la facilité. Sans ces trois qualités réunies, il n'existe pas. Pour être naturel, il faut qu'il n'y ait ni exagération, ni effort, ni contrainte, ni même la moindre recherche, soit dans les pensées, soit dans les expressions, et que tout semble couler de source.

Le style qui a cette qualité plaît toujours. Tout paraît si aisé, si simple et avoir coûté si peu de travail, que le lecteur, sous le charme d'une agréable illusion, s'imagine qu'il peut sans peine faire aussi bien. Madame de Sévigné écrit à sa fille :

A PARIS, vendredi, 10 avril 1676.

Plus j'y pense, ma fille, plus je trouve que je ne veux point vous voir pour quinze jours. Si vous venez à Vichy ou à Bourbon, il faut que ce soit pour venir ici avec moi ; nous y passerons le reste de l'été et de l'automne ; vous me gouvernerez, vous me console-

rez et Monsieur de Grignan viendra vous voir cet hiver et fera de vous à son tour tout ce qu'il trouvera à propos. Voilà comment on fait une visite à une mère que l'on aime, voilà le temps qu'on lui donne, voilà comme on la console d'avoir été bien malade, et d'avoir encore mille incommodités, et d'avoir perdu la jolie chimère de se croire immortelle ; elle commence à se douter de quelque chose, et qu'elle pourrait bien un jour passer dans la barque comme les autres. Enfin, au lieu de ce voyage de Bretagne, que vous avez une si grande envie de faire, je vous propose et vous demande celui-ci, etc...

Quelle différence y a-t-il entre le naif et le naturel ?

Il y a une différence remarquable entre le naïf et le naturel : tout ce qui est naïf est naturel, mais tout ce qui est naturel n'est pas naïf. Le naturel est une qualité essentielle du style, il doit se trouver dans tous les genres, même les plus élevés ; le naïf, au contraire, n'est qu'une qualité accidentelle qui ne convient qu'à certains genres de compositions et qui ne peut s'allier à ce qui a de la noblesse ou de la grandeur.

Qu'est-ce qui est opposé au naturel du style ?

L'affectation est opposée au naturel du style. Elle consiste à employer des tours recherchés et des termes brillants pour dire des choses simples et communes. C'est le plus méprisable de tous les défauts, dit Longin. Rien, en effet, de plus ridicule que ces expressions prétentieuses, ces rapports forcés ou faux entre les idées, et cette surabondance d'ornements inutiles.

Les précieuses de l'hôtel de Rambouillet disaient :

Voiturez-nous les commodités de la conversation, pour : Approchez des fauteuils.— Contentez l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser, pour : Asseyez-vous.

Balzac écrivait à un homme affligé :

Votre éloquence rend votre douleur contagieuse, et quelle glace ne fondrait à la chaleur de vos belles larmes ?

Les phrases suivantes sont extraites d'une correspondance publiée dans un journal :

D'innombrables myriades de lumières, autant de brillantes étoiles, scintillaient sur l'autel ; on eût dit un vaste incendie ; feu divin, emblème de l'amour de celles qui priaient silencieuses là-bas. De vastes gerbes de fleurs parsémées au milieu de ces lumières répandaient leur odorant parfum dans le sanctuaire, parfum qui montait vers le ciel avec l'encens divin, avec la prière ardente des jeunes filles.

Quels sont les écrivains français les plus remarquables par le naturel du style ?

Les écrivains français les plus remarquables par le naturel du style sont les grands écrivains du dix-septième siècle : Bossuet, Fénelon, La Fontaine, Madame de Sévigné, Racine, Boileau, La Bruyère, etc... Cette belle qualité est très rare de nos jours. Les meilleurs écrivains contemporains ont presque tous quelque chose de recherché, et visent souvent à la finesse ou à l'éclat.

§ 4. Dignité du style.

En quoi consiste la dignité du style ?

La dignité du style consiste dans une certaine élévation de pensées et de sentiments qu'exigent toujours l'honnêteté et la bienséance. C'est le bon ton dans le style. L'écrivain doit non seulement respecter les règles de la grammaire, mais encore respecter ses lecteurs, et savoir éviter les objets vils ou trop vulgaires, les expressions grossières et triviales. Il y a des termes bas

et vulgaires qui doivent être bannis des ouvrages littéraires, comme ils le sont de la bonne compagnie. Boileau a dit :

> Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse.

En un sens, on peut tout dire, mais il faut que la forme rende acceptable ce que l'objet peut avoir de contraire aux convenances. Personne, mieux que La Fontaine, n'a su relever, par le choix des expressions, ce que certains sujets et certains petits détails peuvent offrir de commun et de vulgaire.

§ 5. Variété du style.

En quoi consiste la variété du style ?

La variété consiste dans la diversité des formes qu'il convient de donner au style pour le rendre agréable. Elle s'applique à tout ce qui constitue le style, à la manière de présenter les idées, au ton et à l'expression. Boileau a dit :

> Sans cesse, en écrivant, variez vos discours.
> Un style trop égal et toujours uniforme,
> En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

Quels sont les moyens de produire la variété dans le style ?

Les moyens de produire la varité dans le style sont très divers et très nombreux. Deux des plus pratiques sont : 1° le changement fréquent de la forme des phrases ; 2° les contrastes et oppositions que l'on peut ménager entre les idées. (Les autres moyens seront indiqués dans le cours de ce traité.) La forme des phrases demande surtout une attention particulière ; car, lorsqu'elles sont pour ainsi dire jetées dans le même moule, le style est toujours monotone et ennuyeux.

Que faut-il faire pour diversifier la forme des phrases ?

Pour diversifier la forme des phrases, il faut : 1° faire usage des tours généraux et particuliers et de l'inversion ; 2° donner aux phrases une longueur différente et en varier la coupe ; 3° en changer le sujet. L'emploi fréquent du même sujet et des éternels pronoms *je*, *tu*, *il*, etc., tend naturellement à faire conserver la même forme et les mêmes tournures, et embarrasse souvent ceux qui commencent à écrire. Les lignes suivantes offrent un exemple de variété par l'emploi des différents tours de phrases, etc....

Madame de Sévigné écrit à sa fille :

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société, il est aisé de chanter :

On entend souffler la brise :
Eh bien ! laissons-la souffler !

Vous souffririez plus impatiemment la continuation de nos pluies ; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant ? Quoi ! Vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ? Elle en serait, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble, mais nous avons un grand goût pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous ; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste ni plus naturel, il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi, laissez-nous un peu dans notre sainte liberté, je m'en accommode, et avec des livres le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans notre brillant château....

Exemple de variété par le changement du sujet et par l'inversion.

ARRIVÉE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES A MONTRÉAL.

Le jour de leur arrivée fut, pour les paroissiens de Sainte-Anne, Irlandais à la foi vive, un jour de fête. C'était par une belle matinée de septembre. On se porta en foule à la gare, pour les recevoir. Des équipages les attendaient et, parmi les dames les plus riches, il y avait rivalité pour les conduire à leur demeure. Un grand dîner leur avait été préparé. Aux fenêtres de plusieurs maisons flottaient des drapeaux. "Mon Dieu ! nous disait plus tard une des sœurs, j'étais toute confuse ; j'aurais voulu me faire petite souris pour me cacher. Daus mon pays, on n'en aurait pas fait davantage pour l'empereur." A ces souvenirs évoqués, on reconnaît une Française. Elle avait pour compagnes une compatriote, une Belge, une Acadienne et une Canadienne.

C'était toute la colonie nouvelle qui venait, n'ayant pas un dollar, que dis-je? pas un sou, fonder un asile pour quelques centaines de vieillards ! (M. L'ABBÉ BRUCHÉSI.)

La Fontaine offre un bel exemple de cette variété du sujet dans la fable des *Souhaits*.

(Voyez l'Appendice n° 2, page 106.)

En quoi consistent le contraste et l'opposition entre les idées ?

Le contraste et l'opposition entre les idées consistent à mettre en face l'une de l'autre deux idées ou deux objets différents, ou même à présenter un seul objet, mais dans deux situations différentes. Ex. :

Un tombeau est un monument placé sur les limites des deux mondes. Il nous présente d'abord la fin des vaines inquiétudes de la vie et l'image d'un éternel repos. (BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

La servante de Dieu.

N'avez-vous jamais rencontré dans les rues de la grande cité une femme vêtue de noir, le front caché sous un bandeau et portant sur la poitrine la croix qui la protège ? Au milieu de cette multitude que la passion ou l'intérêt pousse dans tous les sens, tandis que l'un songe aux plaisirs du soir et l'autre au profit du lendemain, cette femme, seule détachée d'elle-même, ne connaît d'autre bonheur que de soulager les maux d'autrui. C'est pour devenir la servante du pauvre qu'elle a renoncé aux douceurs de la famille, et qu'elle a changé les parures de son sexe contre une robe de bure.

(Lamennais.)

ARTICLE SECOND.

Qualités particulières du style.

Qu'est-ce que les qualités particulières du style ?

Les qualités particulières du style sont celles qui tiennent à la nature même des pensées et des sentiments qu'on exprime, et qui ajoutent à chaque genre de style les traits caractéristiques, les couleurs et les nuances diverses qu'il doit avoir pour être naturel et parfaitement en harmonie avec le sujet. Ainsi l'enfant parle toujours simplement, mais en même temps avec ingénuité, naïveté ; l'homme de bonne compagnie, avec élégance, et celui qui a de la grandeur d'âme, avec noblesse. Certains sujets demandent la concision, d'autres, la rapidité ou la délicatesse et la grâce, etc....

Quelles sont les principales qualités particulières du style ?

Les principales qualités particulières du style sont : la naïveté, la concision, la rapidité, la finesse, l'élégance, la délicatesse, la grâce, la richesse, l'énergie, la noblesse, la véhémence et la magnificence.

C'est en traitant des genres de style qu'il sera question de ces qualités particulières. A chaque genre seront attribuées celles qui lui conviennent ordinairement.

CHAPITRE TROISIÈME

Style simple.

Qu'est-ce que le style simple ?

Le style simple est, comme son nom l'indique, une manière unie d'exprimer les pensées et les sentiments ; il s'écarte peu de la manière commune de parler, dit Rollin. Cependant, quoique modeste, ce genre de style est susceptible d'une certaine élégance, du sel de la plaisanterie et de toutes les grâces de la simple nature.

Qu'est-ce qui caractérise le style simple ?

Ce qui caractérise le style simple, c'est la modestie dans le ton, une grande sobriété dans l'emploi des ornements, la facilité et un aimable abandon qui indique que l'écrivain est plus occupé des choses que des mots.

Ce genre n'admet ni la parure ni l'éclat, dit Cicéron, c'est un repas sans magnificence, mais où le bon goût règne avec l'économie, le bon goût c'est le choix.

Le style simple a-t-il quelques qualités particulières distinctives ?

Le style simple n'a pas d'autres qualités particulières distinctives que la simplicité. Cette qualité doit se trouver dans les pensées et les expressions.

La naïveté, la concision et la rapidité lui conviennent dans beaucoup de circonstances, mais ces qualités ne sont pas indispensables ; le style peut être simple sans être naïf, concis ou rapide.

En quoi consiste la naiveté du style ?

La naïveté du style consiste à dire les choses comme elles semblent se présenter à l'esprit, avec bonhomie et candeur, sans réflexion apparente.

Le modèle incomparable de la naïveté et de la candeur, c'est toujours La Fontaine. Ses tours sont si simples, si naturels, il raconte avec tant d'ingénuité et de bonne foi, qu'il nous intéresse et nous charme dans les choses les plus communes. Il commence ainsi la fable de l'*Ane et le Chien :*

> Il faut s'entr'aider, c'est la loi de nature.
> L'âne un jour pourtant s'en moqua :
> Et ne sais comme il y manqua,
> Car il est bonne créature.

Veut-il rendre raison de la maigreur d'une belette ? il dira *qu'elle sortait de maladie ;* de la tristesse d'un de ses personnages ? *C'était un homme de finance*....

En quoi consiste la concision ?

La concision consiste à exprimer la pensée en très peu de mots et sans employer d'ornements, comme dans ce vers de Boileau :

> Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Ou cet autre de Dubelloy :

> Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie.

Dans *Polyeucte* les deux réponses suivantes sont des modèles de concision :

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire.

Quelle différence y a-t-il entre la concision et la précision ?

Il y a une différence bien marquée entre la concision et la précision. La concision est une qualité accidentelle qui rejette les ornements et ne convient qu'à certains sujets. La précision est au contraire une qualité essentielle du style, elle admet tous les ornements convenables et n'exclut que ce qui est inutile.

Qu'est-ce que le laconisme ?

Le laconisme, ainsi nommé parce que les Lacédémoniens ou Laconiens affectaient cette manière de parler, est une très grande concision. Il consiste à dire des choses avec le moins de mots possible, au risque d'omettre des termes qui seraient souvent nécessaires pour la clarté.

Une mère lacédémonienne, armant son fils du bouclier, lui dit : "Ou dessus ou dessous." C'est-à-dire, reviens mort et porté sur ton bouclier, si tu es vaincu, ou reviens portant ton bouclier, si tu es vainqueur.

En quoi consiste la rapidité du style ?

La rapidité du style consiste dans le mouvement des idées, leur marche libre et la facilité de l'expression.

Quelle est la première condition requise pour rendre le style rapide?

La première condition pour rendre le style rapide, c'est la précision et parfois la concision. Les idées ne doivent jamais être chargées de mots ni empêtrées dans de longues phrases, avoir l'air de porter la crinoline. Il faut qu'elles apparaissent dégagées, qu'elles rayonnent, se hâtent vers le but. La multiplicité des incidents et les petits détails ralentissent aussi beaucoup le style; on doit donc faire un choix et s'en tenir à l'essentiel. "Ne cherchez pas à tout dire, mais à bien dire," observe M. de Cormenin.

Y a-t-il d'autres moyens de rendre le style rapide?

Il y a encore deux moyens bien simples et bien faciles de douner au style la rapidité et la vivacité qui peuvent être réclamées dans toutes sortes de sujets: c'est le changement de temps appelé énallage et l'emploi des phrases coupées.

En quoi consiste le changement de temps appelé énallage?

Le changement de temps appelé énallage consiste surtout à substituer le présent au passé pour mieux rendre la rapidité d'une action dans le récit.

Madame de Sévigné raconte ainsi la mort de Vatel:

"A quatre heures du matin, Vatel s'en va partout; il trouve tout endormi, il rencontre un petit pourvoyeur qui lui apportait seulement deux charges de marée. Il lui demanda:" Est-ce là tout?--Oui, Monsieur." Il ne savait pas que Vatel avait envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne viennent point. Sa tête s'échauffait; il croit qu'il n'aura point d'autre marée. Il trouve Gourville, et lui dit: "Monsieur, je ne survivrai pas à cet affront-ci; j'ai de l'honneur et de la

réputation à perdre." Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur ; mais ce ne fut qu'au troisième coup ; car il s'en donna deux qui n'étaient pas mortels. Il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés ; on cherche Vatel pour la distribuer ; on va à sa chambre ; on heurte, on enfonce la porte ; on le trouve noyé dans son sang.

Qu'est-ce que l'on entend par phrases coupées ?

On entend par phrases coupées une suite de propositions indépendantes et sans lien grammatical. Fléchier voulant donner une idée de la rapidité des mouvements militaires accomplis par Turenne, dit :

Il passe le Rhin, il observe les mouvements des ennemis, il relève le courage des alliés, il ménage la foi suspecte et chancelante des voisins, il ôte aux uns la volonté, aux autres les moyens de nuire.

Louis Veuillot peint ainsi Charlemagne :

Il est patient, clément, courageux, généreux, docile. Il veut le bien, il y croit. Il aime Dieu et les pauvres, et les armes et la science. Il ne doute point des droits de Dieu, il ne se donne point de repos lorsqu'il faut les défendre ; il porte la lumière dans le monde, il fait plier le barbare sous son épée, et il se met lui-même à l'école comme un enfant.

Quel est le mot qui donne le plus de rapidité au style ?

Le mot qui donne le plus de rapidité au style est le verbe, parce qu'il exprime l'action. Il suffit de lire attentivement les maîtres pour voir l'usage qu'ils en font et l'effet qu'il produit.

En général, préférez le verbe, dit l'abbé Mullois, il met dans la marche de l'idée plus de vie et de mouvement.

Ménagez les substantifs, dit-il encore, comme s'ils coûtaient un franc, chassez la foule importune des adjectifs, et n'en dépensez pas plus que s'ils revenaient à cinq francs pièce.

La Bruyère peint ainsi le gourmand :

Cliton n'a jamais eu toute sa vie que deux affaires, qui sont de dîner le matin et de souper le soir ; il ne semble né que pour la digestion ; il n'a de même qu'un entretien : il dit les entrées qui ont été servies au dernier repas où il s'est trouvé ; il dit combien il y a eu de potages, il place ensuite le rôt et les entremets, il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service ; il n'oublie pas les hors-d'œuvre, le fruit et les assiettes ; il nomme tous les vins et toutes les liqueurs dont il a bu ; il possède le langage des cuisiniers autant qu'il peut s'étendre, et il me fait envie de manger à une bonne table où il ne soit point...

(Voyez à l'Appendice un exemple de style rapide, de M. B. Sulte, n° 3, page 107.)

Quels sont les défauts contre lesquels il faut être en garde en écrivant simplement ?

Il y a trois défauts contre lesquels il faut être en garde en écrivant simplement : la monotonie, la vulgarité et la sécheresse. Le style est monotone lorsque la forme des phrases est à peu près toujours la même ; vulgaire lorsque les pensées sont trop communes et exprimées d'une manière trop familière ; sec, lorsqu'il est trop concis.

A quel genre de compositions le style simple convient-il ?

Le style simple convient particulièrement à la narration, à la fable, aux lettres, aux dialogues, aux entretiens familiers et à tous les ouvrages dont le but est d'instruire. On le rencontre même dans les grands sujets ; car le comble de l'art, dit Marmontel, est d'être

simple dans les grandes choses et dans l'expression de tous les sentiments intéressants par eux-mêmes.

Quels sont les modèles de style simple ?

On peut citer comme modèles de style simple : l'histoire de Joseph, celle de Ruth, celle de Tobie et les récits de l'Evangile dans les saintes Ecritures, un grand nombre des fables de La Fontaine, celles de Fénelon et ses dialogues, les *Caractères* de La Bruyère en grande partie, et les lettres de Mme de Sévigné. Plusieurs autres écrivains, comme Barnardin de Saint-Pierre, Joseph de Maistre et Louis Veuillot, offrent aussi de beaux modèles de style simple.

(Voyez à l'Appendice, n° 4, *Autres modèles de style simple*, pages 108 et suivantes.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

Composition.

Qu'est-ce qu'une composition littéraire ?

Une composition littéraire est une œuvre de l'esprit qui consiste dans une suite de pensées et de sentiments présentés d'une manière convenable et formant un tout.

Pour les élèves, une composition littéraire est un exercice qui a pour but de les accoutumer à appliquer les règles de l'art d'écrire.

Quelle est la qualité première et fondamentale de toute composition littéraire ?

La qualité première et fondamentale de toute composition littéraire est l'unité : " Que ce que vous écrivez, dit Horace, soit simple et un." Ce principe s'applique aux moindres œuvres littéraires aussi bien qu'aux plus étendues. Il faut qu'il y ait dans toute composition un but déterminé, une pensée principale autour de laquelle viennent se grouper toutes les autres. S'agit-il d'un fait à raconter, à établir, d'une vérité à démontrer ou d'une pensée à expliquer, c'est à ce fait, à cette vérité, à cette pensée que tous les détails doivent se rapporter. Cependant l'unité n'exclut pas la variété, mais elle demande l'ordre et l'harmonie entre toutes les parties. L'unité est la forme de toute beauté, dit saint Augustin.

En quoi consiste le travail de la composition ?

Le travail de la composition consiste en trois choses : à chercher ce qu'il faut dire, à le mettre en ordre et à l'exprimer convenablement. De là cette division que l'on retrouve dans tous les traités de littérature : INVENTION, DISPOSITION, ELOCUTION.

ARTICLE PREMIER.

INVENTION.

Qu'est-ce que l'invention ?

L'invention est cette partie du travail de la composition qui consiste à étudier le sujet que l'on veut traiter pour trouver les idées, les preuves, les faits qui peuvent le faire connaître et le montrer dans tout son jour. C'est l'invention qui fournit les matériaux nécessaires à l'amplification.

Qu'est-ce que l'amplification ?

L'amplification est l'art de développer les idées, de les présenter avec plus d'étendue, plus de force, pour leur faire produire tout l'effet que l'on veut obtenir. Le but de l'amplification est de provoquer l'attention et d'exciter l'intérêt, de saisir l'imagination et de toucher le cœur. De là son importance.

Un exemple suffit pour en donner une idée. Si je dis : *La ville a été prise d'assaut*, j'énonce simplement un fait qui fera peu d'impression. L'amplification le rendra saisissant en nous le montrant avec ses détails, en nous faisant voir les soldats animés au carnage, les flammes qui dévorent les maisons ; en nous faisant entendre le fracas des édifices qui croulent, les cris des citoyens, des femmes, des enfants, etc.

Quels sont les moyens d'amplification ?

Les moyens d'amplification sont nombreux et divers. Voici les pricipaux : on peut considérer dans l'objet dont on veut parler :

1° ses qualités et ses propriétés essentielles et distinctives, ou même ses défauts, pour le faire connaître, le définir, etc ;

2° ses différentes parties, pour les énumérer ;

3° ses rapports avec d'autres objects pour trouver les points de similitude ou d'opposition qu'il peut avoir avec eux, les contrastes, etc ;

4° ses causes et ses effets ;

5° les circonstances qui le déterminent ;

6° enfin, on peut chercher les vérités, les preuves qui l'établissent, les paroles des sages, les traits et les exemples qui s'y rapportent.

Quelles sont les circonstances qui déterminent un objet ?

Les circonstances qui déterminent un objet sont les faits accessoires, les particularités accidentelles qui le précèdent, l'accompagnent et le suivent. Elles comprennent la personne, la chose, le lieu, le nombre de fois, la cause, l'effet, la manière et le temps. Elles sont indiquées par les questions suivantes : *Qui ? Quoi ? Où ? Combien de fois ? Par quel moyen ? Pourquoi ? Comment ? Quand ?*

Donnez un exemple d'amplification par les qualités.

LE MAITRE D'ÉCOLE.

" Je me souvrendrai longtemps de mon premier maître d'école. La bonté et la doucenr formaient le fond de son caractère ; elles se reflétaient sur sa figure. Il était toujours calme, gai, poli, affa-

ble ; il aimait à faire plaisir. Mais ce qu'il paraissait aimer davantage, c'était le travail et la règle. On le trouvait toujours occupé, et cinq minutes avant l'heure de la classe, la porte s'ouvrait infailliblement. Je le vois encore là, bien mis, droit comme un cierge. Nous défilions devant lui en silence, tête découverte, habits boutonnés, c'était de rigueur. Au premier coup de l'horloge, on récitait le *Veni Sancte* ; puis aussitôt, d'une voix grave : " Les petits, venez lire ; vous autres, repassez bien vos leçons." Il fallait voir l'activité, le soin, la patience et le dévouement qu'il mettait à faire cette ennuyeuse besogne. Pas une minute n'était perdue ; nous en étions toujours surpris. Ajoutez à ces qualités une science solide (il avait fait un brillant cours d'étude), une grande facilité d'expression, beaucoup de modestie et de piété, et vous aurez une idée de ce bon et digne maître d'école."

Donnez un exemple d'amplification par énumération.

TÉLÉMAQUE.

" Mentor me faisait remarquer la joie et l'abondance répandues dans toute la campagne d'Egypte, où l'on comptait jusqu'à vingt-deux mille villes. Il admirait la bonne police de ces villes ; la justice exercée en faveur du pauvre contre le riche ; la bonne éducation des enfants qu'on accoutumait à l'obéissance, au travail, à la sobriété, à l'amour des arts ou des lettres ; l'exactitude pour toutes les cérémonies de la religion ; le désintéressement, le désir de l'honneur, la fidélité pour les hommes et la crainte pour les dieux, que chaque père inspirait à ses enfants. Il ne se lassait point d'admirer ce bel ordre."

(Voyez à l'Appendice, nº 5, pages 117 et suivantes, plusieurs exemples des différentes manières d'amplifier.)

Que faut-il observer dans l'emploi des maximes, des traits, des exemples ?

Il faut, dans l'emploi des maximes et des paroles des sages ou des hommes célèbres, beaucoup de discrétion et de discernement. Elles ont un bon effet quand elles conviennent parfaitement au sujet et semblent n'être

employées que pour faire ressortir les idées exprimées. Les traits et les exemples doivent être bien choisis et présentés brièvement de manière à ne point ralentir le récit.

Que faut-il faire pour trouver les idées et les matériaux nécessaires au développement d'un sujet ?

Pour trouver les idées ou les matériaux nécessaires au développement d'un sujet, il faut le méditer avec soin et bien remarquer les impressions, les sentiments qu'il produit en nous. On peut, en outre, étudier avec profit quelques sujets modèles analogues à celui que l'on veut traiter.

§ I. MÉDITATION.

Qu'est-ce que la méditation ?

La méditation est l'application de l'esprit à considérer un objet sous toutes ses faces pour le connaître, ou une idée pour l'approfondir et en voir la vérité, l'utilité et la valeur. Le but de la méditation est d'acquérir une idée claire et distincte de l'objet.

Quelfaut-il faire avant de commencer le travail de la méditation ?

Avant de commencer le travail de la méditation, il faut se rendre exactement compte du but que l'on se propose d'atteindre, et par suite se bien fixer sur l'idée, la vérité ou le fait que l'on veut présenter. Sans cette base ou ce point de départ bien arrêté, on hésite, on cherche à tâtons et l'on s'arrête souvent à une foule de pensées étrangères et inutiles.

Est-il avantageux d'employer les moyens d'amplification indiqués ?

Il est certainement très avantageux, pour étudier un sujet, d'employer les moyens d'amplification indiqués. Outre les réflexions inutiles et les pertes de temps qu'on évite, ces moyens sont comme autant d'aspects différents sous lesquels on envisage un sujet, comme autant de questions que l'esprit se pose et qui évoquent une foule d'idées.

En suivant cette voie modeste, l'élève aura considéré son sujet sous tous les points de vue les plus naturels et les plus féconds, et il sera sûr de n'avoir rien omis d'important. C'est, en outre, le seul moyen de s'habituer à envisager, avec suite et méthode, les différents aspects d'un sujet pour le développer.

Dans le travail de la méditation, est-il nécessaire de s'occuper de l'expression ?

Dans le travail de la méditation, il n'est point nécessaire de s'occuper de l'expression, il ne s'agit que de trouver des idées. Le soin de l'expression pourrait même avoir pour effet d'arrêter l'activité de l'esprit dans ses recherches. A mesure que les idées viennent, on se contente de les jeter rapidement sur le papier pour les retenir.

§ 2. SENTIMENTS.

Pourquoi faut-il en méditant noter les sentiments qu'inspire l'objet qu'on étudie ?

Il faut noter avec soin les sentiments que fait naître en nous l'objet que nous considérons, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, le complément de notre pensée, et avec elle l'expression la plus complète de notre manière de

voir cet objet et de l'apprécier. Ils donnent, en outre, beaucoup de vie et de variété au style, lorsqu'ils sont bien rendus.

En effet, dès que les sentiments de l'écrivain apparaissent dans une composition, il n'y a plus alors qu'un seul objet en vue, mais il y a encore l'écrivain lui-même. Le lecteur le voit tel qu'il est en face de l'objet qu'il décrit, tantôt calme, tantôt agité, tantôt attiré par l'intérêt, l'admiration ou l'amour, tantôt rempli d'indifférence, de mépris, de colère ou d'horreur. La composition n'est plus seulement une suite de pensées, c'est un drame qui se déroule sous nos yeux, et de là naissent tout naturellement l'intérêt et le mouvement.

Ex. : On raconte un assassinat. Après avoir dit le motif de l'assassin, comment il a surpris sa victime et l'a frappée, l'écrivain s'arrête au milieu de ce récit et dit :

Quelle cruelle vengeance ! C'est horrible ! Cet homme est un monstre, il mérite toutes les rigueurs de la justice...

Voilà un sentiment et en même temps la variété. Autre ex. : Télémaque, après avoir raconté la défaite et la mort de Bocchoris, termine ainsi :

Je me souviendrai toute ma vie d'avoir vu cette tête qui nageait dans le sang ; ces yeux fermés et éteints, ce visage pâle et défiguré ; cette bouche entr'ouverte qui semblait vouloir encore achever des paroles commencées ; cet air superbe et menaçant que la mort n'avait pu effacer. Toute ma vie, il sera devant mes yeux......

(FÉNELON.)

§ 3. ETUDE DE SUJETS MODÈLES.

Comment doit se faire l'étude d'un sujet modèle ?

L'étude d'un sujet modèle peut se faire de deux manières : au moyen de la simple lecture, ou au moyen

de l'analyse. Lorsqu'il s'agit d'une composition de peu d'étendue, une lecture attentive suffit le plus souvent pour en bien saisir les idées et pour voir la manière dont elles sont présentées. Mais si le sujet est un peu long ou compliqué, l'analyse est préférable.

Qu'est-ce que l'analyse littéraire ?

L'analyse littéraire est un travail qui consiste à décomposer un ouvrage, à le réduire à ses idées principales et élémentaires pour en voir clairement le fond, l'ordonnance et la forme ou le style. L'analyse a pour but d'examiner l'ensemble, les parties, les pensées et les expressions d'une composition.

(Voyez à l'Appendice, n° 6, page 122, analyse de la fable : *La Cigale et la Fourmi.*)

Dans quel but doit-on étudier un sujet modèle ?

On doit étudier un sujet modèle pour l'imiter avec une certaine liberté, mais non pour le copier servilement. L'imitation consiste à suivre, en tout ou en partie, le plan du modèle et à lui emprunter parfois quelques idées et la manière dont elles sont présentées.

(Voyez à l'Appendice, n° 7, page 123, un exemple d'imitation d'un sujet modèle.)

ARTICLE DEUXIÈME.

Disposition.

En quoi consiste la disposition ?

La disposition consiste à mettre dans un ordre convenable les pensées et les matériaux trouvés en étudiant le sujet. Cette partie du travail de la composition est d'une grande importance ; car, sans l'ordre et

l'harmonie entre les parties d'un ouvrage, il ne peut y avoir d'unité ni de beauté. Pour bien disposer toutes les idées que l'on veut faire entrer dans une composition, il faut d'abord se tracer un plan.

Qu'appelle-t-on plan d'un sujet ?

On appelle plan d'un sujet l'énoncé de l'idée principale et des divers moyens de la développer. Tout plan comprend ainsi le but à atteindre et les grandes lignes du sujet. Ex. : Dans la fable *La Cigale et la Fourmi*, le fond, l'idée principale, c'est la demande de secours faite par la cigale à la fourmi et le refus de celle-ci.

Les moyens de développements consistent :

1° dans la peinture du dénûment de la cigale ;

2 dans la manière habile dont elle fait sa demande à la fourmi ;

3° dans la peinture du caractère de la fourmi pour amener naturellement la réponse négative de celle-ci.

Est-il toujours nécessaire de tracer un plan avant d'écrire ?

Pour les petites compositions qui ne consistent que dans le développement d'une pensée, un plan n'est pas nécessaire, il suffit qu'il y ait de la suite dans ce qu'on écrit. Mais pour les compositions d'une certaine étendue, qui doivent former un récit, ou présenter une suite de pensées, de faits ou de preuves, il est nécessaire de se tracer un plan qui indique la route à suivre. C'est le plus sûr moyen d'aller droit au but, d'assurer l'unité de la composition, et d'avoir cette vue d'ensemble qui permet de mettre à la place qui leur convient toutes les idées secondaires ou de détail.

Quelle règle suivre dans la disposition ?

La seule règle à suivre est d'adopter l'ordre le plus propre à produire la clarté et l'intérêt. Cette règle est fondée sur le bon sens, qui demande :

1° que le sujet soit tout d'abord annoncé dans une proposition simple et claire. Dès le commencement, jetez en avant votre idée, dit l'abbé Mullois, qu'elle se présente bien dès le premier coup ;

2° que tous les développements et les détails soient présentés avec une sage économie, en sorte que, dans son ensemble, la composition offre toujours un ordre de gradation croissante et que l'intérêt grandisse jusqu'à la fin.

(Voyez à l'Appendice, n° 8, page 124, un exemple de disposition.)

Que faut-il faire pour apprendre l'art de la disposition ?

Pour apprendre l'art de la disposition, il faut étudier les ouvrages des maîtres et recourir à l'analyse.

ARTICLE TROISIÈME.

ÉLOCUTION.

Qu'est-ce que l'élocution ?

L'élocution est la partie du travail de la composition qui consiste à exprimer les pensées et les sentiments. Elle a pour objet le style, le ton qu'il faut prendre, l'enchaînement des idées et les transitions. Comme on a déjà vu une partie des règles de l'élocution dans ce qui a été dit sur les qualités du style, il ne reste qu'à traiter de la convenance et du ton du style, de l'enchaînement des idées et des transitions.

L'élocution est-elle importante ?

L'élocution est d'une très grande importance ; car ce n'est que grâce à la forme dont nos idées sont revêtues qu'elles passent dans l'esprit de nos semblables, et le plus souvent les beautés de la forme sont plus goûtées et mieux appréciées que le reste. Les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit, observe judicieusement Voltaire. C'est donc une grave erreur et une mauvaise excuse fournie à la paresse que de considérer le soin de l'expression comme superflu.

§1. Convenance et ton du style.

Qu'est-ce que la convenance dans une œuvre littéraire ?

La convenance dans une œuvre littéraire est le résultat de l'application des règles du goût. C'est l'accord parfait non seulement entre le but et les moyens, mais encore entre les parties, et entre le style et les pensées. La convenance embrasse tout, le fond et la forme, le plan et les détails, le style aussi bien que les circonstances de temps, de lieux et de personnes. C'est elle enfin qui assortit les idées et les sentiments à la nature du sujet et qui appelle la variété.

Cette qualité, dit le P. Marin de Boylesve, n'occupe pas, dans un ouvrage littéraire, une place à part qui permette d'en séparer un morceau spécial et de le présenter comme type ; elle se répand pour ainsi dire sur l'ensemble et en constitue la perfection et la beauté.

Qu'est-ce que la convenance du style ?

La convenance du style est l'appropriation du style au sujet que l'on traite.

Qu'est-ce le ton du style ?

Le ton est le caractère du style, le degré de simplicité ou d'élévation, de force ou de douceur que lui donne l'écrivain. Pour être convenable, il faut que le ton soit en harmonie avec les pensées et les sentiments qu'on exprime. Chaque sujet, et souvent même chaque pensée, présente des circonstances et des nuances dont il faut tenir compte. On n'écrit pas une lettre de félicitation sur le ton d'une letrre de condoléance ; on ne raconte pas un fait grave comme une action plaisante ; on n'exprime pas non plus un sentiment pénible, un sentiment d'horreur, comme un sentiment agréable.

Savoir changer de ton, élever, abaisser son style, le rendre fort, vif, léger, gracieux, plaisant même, suivant les idées qu'on veut exprimer et les sentiments qu'on veut communiquer, est une qualité très précieuse.

Que faut-il faire pour mettre le style en harmonie avec le sujet ?

Pour mettre le style en harmonie avec le sujet que l'on veut traiter, il faut d'abord bien connaître ce sujet et se bien pénétrer de ce que l'on veut dire et de ce qu'il convient de dire. C'est un point qui demande du tact et de la réflexion. En général, le meilleur moyen d'acquérir cet art de la convenance du style est l'observation attentive de la nature et l'étude des modèles. Ce qui fait surtout le mérite des bons écrivains, c'est [illegible] avec lequel ils savent changer de ton et de style selon le sujet qu'ils traitent, ou selon les pensées et les sentiments qu'ils expriment.

§ II. Enchainement des idées et transitions.

Qu'est-ce que l'on entend par l'enchainement des idées ?

On entend par l'enchaînement des idées leur liaison, leur suite. Dans toute composition, les idées doivent se succéder naturellement, naître pour ainsi dire l'une de l'autre et tendre dans leur ensemble directement au but. Toute succession d'idées qui a quelque chose de brusque et de heurté doit être évitée avec le plus grand soin. L'ordre, l'unité et la beauté n'existent qu'à cette condition.

Que faut-il faire pour mettre de l'enchainement dans les idées ?

Pour mettre de l'enchaînement dans les idées, il faut avant tout posséder à fond son sujet, puis avoir un plan bien tracé et ne le point perdre de vue en écrivant.

Qu'est-ce qu'une transition ?

Une transition est un lien entre deux idées, deux parties d'une composition. Elle consiste ordinairement dans quelques mots ou dans une pensée qui aide l'esprit à passer d'un objet à un autre.

Combien y a-t-il de sortes de transitions ?

Il y a deux sortes de transitions : les transitions complètes et les transitions incomplètes. Elles sont les unes et les autres simples ou littéraires.

Qu'est-ce que la transition complète ?

La transition complète est celle qui résume ce qui vient d'être dit et annonce ce qui reste à dire.

Ferland commence ainsi le troisième chapitre de son *Histoire du Canada* :

Après avoir suivi les inutiles efforts d'une poignée de Français catholiques pour fonder un établissement durable sur les bords du St-Laurent, jetons les yeux sur un essai de colonisation fait par les Huguenots français, dans une des plus belles parties de l'Amérique du Nord.

Qu'est-ce que la transition incomplète ?

La transition incomplète est celle qui se contente d'indiquer ou ce qui a été dit ou ce qui reste à dire.

Mais pourquoi s'arrêter à si peu de chose ? (CICÉRON.)

Venons maintenant aux qualités de l'esprit. (BOSSUET.)

Reste un dernier point à examiner, c'est la poétique de M. F.

Quand est-ce que les transitions sont simples ?

Les transitions sont simples ou communes, lorsqu'elles sont faites ouvertement et sans art, comme celles que nous venons de citer.

Quand est-ce que les transitions sont littéraires ?

Les transitions sont littéraires lorsqu'elles sont faites avec art et délicatesse et qu'on les aperçoit à peine. Elles consistent alors le plus souvent dans une pensée, une réflexion qui semble naître du fond même du sujet.

Après avoir parlé de la suite de la religion dans la deuxième partie de son *Discours sur l'histoire universelle*, Bossuet commence ainsi la troisième partie qui traite des empires :

Quoiqu'il n'y ait rien de comparable à cette suite de la vraie Eglise que je vous ai représentée, la suite des empires, qu'il faut maintenant vous mettre sous les yeux, n'est guère moins profitable...

Télémaque, après avoir raconté ses succès parmi les bergers, passe au récit de sa victoire sur un lion de la manière suivante :

Mais ce qui acheva de me rendre fameux parmi nos bergers, c'est qu'un jour un lion affamé vint se jeter sur mon troupeau.

(Fénelon.)

Ces faits sont graves, en voici de plus graves encore.

(Cicéron.)

Quelles qualités doivent avoir les transitions ?

Les transitions doivent toujours être naturelles et rapides. Celles qui sont forcées, subtiles, longues ou traînantes, doivent être évitées. Il vaut mieux laisser une lacune entre les pensées que d'employer une transition défectueuse.

Les transitions ne sont pas nécessaires dans les lettres familières.

§ 3. Travail de la composition et correction.

Quand faut-il commencer à écrire ?

C'est lorsqu'on a bien étudié et médité son sujet, tracé le plan qu'on veut suivre et considéré quel est le ton qu'il convient de prendre, qu'il est temps d'écrire. Il faut alors prendre la plume avec confiance et la laisser courir sans se préoccuper d'autre chose que du but à atteindre, ayant soin surtout de ne point chercher d'idées, de phrases ou de tours extraordinaires, ni de viser à l'effet, mais de se contenter de dire exactement ce que l'on conçoit bien.

L'expression simple, populaire, qui se présente la première, est ordinairement la meilleure ; il n'y a le plus souvent qu'à lui donner la correction grammaticale.

L'important n'est pas de paraître extraordinaire, ni de remplir beaucoup de pages, mais d'écrire avec bon sens.

Quelles sont les difficultés qu'on rencontre dans les commencements ?

Dans les commencements, le travail de la composition est ordinairement pénible et ingrat. Les idées ne viennent qu'avec lenteur, le mot propre ne se trouve que difficilement, et l'enchaînement des pensées fait défaut ; souvent, enfin, de longues heures d'application ne produisent qu'une œuvre remplie d'imperfections. Mais ces difficultés ne doivent pas décourager, car elles disparaissent bientôt. Peu à peu, en effet, l'esprit s'habitue à ce genre de travail et il acquiert par l'exercice la force et la souplesse qui lui permettent d'aller plus vite et de faire mieux.

Qu'est-il bon de faire en écrivant ?

Il est bon de relire de temps en temps ce qu'on vient d'écrire, pour voir si tout s'enchaîne bien, et s'assurer qu'on ne fait pas fausse route. C'est le moyen de ne pas travailler inutilement.

Que faire dans les moments de stérilité ?

Ce qu'il y a de mieux à faire dans les moments de sécheresse et de stérilité, surtout lorsqu'on sent la fatigue, c'est de se reposer ou de faire diversion par un travail plus attrayant, de lire, par exemple, quelques belles pages dans un livre favori. Une lecture agréable a souvent pour effet de rendre à l'esprit son activité et de le mettre en veine.

Quel est le meilleur moyen d'arriver à bien écrire ?

Le grand, l'unique moyen d'arriver à bien écrire, c'est d'écrire beaucoup. La connaissance des principes et des règles est sans doute d'une grande utilité, mais l'exercice seul peut rendre capable de manier une langue avec élégance et facilité. Pour cette raison, il est important d'écrire au moins quelques lignes tous les jours et avec le plus grand soin. C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Que faut-il faire après avoir terminé le travail de la composition ?

Le travail de la composition une fois achevé, il faut cesser de s'en occuper et donner à l'esprit un peu de repos. Ce n'est que le lendemain ou plusieurs jours après qu'il est utile de le revoir pour le corriger. C'est le conseil d'Horace reproduit par Quintilien : "La meilleure manière de corriger ses écrits est de les laisser reposer et de n'y revenir qu'après un intervalle de temps."

En quoi consiste le travail de correction ?

Ce travail de correction consiste,

1° à examiner attentivement si les pensées sont justes, si les mots sont propres, si les phrases ont la correction, la précision et la clarté nécessaires ; enfin, si toutes les parties sont bien en rapport avec le but qu'on se propose ; 2° à rectifier ce qui paraît inexact dans les pensées, et à ajouter ce qui est nécessaire pour les compléter et leur donner la clarté ; 3° à retrancher les phrases et les mots superflus qui n'ajoutent rien à la pensée ainsi que tout ce qui peut sembler affecté ou

prétentieux ; 4° à remplacer les mots impropres, à changer les phrases, les tours, les liaisons qui présentent quelque chose d'incorrect et à refondre les parties qui ne sont pas en rapport avec le but ; 5° à modifier la forme et la coupe trop uniforme des phrases, à polir enfin le style et à lui donner ce vernis de facilité qui cache le travail. C'est le précepte de Boileau :

> Hâtez-vous lentement et sans perdre courage.
> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
> Polissez-le sans cesse et le repolissez ;
> Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Qu'est-il en outre conseillé pour faire la correction ?

Il est en outre conseillé de lire son travail à haute voix. C'est un moyen assez sûr de distinguer ce qui est bien de ce qui laisse à désirer. L'oreille alors nous avertit des phrases mal coupées, mal construites ou trop longues, des chutes ou des consonnances désagréables ainsi que des défauts de liaison.

Que faut-il faire enfin lorsqu'on a mis la dernière main à son travail ?

Lorsqu'on a mis la dernière main à son travail, il faut le soumettre à la correction d'un maître et plus tard à la censure d'un ami clairvoyant et sincère.

GENRES DE COMPOSITION

CHAPITRE CINQUIÈME.

Narration.

Qu'est-ce que la narration ?

La narration est l'exposé d'un seul fait, réel ou supposé, depuis son origine jusqu'à son achèvement.

Combien y a-t-il de parties dans une narration ?

Dans toute narration proprement dite, il y a trois parties : l'exposition, le nœud et le dénouement.

ARTICLE PREMIER.

1. Exposition.

Qu'est-ce que l'exposition ?

L'exposition est le commencement de la narration. Elle a pour but d'annoncer ce qu'on va raconter et de faire connaître les personnages et les circonstances nécessaires à l'intelligence du fait, comme le temps, le lieu, le but, etc... Elle doit être ordinairement simple et sobre ; c'est le précepte de Boileau :

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.

En quoi consistent la simplicité et la sobriété de l'exposition ?

La simplicité de l'exposition consiste à prendre un ton modéré et à promettre moins qu'on ne tiendra. La sobriété consiste à ne dire que ce qu'il faut pour l'intelligence du récit ou pour exciter l'attention. On doit éviter les détails inutiles et surtout ce qui serait de nature à laisser soupçonner le dénouement.

Voici l'exposition de la fable de La Fontaine : *La Cigale et la Fourmi :*

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine.

Les personnages, le temps, le but, tout est ici clairement indiqué.

La narration doit-elle toujours commencer par une exposition indiquant les personnages et les circonstances ?

Il n'est nullement nécessaire qu'une narration commence par une exposition indiquant les personnages ou les circonstances. Souvent on se contente d'annoncer simplement le sujet.

Mme de Sévigné ne dit que quelques mots avant le récit de la mort de Turenne :

Vraiment, ma fille, je m'en vais bien vous parler encore de la mort de M. de Turenne...

Quelquefois on jette le lecteur au milieu du sujet pour n'en faire connaître les premiers détails que dans la

suite. C'est ce qu'on appelle début dramatique. La Fontaine commence ainsi sa fable : *Le lion et le Moucheron :*

> Va-t-en, chétif insecte, excrément de la terre !
> C'est en ces mots que le lion
> Parlait un jour au moucheron.

(Voyez à l'Appendice, n° 11, page 128, l'exposition de la narration intitulée : *Le Contrebandier.*)

D'autres fois l'exposition se tire d'une circonstance particulière de lieu, de temps, de personne, etc.... Une narration sur Néron gladiateur commence ainsi :

> C'était peu de temps avant le vaste incendie qui, allumé par Néron, dévora Rome : le soleil étincelait dans toute sa splendeur, etc....

Léon Gozlan commence en ces termes un de ses récits :

> Si jamais il vous arrive en chassant de vous égarer jusqu'aux limites de la forêt de Rougeaux, vous verrez blanchir entre les rameaux de la clairière les toits d'un petit pavillon. C'est tout ce qui reste d'une construction colossale et splendide, élevée au siècle dernier.

On peut encore débuter par une maxime, une réflexion, comme La Fontaine dans la fable : *La Grenouille et le Rat :*

> Tel, dit Merlin, cuide engeigner autrui (croit tromper)
> Qui souvent s'engeigne soi-même.

Et dans cette autre intitulée : *Les Femmes et le Secret :*

> Rien ne pèse tant qu'un secret :
> Le porter loin est difficile aux dames ;
> Et je connais même sur ce fait
> Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Que faut-il observer au sujet des débuts extraordinaires et piquants ?

Les débuts extraordinaires, piquants ou dramatiques promettent toujours beaucoup. Pour cette raison ils ne conviennent qu'à des sujets qui présentent un grand intérêt et qui peuvent produire de l'effet. Employés sans discrétion et pour des faits de peu d'importance, ils sont presque toujours ridicules.

2. Nœud.

Qu'est-ce que le nœud ?

Le nœud est cette partie de la narration où le fait est exposé avec ses incidents, ses complications et ses péripéties. C'est le fond même du récit. Dans un sens plus restreint, le nœud est l'obstacle qui s'oppose à une entreprise, ou ce qui est de nature à causer de l'incertitude sur l'issue d'un fait.

Comment le nœud doit-il être conduit ?

Le nœud doit être conduit avec art et se développer naturellement. Il faut y ménager les situations et disposer chaque partie et même chaque pensée de manière que l'intérêt aille toujours croissant, enfin dissimuler si bien le dénouement que le lecteur reste en suspens jusqu'à la fin.

Voici le nœud de la fable : *La Cigale et la Fourmi.*

La cigale alla crier famine chez la fourmi,

> La priant de lui prêter
> Quelque grain pour subsister
> Jusqu'à la saison nouvelle :
> Je vous paierai, lui dit-elle,
> Avant l'août, foi d'animal,

Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut :
Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.
—Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.
—Vous chantiez ! j'en suis fort aise.

Jusqu'ici le lecteur reste en suspens, il ne sait pas si la fourmi prêtera quelque grain à la cigale.

Le récit de la mort de Turenne par Mme de Sévigné est un beau modèle de narration pour le nœud. Il faut cependant remarquer qu'elle avait déjà annoncé ce triste événement à sa fille, et qu'il ne s'agissait plus que de lui en faire connaître les circonstances.

Il monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé ; et comme il avait bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il voulait aller et dit au petit d'Elbœuf : "Mon neveu, demeurez là ; vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître." M. d'Hamilton, qui se trouvait près de l'endroit où il allait, lui dit : "Monsieur, venez par ici ; on tirera du côté où vous allez. — Monsieur, lui dit-il, vous avez raison, je ne veux point du tout être tué aujourd'hui ; cela sera le mieux du monde." Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit : "Monsieur, jetez les yeux sur cette batterie que je viens de faire placer là." Monsieur de Turenne revint, et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassés du même coup qui emporta le bras et la main qui tenaient le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme ne le voit point tomber ; le cheval l'emporte où il avait laissé le petit d'Elbœuf ; il était penché le nez sur l'arçon ; dans ce moment le cheval s'arrête ; le héros tombe entre les bras de ses gens ; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche, et demeure tranquille pour jamais.

Ces deux narrations sont admirables. La première est plus simple, le seconde est plus vive, plus frappante ; mais cette différence vient de la nature même des sujets. Dans les deux récits, c'est le même art, la même habileté, l'emploi du même moyen pour varier le style : le discours direct. Ce sont deux drames qui se déroulent sous nos yeux, deux tableaux parfaits.

3. Le dénouement.

Qu'est-ce que le dénouement ?

Le dénouement est la partie de la narration qui donne la solution du nœud ; c'est l'issue de l'action.

Comment le dénouement doit-il être préparé et amené ?

Le dénouement doit être préparé avec habileté et amené naturellement par ce qui précède, sans toutefois être annoncé ; ce qui revient à dire que le nœud de la narration doit contenir la cause qui produit le dénouement, ou la raison qui l'autorise et l'explique.

Le dénouement de la fable : *La Cigale et la Fourmi*, est dans ces quelques mots :

Eh bien ! dansez maintenant.

On en trouve la préparation et la raison dans les deux vers suivants qui montrent que la fourmi est un être méchant :

La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut.

Quand doit se terminer la narration ?

La narration doit se terminer avec le dénouement. Aller au delà, c'est ennuyer le lecteur.

Cependant s'il se rencontre dans un récit des personnages ou des incidents secondaires qui ont pu intéresser le lecteur, il est permis de faire connaître le sort de ces personnages et l'issue de ces incidents ; c'est ce qu'on appelle achèvement.

ARTICLE DEUXIÈME.

Qualités générales de la narration.

Quelles sont les qualités générales de la narration ?

Les qualités générales de la narration sont l'unité, la rapidité et l'intérêt.

En quoi consiste l'unité de la narration ?

L'unité est la qualité fondamentale de toute composition littéraire. Dans la narration elle consiste à ne présenter qu'un seul fait ou qu'un seul objet, auquel doivent se rapporter tous les détails, et à n'avoir qu'un seul but. Sans cette qualité il est impossible de captiver l'attention ou d'exciter l'intérêt ; car l'esprit flotte incertain entre plusieurs objets et se lasse bientôt.

En quoi consiste la rapidité de la narration ?

La rapidité de la narration consiste dans la marche libre et continue du récit vers le but. C'est le précepte de Boileau :

> Soyez vif et pressé dans vos narrations.

Il faut donc se hâter d'arriver au dénouement, et pour cette raison retrancher avec soin tout ce qui peut embarrasser ou ralentir la marche de l'action.

D'où résulte l'intérêt ?

L'intérêt est ce qui attache le lecteur au fait qu'on raconte et lui donne le désir de connaître le dénouement. Il résulte à la fois de la manière de présenter les faits, de la convenanee et de la facilité du style. Une habile disposition et un style approprié au sujet contribuent tellement à l'intérêt que le fait le plus insignifiant pour le fond peut, grâce à la forme, devenir attrayant.

Le discours direct, les réflexions piquantes et les traits d'esprit sont encore autant de moyens de soutenir l'intérêt dans la narration.

1. Discours direct.

En quoi consiste le discours direct ?

Le discours direct consiste à ne pas se contenter dans un récit de rapporter ce qu'a dit un personnage, mais à le réprésenter comme parlant lui-même et à citer ses paroles.

Le dialogue et le monologue sont souvent la forme employée.

Qu'est-ce que le dialogue ?

Le dialogue est un entretien entre deux ou plusieurs personnes. Outre la variété qu'il produit, il donne encore le moyen de faire mieux ressortir le caractère, les idées et les passions de chaque personnage.

Ex. : Mme de Sévigné raconte l'anecdote suivante à sa fille :

Il faut que je vous raconte une petite historiette qui est très vraie, qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des

vers ; il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont : "Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons." Le maréchal après l'avoir lu, dit au roi : "Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses, il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu." Le roi se mit à rire et lui dit : "N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est un fat ? —Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom.—Eh bien, dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement ; c'est moi qui l'ai fait.—Ah ! Sire, quelle trahison ! Que Votre Majesté me le rende ; je l'ai lu brusquement.—Non, monsieur le maréchal, les premiers sentiments sont toujours les plus naturels." Le roi a beaucoup ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose qu'on puisse faire à un vieux courtisan.

(Voyez à l'Appendice, nº 13, page 133, *Le Perroquet de Mme Ratapol.*)

Qu'est-ce que le monologue ?

Le monologue est la parole d'une personne qui s'entretient avec elle-même.

Ex. : L'Enfant prodigue.

Après qu'il eut dépensé tout son bien, il survint une grande famine dans cette contrée et il commença à sentir la misère. S'en allant donc, il se mit au service d'un habitant de ce pays-là et celui-ci l'envoya à sa maison des champs pour garder les pourceaux. Et l'infortuné désirait remplir son ventre des saletés que mangaient les pourceaux ; et personne ne lui en donnait. Rentrant en lui-même, il dit : "Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance, et moi ici, je meurs de faim ! Je me lèverai et j'irai vers mon père, et je lui dirai : "Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis plus digne d'être

appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos serviteurs." Et se levant il vint vers son père...

(Voyez à l'Appendice, n° 9, page 125, la fable de La Fontaine : *La Laitière et le Pot au lait.*)

Quelle est la qualité essentielle du dialogue et du monologue ?

La qualité essentielle du dialogue et du monologue est la vérité ou la vraisemblance, c'est-à-dire le naturel. Tout l'art du dialogue et du monologue ne consiste qu'à faire dire à ceux qu'on fait parler ce qu'ils doivent se dire, en tenant compte de leur âge, de leur caractère et des circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

Quel caractère particulier doit avoir le monologue ?

Le monologue, étant un entretien de l'âme, seule avec elle-même, doit avoir un caractère tout particulier d'abandon, de franchise et même de naïveté. C'est d'ailleurs une forme dont il faut user avec discrétion.

2. Réflexion.

Qu'appelle-t-on réflexion dans un récit ?

On appelle réflexion dans un récit, une remarque faite sur les faits ou les personnes dont il est question. Elle doit être vive et rapide. Lorsqu'elle vient à propos et qu'elle est juste, fine ou piquante, elle excite toujours l'intérêt et produit la variété. La Fontaine dans ses fables et Mme de Sévigné dans ses lettres en offrent mille exemples.

La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut.

(La Fontaine.)

Un lièvre en son gîte songeait
(Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?)
(LA FONTAINE.)

L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, c'était comme un tourbillon : il croit bien être grand seigneur ; mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, etc... (MME DE SÉVIGNÉ.)

ARTICLE TROISIÈME.

DIFFÉRENTES ESPÈCES DE NARRATIONS.

Combien y a-t-il d'espèces de narrations ?

Il y a cinq espèces de narrations : la narration historique, la narration fabuleuse ou poétique, la narration mixte, la narration badine et la narration oratoire. Il ne sera point ici question de la narration oratoire, qui est du ressort de la Rhétorique.

NARRATION HISTORIQUE.

Qu'est-ce que la narration historique ?

La narration historique est le récit exact et fidèle d'un événement réel.

Quelles sont les qualités particulières de la narration historique?

Les qualités particulières de la narration historique sont la vérité et la couleur locale.

En quoi consiste la vérité dans la narration historique ?

La vérité dans la narration historique consiste à raconter les choses telles qu'elles sont arrivées, sans y rien ajouter ni retrancher. Elle n'affirme que les faits certains et donne comme douteux ceux qui le sont réellement.

En quoi consiste la couleur locale ?

La couleur locale consiste à représenter les personnages avec leurs mœurs et leur caractère distinctif, et à donner au récit le cachet et la physionomie de l'époque, du pays et de la nation où le fait s'est passé.

Quel doit être le style de la narration historique ?

Le style de la narration historique doit être en général simple et rapide.

Ex. : Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Colomb fit voile de Palos, le 3 août 1492, avec le titre d'amiral des terres qu'il pourrait découvrir. Il était accompagné des trois frères Pinçon, qui voulurent hasarder leur fortune et leur vie dans cette expédition mémorable. La petite escadre avait à bord pour douze mois de vivres, et portait quatre-vingt-dix hommes, parmi lesquels se trouvaient quelques aventuriers qui suivaient la fortune du capitaine. La traversée ne fut pas orageuse ; mais une crainte superstitieuse qui s'était emparée de l'esprit des matelots, leur faisait voir mille dangers imaginaires. Cette terreur fut encore augmentée par les variations du compas, qui furent observées alors pour la première fois. Ils crurent que les lois de la nature changeaient à mesure qu'ils avançaient, et, dans leur effroi, tantôt ils tombaient dans le plus grand découragement, tantôt, pleins de colère, ils poussaient des cris de révolte, jusqu'à menacer un jour Colomb de le jeter à la mer. La fermeté de ce capitaine ne l'abandonna point, il réussit à les maîtriser et à relever leur courage. Il y avait 70 jours qu'il avait quitté Palos, lorsque dans la nuit du 12 octobre, une lumière qui allait et venait à quelque distance des bâtiments, frappa tout à coup la vue de Colomb, qui n'osant s'en rapporter à ses yeux, la fit observer à quelqu'un qui était près de lui. Ils attendirent le jour avec la plus grande anxiété. A ses premières lueurs, ils aperçurent une terre couverte d'une végétation brillante et vigoureuse, sous un beau ciel rempli d'une multitude d'oiseaux de toutes sortes de plumages. A ce spectacle, tout le monde fut trans-

porté de la plus vive allégresse sur les trois navires, et le *Te Deum* fut entonné à haute voix en action de grâces, au milieu des larmes de joie qui coulaient de tous les yeux. (GARNEAU.)

Voyez l'Appendice, n° 10, page 126. *Première expédition de Champlain.—Combat* (FERLAND). —*Mort du Père de Brébeuf* (Bressany, traduit par le P. Martin.)

2. NARRATION FABULEUSE.

Qu'est-ce que la narration fabuleuse ou poétique ?

La narration fabuleuse ou poétique est le récit d'un événement supposé, mais vraisemblable. Son but est surtout de plaire ; elle ne doit cependant pas négliger entièrement d'instruire. Sa qualité particulière est la vraisemblance.

En quoi consiste la vraisemblance ?

La vraisemblance consiste à rester dans les limites du possible, si le sujet est pris dans l'ordre naturel, à se conformer, du moins pour les points essentiels, aux données de l'histoire, de la mythologie ou de la tradition, en conservant aux personnages déjà connus le caractère qui leur est attribué, enfin à ne jamais choquer la raison ni le bon sens.

Quel doit être le style de la narration fabuleuse ?

Le style de la narration fabuleuse peut être simple et sobre comme celui de la narration historique, mais il peut être aussi embelli de tous les ornements que le goût peut juger convenable, parce que cette espèce de narration a pour but de plaire.

LA MORT DE VIRGINIE.

" Dans les balancements du vaisseau, ce qu'on craignait arriva. Les câbles de son avant rompirent, et comme il n'était plus retenu

que par une seule ansière, il fut jeté sur les rochers à une demi-encablure du rivage. Ce ne fut qu'un cri de douleur parmi nous. Paul allait s'élancer à la mer, lorsque je le saisis par le bras : "Mon fils, lui dis-je, voulez-vous périr ?–Que j'aille à son secours, s'écria-t-il, ou que je meure !"Comme le désespoir lui ôtait la raison, pour prévenir sa perte, Domingue et moi lui attachâmes à la ceinture une longue corde dont nous saisîmes l'une des extrémités. Paul alors s'avança vers le *Saint-Géran* tantôt nageant, tantôt marchant sur les récifs. Quelquefois il avait l'espoir de l'aborder, car la mer dans ses mouvements irréguliers, laissait le vaisseau presque à sec, de manière qu'on eût pu en faire le tour à pied ; mais bientôt après revenant sur ses pas avec une nouvelle furie, elle le couvrait d'énormes voûtes d'eau qui soulevaient tout l'avant de sa carêne, et rejetaient bien loin sur le rivage le malheureux Paul, les jambes en sang, la poitrine meurtrie, et à demi noyé. A peine ce jeune homme avait-il repris l'usage de ses sens, qu'il se relevait et retournait avec une nouvelle ardeur vers le vaisseau, que la mer cependant entr'ouvait par d'horribles secousses. Tout l'équipage alors désespérant de son salut, se précipitait en foule à la mer, sur des vergues, des planches, des cages à poules, des tables et des tonneaux. On vit alors un objet digne d'une éternelle pitié : une jeune demoiselle parut dans la galerie de la poupe du *Saint-Géran*, tendant les bras vers celui qui faisait tant d'efforts pour la joindre. C'était Virginie. Elle avait reconnu son amant à son intrépidité. La vue de cette aimable personne, exposée à un si terrible danger, nous remplit de douleur et de désespoir. Pour Virginie, d'un port noble et assuré, elle nous faisait signe de la main, comme nous disant un éternel adieu. Tous les matelots s'étaient jetés à la mer. Il n'en restait plus qu'un sur le pont qui était tout nu et nerveux comme Hercule. Il s'approcha de Virginie avec respect ; nous le vîmes se jeter à ses genoux et s'efforcer de lui ôter même ses habits ; mais elle, le repoussant avec dignité, détourna de lui sa vue. On entendit aussitôt ces cris redoublés des spectateurs : " Sauvez-la, sauvez-la, ne la quittez pas !" Mais, dans ce moment, une montagne d'eau d'une effroyable grandeur s'engouffra entre l'île d'Ambre et la côte, et s'avança en rugissant vers le vaisseau, qu'elle menaçait de ses flancs noirs et de ses sommets écumants.

A cette terrible vue, le matelot s'élança seul à la mer ; et Virginie, voyant la mort inévitable, posa une main sur ses habits, l'autre sur son cœur, et, levant là-haut des yeux sereins, parut un ange qui prend son vol vers les cieux. O jour affreux ! tout fut englouti. La lame jeta bien avant dans les terres une partie des spectateurs qu'un mouvement d'humanité avait portés à s'avancer vers Virginie, ainsi que le matelot qui l'avait voulu sauver à la nage.

(Bernardin de Saint-Pierre.)

(Voyez à l'Appendice, n° 11, page 128, *Le Contrebandier.*)

3. Narration mixte.

Qu'est-ce que la narration mixte ?

La narration mixte est le récit d'un événement réel, mais présenté avec des détails et des circonstances imaginaires pour le rendre plus intéressant. Tout ce qui est ainsi ajouté doit être vraisemblable. A la narration mixte se rattache la légende.

Qu'est-ce que la légende ?

La légende est le récit d'un événement puisé dans l'histoire ou dans les traditions populaires, ou même créé par l'imagination, mais toujours mêlé de merveilleux. Elle diffère des légendes pieuses, qui ont pour but de raconter la vie des saints.

Le style de la légende doit être simple.

Ex. : Légende tirée des annales de l'abbaye d'Agaune.

Une mère y avait mené son fils unique, qui y était devenu un religieux instruit et surtout habile à chanter l'office liturgique : il tomba malade et mourut ; sa mère au désespoir vint l'ensevelir, puis revint chaque jour gémir et pleurer sur sa tombe. Une nuit, elle vit en rêve saint Maurice qui voulut la consoler, mais elle répondait : "Non, non, tant que je vivrai, toujours je pleurerai mon

fils, mon unique enfant.—Mais, répliqua le saint, il ne faut pas le pleurer comme s'il était mort : il est avec nous, il jouit de la vie éternelle, et demain, aux matines du monastère, tu entendras sa voix parmi le chœur des moines, et non seulement demain, mais tous les jours et tant que tu vivras." La mère s'éveillant, se leva aussitôt et attendit avec impatience le pemier coup de matines pour courir à l'église des moines. Le chantre ayant entonné les répons, lorsque les moines en chœur eurent repris l'antienne, la mère distingua et reconnut aussitôt la voix de son cher enfant. Elle rendit grâce à Dieu, et chaque jour, trompant ainsi sa douleur et sa maternelle tendresse, pendant le reste de sa vie, dès qu'elle s'approchait du chœur, elle entendait la voix de son fils bien-aimé se mêler à la douce et sainte harmonie du chant liturgique.

(MONTALEMBERT.)

(Voyez à l'Appendice, n° 12, page 131, *La Sainte ombre.—L'Eté de saint Martin.*)

4. NARRATION BADINE.

Qu'est-ce que la narration badine ?

La narration badine est le récit d'une histoire ou d'un fait amusant, vrai ou supposé. Le mérite de cette espèce de narration consiste surtout dans la forme. Le style doit être à la fois simple, vif et piquant.

Ex. : L'archevêque de Reims revenait hier fort vite de Saint-Germain, c'était comme un tourbillon : il croit bien être grand seigneur ; mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passaient au travers de Nanterre, tra, tra, tra. Ils rencontrent un homme à cheval, gare, gare : ce pauvre homme veut se ranger ; son cheval ne le veut pas ; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé : en même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient, et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et le cocher, et l'archevêque même se mettent à crier :

“Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.” L'archevêque en racontant ceci disait : “Si j'avais tenu ce maraud-là, je lui aurais rompu les bras et coupé les oreilles.”

(Mme de Sévigné.)

(Voyez à l'Appendice, n° 13, page 133, *Le Perroquet de Mme Ratapol.*)

CHAPITRE SIXIÈME.

Description.

Qu'est-ce que la description ?

La description est la peinture vive et animée des objets. L'écrivain fait avec les mots ce que le peintre fait avec les lignes et les couleurs, il trace des tableaux et y représente les objets d'une manière si sensible et avec des traits si naturels qu'on s'imagine les voir.

C'est la description qui donne ordinairement la mesure du talent et qui distingue l'excellent écrivain de l'auteur médiocre : celui-ci ne fait que dire les choses, celui-là les peint, les fait briller aux yeux.

ARTICLE PREMIER.

RÈGLES GÉNÉRALES DE LA DESCRIPTION.

Que faut-il observer en faisant une description ?

En faisant une description il faut :

1° s'attacher à saisir les circonstances les plus intéressantes, les traits les plus frappants des objets. L'application de l'énumération des parties est ici toute naturelle, mais elle doit être faite avec une grande réserve. Décrire ne consiste pas à recueillir et à entasser

toutes les idées, tous les détails qu'un objet peut offrir, mais à le représenter au moyen de ce qu'on remarque en lui de plus caractéristique et de plus saillant. On doit bien se garder de chercher à tout dire. La description n'est d'ailleurs qu'un moyen accessoire, par conséquent tout ce qui en elle est superflu ne peut que nuire et déplaire ;

2° demeurer dans les limites de la vérité ou de la vraisemblance, car ce qui est exagéré est toujours de mauvais goût ;

3° donner enfin à la description l'étendue convenable. Si la description fait tout le sujet d'une composition, il est facile de comprendre qu'elle peut avoir plus ou moins de développement suivant la nature et l'importance de l'objet. Mais dans le cours d'une narration, elle doit ordinairement se borner à quelques traits rapides, pour ne pas ralentir la marche du récit.

Quel est le moyen de rendre une description plus vive, plus animée ?

Le moyen de rendre une description plus vive et plus animée est d'y introduire quelques contrastes. Les oppositions ou contrastes d'idées, de ton, de couleurs et de situation ont toujours pour effet de faire ressortir les objets et de les faire briller avec plus d'éclat.

ARTICLE SECOND.

Différentes sortes de descriptions.

Qu'est-ce qui fait le sujet de la description ?

La description s'applique à tout, aux personnes, aux lieux, aux circonstances, aux événements, aux mœurs,

aux caractères, etc., et elle prend différents noms selon les objets qu'elle peint et la façon dont elle les peint. Si elle décrit particulièrement la figure, le maintien, l'extérieur d'un homme ou d'un animal, c'est une *prosopographie ;* si elle décrit les vertus, les vices, les qualités ou les défauts, c'est une *éthopée* ; le lieu, une maison, un paysage, c'est une *topographie* ; le temps, le moment où se passent les faits, les événements, une *chronographie* ; les faits et les événements, une *démonstration.*

Prosopographie ou description de l'extérieur d'une personne.

Ex. : Champlain.

Champlain avait une belle figure, le port noble et militaire, une constitution vigoureuse, qui le mit en état de résister à toutes les fatigues de corps et d'esprit qu'il éprouva dans sa rude carrière.

(Garneau.)

La mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec.

La Mère de l'Incarnation était d'une haute taille, d'un port grave et majestueux. Tous ses traits étaient d'une régularité parfaite, mais d'une beauté mâle qui révélait la grandeur de son âme. Lorsqu'elle était encore dans le monde, tout son air avait quelque chose de si grand, qu'on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer, dit le Père Charlevoix. Plus tard, l'habitude de la présence de Dieu ajouta à la beauté naturelle de sa figure quelque chose de céleste.

(M. l'abbé Richaudeau.)

(Voyez à l'Appendice, nº 14, page 138, deux autres modèles.)

ÉTHOPÉE OU DESCRIPTION DES VERTUS, QUALITÉS, ETC., D'UNE PERSONNE.

Ex. : CHAMPLAIN.

Doué d'un jugement droit et pénétrant, d'un génie pratique, Champlain pouvait concevoir et suivre, sans jamais s'en écarter, un plan étendu et compliqué. Trente ans d'efforts pour établir le Canada prouvent sa persévérance et la fermeté de son caractère.

(GARNEAU.)

GARNEAU.

Intègre, laborieux, économe dans une juste mesure, homme d'intérieur et d'habitudes régulières, modeste mais fier d'une juste et noble fierté ; timide en apparence, mais au besoin courageux ; doux et conciliant d'ordinaire, mais sur certains sujets, très ferme et presque opiniâtre ; doué d'un grand talent littéraire et en même temps d'aptitudes pour les affaires, menant de front patiemment et au prix de combats intérieurs dont seul peut-être il pouvait se rendre compte, menant de front, dis-je, des études incessantes de la plus haute portée et un travail assidu d'une nature bien prosaïque ; M. Garneau était un homme d'autant plus complet qu'il y avait en lui plus de contrastes, plus d'heureuses antithèses.

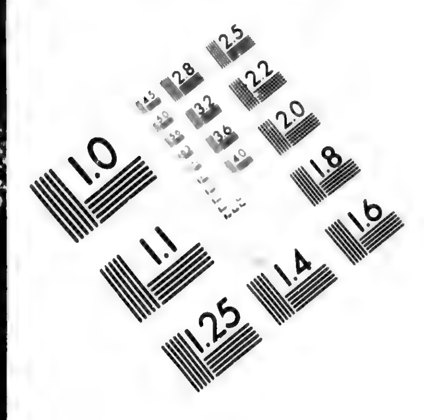
(M. CHAUVEAU.)

Voyez à l'Appendice, nº 15, page 138, deux autres modèles.)

TOPOGRAPHIE OU DESCRIPTION DES LIEUX, ETC.

Ex. : LA RIVIÈRE RICHELIEU ET LE LAC CHAMPLAIN.

La rivière qu'ils suivaient les conduisit dans un grand lac, auquel Champlain donna son nom et qu'il jugea être de cinquante à soixante lieues de longueur quoiqu'il n'en eût en réalité que trente-six. De grandes et belles îles offraient, ainsi que tout le pays environnant, les signes de la fertilité et de l'abondance ; les bois servaient d'abri à une grande quantité d'animaux sauvages, tels que



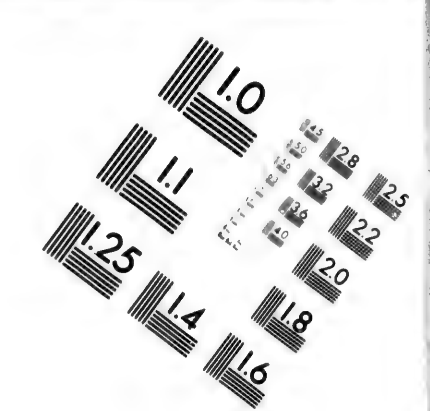
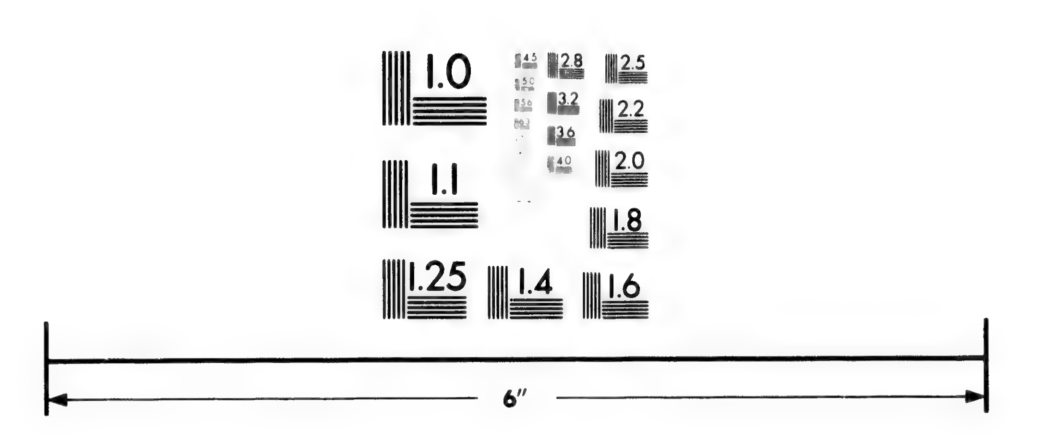


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



cerfs, chevreuils, caribous et ours ; des prairies naturelles s'étendaient au bord des eaux, couvertes de gibier et abondantes en poissons. La rivière des Iroquois et tous les ruisseaux qui y tombent, étaient habités par des familles de castors rarement troublées dans leurs habitudes industrieuses. L'homme seul manquait dans ces lieux ; partout régnait la solitude la plus profonde depuis le Saint-Laurent jusqu'aux extrémités du grand lac. (FERLAND.)

(Voyez à l'Appendice, nº 16, page 140, deux autres modèles.)

CHRONOGRAPHIE OU DESCRIPTION DU TEMPS OU SE PASSE UNE ACTION.

Ex. : Au temps où les feuilles jaunissent, un vieillard, chargé d'un faix de ramée, revenait lentement vers sa chaumière, située sur la pente d'un vallon.

Et du côté où s'ouvrait le vallon, entre quelques arbres jetés çà et là, on voyait les rayons obliques du soleil, déjà descendu sous l'horizon, se jouer dans les nuages du couchant et les teindre de couleurs innombrables, qui peu à peu allaient s'effaçant.

(LAMENNAIS.)

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
Précipite ses flots dans l'humide séjour ;
Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que n'étant pas nuit, il n'est pas encor jour...

(LA FONTAINE.)

C'était l'heure qui réveille les regrets des navigateurs et attendrit leur âme, le jour où ils ont dit à leurs doux amis : "Adieu ;" l'heure où le nouveau pèlerin se sent blesser d'amour, s'il entend dans le lointain une cloche qui paraît pleurer le jour près de mourir... (DANTE.)

DÉMONSTRATION OU DESCRIPTION DES ÉVÉNEMENTS, ETC.

Ex. : DÉPORTATION DES ACADIENS.

Il faut renoncer à décrire les scènes de cette lamentable journée du 8 octobre (1755). On a peine à entendre même les récits im-

parfaits qu'en font aujourd'hui les petits-fils des exilés. C'est cette journée du 8 octobre qui leur est restée dans l'esprit, quand ils parlent de l'année du grand dérangement.

Dès le matin de ce jour, des foules de femmes et d'enfants, venues de toutes les directions, depuis la rivière Gaspareaux jusqu'à Grand-Pré, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes, traînés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la plaine Grand-Pré par des escouades de soldats sans pitié. Le chemin qui conduisait à travers cette grande plaine jusqu'au bord de la digue où se faisait l'embarquement, fut bientôt tout grouillant de cette masse d'êtres faibles et désespérés qui avaient peine à se mouvoir au milieu du tumulte et de la confusion générale. Des invalides, des femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se levaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions ; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques à l'exemple des martyrs. Les cris des enfants effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens qui rôdaient autour de cette foule en cherchant leurs maîtres.

Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, que la confusion fut extrême et que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes, que la plupart des équipages ne comprenaient même pas, ne sachant pas leur langue ; et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens. Aussi est-ce en ce moment, d'après la tradition, qu'eut lieu le plus grand nombre de séparations.

(M. L'ABBÉ CASGRAIN.)

(Voir à l'Appendice, n° 17, page 141, un autre modèle de démonstration.)

CHAPITRE SEPTIÈME.

Lettres.

Qu'est-ce qu'une lettre ?

Une lettre est une composition, un ouvrage littéraire de peu d'étendue, où l'on entretient une personne dont on est éloigné. C'est une conversation écrite.

"Ma fille, disait Mme de Sévigné, ce sont des conversations que nos lettres, je vous parle et vous me répondez."

Comment désigne-t-on le style qui convient aux lettres ?

On désigne le style qui convient aux lettres par le qualificatif *épistolaire,* qui vient du latin *epistolaris.* On dit : *Style epistolaire*, *genre épistolaire.*

ARTICLE PREMIER.

§ I. QUALITÉS GÉNÉRALES DES LETTRES.

Quelles qualités doit avoir une lettre ?

Une lettre étant une conversation par écrit, doit avoir les qualités d'une conversation bien faite, la simplicité, le naturel, la facilité, la précision et la convenance. Il faut toutefois remarquer qu'une lettre doit être plus soignée que ne l'est ordinairement la conversation, parce qu'on a le temps de réfléchir en écrivant et de se relire après avoir écrit.

En quoi consiste la simplicité dans les lettres ?

La simplicité consiste à rendre clairement sa pensée en employant les mots, les expressions les plus simples. Il ne faut pas craindre de parler un peu comme tout le monde. Les tours recherchés et extraordinaires, les longues phrases, les ornements superflus, sont de mauvais goût et contraires à la simplicité.

Y a-t-il une différence entre la simplicité et la familiarité ?

Il ne faut pas confondre la simplicité avec la familiarité. On doit toujours écrire simplement, mais on ne peut être familier qu'avec ses intimes amis ; jamais avec ses supérieurs, à cause du respect qu'on leur doit, ni même avec ses inférieurs, parce que la plus petite familiarité peut leur paraître du mépris.

En quoi consiste le naturel dans les lettres ?

Le naturel dans les lettres consiste à écrire comme on parle dans la conversation, où toutes les pensées et les sentiments jaillissent du cœur sans effort et sans calcul. Des phrases courtes, rapides, s'échappant de la plume comme les paroles des lèvres, et se succédant souvent sans autres liaisons que celles qui se trouvent dans les idées, une manière de penser et de dire à la fois modeste et franche, un soin tout particulier d'éviter les exagérations, sont les traits principaux du naturel.

Il veut, comme le dit Mme de Sévigné, *un style* juste et court, qui chemine et qui plaît au souverain degré.

L'affectation et l'étalage du bel esprit sont des défauts qui accusent toujours un manque de jugement et d'éducation. On peut sans doute avoir de l'esprit dans une lettre aussi bien que dans une conversation, mais

cet esprit doit paraître si à propos qu'il semble naître sans qu'on s'en doute.

En quoi consiste la facilité dans les lettres ?

La facilité consiste à présenter une suite de pensées et de sentiments sans effort, librement, comme s'ils s'offraient d'eux-mêmes à l'esprit, et à les exprimer d'une manière agréable. Tout ce qui sent l'étude et le travail est défectueux et ne saurait plaire. La facilité s'acquiert par l'exercice.

En quoi consiste la précision dans les lettres ?

La précision consiste à dire ce qu'il faut pour rendre clairement sa pensée et à ne rien dire de plus. Il faut éviter les redites, les détails inutiles, surtout quand on écrit à un supérieur ou à une personne qui nous est peu connue.

En quoi consiste la convenance dans les lettres ?

La convenance consiste à observer exactement les règles imposées par l'usage, les bienséances et la politesse. C'est un point sur lequel on ne saurait être trop attentif ; car on ne peut violer ces règles sans s'exposer à passer pour ignorant ou impoli.

Que faut-il faire pour prendre le ton convenable dans une lettre ?

Pour prendre le ton convenable dans une lettre, il faut nécessairement tenir compte de l'âge, de la condition de la personne à qui l'on écrit, et des autres circonstances où elle se trouve, ainsi que de celles où l'on est soi-même. On n'écrit pas à un supérieur comme à un égal, à une femme comme à un homme, à celui qui est dans le deuil et l'épreuve comme à celui qui est dans la

joie et la prospérité, etc.; ce serait manquer aux règles de la bienséance.

En général, il faut écrire à un supérieur, à une femme avec respect, à un égal avec honnêteté et politesse, et à un inférieur avec bonté. Enfin si l'éducation et l'expérience nous apprennent beaucoup de choses en cette matière, il ne faut pas oublier que le tact seul révèle les mille nuances souvent si délicates qu'on y rencontre.

Ces qualités sont-elles nécessaires dans toutes les lettres ?

Ces qualités sont nécessaires dans toutes les lettres ; elles forment le caractère distinctif du style épistolaire et en produisent toute la beauté. La plus belle lettre, à mon avis, dit saint Grégoire de Nazianze, est celle qui tire toute sa parure de la manière simple, aisée, naturelle dont elle est écrite.

Outre ces qualités, qu'est-ce qui peut rendre les lettres plus intéressantes ?

Outre ces qualités, il est une foule de moyens qu'on peut employer avec avantage pour répandre la variété, la vie et l'intérêt dans les lettres, surtout quand on veut plaire ; tels sont les traits spirituels, les saillies ingénieuses, les petites anecdotes, un mot touchant, une parole aimable, un compliment délicat, etc.

Mais tout cela doit venir sous la plume naturellement, sans effort, ne jamais paraître étudié, recherché, se présenter enfin comme un jet de lumière, un éclair qui passe dans l'esprit. Mme de Sévigné excelle sous ce rapport.

Y a-t-il quelques règles particulières concernant la longueur des lettres ?

Il n'y a aucune règle particulière concernant la longueur des lettres. Ecrire avec précision et s'abstenir de

tous détails inutiles, c'est le seul moyen de conserver la juste mesure.

Avez-vous beaucoup de choses à dire ? observe saint Grégoire de Nazianze, vous feriez mal de vous resserrer dans un espace trop étroit. Un mot suffit-il pour rendre votre pensée ? épargnez-moi les détails prolixes et partant désagréables.

§ II. Qualités particulières de certaines lettres.

Quelles sont les qualités particulières ?

Les qualités particulières sont celles qui ne conviennent qu'à quelques espèces de lettres. Nous signalerons ici l'abandon et la brièveté.

En quoi consiste l'abandon dans les lettres ?

L'abandon consiste dans l'épanchement du cœur, la confiance et cette intime familiarité que l'amitié seule autorise. Il faut se montrer un peu tel qu'on est dans les relations avec les parents et les amis. Soyez vous et non autrui, disait Mme de Sévigné à sa fille ; votre lettre doit m'ouvrir votre âme et non votre bibliothèque.

Elle disait encore : "Il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, la mienne a toujours la bride sur le cou."

L'abandon convient aux lettres familières écrites à des parents et à des amis.

En quoi consiste la brièveté dans une lettre ?

La brièveté dans une lettre consiste à s'en tenir strictement au sujet que l'on traite et à être aussi court que possible. C'est la qualité par excellence des lettres d'affaires et de commerce,

ARTICLE DEUXIÈME.

Des différentes espèces de lettres.

Combien y a-t-il d'espèces de lettres ?

On peut classer toutes les lettres en trois espèces, qui ont chacune un caractère et un style particulier : les lettres familières ou d'amitié, les lettres de convenance, et les lettres d'affaires.

§ I. Lettres familières ou d'amitié.

Quelles sont les lettres comprises sous le titre de lettres d'amitié ?

On comprend sous le nom de lettres d'amitié toutes les lettres adressées à sa famille, à son père, à sa mère, à ses frères et sœurs et à ses amis, à tous ceux enfin avec qui on est sur le pied de l'amitié.

Quel est le caractère des lettres d'amitié ?

Le caractère des lettres d'amitié, c'est l'abandon, la confiance et l'affection. Le cœur doit dicter tout ce que l'on écrit, se dilater et s'épancher librement. Le ton de ces lettres doit être grave ou enjoué selon les circonstances, mais toujours affectueux. Cependant, même dans les plus intimes épanchements, il faut conserver une certaine réserve et observer toutes les règles de la plus scrupuleuse honnêteté ; c'est le plus sûr moyen d'entretenir l'amitié.

Il convient même de ne point négliger dans l'occasion ce qui peut faire plaisir, comme un mot d'approbation, une louange sur une bonne action, sur un mot heureux, etc. Ces petites attentions sont toujours agré-

ables et dignes d'un ami dont la part doit être la meilleure.

Ecrites avec ce soin et cette délicatesse qu'inspire l'affection, ces sortes de lettres peuvent être longues impunément ; car l'amitié est volontiers causeuse, elle aime les confidences, les détails, les bagatelles même ; et selon l'expression de Gresset,

L'esprit n'est jamais las d'écrire
Lorsque le cœur est de moitié.

(Voyez à l'Appendice, n° 18, pages 142 et suivantes, plusieurs modèles de lettres familières ou d'amitié.)

§ 2. Lettres de convenance.

Quelles sont les lettres de convenance ?

Les lettres de convenance sont celles que la civilité, l'étiquette ou les devoirs de position nous obligent à écrire. Elles s'adressent ordinairement à deux sortes de personnes, à des supérieurs, des bienfaiteurs, de vieux parents, aux parrains, marraines, etc... ou à des amis.

Quel est le caractère des lettres de convenance ?

Le caractère des lettres de convenance qui sont adressées à des supérieurs, bienfaiteurs, vieux parents, etc., est le respect, la dignité et la politesse. Le style doit toujours être simple, naturel, facile, mais l'abandon n'y est pas de mise. Il faut être court et éviter de mêler d'autres affaires à ce qui fait le sujet de ces lettres.

Quant aux lettres de ce genre adressées à des amis, elles n'ont point d'autre caractère que les lettres d'amitié ; le cœur doit en faire tous les frais.

Quelles sont les lettres de convenance les plus ordinaires ?

Les lettres de convenance les plus ordinaires sont les lettres de souhaits de nouvel an, de fête, d'anniversaire de naissance, etc.

Les lettres de félicitation à l'occasion d'un succès, d'un avancement, d'un mariage, d'une naissance, etc...

Les lettres de remerciment à l'occasion d'un service, d'une faveur, etc...

Les lettres de condoléance à l'occasion d'un malheur, de la mort d'un parent, etc..

Et les lettres d'adieu.

Que faut-il observer dans les lettres de souhaits de nouvel an, de fête ?

Les lettres de souhaits de nouvel an, de fête, etc... adressées à des supérieurs, bienfaiteurs et autres personnes de cette condition ou qualité, doivent être courtes. Quelques bons sentiments, quelques vœux sincères partant du cœur et exprimés d'une manière agréable suffisent. Il convient dans ces lettres de rappeler les faveurs, les bienfaits reçus, mais il faut éviter autant que possible les tournures, les formules usées à force d'être répétées par tout le monde.

Dans les lettres de ce genre adressées à des parents, à son père, à sa mère, etc., et à ses amis, on doit donner libre cours aux sentiments du cœur ; ce sont des lettres d'amitié.

(Voyez à l'Appendice, n° 19, pages 164 et suivantes, plusieurs modèles de lettres de bonne année.—N° 20, pages 170 et suivantes, divers modèles de lettres de fête.)

Que faut-il observer dans les lettres de félicitation ?

Les lettres de félicitation demandent beaucoup de tact et de mesure ; un compliment est toujours difficile à faire.

En général, il faut être court et faire voir qu'on est vraiment heureux du bonheur qui est arrivé, c'est le point essentiel ; mais en même temps, il faut être en garde contre l'exagération.

Lorsqu'on adresse des félicitations à l'occasion d'un succès, d'un avancement, il convient d'appuyer délicatement sur le mérite de la personne, sur ses titres à cet avancement, etc...

(Voir à l'Appendice, n° 21, page 175, divers modèles de lettres de félicitation.)

Que faut-il observer dans les lettres de remerciement ?

Les lettres de remerciement sont faciles à faire ; le cœur trouve vite ce qu'il faut dire. L'important est que la reconnaissance soit proportionnée à la faveur accordée, au service rendu. Ordinairement, une appréciation flatteuse de la faveur reçue, une expression naturelle du sentiment qu'on éprouve et quelques paroles d'estime ou d'affection suffisent. Il faut éviter avec soin l'exagération.

(Voyez à l'Appendice, n° 22, pages 180 et suivantes, plusieurs modèles de lettres de remerciement.)

Que faut-il observer dans les lettres de condoléance ?

Les lettres de condoléance, comme les lettres de félicitation, demandent beaucoup de tact et de délicatesse. Elles doivent toujours être graves et respirer la plus tendre affection. Il convient d'abord d'entrer dans les sentiments de la personne à qui l'on écrit, de par-

tager sa douleur, puis de lui suggérer doucement quelques motifs de consolation. Mais pour cette dernière partie il est nécessaire de tenir compte de ses dispositions et de son caractère. On trouve ordinairement ces motifs de consolation dans les sentiments que nous offrent la foi et la religion.

S'il s'agit de la perte d'une personne chère, il ne faut pas oublier de rappeler ses qualités, ses vertus ainsi que l'estime ou le respect qu'on lui portait. C'est d'ailleurs cet éloge qui donne le moyen de présenter naturellement les motifs de consolation.

Dans les lettres de ce genre adressées à des supérieurs, à des prêtres ou à des religieux, il faut être très réservé et très délicat au sujet des motifs de consolation. Le plus souvent même, il est mieux de s'abstenir sur ce point.

(Voyez à l'Appendice, n° 23, pages 186 et suivantes, divers modèles de LETTRES DE CONDOLÉANCE).

Que faut-il observer dans les lettres d'adieu ?

Les lettres d'adieu que l'on écrit à des parents ou à des amis intimes doivent respirer l'affection et l'émotion. Le cœur doit en faire tous les frais et s'épancher avec tendresse au souvenir des bontés et des attentions de l'amitié.

Quant aux lettres d'adieu adressées à certaines personnes avec lesquelles on a eu des relations particulières d'affaires, etc., elles demandent beaucoup de tact et de réserve. Une appréciation flatteuse de ces relations et quelques mots d'estime peuvent suffire. Il faut être court.

(Voyez à l'Appendice, n° 24, pages 194 et suivantes, plusieurs LETTRES D'ADIEU.)

§ 3. LETTRES D'AFFAIRES.

Qu'appelle-t-on lettres d'affaires ?

On appelle lettres d'affaires celles qui ont pour objet un intérêt matériel. Sous ce titre on comprend non seulement les lettres de commerce, mais encore certaines lettres d'une nature plus délicate, comme lettres de demande, de refus, d'excuse, de reproche, etc.

Quel est le caractère des lettres d'affaires ?

Le caractère des lettres de commerce est la précision, la clarté et la brièveté. Elles disent ce qu'il faut et rien de plus. Le style ne saurait être trop simple. Les lettres d'affaires d'une autre nature n'ont point de caractère particulier. Le ton doit être grave, poli ou respectueux, selon les circonstances.

(Voyez à l'Appendice, n° 25, pages 199 et suivantes, LETTRES D'AFFAIRES ET DE COMMERCE.)

Que faut-il observer dans les lettres de demande ?

Dans les lettres de demande, il faut toujours tenir compte du caractère et de la qualité de la personne à qui l'on écrit et faire valoir avec modestie les motifs qui appuient la demande. Il est aussi important de ne point négliger ce qui peut capter la bienveillance ; car une louange fine, un mot qui flatte la vanité, produit souvent plus d'effet que les meilleurs raisons.

(Voyez à l'Appendice, n° 26, pages 205 et suivantes, LETTRES DE DEMANDE.)

Que faut-il observer dans les lettres de refus ?

Il faut mettre beaucoup de douceur et de bienveillance dans les lettres de refus. Il convient surtout d'exprimer le regret de ne pouvoir accorder la chose deman-

dée, et de se montrer disposé à rendre service, si toutefois on peut le faire sans inconvénient.

(Voyez à l'Appendice, n° 27, pages 209 et suivantes, LETTRES DE REFUS.)

Que faut-il observer dans les lettres d'excuse ?

Une lettre d'excuse doit être ordinairement grave et sérieuse. On peut être coupable, excusable ou innocent. Dans le premier cas, il faut avouer sa faute et en témoigner du regret ; dans le deuxième on présente modestement les raisons qui atténuent la faute ; enfin, si l'on est innocent, on doit le prouver, mais en prenant toujours un ton convenable et modéré.

(Voyez à l'Appendice, n° 28, pages 212 et suivantes, LETTRES D'EXCUSE.)

Que faut-il observer dans les lettres de reproche ou de réprimande ?

Dans les lettres de reproche ou de réprimande, on doit éviter de paraître dur et amer, ce qui est le fait d'un mauvais cœur. Il convient de toujours tempérer par l'amitié, la bienveillance ou la charité, ce qu'il peut y avoir de sévère dans les expressions. Les lettres de ce genre ne doivent être écrites que lorsqu'on est calme et de sang-froid.

(Voyez à l'Appendice, n° 29, pages 218 et suivantes, LETTRES DE REPROCHE.)

Que faut-il observer dans les lettres de recommandation ?

On doit bien peser et mesurer ses expressions dans une lettre de recommandation, car elle engage toujours la responsabilité de celui qui l'écrit

(Voyez à l'Appendice, n° 30, pages 222 et suivantes, LETTRES DE RECOMMANDATION.)

Que faut-il observer dans les lettres de conseil ?

Les lettres de conseil demandent toujours beaucoup de tact, de prudence et de réserve dans les expressions. Quand elles ne sont pas de supérieur à inférieur, il faut ménager avec un soin extrême l'amour-propre de celui à qui l'on écrit, surtout s'il s'agit de toucher quelque point répréhensible de sa conduite. Dans de telles circonstances, il n'y a ordinairement que la plus tendre amitié et la plus sincère affection qui puissent faire accepter un conseil ; et encore, est-il même souvent nécessaire de ne le présenter qu'en l'accompagnant d'éloges, de marques d'estime pour cette personne, et qu'en rappelant avec délicatesse ses bonnes qualités, ses talents, etc.

(Voyez à l'Appendice, n° 31, pages 226 et suivantes, LETTRES DE CONSEIL.)

§ 5. BILLET, LETTRE DE FAIRE PART ET CARTE POSTALE.

Qu'appelle-t-on billet ?

On appelle billet quelques lignes écrites à un parent, à un ami intime ou à un inférieur, pour lui faire un invitation, lui annoncer une nouvelle, réclamer un léger service. Les billets demandent la simplicité et la brièveté. Ils peuvent être rédigés à la troisième personne, et dans ce cas, la vedette et la souscription disparaissent le plus souvent.

(Voyez à l'Appendice, n° 32, pages 231 et suivantes, BILLETS.)

Qu'est-ce qu'un billet de faire part ?

On appelle billet de faire part ou billet de part, les billets circulaires par lesquels on fait part d'un mariage, d'une naissance, d'un décès qui intéresse celui qui écrit.

On dit dans le même sens, *lettre de faire part*, ou *lettre de part*.

Les billets de faire part sont imprimés ou lithographiés. L'usage permet aujourd'hui de remplacer les billets ou lettres de mariage et de naissance par des cartes dorées et glacées.

A quel usage servent les cartes postales ?

Les cartes postales sont employées pour les affaires, pour donner un avis, accuser réception d'un objet, rappeler une date, etc. Mais il ne faut pas oublier que la politesse ne les approuve point dans les rapports avec les personnes à qui on doit le respect.

Quels sont les principaux écrivains épistolaires ?

Les principaux écrivains épistolaires sont :

Chez les Grecs : Saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et saint Jean Chrysostome ;

Chez les Latins : Cicéron, Pline le Jeune, Sénèque, et saint Jérôme.

Chez les Français : Madame de Sévigné, Madame de Maintenon, Racine, Fénelon, Voltaire, Jos. de Maistre, Lacordaire, et Louis Veuillot.

APPENDICE

EXEMPLES

N° 1 (page 30).

Pensées et phrases vagues et obscures.

Molière, pour tourner en ridicule la manière de parler de certains médecins de son temps, fait dire à Sganarelle (le médecin malgré lui) voulant expliquer la maladie d'une fille qui paraissait muette :

" Pour revenir donc à notre raisonnement, je tiens que cet empêchement de l'action de sa langue est causé par de certaines humeurs, qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes; c'est-à-dire... humeurs peccantes, d'autant que les vapeurs formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, venant... pour ainsi dire... à... entendez-vous le latin ?

Géronte.—En aucune façon.

Sganarelle.—Or ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté droit où est le cœur, il se trouve que le poumon, que nous appelons en latin *armyan*, ayant communication avec le cerveau que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin les dites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate ; et parce

que les dites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie... et parce que les dites vapeurs ont une certaine malignité... qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs *ossabondus*, *nequeis*, *nequcs*, *polarinum*, *quipsa*, *milus*. Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette."

C'est ce que Boileau appelait du galimatias double.

Une créature disloquée ne saurait être recousue. (V. HUGO.)

Racine fait dire à Mithridade qu'il n'est point de rois

Qui sur le trône assis n'enviassent peut-être
Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé
Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.

Phrases longues et embrouillées.

Le cardinal de Retz peint ainsi, par une sorte d'imitation, l'embarras du cardinal Mazarin :

" Mazarin me parut toutefois un peu embarrassé et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il avait eu des raisons toutes nouvelles qui avaient obligé la reine à se porter à la résolution que l'on avait prise."

Nous trouvons la phrase suivante dans un discours prononcé à Montréal à l'occasion de la bénédiction de la première pierre d'une église.

" Et au premier appel fait à votre volonté, vous vous êtes mis à l'œuvre pour la reconstruire cette église des ... sur des proportions plus en harmonie avec le goût et les besoins du temps, et surtout plus en harmonie

avec les sentiments de vos cœurs, d'où l'on croyait entendre s'échapper ce cri de la piété reconnaissante : *Hæc dies quam fecit Dominus ! exultemus et lætemur in ea !* qui deviendrait ici, M. C. F., du plus heureux à-propos, s'il est vrai, selon l'opinion de quelques commentateurs, que ce fut au retour de la captivité de Babylone, dans le temple de Jérusalem sorti de ses ruines, que ces paroles furent pour la première fois entendues, encore toutes brûlantes de la chaleur de la divine inspiration qui les mettait à la bouche du peuple juif pour bénir et remercier le Seigneur d'une faveur parfaitement analogue à celle que vous a faite son infinie bonté, en vous appelant vous aussi à relever son temple détruit."

Phrases où l'obscurité naît de l'emploi de mots impropres, nouveaux et de l'ambiguité.

Victor Hugo, parlant d'un bon écrivain, dit :

"Ses idées sont faites de cette substance particulière qui se prête, souple et molle, à toutes les ciselures de l'expression, qui s'insinue bouillante et liquide dans tous les recoins du monde où l'écrivain la verse, et se fixe ensuite, lave d'abord, granit après.

"Les hommes voient d'un mauvais œil ce que leurs semblables ont de bon ; ils croient que leur réputation jette sur eux de la défaveur et que leurs qualités les plus recommandables ternissent les leurs ; ils font ce qu'ils peuvent pour les envelopper d'un voile, afin que l'éclat de leurs vertus ne puisse les obscurcir."

Phrase prétentieuse et ridicule.

Diderot définit ainsi la naïveté :

"On est, dit-il, naïvement héros, naïvement scélérat, naïvement dévot, naïvement beau, naïvement orateur, naïvement philosophe ; on est un arbre, une plante, un animal naïvement. La naïveté est une grande ressem-

blance de l'imitation avec la chose. C'est de l'eau prise dans le ruisseau et jetée sur la toile."

N° 2 (page 37).

Changement de sujet.

Dans la fable des *Souhaits*, La Fontaine avait à exprimer les idées suivantes : Ils demandèrent l'abondance et ils eurent aussitôt toutes sortes de biens ; mais ils furent exposés aux voleurs, ils prêtèrent aux grands seigneurs, ils payèrent au prince de grosses taxes et ils se trouvèrent malheureux avec leur grande fortune.

Alors ils prièrent Dieu de leur ôter ces biens, etc...

Voyez comment le poète répand la variété en changeant le sujet des phrases.

Ceux-ci, pour premier vœu, demandent l'abondance,
Et *l'abondance* à pleines mains
Verse en leurs coffres la finance,
En leurs greniers les blés, dans leurs caves les vins :
Tout en crève. Comment ranger cette chevance ?
Quels registres, quels soins, quel temps *il* leur fallut !
Tous deux sont empêchés si jamais on le fut ;
Les voleurs contre eux complotèrent ;
Les grands seigneurs leur empruntèrent ;
Le prince les taxa. *Voilà les pauvres gens*
Malheureux par trop de fortune.
Otez-nous de ces biens l'affluence importune,
Dirent-*ils l'un et l'autre :* heureux *les indigents*.
La pauvreté vaut mieux qu'une telle richesse.
Retirez-vous, *trésors :* fuyez ; et toi *déesse*,
Mère du bon esprit, compagne du repos,
O médiocrité, reviens vite ! A ces mots
La médiocrité revient. *On lui* fait place :
Avec elle *ils* rentrent en grâce...

N° 3 (page 45).

Réponse de M. Benj. Sulte a un jeune homme.

Un jeune homme m'ayant adressé une pièce de vers en me priant de lui dire ce que je pensais, j'ai répondu : "Vous savez fort bien que vous ne respectez pas la grammaire et que vous méprisez les règles de la versification." Ce jeune homme avait du talent. Je l'ai revu et lui ai tenu à peu près ce langage : Ecrivez. Formez-vous par l'étude, l'observation et la pratique de la phrase. Il suffit d'avoir du courage puisque vous possédez le talent, qui est un don de Dieu seul.

Ecrire ne signifie aucunement barbouiller du papier, mais travailler, penser, étudier, apprendre. Etant jeune, vous pouvez faire tout cela. Si vous avez du cœur, vous ne perdrez pas votre temps.

Sachez la grammaire dans toutes ses parties. Soignez la syntaxe, qui en est le raisonnement. Cultivez la ponctuation, qui remplace dans l'écriture le geste et le ton de la voix.

La grammaire vous fournira les ressources nécessaires au langage correct, écrit ou parlé. Elle met d'accord le verbe, cette âme, avec les mots, ces bras et ces jambes du discours. Quand vous saurez la grammaire, vous prendrez en pitié la plupart de nos journaux et de nos livres.

Une idée n'est jamais clairement exposée sans l'aide de la grammaire. Par charité pour l'écrivain ignorant, le lecteur fait semblant de comprendre. J'irai jusqu'à dire que la moitié de nos querelles viennent de ce fait surprenant : nous nous exprimons sans respect pour la grammaire ; de là les malentendus.

En prose on ne dit rien de bon sans la grammaire. En vers, c'est la même chose. Ce qui est incorrect ici est incorrect là. Il n'y a pas deux grammaires.

N° 4 (page 46).

Autres modèles de style simple.

Résurrection de Lazare.

1. Il y avait un homme appelé Lazare qui était malade à Béthanie, dans le bourg de Marie et de Marthe sa sœur.

2. Cette Marie était celle qui oignit le Seigneur d'un parfum, et qui essuya ses pieds avec ses cheveux, et c'était son frère Lazare qui était malade.

3. Les deux sœurs envoyèrent donc vers Jésus pour lui dire : " Seigneur, celui que vous aimez est malade."

4. En entendant cela, Jésus dit à ses disciples : " Cette maladie n'est pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle."

5. Or Jésus aimait Marthe, et sa sœur Marie, et Lazare.

6. Et lorsqu'il eut appris que Lazare était malade, il demeura deux jours au même lieu.

7. Ensuite il dit à ses disciples : " Allons en Judée de nouveau."

8. Ses disciples lui dirent : " Maître, les Juifs cherchaient à vous lapider, et vous allez là de nouveau !"

9. Jésus leur répondit : " N'y a-t-il pas douze heures de jour ? Si quelqu'un marche dans le jour, il ne se heurte pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ;

10. " Mais s'il marche dans la nuit, il se heurte, parce que la lumière n'est pas en lui."

11. Voilà ce qu'il leur dit, et il ajouta ensuite : " Lazare, notre ami, dort ; mais je vais pour le tirer de son sommeil."

12. Ses disciples lui dirent : " Seigneur, puisqu'il dort, il sera sauvé."

13. Or Jésus l'avait entendu de la mort, et eux l'avaient entendu du sommeil ordinaire.

14. Il leur dit donc manifestement : " Lazare est mort ;

15. " Et je me réjouis à cause de vous, afin que vous croyiez, puisque je n'étais pas là ; mais allons à lui."

16. Alors Thomas, qui s'appelait Didyme, dit aux autres disciples : " Allons aussi nous autres, afin de mourir avec lui."

17. Jésus vint donc ; et il arriva lorsque Lazare était depuis quatre jours au tombeau.

18. Or Béthanie était près de Jérusalem, à la distance d'environ quinze stades.

19. Et beaucoup de Juifs étaient venus vers Marthe et Marie, afin de les consoler de la mort de leur frère.

20. Aussitôt donc que Marthe eut appris la venue de Jésus, elle courut à sa rencontre ; pour Marie, elle se tenait assise à la maison.

21. Marthe dit donc à Jésus : " Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ;

22. " Mais je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera."

23. Jésus lui dit : " Votre frère ressuscitera."

24. Marthe lui dit : " Je sais qu'il ressuscitera dans la résurrection, au dernier jour."

25. Jésus lui dit : " Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra, même quand il serait mort ;

26. " Et quiconque vit et croit en moi ne mourra point éternellement. Croyez-vous cela ? "

27. Elle lui dit : " Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde."

28. Et, après avoir dit cela, elle s'en alla ; et appelant Marie, sa sœur, à voix basse, elle lui dit : " Le Maître est là, et il te demande."

29. Ayant entendu cela, Marie se leva aussitôt, et elle vint à lui ;

30. Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, et il se trouvait encore au lieu où Marthe l'avait rencontré.

31. Or les Juifs qui étaient avec elle dans la maison et qui la consolaient, voyant qu'elle s'était levée et qu'elle était sortie avec promptitude, la suivirent en disant : " Elle va au tombeau pour y pleurer."

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où était Jésus et le voyant, tomba à ses pieds et lui dit : " Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort."

33. Jésus, voyant donc qu'elle pleurait, et voyant pleurer aussi les Juifs qui étaient venus avec elle, frémit dans son esprit et se troubla lui-même ;

34. Et il dit : " Où l'avez-vous placé ? " Ils lui dirent : " Seigneur, venez et voyez."

35. Et Jésus pleura.

36. Les Juifs se dirent entre eux : " Voilà comment il l'aimait."

37. Mais quelques-uns se dirent : " Est-ce que celui-ci, qui a ouvert les yeux d'un aveugle-né, n'aurait pas pu faire que celui-ci ne mourût pas ? "

38. Or Jésus, frémissant une seconde fois en lui-même, vint au tombeau, qui était une caverne, et il y avait une pierre qui le fermait.

39. Jésus dit : " Otez la pierre." Marthe, la sœur de celui qui était mort, lui dit : " Seigneur, il a déjà de l'odeur, car voilà quatre jours qu'il est mort."

40. Jésus lui dit : " Ne vous ai-je pas dit que si vous croyiez, vous verriez la gloire de Dieu ? "

41. On ôta donc la pierre, et Jésus, les yeux levés au ciel, dit : " Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté ;

42. " Je sais, il est vrai, que vous m'écouterez toujours ; mais je l'ai dit pour ce peuple qui m'entoure, afin qu'il croie que vous m'avez envoyé."

43. Et, ayant dit cela, il cria à haute voix : " Lazare, sortez."

44. Et aussitôt on vit apparaître celui qui était mort, les pieds et les mains liés de bandelettes, et la figure couverte d'un suaire. Jésus leur dit : " Déliez-le et laissez-le aller."

(S. JEAN, ch. XI.)

La simplicité.

La simplicité qui est une vertu, loin d'être grossière, est quelque chose de sublime. Tous les gens de bien la goûtent, l'admirent, sentent quand ils la blessent, la remarquent en autrui, et sentent quand il est nécessaire de la pratiquer ; mais ils auraient de la peine à dire précisément ce que c'est que cette vertu. On peut dire là-dessus ce que le petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ dit de la componction du cœur : Il vaut mieux la pratiquer que de savoir la définir.

La simplicité est une droiture de l'âme qui retranche tout retour inutile sur elle-même et sur ses actions. Elle est différente de la sincérité. La sincérité est une vertu au-dessous de la simplicité. On voit beaucoup de gens qui sont sincères sans être simples : ils ne disent rien qu'ils ne croient vrai ; ils ne veulent passer que pour ce qu'ils sont ; mais ils craignent sans cesse de passer pour ce qu'ils ne sont pas ; ils sont toujours à s'étudier eux-mêmes, à compasser toutes leurs paroles et toutes leurs pensées, et à repasser tout ce qu'ils ont fait dans la crainte d'avoir trop fait ou trop dit. Ces gens-là sont sincères ; mais ils ne sont pas simples ; ils ne sont point à leur aise avec les autres, et les autres ne sont point à leur aise avec eux ; on n'y trouve rien d'aisé, rien de libre, rien d'ingénu, rien de naturel ; on aimerait mieux des gens moins réguliers et plus imparfaits, qui fussent moins composés. Voilà le goût des hommes, et celui de Dieu est de même ; il veut des âmes qui ne soient point occupées d'elles, et comme toujours au miroir pour se composer.

(Fénelon.)

Le secret du bonheur.

Il y avait, au quatorzième siècle, dans la ville de Cologne, un célèbre prédicateur appelé Jean Tauler. Il était renommé pour sa science et pour sa charité. Il entra un jour dans une église. et, répandant son cœur

devant le bon Dieu, il lui demanda de lui faire connaître la meilleure manière de le servir.

Quand sa prière fut terminée, il sortit de l'église ; à la porte, accroupi sur un des degrés, gisait un pauvre, à peine couvert de quelques vieux haillons, et si défiguré, que sa vue seule faisait pitié ; son visage était à moitié rongé par un ulcère, il avait perdu un bras et une jambe, et son corps était couvert d'affreuses plaies.

Le bon Tauler, touché de compassion, s'approche de lui, tire de sa bourse une petite pièce d'argent et, saluant ce pauvre homme : " Bonjour, mon cher ami, lui dit-il.—Je vous remercie, Monsieur, lui répondit le pauvre ; mais je n'ai jamais eu de mauvais jours."

Tauler crut que ce malheureux infirme l'avait mal compris. " Je vous souhaite le bonjour, lui répéta-t-il ; je vous souhaite d'être heureux et d'avoir tout ce que vous pouvez désirer.—J'entends bien, repartit le mendiant ; et je vous remercie de votre charité, mon bon maître ; mais il y a longtemps que votre souhait est accompli."

Ce bonhomme a perdu la tête, pensait Tauler en lui-même, ou bien il est sourd, et élevant la voix : " Vous ne m'entendez donc pas ? lui cria-t-il, je vous souhaite d'être heureux.—Eh ! mon Dieu, répondit le pauvre, ne vous fâchez pas, mon cher maître ; si fait, je vous entends bien, et je vous réponds de nouveau que je suis très heureux, que j'ai tout ce que je désire, et que je n'ai jamais de mauvais jours."

Un instant Tauler le crut fou ; cependant, il y avait dans la parole de cet homme un certain accent qui le frappa. Il s'approcha donc de lui, s'assit à ses côtés et lui demanda de lui expliquer ce que tout cela voulait dire.

" Oh ! Dieu, lui dit avec abandon ce bonhomme, c'est bien simple. Je sais, dès mon enfance, que Dieu est sage, juste et bon ; dès mon enfance j'ai souffert ; j'ai été attaqué de la cruelle maladie qui m'a dévoré une partie du corps ; j'ai été pauvre toujours... Je me suis dit : Rien n'arrive que par la volonté ou la permission

du bon Dieu. Or le bon Dieu sait mieux que moi ce qu'il me faut; il m'aime comme un père aime son enfant...

“ Je suis donc bien sûr que ces souffrances-là sont pour mon plus grand bien. Je me suis aussi habitué à ne vouloir jamais que ce que veut mon bon Seigneur ; s'il m'envoie la maladie, je la reçois comme la bienvenue, comme ma sœur; s'il me donne la santé, je la reçois de même avec joie. Si je n'ai pas de quoi manger, je jeûne de bon cœur pour expier mes péchés et ceux des autres ; si je n'ai pas de quoi me vêtir, je pense à mon Sauveur nu dans sa crèche et sur sa croix, et je me trouve plus riche encore que lui; si je souffre sur la terre, je serai plus heureux dans l'éternité... Que vous dirai-je? Je suis toujours content; si je pleure d'un œil, je ris de l'autre; je veux tout ce que Dieu veut, et rien que ce qu'il veut; je ne désire rien que de faire sa volonté. Vous voyez donc, mon bon maître, que je suis très heureux, que je n'ai jamais de mauvais jours et que j'ai tout ce que je désire.”

Tauler pleurait en silence.. Jamais il n'avait entendu un aussi beau sermon ; il donna au pauvre son manteau et un petit écu, le seul qu'il portât dans sa bourse; et, malgré la plaie de son visage, il l'embrassa avec transport.

Il rentra à l'église, remerciant Dieu de lui avoir montré la méthode la plus parfaite de le servir.

(Mgr de Ségur.)

Une conversion au ive siècle.

Deux officiers de la cour qui se promenaient hors des murs de Trèves, s'étant détachés de leurs compagnons, arrivèrent à une maison habitée par des serviteurs de Dieu, par des moines. Etant entrés, ils virent un livre sur la table : c'était la vie de saint Antoine; l'un des officiers commença à lire, et, au récit de cette vie du désert, innocente et pure, sous des cieux sans nuages

et en communication avec Dieu, exempte de passions et d'injustices, le pauvre officier, tout meurtri probablement des injustices de la cour, se sentit ému d'un désir infini, et, se tournant vers son ami : " Où nous mènent tous nos travaux ? dit-il, que poursuivons-nous ? Que peut être notre espoir, sinon de devenir amis de l'empereur ? Et avec quel péril ! Or il dépend de nous de devenir amis de Dieu et dès aujourd'hui." Il recommença à lire, et son âme changeait, et son esprit se dépouillait du monde ; il lisait, et les flots de son cœur roulaient tumultueusement. Il frémit un moment, il jugea, il se décida, et, déjà vaincu, dit à son ami : " C'en est fait, je romps avec mes espérances, je veux servir Dieu ici même et sur l'heure." Son ami l'imite ; leurs deux compagnons les rejoignent, apprennent leur détermination et les quittent en pleurant ; mais c'était sur eux-mêmes qu'ils pleuraient.

(Ozanam.)

Blanchard et Minette.

Je peins la plus douce espèce de sots. Il y en a d'autres, il y en a de pires, j'y viendrai. Achevons ceux-ci.

Ce pauvre Blanchard, l'incrédule, je crois le voir encore. C'était un bon homme. Il avait une jeune femme qu'il appelait Minette et qu'il promenait en Italie pour l'amuser.

La digne créature ne s'amusait pas du tout. Cela lui donnait le torticolis de regarder les plafonds ; elle avait peur dans ces grandes églises. Elle disait à son mari :

" Blanchard !

" Quel plaisir peut-on prendre à voir ces ruines ? C'est triste, et ça peut tomber sur nous ; il y a toutes sortes de bêtes là dedans."

Blanchard répondait : " C'est beau, parce que c'est antique. Lorsque nous serons de retour, nous serons contents de pouvoir dire que nous l'avons vu."

Elle reprenait : "Ces pays sont trop chauds. Tu pourrais tomber malade et mourir. Comme ça serait amusant pour moi ! Allons-nous-en."

Blanchard répondait : "Il est en effet singulier qu'on se dérange pour tout cela, et cette chaleur est bien incommode. Mais nous pourrons toujours dire que nous l'avons vu."

Ils s'en allèrent enfin, pleins d'innocence, et ils vécurent heureux dans leur maison de Chignac, dont ils apprécièrent de plus en plus l'heureuse situation au centre de la ville.

En secret, Blanchard et Minette s'étaient livrés à quelques petites superstitions. Ils avaient reçu la bénédiction du Pape et baisé le pied de saint Pierre : "Cela ne peut pas faire de mal !

Ils avaient emporté des médailles, des chapelets et un crucifix indulgencié pour la bonne mort. Tous ces objets dormirent dans leurs tiroirs assez longtemps.

Vint un catarrhe. Alors Blanchard lui-même dit à Minette : "Je ne serais pas fâché de voir M. le Curé." Minette reprit : "Cela ne peut faire de mal."

Le catarrhe emporta Blanchard confessé. Madame veuve Blanchard passe avec raison pour une des bonnes chrétiennes de Chignac. (Ls Veuillot.)

Site de Québec.

Le site que choisit Champlain convenait admirablement à son dessein de créer et d'organiser une France nouvelle dans l'Amérique. Placé à cent lieues de l'embouchure du Saint-Laurent, Québec possède un havre magnifique, qui peut contenir les flottes les plus nombreuses, et où les plus gros vaisseaux peuvent arriver facilement de la mer. A ses pieds coule le grand fleuve, qui fournit une large voie pour pénétrer jusqu'au centre de l'Amérique Septentrionale. Sur ce point, le Saint-Laurent se rétrécit considérablement, n'ayant au plus qu'un mille de largeur ; de sorte que les canons de la ville et de la citadelle peuvent foudroyer les vaisseaux

qui tenteraient de franchir le passage. Québec est donc la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cents lieues ; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV, et qui devait se prolonger depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Mexique.

Champlain montra la sûreté de son coup d'œil non seulement dans le choix qu'il fit d'une position avantageuse pour la future capitale du Canada, mais encore lorsque, peu de temps après, il désigna le site d'un autre fort à l'endroit qui est devenu le centre de la ville de Montréal. Des écrivains anglais ont remarqué la position heureuse des premiers établissements français en Amérique : Québec, Montréal, la Nouvelle-Orléans ne pouvaient être mieux placés ; les petits forts jetés de distance en distance à l'ouest et au sud, prouvent aussi que les ingénieurs français, même ceux d'un grade inférieur, étaient des hommes dont la vue pénétrait bien loin dans l'avenir. (FERLAND.)

OBSÈQUES DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOIS.

L'inhumation de ce saint corps donna lieu à une pieuse contestation entre la Congrégation et le Séminaire. C'était à qui aurait le dépôt d'une si précieuse dépouille. Les sœurs désiraient avec raison que le corps de leur sainte fondatrice reposât au milieu d'elles dans leur église ; mais comme les sœurs de la Congrégation sont filles de paroisse, M. Dollier de Casson, qui, en sa qualité de grand vicaire du diocèse et de supérieur du séminaire, devait s'intéresser aussi à l'avantage et à la gloire de la paroisse de Villemarie, partagea le différend, en ordonnant que le corps serait enterré dans l'église paroissiale, et que le cœur serait placé dans l'église de la Congrégation. En conséquence le lendemain, 13 janvier, les obsèques furent célébrées à la paroisse. Il y eut un concours dont on n'avait point vu jusque alors d'exemple à Villemarie, tant pour l'affluence des fidèles, que pour les sentiments d'estime et de vénération qu'ils

témoignaient tous à l'égard de la défunte. M. le chevalier de Callières, gouverneur général du Canada, M. de Vaudreuil, gouverneur particulier de Villemarie, et toutes les autres personnes de mérite et de distinction, se firent un devoir d'honorer les obsèques de leur présence. Tout le clergé et les religieux de la ville et des environs se trouvèrent aussi réunis ce jour-là dans l'église paroissiale ; jamais on n'y avait vu un si grand nombre de prêtres. M. Dollier de Casson, alors âgé de quatre-vingts ans, qui avait eu des rapports si intimes avec la sœur Bourgeois, et l'avait toujours honorée comme l'un des plus rares présents que la bonté divine eût faits au Canada, prononça lui-même l'oraison funèbre de la défunte...

Un ecclésiastique distingué du pays, écrivant ce jour-là même les circonstances de cette touchante cérémonie à l'un de ses amis, lui disait : " Il n'y a jamais eu tant de " prêtres ni tant de religieux dans l'église de Montréal, " qu'il en est venu ce matin aux obsèques de la sœur " Bourgeois, le concours du peuple a été extraordinaire ; " et si les saints se canonisaient comme autrefois, on " dirait demain la messe de sainte Marguerite du " Canada."

(M. FAILLON.)

N° 5 (page 50).

Exemples des différentes manières d'amplifier.

Dans les exemples suivants, nous n'indiquerons que le fond ou les idées principales.

Amplification par les qualités.

UNE MÈRE.

Il suffit de rappeler ses souvenirs pour trouver que les principales qualités d'une mère sont l'amour et le dévouement.

Elle aime son enfant comme sa vie, elle l'aime toujours, malgré ses défauts. Elle ne vit que pour son enfant, est attentive à tout ce qui le concerne. S'il pleure, elle le console, le presse sur son cœur, ne se sépare de lui que s'il est content. Elle travaille sans cesse pour lui. La vue de son enfant, ce qu'il fait, ce qu'il dit l'intéresse, etc. Elle se prive du nécessaire pour qu'il ne manque de rien, elle épuise sa santé pour lui, elle donne jusqu'à sa vie.

Elle lui apprend à parler, à s'amuser, elle prend part à ses jeux, etc... Elle pense toujours à lui, elle désire le rendre heureux. S'il est malade, elle est inquiète; s'il est content, elle est remplie de joie, etc...

Amplification par la considération des parties.

Une campagne.

Qu'y voyez-vous? Des collines, des ravins, des plaines, des arbres, des bosquets, des maisons, des jardins, des vergers, etc...

Des prairies, des champs couverts de moissons encore vertes ou jaunissantes... des prés où paissent des troupeaux de moutons, des vaches, des chevaux...

Ici des troupes de joyeux moissonneurs qui abattent les blés, là d'autres qui entassent les gerbes dans de grands chariots. A l'horizon, quelquefois une montagne, et toujours un rideau de verdure, la forêt, etc.....

Amplification par les qualités, le caractère, et par des rapports de similitude et d'opposition.

L'enfant.

Quel est son caractère? L'enfant est léger, naïf, curieux; il est avide de tout connaître, il exprime avec candeur ses pensées, ses impressions. Il aime les jeux, les amusements, la liberté, le bruit, le mouvement. Le travail l'ennuie, le repos le tue.

Il est tout entier aux jouissances du présent, insouciant de l'avenir... s'amuser, manger, dormir, voilà sa vie.

Rapport de similitude.—Il ressemble à l'oiseau qui du matin au soir chante et voltige dans l'espace.

Rapport d'opposition.—Il est tout le contraire de l'homme arrivé à l'âge mûr. Celui ci agit avec réflexion, préfère l'utile à l'agréable, aime le travail, calcule, amasse pour l'avenir, trouvant presque toujours qu'il n'en a pas assez.

Amplification par opposition ou contraste.

LE PAUVRE ET LE RICHE.

Le pauvre vit dans la misère, endure la faim et le froid, travaille tous les jours, et les travaux pénibles, rebutants, sont sa part... s'il perd quelques jours, la faim assiège sa demeure.

Le riche au contraire vit heureux, travaille peu et ne fait que les ouvrages qui lui plaisent.

Le pauvre est mal vêtu ainsi que ses enfants, sa maison est petite, souvent délabrée ; souvent aussi il manque de tout et est obligé de mendier.

Le riche habite une maison somptueuse, il ne manque de rien. Les fêtes, les promenades, les jouissances semblent être son partage.

Le pauvre est méprisé, humilié, traité durement.

Le riche est honoré, estimé malgré ses défauts, etc...

La vie du pauvre se passe dans le travail et la souffrance, la vie du riche dans la joie et le bonheur.

Amplification par les causes et les effets.

LE FILS DISSIPATEUR.

Héritier de biens considérables, en peu d'années il les a dissipés.

Causes.—Dépenses excessives, négligence de ses affaires, promenades, fêtes, procès, mauvaise conduite, etc...

Effets.—Il est aujourd'hui dans un état voisin de la misère, méprisé, humilié, il a perdu tout crédit, sa famille souffre et elle est déchue de sa condition. Il est obligé de servir, etc...

Amplification par les circonstances.

Un incendie.

Où a-t-il eu lieu ?	Dans un village.
Quand ?	Pendant la nuit.
Qui a mis le feu ?	Des voleurs.
Pourquoi ?	Pour piller, etc...
Comment le feu s'est-il propagé?	Par l'action d'un vent violent.
Par quel moyen a-t-il été éteint?	Avec des pompes et l'aide des citoyens...
Quoi ? qu'a produit cet incendie ?	La destruction d'un grand nombre de maisons, la ruine de plusieurs familles, une perte de $10,000.00.
Comment sont ces familles ?	Avant l'incendie elles étaient heureuses et dans l'aisance, etc...
Comparaison.	Aujourd'hui elles sont inquiètes, en face de la misère, etc...

Amplification. Preuve par les faits.

La résurrection de Jésus-Christ.

Des anges apparaissent à Marie Madeleine et à d'autres femmes, leur disent que Jésus-Christ est ressuscité, et d'aller l'annoncer à ses apôtres.

Jésus-Christ apparaît à Mᵉ Madeleine, aux autres femmes venues au sépulcre, à S. Pierre, aux disciples d'Emmaüs, aux apôtres réunis.

Incrédulité de S. Thomas. Apparition de J.-C., et foi de S. Thomas.

Apparition de J.-C., sur les bords du lac Tibériade, au jour de son ascension au ciel, etc...

Les apôtres prêchent la résurrection de J.-C. Leur prédication est confirmée par des miracles.

Amplification. Traits, exemples, maximes et paroles des sages, etc...

1° Après avoir parlé de l'amour et du dévouement d'une mère, on peut rappeler l'acte héroïque de cette mère qui pendant la traversée de l'Atlantique, épuisée par les privations et voyant son petit enfant souffrir de la faim, ouvre une veine de son bras pour lui faire boire son sang et expire en le pressant sur son cœur.

2° En parlant du pauvre et du riche on peut rappeler le souvenir de Lazare et du mauvais riche dont parle Jésus-Christ dans l'Evangile.

3° En énumérant les preuves de la résurrection, on peut, après avoir parlé de S. Thomas, rappeler en passant que c'est dans cette circonstance que J.-C. a proclamé le mérite de la foi par ces paroles : *Bienheureux ceux qui auront cru sans avoir vu.*

4° En parlant de la campagne, on peut encore rappeler cette parole de Virgile : "O trop heureux habitants des campagnes, s'ils connaissaient leur bonheur !"

5° Voici maintenant quelques maximes, quelques sentences et paroles des sages dont il est facile de tirer parti et présentées ici comme exemples.

Je vieillis en apprenant tous les jours quelque chose.
(SOLON.)

Les amitiés doivent être immortelles ; les inimitiés sont faites pour mourir. (TITE-LIVE.)

Amas d'épithètes, mauvaises louanges ; ce sont les faits qui louent et la manière de les raconter.

(La Bruyère.)

L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée et de la pensée que pour la vérité et la vertu. (Fénelon.)

La femme de César ne doit pas même être soupçonnée. (César.)

L'empereur Titus, quand il avait passé un jour sans faire du bien, disait : " Mes amis, j'ai perdu ma journée."

Diseurs de bons mots, mauvais caractères.

(Pascal.)

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. (Pascal.)

L'homme s'agite et Dieu le mène. (Bossuet.)

C'est la bonne vie qui rend l'homme sage et habile en beaucoup de choses. (Imit. de J.-C.)

Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande... (La Fontaine.)

En toutes choses il faut considérer la fin. (La Fontaine.)

No 6 (page 54).

Analyse de fable de La Fontaine : *La Cigale et la Fourmi.*

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi, sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister

Jusqu'à la saison nouvelle :
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'oût, foi d'animal,
Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas prêteuse ;
C'est là son moindre défaut :
Que faisiez-vous au temps chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuse.—
Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.—
Vous chantiez ! j'en suis fort aise.
Eh bien ! dansez maintenant.

La cigale va demander à la fourmi de lui prêter quelque grain pour vivre et celle-ci ne le veut pas. Voilà le fond de cette petite composition. L'ordonnance des idées est comme suit :

La cigale n'ayant rien amassé et manquant de tout à l'automne, va demander à la fourmi de lui prêter quelque grain. Celle-ci, qui est loin d'être charitable, demande à la cigale ce qu'elle a fait pendant l'été. Sur sa réponse la fourmi la renvoie avec mépris.

Il y a quatre parties distinctes dans cette composition :

1° La peinture du dénûment de la cigale ;
2° Son humble demande à la fourmi ;
3° La peinture du caractère de celle-ci ;
4° Son refus.

N. B. Nous nous bornons pour le moment à cette partie de l'analyse qui est en rapport avec les connaissances des élèves.

N° 7 (page 54).

Exemple d'imitation d'un sujet modèle.

S'il s'agissait de raconter la démarche d'un pauvre auprès d'un riche, pour en obtenir de l'aide dans une entreprise, on pourrait très avantageusement imiter la fable : *La Cigale et la Fourmi.*

1° Décrire l'impossibilité où se trouve le pauvre d'exécuter son projet ;

2° Raconter sa démarche auprès du riche pour en obtenir de l'aide, faire un emprunt, etc...

3° Peindre le caractère de celui-ci ;

4° Enfin, lui faire donner une réponse favorable ou négative suivant son caractère et ses dispositions.

N° 8 (page 56).

Exemple de disposition.

Prenons les pensées recueillies sur les qualités d'une mère. (Voyez le n° 4 de l'Appendice.)

Quel est le but qu'on se propose ? C'est de faire connaître la mère par ses principales qualités, le dévouement et l'amour. Comme le dévouement dans une mère est l'amour en action et la qualité la plus propre à faire connaître son cœur, à faire impression et à intéresser, pour suivre la règle donnée, le plan de cette composition sera donc de parler d'abord de l'amour de la mère et en dernier lieu de son dévouement. Cet ordre une fois déterminé, il n'y a plus qu'à mettre les idées à la place qui leur convient. On peut les disposer comme suit :

L'amour. Une mère aime son enfant comme sa vie, elle l'aime toujours, malgré les défauts qu'il peut avoir, malgré ses fautes, ses vices. La vue de son enfant, tout ce qu'il fait, ce qu'il dit, l'intéresse, la réjouit. Elle pense toujours à lui. Elle est inquiète s'il est malade, heureuse s'il est content, etc...

Le dévouement. Une mère ne vit que pour son enfant. Elle est attentive à tout ce qui le concerne, lui prodigue mille soins, lui apprend à parler, à s'amuser, prend part à ses jeux, etc... S'il pleure, elle le console, ne se sépare de lui que s'il est content.

Elle travaille sans cesse pour lui, s'impose mille sacrifices, se prive du nécessaire pour qu'il ne manque de rien. Elle s'oublie elle-même, épuise sa santé pour son enfant, elle donne jusqu'à sa vie.

N° 9 (page 74).

Exemple de monologue.

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT.

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
Notre laitière ainsi troussée
Comptait déja dans sa pensée
Tout le prix de son lait ; en employait l'argent,
Achetait un cent d'œufs, faisait triple couvée :
La chose allait à bien par son soin diligent.
Il m'est, disait-elle, facile
D'élever des poulets autour de ma maison :
Le renard sera bien habile
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable !
J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, une vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?
Perrette là-dessus saute aussi, transportée :
Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée.
La dame de ces biens, quittant d'un œil marri
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son mari,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait :
On l'appela le Pot au lait. (LA FONTAINE.)

N° 10 (page 77).

Narration historique.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE CHAMPLAIN.—COMBAT.

Le vingt-neuf juillet, vers les dix heures du soir, comme les canots s'avançaient lentement et sans bruit, l'on rencontra, au détour d'un cap, un parti d'Iroquois qui allaient lever des chevelures. Les deux bandes saisirent leurs armes, au milieu de cris effroyables; les Hurons et les Algonquins poussèrent leurs canots vers le large, tandis que les Iroquois se jetaient au rivage, où ils commencèrent à abattre des arbres pour se retrancher. A la suite de quelques messages de part et d'autre, l'on convint d'attendre le lever du soleil pour livrer le combat. Les alliés des Français passèrent la nuit dans leurs canots, chantant et échangeant avec les ennemis des bravades et des injures comme s'en adressaient les héros d'Homère sous les murs de la ville de Troie.

Aux premiers rayons du soleil, les Hurons et les Algonquins descendirent à terre, ayant soin de cacher les trois Français au milieu de leurs rangs. Environ deux cents Iroquois s'avancèrent à leur rencontre, marchant " au petit pas, avec gravité et assurance." A leur tête étaient trois chefs, reconnaissables aux longues plumes qui leur servaient de panaches. Les deux partis étant en face, à peu de distance l'un de l'autre, les alliés ouvrirent leurs rangs, et Champlain s'avança seul jusqu'à trente pas des Iroquois. Lorsque ceux-ci le virent, ils s'arrêtèrent et contemplèrent avec surprise cet homme vêtu d'une façon si étrange pour eux; mais, après un moment d'hésitation, ils s'ébranlèrent de nouveau pour l'attaque. Champlain, portant à l'épaule son arquebuse chargée de quatre balles, fit feu sur un des chefs, qui tomba mort avec un de ses compagnons, tandis qu'un troisième Iroquois était mortellement blessé.

Au milieu des cris et des hurlements de toute la bande, une grêle de flèches fut lancée des deux côtés. Les deux autres Français s'étaient jetés derrière des arbres avec quelques sauvages ; en ce moment l'un d'eux déchargea son arquebuse sur les ennemis. Ceux-ci s'apercevant que leurs boucliers, faits de bois recouvert d'un espèce de coton, ne pouvaient les garantir des balles, furent épouvantés et s'enfuirent dans la forêt, où ils furent vivement poursuivis.

La victoire était gagnée ; outre les guerriers tués sur le champ de bataille, les Iroquois perdirent en cette rencontre dix ou douze hommes, qui furent faits prisonniers, et qu'on réserva pour les plus horribles tourments " (FERLAND.)

MORT DU PÈRE DE BRÉBEUF.

Nos chers confrères avaient même été conduits au fort Saint-Ignace, aussitôt après leur prise ; on les avait dépouillés entièrement de leurs vêtements, accablés d'injures, et meurtris de coups de bâton.

Quand le Père de Brébeuf se vit entouré de beaucoup de chrétiens qu'on destinait au supplice, il se jeta à genoux, et baisa avec respect le poteau auquel il allait être attaché, puis levant les yeux au ciel, il fit avec eux une courte prière, et se mit à les consoler et à les fortifier par l'espérance du paradis.

Il parlait avec tant de liberté, que quelques infidèles et surtout quelques apostats, transportés de colère, et poussés par une atroce cruauté, lui coupèrent les lèvres et une partie de la langue, pour l'empêcher de prêcher. Le voyant continuer à leur adresser la parole, et à les encourager par ses signes, ils multiplièrent ses tourments. Ils lui firent un collier de haches rougies au feu et en le passant à son cou, ils tournaient la foi en dérision, et lui disaient : " Tu as dit aux autres que, plus on souffrait en cette vie, plus la récompense de l'autre vie serait grande. Remercie-nous donc, puisque nous embellissons ta couronne."

Le P. de Brébeuf avait baptisé sous leurs yeux beaucoup de prisonniers : ses bourreaux, en haine du baptême, lui jetèrent plusieurs fois de l'eau chaude sur la tête. Ils perçaient ses mains avec des alênes rougies au feu, et lui brûlaient les reins et surtout les aisselles avec des écorces enflammées. Ils lui enlevaient des morceaux de chair, les grillaient, les mangeaient devant lui, et se livraient à mille cruautés dignes de l'enfer. La dernière fut de lui couper la peau de la tête en forme de couronne, et de la lui arracher." (LE P. BRESSANY, S. J., traduit par le P. Martin, S. J.)

N° 11 (pages 67 et 79).

Narration fabuleuse.

LE CONTREBANDIER.

I

La cabane.

" Georges, pourquoi cet air sombre et pensif ? pourquoi tous les soirs ce départ précipité ?... Depuis quelque temps tu n'es plus le même. Ma voix... la voix de ta mère, n'a plus d'empire sur ton cœur ! Tu ne m'aimes plus comme autrefois. Oh ! je suis bien malheureuse !... mon Dieu ! "

Georges tressaillit.

" O ma mère, je vous aime toujours ! mais...

—Mais... Georges, tu me caches quelque chose... Mon bon Georges, n'as-tu plus confiance en ta mère? tu ne réponds point... tu désires t'éloigner de moi ! Partir ce soir, ô mon Dieu ! mais entends donc le vent: vois donc, le ciel est couvert ; nous allons avoir du gros temps !... et partir ! Oh ! rappelle-toi qu'il y a un an,

par une nuit horrible comme celle-ci, on rapporta ici ton père mourant...la tempête l'avait jeté contre les rochers, lui et sa barque... Tu ne peux faire ce soir une bonne pêche, reste avec moi, car si tu périssais, que devenir? Oh ! oui, je t'en prie, reste avec moi "...

Georges essuya une larme.

"Je ne puis, ma mère... J'ai promis... Depuis longtemps j'ai rêvé fortune. L'état de pêcheur ne rapporte point assez... Je veux m'enrichir ! Point de questions, ma mère, adieu !"

Il sauta sur sa carabine, prit une torche, et s'élança hors de la cabane.

Il courait avec vitesse.

Bientôt le bruit de ses pas devint de plus en plus faible, puis se perdit tout à fait dans la vallée.

Sa mère parut sur la porte ; elle regarda, et à la lueur d'un éclair, elle vit Georges s'acheminer, en sifflant, vers le château qui s'élevait sur la montagne.

Une idée lui vint à l'esprit : celle de le suivre. Elle s'élança dans le sentier.

II

La barque.

Il était dix heures du soir.

Le vent venait par rafales s'engouffrer sous les voûtes depuis longtemps silencieuses du château, les éclairs dessinaient en traits de feu la face imposante des tourelles en ruines, puis tout retombait dans l'obscurité d'une nuit profonde, et les vastes restes de l'antique forteresse n'apparaissaient plus que comme un point noir qui se découpait sur un horizon plus sombre encore. Une flaque d'eau, gouffre terrible pendant la tempête, faisait entendre sa grande voix, qui, répétée au loin par les rochers, se confondait aux éclats de la foudre ; la pluie tombait par torrents, lorsqu'une barque qui avait tenu l'ancre tout le reste de la journée, vint aborder en louvoyant dans une petite anse située au sud.

Au même instant, un feu blanchâtre s'éleva du bord de la barque, et une flamme vive y répondit de l'ancienne tour sud-est. Bientôt la côte fut sillonnée par des torches qui remuaient, se croisaient, s'entre-croisaient, et descendaient du côté de la mer.

Une voix forte hêla le vaisseau.

La chaloupe fut mise en mer, et vint à terre.

" Eh bien ! dit un homme d'une cinquantaine d'années, au regard dur et sévère, est-ce prêt là-bas ?

—Oui, fit la voix d'un jeune homme de vingt ans.

—Eh bien ! à l'ouvrage."

La barque alla et revint plusieurs fois. A chaque voyage, les hommes déposaient avec précaution des marchandises à terre.

Bientôt la barque ne revint plus.

III

Les ruines du château.

Les mêmes hommes qui avaient déposé des objets sur le rivage, les portaient avec soin vers le château.

Ils montaient silencieusement le défilé, lorsqu'ils virent sur une hauteur, à la lueur douteuse des torches, un être vivant sur les bords d'un ravin.

" Nous sommes perdus, dit une voix.

—C'est un douanier, dit un autre.

—Amis, préparons-nous au combat," dit un troisième.

Un quatrième, silencieux, armait sa carabine.

Le coup partit, et un bruit sinistre que fit la chute d'un corps lourd au fond de l'abîme, le suivit de près.

" Bon voyage, monsieur le douanier," dit le jeune tireur.

Ils arrivèrent enfin dans la tourelle isolée, et là ils déposèrent leur fardeau dans un caveau souterrain, puis ils s'en allèrent.

IV

Retour.

Il était minuit.

Un jeune homme vint frapper à la porte de la cabane : personne ne répondit.

Il frappa deux coups, trois coups... Point de réponse.

"Ma mère, ma mère ! c'est moi... c'est Georges."

Les échos des rochers seuls répétèrent ses paroles.

" Elle dort." Et il redescendit à pas précipités la vallée.

Arrivé sur le rivage, il hêla la barque du vaisseau.

La barque vint et retourna avec un nouveau passager.

Le lendemain matin, la chaloupe remit à bord le mystérieux passager. Celui-ci montait la cavée, mais un souvenir lui revint à l'esprit : le souvenir du douanier qu'il avait tué ; il regarda machinalement au fond d'un ravin, il y vit une femme morte et baignée dans son sang.

Cette femme, c'était sa mère.

N° 12 (page 80).

Légende.

LA SAINTE OMBRE.

Il y avait, à une époque bien éloignée, un saint si bon, que les anges étonnés venaient tout exprès du ciel pour voir comment sur la terre on peut ressembler tant au bon Dieu.

Et lui s'en allait simplement dans la vie, répandant la vertu comme l'étoile répand la lumière, comme la fleur répand le parfum, sans jamais s'en apercevoir.

Deux mots résumaient chacun de ses jours : il donnait, il pardonnait ; et ces deux mots ne sortaient

jamais de sa bouche, mais ils se traduisaient dans son sourire, dans son amabilité, dans sa condescendance, dans sa charité de toutes les heures.

Et les anges dirent au bon Dieu: "Seigneur, accordez-lui le don des miracles."

Et Dieu répondit: "Je le veux bien; demandez-lui ce qu'il veut."

Et les anges dirent au saint: "Voulez-vous que vos mains, en touchant les malades, leur rendent la santé?

—Non, dit le saint; j'aime mieux que le bon Dieu le fasse tout seul.

—Voulez-vous que votre parole convertisse les âmes coupables et ramène au bon chemin les cœurs qui s'égarent?

—Non, c'est la mission des anges, ce n'est pas celle d'une pauvre créature; je prie, je ne convertis pas.

—Voulez-vous devenir un modèle de patience, attirant à vous par l'éclat de vos vertus, et faire ainsi glorifier le bon Dieu?

—Non, répondit le saint; si on s'attachait à moi, on se détacherait de Dieu. Le bon Dieu a bien d'autres moyens de se faire glorifier.

—Mais enfin, dirent les anges, que voulez-vous?"

Et le saint souriant disait: "Que puis-je vouloir? Que Dieu me laisse sa grâce; avec elle n'ai-je pas tout?"

Et les anges insistant: "Il faut pourtant que vous demandiez un miracle, ou nous vous en imposerons un de force.

—Eh bien! dit le saint, que je fasse beaucoup de bien sans le savoir jamais."

Les anges, embarrassés longtemps, tinrent conseil, puis s'arrêtèrent à cette pensée: Chaque fois que l'ombre du saint se projettera ou derrière lui ou à ses côtés, de manière qu'il ne puisse l'apercevoir, cette ombre aura le privilège de guérir les malades, de soulager les douleurs, de consoler les tristesses. Et cela fut ainsi.

Et quand le saint marchait, son ombre, se dessinant ses côtés ou derrière lui, reverdissait les chemins ari-

des, fleurissait les plantes flétries, rendait l'eau limpide aux ruisseaux desséchés, aux petits enfants pâles les fraîches couleurs, aux mères en larmes la douce joie.

Et le saint s'en allait simplement dans la vie, répandant la vertu comme l'étoile répand la lumière, comme la fleur répand le parfum, sans s'en apercevoir.

Et les peuples, respectant sa modestie, le suivaient silencieux, ne lui parlant jamais de ses miracles, et peu à peu oubliant jusqu'à son nom, ne l'appelèrent plus que la *sainte ombre.*

L'Eté de saint Martin.

Par une journée froide et brumeuse du mois de novembre, le grand saint Martin était en voyage, s'en allant, malgré son âge, à la poursuite d'un pécheur égaré.

Mais voilà qu'un gémissement plaintif l'arrête soudain, et il voit grelottant et accroupi contre le tronc d'un vieil arbre, un mendiant tout transi de froid.

La bise soufflait; la neige, redoublant ses flocons, menaçait d'envelopper le vieillard.

Le bon saint se dépouille de sa tunique et en couvre le malheureux, sans songer que lui aussi va être exposé au froid qui pénètre et endolorit.

La neige a bientôt couvert ses épaules, et il tremble, le saint évêque.

Mais le bon Dieu fut ému, et il commanda au soleil de percer la nue grisâtre et neigeuse, d'accompagner le saint tout le long de son voyage, et d'être plus chaud qu'à l'ordinaire.

Et depuis, le jour de saint Martin, le soleil, chaud comme aux jours d'été, vient rappeler aux riches que l'hiver va venir et qu'il faut songer aux pauvres du bon Dieu.

N° 13 (pages 73 et 81).

Narration badine.

Le perroquet de Mme Ratapol.

Mme Ratapol est aubergiste, aubergiste unique, dans un village des environs de Paris. On aperçoit au-des-

sus de son logis une enseigne de ferblanc, sur laquelle est bariolée une espèce de soldat, et quiconque sait lire peut épeler en passant :

Au grenadier français,
On donne à boire et à manger.

Avant de commencer mon histoire, je dois vous faire une confidence : c'est que Mme Ratapol, sous son épaisse enveloppe, cachait un cœur plein de tendresse pour... (hélas ! elle était seule au monde), pour un vieux perroquet, qu'elle avait acheté à un colporteur en tournée. Jacquot (c'était le nom de l'objet adoré), Jacquot n'était pas beau, ses plumes semblaient déteintes, sa tête devenait chauve ; mais il parlait si bien ! il laissait surtout si longtemps parler, sans l'interrompre jamais, sa maîtresse affectionnée !

Un jour débarque chez l'aubergiste, M. Anatole Théodule Barnabé Frotteloup, artiste de son état, originaire de la Gascogne. Artiste et Gascon, jugez ! Il était sec et maigre autant que Madame Ratapol était ronde et dodue.

—Bonjour, la mère, bonjour.

—Serviteur, monsieur.

—Vous donnez à boire et à manger, dit votre enseigne.

—Je donne..., vous comprenez.

—Très bien ! j'ai, voyez-vous, une faim atroce ; faites-moi le plaisir de me servir quelque chose.

—Ma foi, vous tombez bien ; j'ai précisément eu hier des pratiques, et il me reste de quoi vous régaler.

Et Madame Ratapol étendit sur la table une nappe déjà passablement tachée, mit une serviette, un verre, un couvert d'étain.

—Quel vin boira monsieur ?

—Du bon ; huit sous le litre. Hâtez-vous, allons !

L'aubergiste, après avoir mis sur la table un gros pain de quatre livres encore intact, apporta dans un petit plat de faïence une carcasse de poulet dans un reste de

sauce figée, et, en le déposant, elle s'écria d'un air triomphant :

—Voilà, monsieur !

—Ah ! voilà ? Qu'est-ce que c'est que ce voilà, s'il vous plaît ?

—Du poulet, monsieur, et du bon, je vous l'assure.

—Mais il a déjà été mangé, ce poulet-là ?

Et du bout de son couteau l'artiste tournait et retournait le morceau servi, et la grimace de sa figure prouvait assez qu'il n'était pas enthousiasmé de l'inspection.

—Dites donc, murmura-t-il en s'adressant à la grosse mère, elles avaient furieusement appétit, vos pratiques.

—Oh ! pour ça, je vous en réponds.

Et Madame Ratapol restait là en face de son hôte, souriant bénignement aux efforts qu'il faisait pour découvrir quelque trace de chair blanche dans les sinuosités de cette carcasse.

Mais Frotteloup :

—Ah ça ! dit-il vivement, si vous vouliez bien ne pas me regarder de si près ; je n'aime pas qu'on m'examine quand je mange, et je vous préviens que je suis essentiellement nerveux.

—Suffit monsieur, suffit, suffit !

Et Mme Ratapol, pour cacher le dépit que lui causait cette admonition, alla causer avec Jacquot son perroquet, Jacquot qui, sur les genoux de sa maîtresse, se mit à siffler, à parler, à piailler, à caqueter, à becqueter, à répéter : “ As-tu déjeuné, Jacquot ! as-tu déjeuné ? ”

—Eh ! la mère ! exclama Frotteloup visiblement exaspéré.

—Monsieur !

—Je ne sais si Jacquot a bien déjeuné ; mais, pour mon compte, je n'ai pas déjeuné suffisamment.

—Monsieur veut-il du gruyère ?

—Non.

—Des pommes de l'année, de vraies reinettes ?

—Non ; je voudrais que vous tordissiez le cou à votre perroquet et que vous me le missiez à la broche.

—Oh ! est-il drôle !

—Drôle ! Pas du tout. J'ai dit : Je voudrais ; maintenant je dis : Je veux. Je suis nerveux, je vous l'ai dit, et singulièrement volontaire ; et quand une fois j'ai dit : Je veux, dussé-je bouleverser le monde, il faut que cela soit.

Le ton impératif de l'artiste, que son accent gascon rendait encore plus saccadé, sa figure sévère, ses yeux hors de tête arrêtèrent les quolibets de Mme Ratapol, qui retourna s'asseoir en embrassant son perroquet et l'appelant de ses plus doux noms d'amitié.

Mais de burlesque qu'était la scène elle devint tragique.

—Il me faut votre perroquet, vous dis-je.

—Ah ! bien ! par exemple !

—Il me faut votre perroquet, hurla Frotteloup ; et il se leva de table, poussé comme par un ressort, et, avec la vivacité des gens nerveux, il s'élança vers l'aubergiste, qui commença à trembler ; puis croisant les bras sur sa poitrine :

—Madame, s'écria-t-il, je veux manger votre perroquet ; il me faut votre perroquet, ou sinon, sinon... je sais bien ce que je ferai.

—Mais, monsieur...

—Entendez-moi bien, je sais ce que je ferai.

L'hôtesse poussa un cri, cacha Jacquot dans son sein et sortit en fermant la porte à double tour. Avait-elle aperçu quelque chose de plus effrayant sur le visage de l'artiste ?

Moins d'un quart d'heure après, Mme Ratapol apparaît avec le garde champêtre, qui se présente gravement, plaque au bras, sabre au côté.

—Monsieur veut faire du tapage? dit-il à l'artiste gascon.

—Monsieur veut manger le perroquet de madame...

—Mais enfin si madame...

—Madame a fait écrire sur sa porte : *Ici on donne à boire et à manger*. Elle ne m'a servi qu'une méchante

carcasse de volaille ; je veux qu'elle me fasse rôtir son perroquet, ou... je sais ce que je ferai. Voilà.

—Mais c'est ridicule ce que vous demandez là ; ça n'a pas le sens commun.

—Ridicule ! pas le sens commun ! Je suis dans mon droit, entendez-vous ? tout à fait dans mon droit. Je veux..., je veux..., ou je sais bien ce que je ferai.

Le garde champêtre eut peur à son tour ; il n'était pas assez fort en législation pour décider la chose, il en référa à M. le maire.

Le maire revêtit son écharpe, prit avec lui le capitaine de la garde nationale et un sapeur-pompier de bonne volonté, et précédée du garde champêtre, suivie de Mme Ratapol, la petite troupe se rendit à l'auberge.

Frotteloup se promenait dans la salle du festin avec la férocité des hyènes arpentant leur cage de fer.

—Au nom de la loi, s'écria M. le maire en passant seulement la tête à travers le porte entr'ouverte, je vous somme de vous arrêter.

L'artiste s'arrêta.

—Que voulez-vous, voyons ? dit l'autorité.

— Monsieur, je veux manger le perroquet de madame, ou... je le lui ai dit formellement, (je ne prends pas les gens en traître, moi), si madame ne veut pas, je sais bien ce que je ferai.

Le sapeur-pompier se dévoua, et il entra tout seul dans la salle.

— Eh bien ! monsieur, fit-il au Gascon en serrant ses deux poings, si madame ne voulait pas, voulez-vous bien nous dire ce que vous ferez ?

— Ce que je ferai ?

— Oui.

— Ce que je ferai ?

— Oui, oui, répéta toute la troupe.

— Eh ! messieurs, je m'en passerai !

N° 14 (page 84).

Prosopographie.

Alexandre le Grand.

Je vis alors cet Alexandre qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil... Il a les traits réguliers, le teint beau et vermeil, le nez aquilin, les yeux grands, pleins de feu, les cheveux blonds et bouclés, la tête haute, mais un peu penchée vers l'épaule gauche, la taille moyenne, fine et dégagée ; le corps bien proportionné et fortifié par un exercice continuel. On dit qu'il est très léger à la course et très recherché dans sa parure. (Barthélemy.)

Thermosiris.

J'aperçus tout à coup un vieillard qui tenait un livre à sa main. Ce vieillard avait un grand front chauve et un peu ridé ; une barbe blanche pendait jusqu'à sa ceinture, sa taille était haute et majestueuse, son teint encore frais et vermeil ; ses yeux étaient vifs et perçants, sa voix douce, ses paroles simples et aimables. Jamais je n'ai vu un si vénérable vieillard ; il s'appelait Thermosiris. (Fénelon.)

N° 15 (page 85).

Ethopée.

Saint Louis, roi de France.

Nommer saint Louis, c'est rappeler ce qu'il peut y avoir de plus auguste, je veux dire le génie et la vertu assis ensemble, pour le bien de l'humanité, sur un des

plus beaux trônes de l'univers. Simple dans ses goûts et magnifique par dignité ; humble au pied des autels et terrible dans les combats, doux et facile dans le commerce de la vie, mais inébranlable dans ses desseins, saint Louis allia dans sa personne les qualités en apparence les plus contraires. (FRAYSSINOUS.)

LE DUC DE BOURGOGNE.

M. le duc de Bourgogne naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler. Dur et colère jusqu'aux derniers emportements et jusque contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne rompît dans son corps, opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs... Souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait, de la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent ; à peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain.

De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter : humble, austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs en les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné.

(SAINT-SIMON.)

Nº 16 (page 86).

Topographie.

Hochelaga.

Hochelaga se composait d'une cinquantaine de maisons en bois, de cinquante pas de longueur sur douze ou quinze de largeur. Chaque maison, couverte d'écorces cousues ensemble, se composait de plusieurs pièces, distribuées autour d'une salle carrée, où se trouvait le foyer et se tenait la famille. Le village était entouré d'une triple enceinte circulaire et palissadée. Il régnait en plusieurs endroits, vers le haut de cette enceinte, des galeries contre lesquelles des échelles étaient appuyées pour y monter ; des amas de pierres étaient déposés auprès pour la défense. Dans le milieu de la bourgade se trouvait une grande place. C'est là qu'on conduisit Cartier. (Garneau.)

Une petite ville.

Il y a dans cette description un contraste piquant et inatttendu.

" J'approche d'une petite ville, et je suis déjà sur une hauteur d'où je la découvre. Elle est située à mi-côte, une rivière baigne ses murs, et coule ensuite dans une belle prairie ; elle a une forêt épaisse qui la couvre des vents froids et de l'aquilon. Je la vois dans un jour si favorable, que je compte ses tours et ses clochers ; elle me paraît peinte sur le penchant de la colline. Je me récrie et je dis : Quel plaisir de me voir sous un si beau ciel et dans ce séjour si délicieux ! Je descends dans la ville, où je n'ai pas couché deux nuits, que je ressemble à ceux qui l'habitent, j'en veux sortir."

(La Bruyère.)

N° 17 (page 87).

LAMBERT CLOSSE DÉFAIT DEUX CENTS IROQUOIS.

Les habitants de Montréal ne tardèrent pas à relever l'honneur des armes françaises, en donnant une rude leçon aux ennemis. Le quatorze octobre (1652), les aboiements furieux des chiens firent connaître que des Iroquois étaient en embuscade près du fort. Le major Closse, toujours sur ses gardes, se met à la tête de vingt-quatre hommes, et marche droit vers l'ennemi. Trois éclaireurs jetés en avant, s'étant aventurés un peu trop loin, tombent au milieu des ennemis, qui font une décharge générale de leurs fusils et tuent un Français. Les deux autres s'enfuient au milieu d'une grêle de balles et rejoignent le corps de M. Closse. Dès lors le combat s'engage vivement ; les Français tiennent ferme ; mais s'apercevant bientôt que les Iroquois, dix fois plus nombreux, les cernent de tous les côtés, Closse, suivi des siens, s'ouvre un passage au milieu des rangs ennemis et se jette dans une chétive cabane. Deux cents Iroquois l'environnent et font un feu terrible, sans causer aucun mal à ses hommes, qui de leur côté tuent et blessent un grand nombre d'ennemis. Mais enfin la poudre manque ; Boston, brave sóldat et excellent coureur, se dévoue pour la cause commune : il traverse les rangs ennemis, et réussit à arriver au fort quoique vivement poursuivi. Il en revint bientôt avec dix hommes, traînant deux petites pièces de campagne. Arrivé sur un coteau, à l'abri duquel il s'est avancé, il décharge les deux pièces, et, profitant du trouble où les Iroquois ont été jetés, il rejoint les assiégés. Le feu des Français devint alors si vif, que leurs adversaires ne le peuvent soutenir et s'enfuient portant sur leurs épaules plus de vingt morts et environ quarante blessés.

(FERLAND.)

N° 18 (page 94).

Lettres familières ou d'amitié.

UNE JEUNE FILLE A SA MÈRE.

Ma chère maman,

Le mois d'octobre a été beaucoup plus agréable que le mois de septembre. Le temps a été presque toujours beau, nous avons pu prendre nos récréations au grand air, faire de belles promenades et profiter de nos congés.

Il y a quinze jours, nous avons eu une petite retraite. C'est un Père Jésuite qui l'a prêchée. Oh ! le bon Père ! Qu'il nous a dit de belles choses, ma chère maman ! Il nous faisait rire et pleurer comme il voulait. Nos maîtresses elles-mêmes riaient et pleuraient comme nous autres. Je vous assure que personne n'a trouvé le temps long. Enfin, ce bon Père a paru très content de nous, et, avant de partir, il nous a donné un grand congé.

Depuis la retraite nous sommes à l'ouvrage tout de bon, l'ennui commence à se passer. N'oubliez pas, ma chère maman, que vous m'avez promis de venir me voir dans le cours de l'automne ; je vous attends avec impatience, je désire vous voir, vous embrasser. Si vous saviez comme je pense souvent à vous, à papa et à mes frères et sœurs ! Oh ! que je voudrais bien, aux beaux jours de congé, être libre d'aller passer quelques heures au milieu de vous.

J'ai reçu les effets que vous m'avez envoyés. La robe me va bien, les bas sont très jolis et les bonbons excellents. Vous êtes bien bonne, ma chère maman ; je vous remercie de tout mon cœur et je vous baise sur les deux joues ainsi que papa et mes frères et sœurs. Je suis en parfaite santé. Adieu.

LETTRE D'UNE JEUNE FILLE A UNE DE SES ANCIENNES COMPAGNES.

Ma chère Aurélie,

C'est aujourd'hui congé et nous ne faisons pas de promenade parce qu'il pleut ; je profite de ce temps libre pour t'écrire. Voilà déjà trois semaines que je suis rendue au couvent, je m'y plais beaucoup, je commence à m'habituer à la règle et au travail. Franchement, ma chère amie, la vie est sérieuse ici. Tu ne saurais t'imaginer comme nous sommes occupées. On nous donne tout juste le temps de prendre nos repas et deux heures de récréation. A part cela, c'est de l'étude, de la classe ou de la prière, et du matin au soir. Tu sais que, à l'école, j'étais souvent la première de ma classe, ici je n'ai pas encore eu cet honneur, j'ai pourtant fait de mon mieux. Je me trouve avec des élèves qui ont beaucoup de talent et qui sont habituées à l'étude ; mais, avec le temps, j'espère m'y habituer comme elles, je n'abandonne pas la partie, sois-en sûre. Ma bonne cousine Emélie réussit très bien, cela m'encourage.

Les jours de congé, nous faisons une longue promenade lorsque le temps est beau, et le soir, à la récréation, nous dansons toutes, c'est comme un tourbillon, la maison en tremble. Les grandes jouent du piano, et elles jouent très bien.

Maman n'est pas encore venue me voir, je l'attends dimanche prochain avec ma petite sœur. C'est long trois semaines sans voir sa mère. Prie bien pour moi, ma chère Aurélie, et sois certaine que je ne t'oublie pas. Ne manque pas non plus de m'écrire bientôt et de me donner des nouvelles de ta famille, de l'école, de tout le monde enfin. Mais écris-moi cela proprement, fais de ton mieux, car la Supérieure lit toujours nos lettres.

Je te baise sur les deux joues et je te souhaite une bonne santé.

LETTRE D'UNE JEUNE FILLE A SON FRÈRE.

Mon cher frère,

Je suis heureuse d'apprendre que tu es en bonne santé, très content d'être au collège et enchanté de tes professeurs. Ta lettre m'a rempli le cœur de joie ; tu sais combien je t'aime. Pour moi je me trouve très bien au couvent. Pendant les premières semaines, j'ai éprouvé de l'ennui, tout me paraissait triste et pénible ; aujourd'hui toute misère a disparu.

Je comprends à présent, mon cher frère, ce que tu me disais pendant les vacances, qu'il faut beaucoup travailler au collège pour réussir, c'est la même chose au couvent. Il y a aussi des matières bien difficiles à apprendre, par exemple, l'arithmétique. Oh ! je suis bien sûre que ce n'est pas une femme qui l'a inventée, ce n'est pas possible. D'ailleurs, j'ai beau me creuser la tête, je ne vois pas à quoi cela peut nous être utile. Toi, mon cher frère, qui es déjà savant, philosophe, pourrais-tu me le dire ? Tu me ferais bien plaisir.

Notre bonne maman est venue me voir la semaine dernière. Comme il ne faisait pas beau, je ne l'attendais pas du tout. J'ai été si surprise et si contente que je faisais tous les temps à la fois, je riais, je pleurais, j'étais folle de joie. Tu peux t'imaginer si je lui en ai fait des caresses. Ah ! il faut vivre éloignée de sa mère pour sentir combien on l'aime. Je t'assure que les trois heures qu'elle à passées avec moi ont été bien employées. Les oreilles ont dû te tinter, mon cher, car nous avons beaucoup parlé de toi. Je lui ai lu ta bonne lettre, elle lui a fait verser des larmes de joie.

Toute la famille est bien. Papa doit aller te voir dans une quinzaine de jours. Aurélie était hier en promenade chez nous avec ses trois petits enfants ; elle m'a envoyé un joli pain de sucre. O la bonne sœur ! Elle se souvient encore que j'aime cela. Si tu étais près d'ici, je t'en enverrais bien la moitié ; mais ce n'est pas possible ; je le croquerai donc à sa santé et à la tienne.

J'ai fait promettre à maman de venir me voir toutes les deux ou trois semaines. Attrape qui peut, me disais-tu pendant les vacances, en prenant mes pommes et mes cerises. Hé bien ! mon vieux, je te dis à mon tour : Attrape qui peut. D'ailleurs, tu es un homme, un philosophe, tu n'as pas besoin de ces petites consolations. Ainsi, sans rancune, mon bien-aimé frère, et bonjour. Je te baise affectueusement et te souhaite d'être toujours heureux.

Lettre d'un écolier a sa sœur.

(*Réponse à la précédente.*)

Ma chère sœur,

Je suis content de ta lettre, elle est bien faite, et je t'en remercie cordialement. Mais, tu es une petite coquine, puisque tu veux empêcher maman de venir me voir. Sais-tu bien que c'est un projet presque criminel ? Comment, tu viens d'entrer au couvent et tu as déjà des mauvais desseins ! Qu'est-ce qu'on va penser de toi et des religieuses ? Je t'avertis en bon ami, ma petite espiègle, que tu me le paieras pendant les vacances. En attendant, je te pardonne, bien entendu, et je t'aime toujours. Papa est venu hier : maman, Aurélie, son mari et ses enfants sont tous bien.

Nous avons eu lundi dernier une belle séance, à l'occasion de la fête de notre supérieur. Grand soirée, discours, drame, musique, nombreuse réunion d'amis, enfin, rien n'a manqué ; c'a été magnifique. Notre digne supérieur paraissait content. Point d'autres nouvelles ; nous travaillons tous de notre mieux afin d'être bien avancés dans nos ouvrages lorsque la chaleur nous arrivera avec le mois de juin.

Comme ça donc, ma chère petite sœur, tu n'aimes pas l'arithmétique, et tu me demandes à quoi elle peut servir aux demoiselles. Voilà bien une question de petite fille. Mais, ma chérie, l'arithmétique est une des choses

les plus utiles et les plus nécessaires pour tout le monde. Comment bien conduire les affaires, se rendre compte des choses, de l'avantage qu'elles peuvent procurer, des profits, des pertes, des recettes, des dépenses, etc... si on ne sait pas compter? Ce n'est guère possible. Et, il faut en convenir, la plupart des femmes sont dans ce cas, et c'est là une des principales causes de leur infériorité. Dès qu'il s'agit de l'appréciation des choses, de calcul, de compte, etc... elles n'y voient goutte. Ce n'est pourtant pas l'intelligence qui leur manque, ni la finesse, ni le cœur, mais l'arithmétique. Et ce n'est pas tout; écoute bien ceci. Nous vivons dans un siècle d'affaires, de spéculations et d'entreprises de plus en plus extraordinaires; on ne parle que de millions, on ne compte que par millions, on n'apprécie que les millions. Or, ma chère petite sœur, comment comprendre quelque chose à toutes ces affaires qui ne s'expriment, pour ainsi dire, que par des chiffres, des montants si énormes, sans connaître l'arithmétique? Vois-tu maintenant comme l'arithmétique est nécessaire? Ne t'effraie donc pas des difficultés que tu peux rencontrer dans cette étude, au contraire, aie toujours bon courage; avec le travail et la persévérance on vient à bout de tout.

Adieu, ma chère sœur, je te souhaite d'être heureuse et de faire toujours de bons progrès dans la vertu et dans la science des nombres.

Lettre d'une femme a sa sœur.

Ma chère sœur,

Je m'empresse de t'informer que nous avons fait notre petit voyage sans accident, mais non sans un peu de misère. Ce n'est que le lendemain que nous sommes arrivés chez nous; la pluie, le vent et le froid nous ont obligés d'arrêter en route. Imagine-toi, ma chère sœur, que, au beau milieu d'un long chemin de montée, nous avons essuyé une averse des mieux conditionnées. Le

vent tout d'abord a fait tourner mon parapluie et l'a brisé : adieu la protection. Il ne me restait plus qu'un vieux châle que j'ai utilisé comme j'ai pu. La maison la plus proche était encore à une bonne distance ; lorsque nous y arrivâmes, j'étais toute ruisselante, toute transie de froid, et le déluge continuait toujours. "Mon Dieu, dit la maîtresse du logis en m'ouvrant la porte, vous devez bien être trempée jusqu'aux os. Vite il faut changer de vêtements, ma bonne dame." Je ne me fis pas prier, tu peux le croire, et en quelques instants l'opération fut faite. Louis avait eu plus de chance que moi, il ne fut pas obligé de changer d'habits.

"Prenez un petit verre pour vous réchauffer, dit alors cette maîtresse femme ; et approchez-vous de la cheminée." Quelques instants après, nous étions devant un grand feu, causant, riant, comme s'il eût fait le plus beau temps du monde et que nous eussions été de vieux amis. Quelles braves gens ! quelle femme au cœur d'or ! oh ! vive la Canadienne, ma chère sœur.

La veillée fut des plus agréables ; je crois bien que nous avons parlé de tout, au moins de tout ce dont les femmes peuvent parler. Vraiment, nous avons été si cordialement accueillis que j'aurais été heureuse de ce contretemps, si mon chapeau et ma robe n'avaient pas été endommagés par la pluie. Dans tous les cas, je n'ai pas été malade après ce bain d'orage, c'est le principal.

Notre bonhomme de père, qui avait été inquiet à cause de ce retard, ne parut pas de bonne humeur à notre arrivée. Rien de plus pressé que de lui conter notre aventure. Mais, comment ne pas gronder un peu ? "Pourquoi donc, mes enfants, n'êtes-vous pas arrêtés avant de vous engager dans cette montée, puisqu'il y avait apparence d'orage ?—Hé ! mon cher papa, répondit Louis, je pensais que la pluie ne viendrait pas si vite.— C'est toujours comme cela, tu ne fais attention à rien." Ce fut tout. Je t'assure que j'ai beaucoup mieux aimé cette petite ondée du bonhomme que celle du bon Dieu. Je suis enchantée tout de même de ma promenade, et je suis bien décidée d'en faire une nouvelle à

la première occasion. Je serai plus prévoyante, bien entendu.

Tout le monde est bien. Notre vieux père est aux anges, il vous fait ses amitiés et Louis aussi. Pour moi, je vous embrasse tous avec affection.

Boileau a Racine.

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrais bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue ; mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir ; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent. Aussi, mon cher monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurais bien besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne, pour me consoler ; mais je n'ai pas été élevé comme vous dans le sanctuaire de la piété, et, à mon avis, une vertu ordinaire ne saurait que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affiiger, qu'est le mien. Vous ne sauriez vous imaginer à quel accès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du Roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage, puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté dans tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui, ni par moi-même... Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

RACINE A BOILEAU.

Luxembourg, 24 mai 1687.

Votre lettre m'aurait fait beaucoup de plaisir, si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis monsieur Dodart comme je venais de la recevoir et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte ; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé ; du reste, vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que monsieur Menjot me donnait autrefois. Monsieur Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train ; et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui, infailliblement, me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est monsieur Dodart lui-même. Monsieur Félix était présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées ; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avait visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché où il m'a dit qu'il avait rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine...

Monsieur de Gourville arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirais point, si je vous nommais tous les gens qui m'en demandent,

tous les jours, avec amitié. Monsieur de Chevreuse, entre autres, monseigneur de Noailles, monseigneur le Prince, que je devrais nommer le premier, surtout monsieur Moreau, notre ami, et monsieur Boze ; ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit en vérité qui partent du cœur. Je fis, hier, grand plaisir à monsieur de Termes de lui dire le souvenir que vous aviez de lui...

Madame de Sévigné a sa fille.

A Livry, mardi saint, 24 mars 1671.

Voici une terrible causerie, ma chère bonne. Il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec L'Abbé, Hélène, Hébert et Marphise, dans le dessein de me retirer ici du monde et du bruit jusqu'à jeudi au soir. Je prétends être en solitude ; je fais de ceci une petite Trappe ; je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions. J'ai dessein d'y jeûner beaucoup pour toutes sortes de raisons ; marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur le tout m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais, ma pauvre bonne, ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous. Je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et, ne pouvant contenir tous mes sentiments sur votre sujet, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siège de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu ! où ne vous ai-je point vue ici ? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur ? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans ce pays, ni dans ce jardin, où je ne vous aie vue ; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose ; et, de quelque façon que ce soit aussi, cela me perce le cœur. Je vous vois, vous m'êtes présente ; je pense et repense à tout : ma tête et mon

esprit se creusent ; mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues, je ne l'ai plus. Sur cela je pleure sans pouvoir m'en empêcher ; je n'en puis plus, ma chère bonne : voilà qui est bien faible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle.

MADAME DE SÉVIGNÉ A SA FILLE.

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année ; cependant la voilà déjà bien commencée ; et vous verrez que, de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs. *

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amis de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez, de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan ; et mes amis me prient de leur fixer dès à cette heure le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis flattée de ces empressements, et surtout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays ; c'est le temps que j'envoie mes petites voitures à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très petite partie. C'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs : nous en parlerons une autre fois ; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit ; du

* Madame de Sévigné comparait les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presque aussitôt qu'on a commencé d'y puiser.

reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective, vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrais fort que monsieur Nicole ne trouvât beaucoup à y circoncire : mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en me sonhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits, car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse ; ce sentiment est raisonnable et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable...

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère ; oui justement voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question : je ne prendrai point le faux pour le vrai ; je démêle ce qui est solide de ce qui n'en a que l'apparence ; j'espère ne point m'y méprendre, et que Dieu, m'ayant déjà donné de bons sentiments, m'en donnera encore : les grâces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront ; en sorte que je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le mystique du diable ;* votre frère en pâme de rire ; je le gronde comme vous. Comment, *le mystique du diable !* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir des liaisons avec les ennemis du diable, qui sont les saints et les saintes de l'Église ! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté chrétiennement, vous direz philosophiquement ; qui ne discontinue point de célébrer les perfections et l'existence de Dieu ; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours ; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain ;

qui est invincible aux plaisirs et aux délices de la vie ; qui enfin malgré sa mauvaise fortune est entièrement soumis à la volonté de Dieu ! Et vous appelez cela *le mystique du diable !* Vous ne sauriez nier que ce soit là le portrait de notre pauvre ami : cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourrait surprendre les simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère (sainte Chantal), et du bienheureux Jean de la Croix.

Voltaire a madame du Deffand.

30 mars 1775.

J'ai pu vous dire, Madame : *J'ai été très mal, je le suis encore*.

1° Parce que la chose est vraie ;

2° Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : " Je suis très mal encore." Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : " Etes-vous enrhumées, Mesdames ? " elles doivent répondre : " Nous *le* sommes," ou : " Nous ne *le* sommes pas." Il serait ridicule qu'elles répondissent : " Nous *les* sommes," ou : " Nous ne *les* sommes pas."

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande :

" Etes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge ? " Vous devez répondre alors : " Nous *les* sommes," parce que vous devez indiquer les personnes dont on vous parle.

Etes-vous chrétienne ?—Je *le* suis. Etes-vous la Juive qui fut menée hier à l'inquisition ?—Je *la* suis. La raison en est évidente. Etes-vous chrétienne ? Je suis cela. Etes-vous la Juive d'hier, etc. ? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, Madame ; mais vous me l'avez demandé et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes ; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son âme, et laissé la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers ; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait peu d'envie, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Adieu, Madame. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié ; cela console à cent lieues.

Voltaire a M. Palissot.

La mort de ce pauvre petit Patu me touche bien sensiblement, Monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très cher. Je ne vois point mourir de jeune homme sans accuser la nature ; mais, jeunes ou vieux, nous n'avons presqu'un moment, et ce moment si court, à quoi est-il employé ? J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras, dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si, dans l'autre moitié, il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins une consolation pour moi. Mais, croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant je m'occupe avec madame Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source est sous mes fenêtres. Je serais charmé de vous voir encore et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au Suisse V.

Voltaire a M. Marin.

Si jamais, Monsieur, quelque homme de lettres vient vous dire que son métier n'est pas le plus ridicule des métiers, le plus dangereux, le plus misérable des métiers, ayez la bonté de m'envoyer ce pauvre homme. Il y a tantôt cinquante ans que je puis rendre bon témoignage de ce que vaut la profession. Un de ses revenants bons est que chaque année on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux. Je suis dans le cas du célèbre M. Arnoult et de l'illustre M. le Lièvre, deux braves apothicaires dont on contrefait tous les jours les sachets et la baume de vie. Quel remède à tout cela, s'il vous plaît? Je n'y vois que celui de la patience; autrefois je m'en fâchais, j'ai pris le parti d'en rire. Je ne puis imiter les charlatans, qui avertissent le public de se donner de garde de ceux qui contrefont leur élixir. Il faut subir cette destinée attachée à la littérature. Il est très inutile de se plaindre au public, qui n'a jamais plaint personne et qui ne songe qu'à s'amuser de tout.

Il faut qu'un homme de lettres se prépare à passer sa vie entre la calomnie et les sifflets. Si vous vous plaignez à votre ami d'un libelle fait contre vous, il vous demande vite où on le vend; si vous êtes affligé qu'on vous impute un mauvais ouvrage, il ne vous répond pas, et il court à l'Opéra-Comique; si vous lui dites qu'on n'a pas rendu justice à vos derniers vers, il vous rit au nez: ainsi le mieux est toujours de rire aussi.

De toutes les républiques, celle des lettres est sans contredit la plus ridicule.

J. de Maistre a madame de Goltz.

Si par hasard, madame la comtesse, il vous prend fantaisie de savoir ce que je fais et comment je vis, j'aurai bientôt répondu: c'est ce que vous connaissez, c'est le mouvement d'une pendule, *tic-tac*. Hier, aujourd'hui,

demain et toujours... J'ai beaucoup de peine à me traîner hors de chez moi : souvent même, je me refuse aux dîners *roulants* de Pétersbourg, pour me donner le plaisir de ne point sortir de tout le jour ; je lis, j'écris, *je fais mes études ;* car enfin, il faut bien savoir quelque chose. Après neuf heures, j'ordonne qu'on me traîne chez quelque dame. Ici donc, ou là, je tâche, avant de terminer ma journée, de retrouver un peu de cette gaieté *native* qui m'a conservé jusqu'à présent : je souffle sur ce feu comme une vieille femme souffle pour rallumer sa lampe sur le tison de la veille. Je tâche de faire trève aux rêves des bras coupés et des têtes cassées qui me troublent sans relâche ; puis je soupe comme un jeune homme, puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille comme un homme, je veux dire de grand matin ; et je recommence, tournant toujours dans ce cercle, et mettant constamment le pied à la même place, comme un âne qui tourne la meule d'un battoir. Je m'arrête à cette comparaison sublime.

J. DE MAISTRE A SA FILLE CONSTANCE.

Mon (Ma) *très cher* (très chère) *enfant* (enfant ?), il faut absolument que j'aie le plaisir de t'écrire, puisque Dieu ne veut pas encore me donner celui de te voir. Peut-être tu ne sauras pas me lire couramment, mais tu ne manqueras pas de gens qui t'aideront à déchiffrer l'écriture de ton vieux papa. Ma chère petite Constance, comment donc est-il possible que je ne te connaisse pas encore, que tes jolis petits bras ne se soient pas jetés autour de mon cou, que les miens ne t'aient point mise sur mes genoux pour t'embrasser à mon aise ? Je ne puis me consoler d'être si loin de toi ; mais prends bien garde, *mon* (ma) *cher* (chère) enfant, d'aimer ton papa comme s'il était à côté de toi : quand même tu ne me connais pas, je ne suis pas moins de ce monde, et je ne t'aime pas moins que si tu ne m'avais jamais quitté. Tu dois me traiter de même, ma chère petite, afin que tu sois

tout accoutumée à m'aimer quand je te verrai, et que ce soit tout comme si nous ne nous étions jamais perdus de vue. Pour moi, je pense continuellement à toi ; et pour y penser avec plus de plaisir, j'ai fabriqué dans ma tête une petite figure espiègle, qui me semble être ma Constance. Elle a bien quelquefois certaines petites fantaisies ; mais tout cela n'est rien, je sais qu'elles ne durent pas. Ma chère petite amie, je te recommande de tout mon cœur d'être bien sage, bien douce, bien obéissante avec tout le monde, mais surtout avec ta bonne maman et ta tante, qui ont tant de bontés pour toi : toutes les fois qu'elles te font une caresse, il faut que tu leur en rendes deux, une pour toi et une pour ton papa. J'ai bien ouï dire par le monde qu'une certaine demoiselle te gâtait un peu ; mais ce sont des discours de mauvaises langues que le bon Dieu ne bénira jamais. Si tu en entends parler, tu n'as qu'à dire que les enfants gâtés réussissent toujours. Je ne veux point que tu te mettes en train pour répondre à cette lettre ; je sais que ta bonne maman veut ménager ta petite taille, et elle a raison. Tu m'écriras quand tu seras grande ; en attendant, je suis bien aise de savoir que tu aimes beaucoup la lecture, et que tu sais ton *Télémaque* sur le bout du doigt.

Un bon oncle que tu ne connais pas encore, te portera bientôt de ma part un livre qui t'amusera beaucoup : il est tout plein de belles images, et, dès qu'on t'aura expliqué comment il faut se servir du livre, tu pourras t'amuser toute seule. Adèle et Rodolphe s'en sont bien divertis ; à présent, c'est ton tour : je te le donne, et quand tu le feuilletteras tu ne manqueras jamais de penser à ton papa.

Ta maman, ton frère, ta sœur t'embrassent de tout leur cœur ; et moi, ma chère enfant, juge si je t'embrasse, si je te serre sur mon cœur, si je pense à toi continuellement ! Adieu mon cœur, adieu ma Constance. Mon Dieu, quand pourrai-je donc te voir ?

LACORDAIRE A MADAME SWETCHINE.

Rome, 5 septembre 1830.

Hélas ! faut-il que nous soyons si malheureux ! Imaginez que j'étais au désespoir de n'avoir reçu aucune réponse à mes lettres du 2 et du 26 juillet. Je n'ai pas cependant le cœur de vous gronder ; mais il me semble que vous auriez dû m'écrire aussitôt que vous avez su qu'un paquet s'était perdu. Je suis comme vous fâché de cette perte, d'autant plus que ma lettre du 26 juillet était tout à fait confidentielle sur l'état de mon âme. Si le diable la trouve, il en fera son profit.

Ce que vous me dites de M. l'Archevêque, chère amie, me fait grand plaisir. J'ai reçu de lui une lettre on ne peut plus aimable et cordiale, par le dernier courrier. Voici une de ses phrases : " J'espère que vos censeurs se le tiendront pour dit, et qu'ils vous laisseront en repos. Vous ne pouvez douter du bonheur que j'éprouve à vous savoir content ; jouissez de ce calme et revenez-nous préparé à continuer la belle lutte où vous avez déja montré tant de zèle et de talent."

J'aurais voulu apprendre quelque amélioration dans votre santé et je voudrais vous donner la mienne. Les chaleurs n'ont pas encore passé, à mon grand déplaisir, mais nous touchons au terme.

Adieu, chère amie, excusez ma brièveté si loin de mon cœur, la poste est menaçante. A un autre jour. Je vous ai écrit jeudi, en vous envoyant mon testament, quoique je me porte très bien. Je ne réponds pas à tout ce qu'il y a de bon et de tendre dans votre lettre, sinon que je vous aime plus que vous ne croyez.

LACORDAIRE A MADAME SWETCHINE.

Genève, 29 septembre 1838.

Me voici aux portes de France, chère amie, et je ne puis m'empêcher de vous dire tout le plaisir que j'en

ressens. Encore quelques jours et je vous reverrai; moi qui n'espérais pas vous voir avant une année, je vais passer l'hiver à Paris... Je n'ai pas répondu à toute votre bonne lettre que j'ai reçue à Rome où je n'en ai reçu que trois; mais je l'ai tout entière dans le cœur. Je suis bien sûr d'en avoir une autre de vous à Dijon. C'est là que je vais commencer à revivre; car depuis deux mois, je suis comme le pauvre Juif errant, je vais si vite que mes plus chers ne peuvent m'atteindre. J'ai bien çà et là quelques petites jouissances d'amour-propre. Ce matin à Carronge, imaginez Carronge! le commandant militaire qui visait mon passeport m'a fait de tendres compliments, et tirant de sa poche l'*Univers religieux*, m'a dit : Il est là souvent question de vous. A Chambéry, la maîtresse d'auberge m'a dit que j'étais un grand prédicateur. A Pont-de-Beauvoisin, au mois d'août, toute la douane m'a regardé. Et cependant je vous reviens modeste, quoique j'aie de plus un superbe diplôme en parchemin, signé du général des Frères prêcheurs, qui m'appelle un homme *clarissime*. Et après cela, vous me traitez comme un petit garçon qui ne sait ce qu'il fait et presque pas ce qu'il dit. Le beau-frère de mon frère aîné, l'abbé Eglée, pro-secrétaire de l'archevêché de Paris, est comme cela, il m'aime de tout son cœur, et chaque fois qu'il me voit, il ne peut s'empêcher de hausser les épaules, tant il me trouve bête! Vous voyez bien, chère amie, qu'en effet le voisinage de la France me trouble l'esprit; je suis trop heureux pour avoir autre chose, en ce moment, que la pensée d'être si près de vous...

Adieu, chère bonne amie, je vous arriverai au plus tard avec *tous les saints*, afin que vous me pardonniez mes échauffourées. Tout à vous. Mes hommages au général; parlez-moi de votre santé.

LOUIS VEUILLOT A PIERRE VEUILLOT, SON NEVEU.

Plombières, le 18 juillet 1886.

Bonjour, mon cher petit Pierre. Bonjour aussi, ma chère grosse Marguerite. C'est à Pierre que j'écris, parce que c'est Pierre qui m'a écrit; mais je parle à vous deux, parce que je vous aime tous les deux. Quand Marguerite m'écrira, je lui écrirai. Pourquoi Marguerite ne m'écrit-elle pas? Elle dit qu'elle est trop petite; mais quand Pierre n'avait que l'âge de Marguerite, il m'écrivait. Marguerite pourrait écrire, si elle voulait travailler. Alors je lui répondrais. Elle recevrait des lettres sur lesquelles il y aurait: "A Mademoiselle Marguerite Veuillot, rue du Regard, nº 5." Et le portier dirait: Voilà une demoiselle que l'on traite comme un garçon. Ce n'est pas tout. Je donnerais à Marguerite tout ce qu'elle me demanderait par écrit: des livres à images, du papier blanc, des crayons à ressort. Mais elle n'écrit pas.

Toi, Pierre, mon cher neveu, tu écris, et tes lettres me font deaucoup de plaisir; mais elles me feraient bien plus de plaisir encore, si tu t'appliquais davantage à mettre bien l'orthographe. Fais attention à cela. L'homme doit se distinguer par la correction. Je désire aussi que tu écrives plus gros.

Il y a une autre chose que je désire bien plus, mon neveu et ma nièce: c'est que vous soyez sages. Il paraît que ça ne va pas très bien depuis quelques jours. Vous vous battez, vous criez, vous n'obéissez pas à votre maman. Ni le bon Dieu, ni papa, ni moi, ni tante Elise, ni personne ne peut être content de cette conduite. Mes petits enfants, faites plaisir au bon Dieu et à tous ceux qui vous aiment, soyez sages et obéissants. C'est par ce moyen que Marguerite apprendra à écrire, et que Pierre mettra bien l'orthographe et écrira gros et deviendra un fameux homme. Et attendant, je vous embrasse. Embrassez pour moi votre maman. Je vous apporterai quelque chose quand nous reviendrons. Priez le bon Dieu pour votre oncle qui vous aime de tout son cœur.

LOUIS VEUILLOT A SA SŒUR.

Fin juillet 1871.

Sœur chérie,

Tu crois que je n'arrive pas? Eh bien! c'est justement ce qui te trompe. Je pars demain jeudi, j'arrive demain jeudi. Je t'écris uniquement pour te dire que je t'aime, et parce qu'il pleut. Il pleut beaucoup. Je t'aime cent fois davantage. C'est dommage qu'il pleuve et que je t'aime tant. La pluie me prive d'une promenade charmante dans un panier, attelé d'un petit cheval pas plus grand qu'un âne; la tendresse me coûte un timbre-poste.

Je suis joliment bien: je brûle du bois qui sent bon, dans une chambre tapissée de perse. Il fait un vent à remettre debout des hommes couchés, et l'on fait une cuisine à coucher des hommes debout. La cuisine couche plus d'hommes que le vent. Point de cuisine au four, et toujours trois verres! Je t'aime encore plus que cette cuisine, et je reviens, malgré tous les efforts qui veulent me retenir.

L'église est passable, le curé excellent. Je l'ai visité ce matin. La paroisse s'améliore. Il y a eu ici, pendant quarante ans, un prêtre qui n'a jamais permis que personne balayât son église: il faisait cela lui-même, par respect pour le bon Dieu. Voilà un admirable sermon sur la présence réelle. Ce saint prêtre à été tel, que tout cet ingrat pays est venu à son enterrement, depuis plusieurs lieues. Un jour la duchesse lui donna deux vitraux. Lorsqu'il vit sa pauvre église ainsi parée, il se mit à pleurer, et chanta le *Nunc dimittis*. La duchesse mène la vie de nos meilleures amies...

J'ai reçu ce matin une lettre qui m'annonce la mort soudaine de Mme d'Armaillac. Elle est arrivée d'Epoisse. Adieu, ma très chère sœur. Il est vrai que je t'aime de tout mon cœur.

LOUIS VEUILLOT A SON FRÈRE EUGÈNE.

Saint-Valéry-en-Caux, 23 août 1849.

Il est pourtant temps que je t'écrive, mon pauvre petit frère. Je le fais à l'odeur des harengs qui m'arrive par la fenêtre, et aux chansons d'une voisine qui a la voix fausse. C'est pour te dire que je ne serai pas long. L'heure du bain, d'ailleurs, approche.

Ça va bien, pourvu que ça ne dure pas. Ils sont bien bons garçons et serviables ; mais, dame ! ils ont aussi leurs petits défauts, et la conversation est bornée. Ce n'est point que Loulou néglige de parler. Grand Dieu ! quelle diarrhée ! Il prononce constamment trois paroles à la fois, et il fourre, non pas trois idées, mais trois sujets dans la même phrase, avec un bout-ci bout-là plus amusant à conter qu'à entendre. En voilà une imagination ! Tu crois le connaître, mais ce n'est rien de le voir à la ville. Il faut jouir de ses extases sur les bords de la mer et de ses idées sur l'art de la peinture. Emile ne vient pas. Je l'aurais cru moins avisé. Loulou ne sort point sans une longue-vue, avec laquelle il regarde et découvre à l'horizon des navires qui n'y sont point. " Mais, dit-il, on ne voit que l'extrémité des mâts, ce qui prouve que la terre est ronde." Il n'a pas moins de physique que de littérature, le gueux ! Il s'est fait suivre d'une bibliothèque : il a des livres latins, des livres anglais et des livres italiens. Il en emporte un de chaque espèce dans sa pancarte quand nous sortons ; et comme il n'entend ni les uns ni les autres, il fait faire un métier de chien à ce pauvre Jean, qui prend de l'humeur. Dans ces moments-là, Jean refuse absolument de regarder au loin avec la longue-vue de son bourreau. Loulou est fort sensible à cette offense.

Néanmoins, cette vie ne devant pas se prolonger est supportable. Je mange bien, je digère bien, je me promène bien, je dors à merveille. Rien de plus ne m'est possible, et certainement, sauf quelques lettres, je ne parviendrai pas à écrire une panse d'*a*...

Adieu, mon frère. Dis à Président de m'écrire, et ajoute un post-scriptum. Je ne t'en demande pas davantage.

LOUIS VEUILLOT A M. LE CURÉ DE COURSEULLES-SUR-MER.

Avril 1851.

Mon très cher Curé,

Que de fois j'ai voulu vous écrire ! que de fois je me suis dit : Tu es une bête ; cet excellent curé va te prendre pour un ingrat. Je vous assure pourtant, Monsieur le curé, que je suis plus malheureux que coupable. Mais, avant d'être venu me voir ici, vous ne saurez jamais quelle vie je mène : ce qui suffit pour occuper les autres journalistes n'est qu'une faible partie de ma besogne. Je suis toujours pressé, je n'ai jamais fini, et une année s'écoule avant que j'aie trouvé une heure pour écrire une lettre aux gens que j'aime le mieux.

Cependant votre souvenir me presse et devient un remords depuis qu'il fait beau temps. Le soleil et les feuilles me rappellent cette route de Courseulles sur laquelle je m'avançais l'été dernier, avec un si vif désir de vous serrer la main. Que vous avez été bon pour nous tous ! Nous en parlons bien souvent, et nous ne sommes guère réunis en famille qu'on ne vous mette aussitôt sur le tapis. Vous êtes un des grands événements de ces dames. La mer, malgré ses charmes, les a moins charmées que le curé ; et elles ont bien raison ; car la merveille des merveilles du bon Dieu, c'est un bon cœur. Aussi, depuis que Dieu s'est mis à travailler les cœurs, vous remarquerez qu'il n'est plus question des merveilles du monde. Temple de Diane, colosse de Rhodes et le reste, c'était bon pour le temps où il n'y avait pas de curé à Courseulles ni ailleurs. A présent tout cela est enfoncé. Dieu a rendu l'homme admirable. Il n'y a que lui qui pût en venir à bout.

Donc, Monsieur le curé, nous vous aimons tous et de plus en plus, et nous vous remercions toujours. Voilà ce que j'avais besoin de vous dire. J'espère que vous ne l'ignoriez pas. Quant au surplus, rien de nouveau.

N° 19 (page 95).

Lettres de bonne année.

UN JEUNE HOMME A SES PARENTS.

Mes chers parents,

Tous mes souhaits sont pour vous au commencement de cette nouvelle année. Vous savez combien je vous aime et combien je désire que vous soyez heureux ; mais ce matin, il me semble que j'ai prié avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire. Oh ! oui, c'est bien de tout mon cœur que j'ai demandé au bon Dieu de vous conserver toujours à l'affection de vos enfants, de vous accorder la santé, de bénir vos travaux et de répandre sur vous ses plus douces faveurs.

Soyez certains, bien chers parents, que je n'oublierai jamais vos bontés non plus que les sacrifices que vous vous imposez pour me procurer l'avantage d'une bonne instruction, et que je me ferai toujours un devoir de répondre à tous vos soins par une application constante au travail et une conduite irréprochable.

J'espère que vous viendrez bientôt me voir ; je vous attends avec impatience. Bonne année, bien chers parents. Je vous embrasse avec affection.

UNE FILLE A SA MÈRE.

Ma chère maman,

Je ne serai point près de vous au jour de l'an pour vous baiser, vous faire mes bons souhaits et partager les joies de la famille. Pour cette raison, je m'empresse de vous écrire. Soyez sûre, ma chère maman, que mon cœur est tout rempli de tendresse pour vous et que je forme les vœux les plus ardents pour votre bonheur. Je

demanderai à Notre-Seigneur qu'il vous conserve, vous accorde la santé et toutes les joies et les consolations que la meilleure des mères peut avoir avec ses enfants.

Vous vous dévouez pour nous, vous nous prodiguez les plus tendres soins, je veux de mon côté répondre à toutes vos bontés en faisant mon possible pour vous rendre heureuse. Je veux être bonne fille et vous aimer toujours, toujours, ma chère maman. Je vous souhaite de tout mon cœur une heureuse année et je vous embrasse tendrement.

Une jeune fille a son jeune frère, écolier.

Mon cher frère,

Je viens toute joyeuse te faire mes compliments et mes souhaits de nouvelle année. Quel beau jour que le jour de l'an ! Tout le monde est en liesse, tout le monde paraît être heureux ; cela me ravit. C'est le beau temps dans les âmes, selon l'expression de notre aimable chapelain. Je te souhaite donc, mon cher frère, une bonne année, le succès dans tes études, la joie perpétuelle, de vrais amis, et la grâce de Dieu. Je te souhaite, en outre, de revenir dans la famille, à la vacance, plus gai, plus aimable que jamais, enfin d'être toujours heureux. Oh ! que je voudrais bien me trouver près de toi pendant au moins une petite heure, pour te voir, te parler, te dire tout ce qui m'a passé et me passe encore par la tête....et par le cœur. C'est dommage que nous ne puissions faire nos études et demeurer en même temps dans notre famille. Ceux qui ont cet avantage sont vraiment heureux. Les études nous coûtent trop cher à nous, frère. Elles nous séparent, nous éloignent les uns des autres, et nous privent des plus douces joies de la vie. Mais cette pensée m'attriste ; je ne veux plus m'y arrêter aujourd'hui. Vive le jour de l'an ! vive la joie qui brille sur toutes les figures !

Bonne année, bien-aimé frère, bonne année suivie de plusieurs autres. Adieu. Aime-moi toujours !

A UN BIENFAITEUR.

Mon cher oncle, *ou* mon cher bienfaiteur,

Je ne puis laisser passer le premier jour de la nouvelle année sans vous présenter l'hommage de mon respect, sans vous faire mes souhaits de santé et de bonheur. L'intérêt et la bonté que vous me témoignez, ainsi que les sacrifices que vous vous imposez pour me faire instruire, ont fait naître dans mon cœur les plus vifs sentiments de reconnaissance et d'affection.

Je n'oublierai jamais, mon cher oncle, *ou* Monsieur et cher bienfaiteur, le bien que vous me faites, et je ne cesserai de demander au bon Dieu qu'il vous accorde la santé, vous conserve à l'affection de vos enfants et vous rende heureux.

Veuillez agréer ce faible témoignage de ma reconnaissance et de mon affection, et croire que je demeure, avec le plus profond respect,

Mon cher oncle, *ou*, etc., etc.

UNE ANCIENNE ÉLÈVE A UNE RELIGIEUSE.

Ma chère Sœur,

Permettez-moi de m'unir à vos élèves pour vous présenter, à l'occasion de la nouvelle année, l'hommage de mon respect et mes vœux de bonheur. Si je suis loin de ......, mon cœur est tout près de vous, ma chère Sœur. Je pense souvent à vous, je vous estime, je vous aime toujours, et ce n'est jamais sans attendrissement que je me rappelle tous vos soins et toutes vos bontés. Vous avez eu pour moi l'affection et la tendresse d'une mère, pendant les années que j'ai passées avec vous ; je suis heureuse aujourd'hui de vous en témoigner ma vive reconnaissance.

Je demande au ciel qu'il vous conserve, vous donne la force, la santé, et beaucoup de consolations et de

bonheur au milieu de vos élèves. Je lui demande aussi qu'il fasse accourir, chaque année, à votre beau pensionnat, un nombre de plus en plus grand de petites imparfaites pour que vous puissiez leur faire du bien, les élever, les polir, et leur apprendre à bien aimer le bon Dieu.

Je m'applique toujours à suivre vos sages conseils, et je ne m'en trouve pas mal du tout. Veuillez bien vous souvenir de moi dans vos ferventes prières, car l'avenir m'inspire des craintes. Je n'y vois pas encore de points noirs, mais j'ai peur d'en voir. Ma bonne maman me charge de vous présenter ses amitiés et ses compliments de nouvelle année.

Adieu, ma chère Sœur. Je demeure avec un profond respect,

Votre ......

Une petite fille a son papa.

Mon cher papa,

Le jour de l'an est, dit-on, la fête de tous les enfants, parce qu'ils reçoivent des joujoux et des bonbons; moi je trouve que c'est surtout parce qu'ils ont le bonheur d'exprimer plus librement à leurs parents l'affection qu'ils ont pour eux et les vœux qu'ils forment pour tout ce qui peut les contenter.

Mon cher papa, une seule chose m'occupe aujourd'hui : c'est le plaisir de vous redire combien je vous aime et combien je désire vous voir heureux.

Croyez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y contribuer pendant cette année, afin de vous prouver que je veux mériter toutes les bontés que vous avez pour moi.

Fénelon a Madame de Lambert.

Puisque vous aimez à faire du bien, et que vous savez le faire si à propos, je souhaite de tout mon cœur,

Madame, que vous ayez le plaisir et le mérite d'en faire longtemps. On ne peut vous désirer plus de prospérités et de bénédictions que je vous en désire, et le souhait que je forme pour moi dans cette nouvelle année, c'est que vous m'y honoriez de la continuation de vos bontés, et que vous ne doutiez point du respect avec lequel je suis très fortement, et pour toute ma vie, etc.

Madame de Simiane.—Réponse a une lettre de bonne année.

Je ne pourrais en quatre pages répondre aux lignes que j'ai reçues de vous ; je n'ai rien vu de si joli, de si frais, de si gracieux. Comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété? Expliquez-le-moi, je vous en prie.

Désespérée de ces lettres de bonne année, il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase.

Je n'ai pas cependant la force de commencer par vous, ainsi, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les bonheurs que vous méritez, et que je suis avec une affection toute particulière...

Louis Veuillot a Monsieur Rivalland.

24 janvier 1850.

Mon cher Rivalland,

Je reçois avec beaucoup de reconnaissance vos souhaits de bonne année. Puisse Dieu les exaucer, non quant au temporel, mais quant au spirituel! Il faut désirer la vie éternelle, et rien de plus que ce qui peut y conduire ; or il est certain qu'en général les biens de cette vie n'assurent pas ceux de l'autre. C'est un grand péril d'être riche en quoi que ce soit : les grands talents

sont un péril comme l'opulence ; et Dieu s'est montré père en cela plus qu'en toute autre chose, lorsqu'il a a fait en si petit nombre ceux que l'on appelle les illustres et les heureux. Bénissons-le donc d'être en tout dans la médiocrité, et souhaitons qu'il nous y laisse, si un plus large partage des choses que le monde envie devait nous rendre plus pauvres de celles qu'il dédaigne, et qui sont tout pour nous.

Votre tout dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A MME LA COMTESSE DE SÉGUR.

Paris, 1er janvier 1857.

Je vous rends une feuille de votre papier, Madame, rapporté par vous, barbouillé par moi, le voilà aussi bon français que s'il était né à Moscou. Il ne lui reste plus que ses qualités, qui sont grandes, c'est un anglais catholique, ce n'est plus un anglais. Pour entrer en fonctions chez moi, il vous porte mes compliments de bonne année ; je vous assure qu'il s'y prête à merveille. Ma plume court toute seule sur ce vélin qui me rappelle votre amitié et dont la seule vue me réjouit le cœur. Nous l'avons baptisé : c'est le Papier-Ségur. Comme qui dirait premier numéro, première qualité, extra-fin, superfin, haute et incomparable extra-superfinerie. Impossible d'y écrire aucune méchanceté, ni aucune tromperie, ni aucune platitude. Si une feuille de ce papier tombait sous la main des *Fal*, des *Dup*, des *Cogn*, et autres *loux* de la forêt d'Orléans, elle refuserait leur écriture ou, par un autre miracle, ils seraient épouvantés et consternés d'écrire des choses incapables de nuire à personne. Voilà ce que c'est que le Papier-Ségur.

Adieu, Madame, très chère Madame. Bonne année accompagnée de plusieurs autres. Paix, force et toujours grand courage dans votre grand cœur. Et des quantités de petits-enfants qui ressemblent aux grands,

afin que beaucoup de gens puissent dire par la suite ce que disent si souvent les Veuillot : Qu'on est donc heureux d'avoir rencontré les Ségur.

Votre bien humble, bien reconnaissant et bien dévoué serviteur, LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A MME F. TESTAS.

2 janvier 1857.

Madame et très chère amie,

Bonne année à vous et au vôtre. J'aurais voulu aller vous embrasser hier, mais pas moyen par cette grande presse d'affaires. Mon procès n'est pas fini. On plaidera encore mardi, à la sixième chambre, et j'y serai déchiré pendant cinq ou six heures par un maître avocat, pour m'apprendre à demander justice. Je ne connais aucun moyen d'entrer là. Les portes sont assiégées dès neuf heures du matin.

L'affaire sera probablement jugée mercredi. Je crois toujours que je gagnerai ; mais ma seule raison, c'est que j'ai raison.

Vous recevrez bientôt la visite du bon M. de Cormenin, à qui j'ai bien recommandé de s'indigner de l'état de votre asile. J'espère que la mienne ne se fera pas trop attendre. Il y a bien longtemps que je ne vous ai vus l'un et l'autre. Recevez, l'un et l'autre, mes sincères amitiés et faites mes compliments aux amis de Noisy-le-Tendre.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

N° 20 (page 95).

Lettres de jour de fête.

UN JEUNE HOMME A SON CURÉ.

Monsieur le Curé,

Vos amis et vos paroissiens se réjouissent en ce beau jour de votre fête ; ils sont tous heureux de vous féli-

citer et de vous exprimer leurs sentiments de respect et d'affection. Permettez-moi de prendre part à cette joie générale, Monsieur le Curé, et de vous offrir, avec l'hommage de ma vénération, mes humbles félicitations et mes vœux de bonheur. La bienveillance et l'intérêt que vous m'avez toujours témoignés me donnent l'assurance que vous aurez pour agréable cette marque de mon filial attachement et de ma vive gratitude. Je prie Dieu qu'il vous conserve, et je demeure avec le plus profond respect,

Monsieur le Curé,

Votre jeune paroissien et dévoué fils,

....

UNE JEUNE FILLE A SA MÈRE.

Ma chère maman,

C'est toujours avec la plus grande joie que je vois arriver chaque année le beau jour de votre fête, parce qu'il réveille et ravive dans mon cœur tous les sentiments d'affection dont il est rempli pour vous. Oh ! que je voudrais bien être auprès de vous en ce jour, au moins pendant quelques heures, pour vous voir, vous parler, vous remercier, vous dire combien je vous aime et vous faire mille souhaits de bonheur. Si j'avais les bottes de sept lieues du petit Poucet, ce serait bien vite fait ; mais je ne les ai pas. Je ferai alors votre fête dans mon cœur, je penserai à vous, à votre tendresse et je prierai pour vous. Mon cher frère, baise bien maman pour moi, et dis-lui que je l'aime et que nous l'aimerons toujours.

A présent que je suis plus âgée, je comprends mieux, ma chère maman, tous vos soins maternels, tous les sacrifices que vous vous imposez pour me rendre heureuse et c'est de tout mon cœur que je vous en remercie. Je vous souhaite, en retour de cet inaltérable dévouement et de toutes ces bontés, de longues années, la

santé et le bonheur. Je demande aussi à Notre-Seigneur qu'il nous accorde, à mon frère et à moi, de ne vous donner que de la joie et de la consolation.

Ma tante Marie-Louise a passé ici avant-hier et elle a eu la bonté d'arrêter un instant. Je l'ai bien remerciée de cette aimable petite visite. Elle m'a chargée de vous présenter ses amitiés et de vous dire qu'elle se propose d'aller vous voir dans trois semaines.

Adieu, ma chère maman. Bonne Fête et merci encore une fois de toutes vos bontés.

Je vous embrasse tendrement.

Une jeune fille a sa mère.—C. Juranville.

Ma chère petite maman,

Hier soir, dans mon lit, comme tous les autres soirs, avant de m'endormir je pensais à vous, à mon papa, à Ernest et à ma petite sœur, je fermais les yeux, et je vous voyais tous par la pensée. Vous ne sauriez croire combien j'aime ce moment. Lorsque je m'ennuie dans la journée, je me dis en moi-même pour me consoler: "Ce soir, j'irai chez nous, je jouerai avec mon frère et ma sœur, j'irai tout doucement derrière la chaise de maman, et quand elle ne me croira pas là, je l'embrasserai en lui faisant peur comme je le faisais autrefois: puis, j'irai courir dans le jardin, j'arroserai mes fleurs, je ferai enrager Azor, je porterai à manger à mes poulets, à mes canards, à mes lapins...." Et c'est dans ces pensées que je m'endors, et je suis heureuse.

Avant-hier soir, chère maman, lorsque j'étais invisible au milieu de vous, voilà que, tout à coup, je me rappelle que nous sommes au 18 juillet, et que le 22, c'est votre fête, la Sainte-Marguerite. Ce souvenir me fit éprouver une grande peine, parce que je me disais que c'était la première fois qu'à cette époque, j'étais séparée de vous. Que ne donnerais-je pas pour pouvoir aller, comme les autres années, cueillir les plus belles fleurs de mon jardin, en composer un joli bouquet, vous porter un

biscuit de Savoie, que papa aurait fait préparer à l'avance en grand secret, et vous réciter mon petit compliment ! Puisque ce bonheur m'est refusé, je me bornerai à vous dire, maman bien-aimée, que mon cœur n'est point changé pour vous ; que je vous souhaite une bonne santé, et que je prie sainte Marguerite, votre patronne, d'intercéder pour vous, auprès du bon Dieu, afin que vous soyez toujours heureuse. Puisque, chère maman, je n'ai à vous offrir, cette année, ni bouquet, ni gâteau pour votre fête, je veux du moins vous donner l'assurance d'être de plus en plus raisonnable et de travailler à tous mes devoirs avec la plus grande ardeur.

Ce matin, j'ai dit à quelques-unes de mes compagnes que j'allais vous écrire pour vous souhaiter votre fête ; elles m'ont dit qu'elles ne le faisaient pas pour leurs parents ; j'en ai été surprise, car je trouve que c'est une bien douce habitude. Au moment d'une fête, il semble qu'on aime davantage son père et sa mère ; on pense à eux continuellement ; on cherche ce qu'on pourra dire qui leur sera le plus agréable ; cela ravive les sentiments, et donne l'occasion de les faire connaître ; aussi, je me promets bien que jamais je ne manquerai à ce devoir.

Les prix sont fixés au 22 août ; quel bonheur ! Dans un mois, chère maman, je serai près de vous. Nous sommes en grande occupation pour les compositions ; jusqu'à présent, je suis assez contente de moi, j'ai quelque chose qui me dit tout bas que j'aurai plusieurs prix et des accessits.

N'en dites rien surtout.

Adieu, chère maman ; dites à mon papa que je l'aime et que je l'embrasse ainsi que vous de tout mon cœur, sans oublier Ernest et Marie.

C. JURANVILLE.

LOUIS VEUILLOT A MADAME LA COMTESSE DE MONTSAULNIN.

14 août 1853.

Bonne fête, Madame ; si vous voulez bien lire votre journal demain matin, le premier article est mon bouquet. Je l'ai écrit en pensant à vous, et j'aurais voulu qu'il me fût permis de vous le dédier. Je pensais à vous de deux manières, à vous telle que je vous connais, vous aime et vous vénère ; à vous telle que mon amitié vous souhaite ; à vous très vertueuse et très éprouvée, à vous inconsolée. Chère madame, cet anniversaire, en même temps que votre fête ramène plus vif le souvenir de votre plus grande douleur. Pensez à la sainte Vierge orpheline de son fils, et ne vous consolez pas, puisque cela n'est pas possible ni nécessaire, mais résignez-vous saintement en fermant les yeux sur le mystère de la douleur. On ne voit pas clair là dedans avec des yeux troublés de larmes ; et les yeux qui n'ont pas pleuré ne voient rien ! Il faut s'en rapporter à Dieu qui l'a voulu. Voilà la sagesse, et il faut être sage ou périr dans le désespoir qui est un péché. Je ne vous donne pas les nouvelles de la maison : Elise vous tient au courant ; mais elle ne vous parle pas d'elle-même. Elle est admirable ; c'est une sublimité soutenue. Une mère n'eût pas été plus tendre autour de ces quatre petits berceaux pleins de maladie, de déraison et d'impatience. Ah ! je suis bien placé pour voir ce que peut le culte de Marie dans un cœur, et il faut que je sois éloigné de la vraie piété comme je le suis, pour avoir écrit quelque chose de si froid et de si pesant. Priez bien pour moi, Madame, nous prierons pour vous demain encore un peu plus que les autres jours. Je continue de me travailler comme vous savez, sans obtenir de brillants résultats ; mais je ne me décourage point, et si ce miracle continue, je n'en demande pas d'autre. Adieu, Madame. Je crois que vous n'avez pas de plus constant ami que moi sur la terre, mais qui vous aime ici comme vous méritez d'être aimée ! Et

Dieu dans le ciel et la sainte Vierge vous aiment plus encore que vous ne méritez.

Louis Veuillot.

N° 21 (page 96).

Lettres de félicitation.

A UN AMI SUR SON ADMISSION AU BARREAU.

Mon cher ami,

Je viens d'apprendre que tu as subi avec la plus grande distinction les examens pour l'admission au barreau. Je m'en réjouis et je t'en félicite bien cordialement. Ce premier succès, je n'en doute pas, est l'heureux présage de bien d'autres ; car avec les talents et l'amour du travail qui te distinguent, tu ne peux manquer de voir s'ouvrir devant toi la plus brillante carrière.

En avant donc, mon cher.

Tu voudras bien présenter à M. et à Mme N. l'hommage de mon respect et mes sincères félicitations. Je comprends toute leur joie et m'y associe de grand cœur.

A UNE AMIE A L'OCCASION DE LA NAISSANCE D'UN ENFANT.

Ma chère amie,

Elise est venue veiller avec nous hier soir, et elle m'a annoncé la grande nouvelle : que tu avais un fils, qu'il s'appelait Jean-Baptiste comme son père, qu'il avait les yeux bleus, les cheveux blonds, qu'il était beau comme le jour, que tu étais bien, joyeuse, aux anges enfin. Je m'empresse de t'écrire pour m'associer à ta joie et te féliciter sur cet heureux événement. Que sera cet enfant qui cause déjà tant de joie à sa mère ? Sera-t-il juge ? évêque ? cardinal ? Ce sera son affaire et celle

du bon Dieu. Je me contente de lui souhaiter aujourd'hui d'être un fervent chrétien ; comme cela il sera toujours bon fils et l'houneur et la joie de son père et de sa mère.

Je ne sais pas si je pourrai aller te voir, il y a plusieurs cas de fièvre dans notre village et je crains pour mes marmots.

Toni n'aime plus son cheval de bois. Hier soir, il s'est approché de sa tante Elise, et la prenant par le cou, il lui a dit à l'oreille : Ma tante, donnez-moi donc pour mes étrennes un petit cheval qui marche.—Mais, mon chéri, dit sa tante, qu'en feras-tu ? comment pourras-tu l'hiverner ?—Donnez, donnez toujours, reprit-il aussitôt, et vous verrez que j'en aurai bien soin et que je saurai m'en servir. Voilà ton Toni ; il ne pense plus qu'aux chevaux, comme un habitué du turf.

Philippe vous fait bien ses amitiés. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse tous les trois, toi, ton ange, et ton vieux.

A UN AMI A L'OCCASION D'UNE PROMOTION.

Monsieur et cher ami,

La bonne nouvelle de votre nomination à la place de *** ou de votre élévation... m'est arrivée par le dernier courrier. Elle me comble de joie, et je m'empresse de vous en féliciter. Je ne vous répéterai point, selon l'usage, que l'on ne pouvait faire un meilleur choix, non, mon cher ami, je veux vous épargner ce coup d'assommoir ; mais je vous dirai que je suis particulièrement heureux de voir que la presse est unanime à rendre hommage à vos talents et à vos aptitudes, et qu'elle approuve votre nomination sans réserve. Ce témoignage public et certainement désintéressé vous honore grandement, mon cher ami, et c'est à bon droit que tous vos amis se réjouissent. Je prie bien madame V. d'agréer, avec l'hommage de mon respect, mes plus cordiales félicitations.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur dans votre nouvelle position.

Votre dévoué.

A UN AMI.

Vous ne pourriez vous imaginer combien grande fut ma joie, à la nouvelle de votre élévation à la place de... Le bien que vous m'avez fait ne peut me laisser indifférent à ce qui vous arrive. Personne plus que vous, Monsieur, n'est en état de remplir les fonctions que l'on vous a confiées.

Je ne doute point, qu'étant aimé et respecté comme vous l'êtes, vous n'ayez reçu bien des compliments à ce sujet. On pourra vous en faire de plus recherchés que les miens, mais non pas de plus sincères.

LACORDAIRE A UN JEUNE HOMME.

Mon cher ami,

Vous m'avez donné une bonne nouvelle dans votre lettre. C'est que vous avez rompu avec quelques-uns des camarades que vous avez fréquentés d'abord, et dont la conversation était peu convenable sous plusieurs rapports. C'est là une résolution dont je ne puis trop vous féliciter ; car, croyez-le, toute notre vie dépend des personnes avec lesquelles nous vivons familièrement. La familiarité accoutume aux choses en même temps qu'aux personnes, et ce qui d'abord nous paraissait odieux, abject, finit par entrer dans nos habitudes. L'oreille se blase, le cœur perd de sa pudeur, l'esprit de sa clarté : on finit par aimer ce qui repoussait. C'est l'histoire de la propagation du mal sur la terre. Je suis donc ravi que vous ayez quitté ces jeunes gens, et que vous en ayez trouvé d'autres plus dignes de vous. Il n'en faut pas beaucoup, soyez-en sûr, pour vous tirer agréablement de la solitude. Si un ami véritable suffit, quelques camarades suffisent pareillement. La bonne

compagnie, d'ailleurs, mène à la bonne compagnie, et quoique moins nombreuse que la mauvaise, elle a aussi cependant, grâce à Dieu, sa dilatation.

Je vous remercie de votre portrait. Il me rappellera les temps de votre première jeunesse, et ne vieillira point comme vous.

Adieu, je vous attends bientôt. Je vous redis par avance tout ce que vous savez que je suis pour vous.

Lacordaire a Mme Swetchine.

La Quercia, 3 juillet 1839.

Mille grâces, chère amie, de vos bonnes lettres du 20 mai et du 15 juin. Je vous félicite tout d'abord d'être à Vichy ; vous êtes bien heureuse d'avoir trouvé des eaux qui vous aillent. Il en est des eaux comme des amis. Rien n'est plus rare. Vous êtes donc là avec un ami et loin de cette foule qui vous accable ordinairement ; à votre place, il y a longtemps que j'en serais mort ; malgré toutes les eaux du monde, un salon est ce qui m'a toujours semblé approcher le plus près du purgatoire. Mais vous voilà en paradis maintenant et je ne sais trop comment vous faites pour y tenir, ce qui ne m'empêche pas de vous en féliciter. J'espère que vous y puiserez un bon hiver et un bon printemps.

Adieu, chère amie, que Vichy vous guérisse et nous le mettrons dans le calendrier, et il nous sera un dieu, comme disaient les anciens. Que ces anciens étaient heureux de pouvoir faire des dieux à leur aise ! Nous avons grand'peine, nous, à faire seulement des saints. A propos, je n'ai rien compris à votre affaire avec M. Affre ; vous avez quelquefois un style qui tient de l'essence du logogriphe, et je suis le plus pauvre sphinx du monde.

Adieu.

Louis Veuillot a M. Arthur Murcier.

3 janvier 1846.

Mon cher petit frère,

Madame Murcier écrit à Mathilde que vous sortirez le mercredi 7 janvier, mais qu'elle ignore si vous pourrez venir à Paris ce jour-là. Il faut pourtant tâcher d'y venir. Je veux vous embrasser et vous donner vos étrennes. Arrangez-vous en conséquence. De notre côté, nous nous arrangerons pour que le dîner soit prêt plus tôt, et que vous puissiez être de retour à l'heure voulue.

J'ai vu aussi que vous aviez la permission de porter la soutane. Je vous en félicite de tout mon cœur. Puisse ce saint habit attirer sur vos études et sur toute votre vie les bénédictions les plus amples ! Devenez, en le portant, digne du respect qu'il commande et des grâces qu'il annonce. Que vous le conserviez ou non, je regarde comme un grand bonheur pour vous que vous en soyez revêtu, car il signifie au moins que vous êtes un enfant de la glorieuse et sainte Eglise catholique, et que vous voulez garder ce titre d'honneur.

Quand vous connaîtrez le monde et que vous saurez ce que sont les impies, combien vous bénirez Dieu d'avoir voulu que vous fussiez chrétien dès le commencement, et de vous avoir évité la calamité de ne pas l'être et la difficulté de le devenir !

Adieu, mon cher enfant. Je me recommande bien à vos prières.

Votre frère dévoué.

Louis Veuillot a M. Rivalland.

15 janvier 1851.

Mon cher Rivalland,

J'ai appris avec bien du plaisir la nouvelle de votre mariage ; mais vous auriez dû me la donner plus tôt. J'aurais été heureux de m'associer aux prières qu'on a

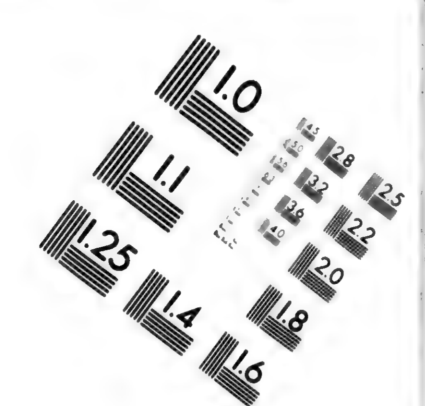
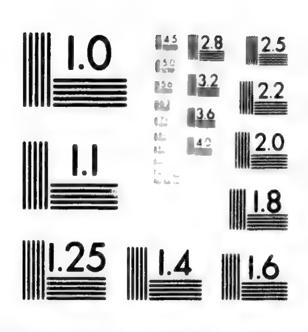


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

faites pour vous en cette occasion. Je demande à Dieu de vous donner la paix dans l'état du mariage comme dans tous les autres : c'est le plus grand et unique bien de la vie. J'espère que vous en jouirez, ou plutôt que vous continuerez d'en jouir. Vous et votre femme, vous avez les deux grands éléments de cette paix si désirable, je veux dire la foi et l'humilité. Dieu n'a pas mis le bonheur à d'autres conditions que celles-là, qui sont indispensables et que tout le monde peut réaliser...

Adieu, mon cher ami. Je salue Mme Rivalland, et suis votre tout dévoué.

N° 22 (page 96).

Lettres de remerciement.

UNE FILLE A SA MÈRE.

Ma chère maman,

J'ai reçu le joli petit manteau que vous m'avez envoyé. Il est sans défaut ; toutes mes compagnes trouvent qu'il est beau et qu'il me va parfaitement. Vous avez encore devancé mes desirs, ma chère maman ; vous êtes bien bonne, bien bonne, et je vous remercie mille fois. Oh ! croyez bien que je vais faire tout mon possible pour vous plaire et pour répondre à votre tendre affection. Mes maîtresses seront contentes de mon application au travail et de ma conduite, et vous aussi, je l'espère.

Je suis très bien, ma santé ne laisse rien à désirer. La petite indisposition que j'ai eue, il y a quinze jours, n'a duré qu'un moment. Enfin, je ne désire plus qu'une chose aujourd'nui, c'est de vous voir.

Adieu, bien chère maman, et merci encore une fois du beau manteau. Soyez sûre que je ne le mettrai jamais sans penser à vous.

Je vous embrasse tendrement.

A UNE SŒUR AINÉE.

Je pensais à toi ce matin, ma chère Louise, et je me disais : Dieu est si bon que jusque dans ses rigueurs il nous ménage ; c'est ainsi qu'à moi, pauvre enfant à qui il a enlevé sa mère dès la première enfance, il a donné une sœur tendre et dévouée, et en bénissant la Providence, je songeais combien je devais t'aimer. L'annonce que l'on me demandait au parloir m'arrache à ces douces pensées ; je pense que c'est toi que je vais embrasser, et, malgré le règlement, je franchis l'escalier en deux bonds, je ne cours pas, je vole. Ce n'était pas toi ; mais c'était mieux encore peut-être que ta visite : notre vieille bonne m'apportait de ta part un charmant écrin. Oh ! le ravissant bracelet !... et c'est Louise qui me l'envoie.—N'est-il pas vrai, ma bonne, que c'est à elle qu'il a été donné et qu'elle s'en prive pour moi ?—Chut ! répond Marianne en souriant avec mystère, on me recommande le secret et vous savez que je suis discrète.—Mais je n'ai pas besoin ni des aveux ni des dénégations de Marianne, je connais ma sœur chérie, je sais que son bonheur est de s'imposer des privations pour une petite étourdie qui en est souvent très peu digne, mais qui du moins apprécie les vertus et les délicates attentions de sa seconde mère, et lui adresse ici, du plus profond de son cœur, mille remerciements et autant de baisers bien tendres.

M. TALLARD A MME DE MAINTENON.

Madame, recevez, s'il vous plaît, ici mes très humbles remerciements du mot que vous me fîtes l'honneur de me dire hier. Rien n'égale vos bontés ; rien n'égale ma reconnaissance. Vous m'avez accordé votre protection pour me faire chevalier de l'ordre : j'en ai ressenti les effets quand j'ai été duc. Vous achèverez, Madame, quand il vous plaira, de me mettre au rang de mes camarades. Pour moi, je ne songerai toute ma vie qu'à

marquer au roi et à vous, la reconnaissance de ce que je dois à l'un et à l'autre ; trop heureux, Madame, si vous êtes aussi persuadée de mes sentiments que je le mérite.

Boileau a Racine.

Paris, jeudi au soir, 18 juin 1693.

Je ne saurais, mon cher Monsieur, vous exprimer ma surprise, et, quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissais pas encore de me défier de la fortune de monsieur le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez monsieur Dongois, le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que que toute notre famille ; et, de l'humeur dont je vous connais, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien, d'un seul coup, vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher Monsieur ; croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni pour plus de raisons que moi. Témoignez bien à monsieur de Cavoie la joie que j'ai de sa joie, et à monsieur du Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous. Je viens d'envoyer chez madame Racine.

La Bruyère a M. de Bussy.

Si vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, Monsieur, vous auriez eu plus tôt mon remerciement. Je vous le dis sans compliment : la manière dont vous venez de m'obliger, m'engage pour toute la vie à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous auriez bien de la peine à me fermer la bouche ; je ne puis me taire sur une action aussi généreuse.

TH. VÉNARD A SA FAMILLE.

Que je vous aime tous, que vous êtes aimables de m'envoyer tout ce que je vous demande? J'ai dit: des manchettes me seraient utiles, et les manchettes sont venues me couvrir les bras; des rideaux me seraient agréables, et je les vois maintenant décorant ma fenêtre et défendant à tout œil profane de scruter le bonheur de ma cellule. J'ai dit: l'argent me manque, et l'argent s'est présenté. Bien plus, on prévient mes désirs et rien ne manque plus à mon petit ménage. Encore une fois, grâces vous soient rendues! Merci! Une chose cependant me manque: c'est le temps; le temps! un petit quart d'heure pour vous dire encore merci! et puis encore merci.

LOUIS VEUILLOT A M. L'ABBÉ DAVID.

2 décembre 1852.

Mon cher abbé, je vous remercie de votre pieux et compatissant souvenir, et je vous prie de vouloir bien exprimer ma reconnaissance à Mme la baronne de Mosfart.

La perte que je fais est incomparable. La joie et le repos de ma vie s'en vont en même temps, et je reste chargé de cinq pauvres petites filles, dont la plus âgée n'a pas encore accompli sa septième année. Que vont devenir ces enfants, privées d'une telle mère? Je sais que Dieu les assistera, mais je ne puis m'empêcher de trembler. Cependant, je ne suis pas sans secours. J'ai une sœur pleine de courage et de vertu, qui se jette dans ma pauvreté et dans mes soucis pour remplacer celle que Dieu vient de rappeler avant le temps. J'ai le cœur et la tendresse de mon frère. Priez Dieu pour nous tous. En mourant, ma femme m'a dit: Dieu le veut! Il faut baisser la tête et dire: Dieu l'a voulu.

Je vous embrasse en N.-S.

LOUIS VEUILLOT A M. L'ABBÉ CORBINI.

15 mai 1860.

Monsieur l'abbé,

Mes voyages et mes affaires m'ont empêché de répondre aussitôt que je l'aurais voulu à la bonne lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 2 février, à l'occasion de la suppression de l'*Univers* : mais le temps ne peut rien contre ma reconnaissance, et je ne veux pas qu'un acte de sympathie si aimable et si chaleureux demeure sans remerciement. Je n'en suis pas moins touché aujourd'hui que dans le moment même, et je ne compte pas moins non plus sur la bienveillance avec laquelle vous m'encouragez, si je puis un jour recommencer.

Recommencer n'est pas facile : j'ai pu m'en convaincre. Je suis à terre et garrotté. Mais la conscience qui s'appuie en Dieu est plus forte à la longue que tous les liens faits de main d'homme, et mon consentement manquera toujours au fait qui me terrasse en ce moment. S'il est définitif, c'est que Dieu le veut ; et Dieu, qui m'a donné la paix dans le combat, ne me la refusera pas dans la défaite. Que son saint nom soit béni, et qu'il rende à ceux qui, comme vous, m'ont assisté, la joie pure et profonde dont leur sympathie a rempli mon cœur. Je vous prie, Monsieur l'abbé, de communiquer l'expression de ces sentiments aux personnes qui ont voulu se joindre à vous pour me tendre la main.

Votre reconnaissant et dévoué serviteur.

LOUIS VEUILLOT A MME DE CUVERVILLE.

31 août 1854.

Chère Madame,

A peine arrivé je sens un véritable besoin de vous écrire. Il me semble que je ne vous ai pas assez dit

combien je suis reconnaissant de toutes les bontés que vous avez eues pour moi et pour les miens. Vous avez eu l'art de me les faire sentir encore après que je vous avais quittée, en me donnant M. de Cuverville à Auray et en m'écrivant à Tours. Quelle bonne inspiration que celle-là ! quelle inspiration de femme, de mère, d'amie ! Je n'étais pas sans un petit fonds d'alarmes sur ce retour, par la grande chaleur, d'Auray à Pontivy. De Pontivy à Porte-d'Ohain je ne craignais rien, parce que vous aviez "l'enfant de la Nature," lequel est tout à la fois prudent et hardi, comme les hommes que le monde n'a pas gâtés. Si dans toutes les charmantes marques de votre affection il y en avait une qui m'allât au cœur, ce serait celle-là. Vous l'avez accompagnée d'une grâce d'esprit et d'amitié qui a bien doucement rempli les dernières heures de mon voyage, et qui n'ajoutent pas médiocrement au désir que j'ai de le recommencer. Il faudrait de bien grands événements pour m'empêcher de revenir dans ce cher ermitage de Porte-d'Ohain, qui ne m'a été que montré, mais où je connais des cœurs plus beaux que toutes les merveilles dont Dieu a voulu l'embellir. Oui, Madame, je vous suis uni de cœur, de prière ; et je ne souhaite rien tant que goûter plus à loisir les charmes de cette profonde et entière sympathie.

J'espère vous envoyer bientôt les petits souvenirs que vous voulez bien me demander. J'oublie bien des choses, mais pas celles-là. Présentez mes tendres amitiés à M. de Cuverville et à tous vos enfants, et agréez pour vous, chère Madame, l'assurance de mes sentiments bien reconnaissants et bien dévoués.

N° 23 (page 97).

Lettres de condoléance.

A UN PÈRE SUR LA MORT DE SON FILS.

Honoré Monsieur,

Nous ressentons vivement la douleur que vous éprouvez de la perte de votre cher fils ; et c'est pour vous faire part de nos communs regrets que je viens, en mon nom et au nom de tous mes confrères, qui furent aussi les siens, vous présenter l'expression de notre vive sympathie.

Veuillez agréer, Monsieur, cet hommage de nos sentiments qui est d'autant plus sincère que votre bien-aimé fils avait été constamment pour nous un ami, dont nous n'avons cessé d'admirer les qualités d'esprit et de cœur. Il était vraiment l'ami de tous, bon, simple, modeste, et avec cela intelligent, régulier, pieux, en un mot, l'exemple de tous, et l'ornement de notre cours. Nous savons qu'il aspirait au sanctuaire et que, selon son expression, son cœur et son esprit ne cessaient de le porter, durant sa maladie, vers la maison bénie qui nous abrite tous nous-mêmes, et qui devait le conduire au terme de ses vœux.

Dieu a décidé de tout en l'appelant à lui ; il a accepté ses désirs, et il l'a soustrait à la contagion du mal et aux durs ennuis de la vie. Et c'est là particulièrement, Monsieur, ce qui nous console, nous ses amis, et ce qui sans doute ne manquera pas d'apporter également un soulagement à votre juste douleur.

A UNE AMIE SUR LA MORT DE SA MÈRE.

Ma chère amie,

Je suis toute désolée de la perte irréparable que tu viens de faire et de la profonde douleur que tu dois

éprouver. Ta bonne mère déjà dans l'autre vie ! Je ne saurais t'exprimer la surprise que cette nouvelle nous a causée. Maman est inconsolable, elle ne cesse de parler de sa vieille amie et nous pleurons ensemble. Tu sais combien nous l'aimions. Elle était si aimable, si bonne, si vertueuse, et elle nous a toujours témoigné tant d'amitié et d'affection. Je ne puis me rappeler aujourd'hui sans fondre en larmes les adieux qu'elle me fit lors de sa dernière visite. Elle paraissait émue et elle me dit en me pressant sur son cœur : "Ma Juliette, ne sois pas longtemps sans venir nous voir ;" comme si elle eût pressenti ce qui devait arriver. Hélas ! que nous étions loin de penser qu'elle nous quitterait si tôt ! Pauvre vie ! Que le bonheur y passe vite, et qu'il coûte cher ! C'est vrai, ma chère amie, nous ne serons parfaitement heureux que lorsque nous serons tous réunis dans le ciel avec ceux que nous avons aimés sur la terre. Jusque-là nous verserons des larmes et nos pauvres cœurs seront brisés. Mais comme Dieu seul peut nous donner la force de supporter les épreuves qu'il nous envoie, jetons-nous dans ses bras et demandons-lui la force et le courage, et tout nous sera compté.

J'irai te voir bientôt, ma chère amie, et sois sûre que nous ne t'oublions pas et que nous prions pour ta vertueuse mère et pour toi ; c'est notre unique consolation.

Je suis, avec la plus tendre affection et la plus cordiale sympathie......

A UNE RELIGIEUSE SUR LA MORT DE SA SŒUR, RELIGIEUSE.

Ma Révérende Mère,

J'ai reçu votre lettre qui m'annonce la mort de votre bien-aimée sœur, Sr M. de C... Je m'y attendais d'un jour à l'autre, car une de ses compagnes m'avait informé de la gravité de son état. C'est tout naturellement pour vous, je le comprends, ma Révérende Mère, un grand coup que le départ de celle qui était

deux fois votre sœur, et que pour cette raison vous deviez aimer d'une affection toute particulière. Soyez sûre que je prends part à votre juste douleur.

J'ai eu l'avantage de connaître cette sainte religieuse dans les quelques semaines qu'elle a passées à... et d'apprécier ses belles qualités et ses solides vertus. Douée d'un heureux caractère et d'un jugement droit, elle montrait autant d'humilité que de franchise et de discrétion dans tous ses rapports. J'ai pu admirer son esprit d'obéissance, son attachement à la communauté qu'elle aimait de tout son cœur, et son entier dévouement à ses intérêts ; je puis dire enfin qu'elle m'a beaucoup édifié.

Le départ pour l'autre vie d'un parent, d'une sœur, d'un ami, laisse toujours dans l'âme un vif regret et une profonde douleur, il brise en quelque sorte tous les liens que la nature et la charité avaient formés ; mais, lorsque ce départ arrive après une sainte vie, l'esprit de foi réveille en nous l'espérance qui console. Je suis bien sûr, ma Révérende Mère, que votre communauté compte aujourd'hui une sœur de plus au ciel. Après avoir servi le bon Maître pendant trente-deux ans avec fidélité, Sr M. de C... jouit certainement de l'éternel repos avec vos saintes Mères Fondatrices. C'est le cœur tout rempli de cette espérance que je prierai demain pour cette sainte religieuse, tout en remerciant le Seigneur de la vocation et des grâces qu'il lui a accordées.

J'aurais été heureux, ma Révérende Mère, de vous donner un témoignage de ma cordiale sympathie et de donner à Sr M. de C... une marque de mon estime et de mon respect en assistant à sa sépulture, mais les mauvais chemins et les accupations m'en empêchent.

Veuillez, ma Révérende Mère, vous souvenir toujours de moi dans vos ferventes prières et agréer l'hommage du profond respect avec lequel je demeure......

A UNE RELIGIEUSE SUR LA MORT DE SA MÈRE.

Ma Sœur,

Je m'empresse de vous écrire quelques mots pour vous dire que je pense bien à vous et à madame votre mère et que je ressens votre profonde douleur. Je n'essaierai pas de vous consoler, ma chère Sœur, je veux plutôt pleurer et prier avec vous. Les larmes sont notre partage ici-bas et la prière en adoucit l'amertume. C'est bientôt fait de nous. Il y a peu d'années, je me le rappelle, madame votre mère jouissait d'une bonne santé et vous donnait la douce espérance de la voir vivre encore longtemps. Oui, c'est bientôt fait de nous. Mais elle a été bien heureuse ; car, Dieu l'a traitée comme il traite ses amis. Il lui a accordé de voir venir la mort de loin et de s'y préparer en se purifiant par la souffrance ; ce qui est, après la grâce d'une vie chrétienne, la plus précieuse de toutes les grâces.

Remercions le bon Dieu de sa miséricorde qui est toujours plus grande que nous ne pouvons le comprendre, et laissons couler nos larmes dans l'épanchement de la prière, puisque notre pauvre cœur a été blessé dans sa partie la plus intime, dans ses affections les plus douces et les plus pures. Pleurer ceux qui nous furent chers, c'est les aimer encore, et prier pour leur repos, c'est espérer les revoir au ciel, pour ne plus les quitter.

Désormais, ma chère amie, je réunirai dans un même souvenir et dans une même prière monsieur votre père, madame votre mère et votre bien-aimée sœur, Sr J.-B.

Adieu, ma chère Sœur. Priez pour moi et veuillez agréer, avec l'hommage de mon respect, ma profonde et douloureuse sympathie.

FÉNELON SUR LA MORT D'UNE DAME.

Vous avez perdu, Madame, une bonne amie, et je suis persuadé que vous n'êtes pas insensible à cette perte. Pour moi, je la ressens de tout mon cœur, par

rapport à vous. De plus, je suis fort touché, et le serai toute ma vie, de tout ce que j'ai vu en cette dame. Je vous dois toute l'édification qui m'en reste. Elle est bienheureuse d'être hors de cette vie et de l'avoir finie dans la douleur. J'ai pourtant peine à croire qu'il ne reste plus rien à expier dans ces personnes qui ont aimé Dieu avec tant de goût, et qui ont eu tant de plaisir à faire pénitence. Le purgatoire de cette vie me paraît moins dans ces austérités ferventes que dans les épreuves intérieures. Il me semble qu'il faut avoir fait de grands sacrifices pour avoir purifié tous les restes de l'amour-propre, et pour avoir rempli parfaitement tout le précepte de l'Evangile de se renoncer soi-même par le pur amour. Je prie Dieu, Madame, que ce feu consume tout ce qu'il y a de paille et de bois dans notre ouvrage, et qu'il n'y laisse que l'or de la charité désintéressée.

L'Abbé Péreyve a un ami.

Je n'ai pas besoin de te dire combien ta lettre nous a apporté de peines et de regrets. Je voudrais être auprès de toi pour te donner quelques-uns de ces témoignages d'ami qui adoucissent les chagrins trop douloureux.

Ta mère recueille maintenant les fruits de sa vie pieuse, douce, bienfaisante ; et si Dieu lui permet de tourner encore quelque chose de son cœur vers la terre, tu sais, mon ami, que c'est vers toi, autour de toi, et pour toi que ce cœur vit et veille avec amour. Ne dis plus que tu es sans famille ; ta famille, ton père, ta mère sont plus haut que la terre, mais ils vivent, ils t'aiment, ils te voient. Quand tu leur parles, avec la la permission de Dieu ils t'entendent, et leur cœur dépense pour toi plus d'amour que s'ils avaient vécu plus longtemps ici-bas.

La cité de la terre est la cité de l'illusion, du rêve, du doute ; les réalités vraiment dignes de ce nom sont dans un monde meilleur...... On ne perd pas ceux

qu'on aime, quand ils sont endormis dans le Seigneur, et le nom d'orphelin n'est pas un mot chrétien.

...... Laisse-moi te le dire, mon bon ami, quand tu entendras dans ton âme l'écho d'un bon désir, d'une bonne inspiration, d'une résolution généreuse, écoute-le : " C'est la voix que tu aimais. Quand tu seras tenté de mal faire, de jouir des choses défendues, si un reproche, si une religieuse crainte s'élève en toi, écoute-la : C'est la voix que tu aimais.

Si, un jour, cette voix te disait de revenir plus tendrement à ce Dieu qui a béni ton enfance, si elle te reprochait de t'éloigner un peu de l'autel de ta première communion, si elle te rappelait ces souvenirs qui font pleurer et qui triomphent toujours des beaux et bons cœurs, alors, mon ami, alors surtout écoute cette voix...... Oh ! tu sais bien quelle voix te dirait ces choses.........................

LACORDAIRE A MME SWETCHINE.

Rome, 13 mars 1837.

Je vous écris un mot par une occasion, chère amie, afin de vous témoigner la peine que je ressens des afflictions que Dieu vient de vous envoyer par la mort de ce pauvre prince Gagarin. C'est un des moments où j'ai le plus regretté mon éloignement de vous. De loin, on ne peut rien pour consoler ses amis. La plume est trop froide et trop brève. Je suis sûr que ma présence vous aurait fait du bien, et je crains, au contraire, que mes lettres n'aient ajouté à vos tourments. C'est bien contre ma volonté. Je vous ai dit les choses comme je les ai senties, et je crois qu'entre amis, il n'y a pas d'autre moyen de maintenir une douce confiance, même quand on dit des choses qui attristent. Si je pouvais causer avec vous, j'éclaircirais bien vite tous ces nuages. Mais je suis honteux de vous parler encore de moi pendant que je veux ne vous parler que de vous-même.

J'ai vu M. Ballanti, à qui j'ai demandé tous les détails possibles sur la situation de Madame votre sœur, afin de savoir la grandeur de vos inquiétudes. Mais c'est avec vous-même surtout que j'ai été. J'attends avec impatience votre prochaine lettre, car rien ne m'est venu depuis longtemps qu'un billet contenant un extrait de ce bon M. Laborie....

Adieu, chère amie, mes respects au général, et à vous, tout ce qu'il y a de plus capable au monde de vous faire plaisir et d'adoucir vos peines. A bientôt.

Louis Veuillot a Mme Désiré Carrière.

Juin 1853.

Je vous remercie, Madame, de la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Si je n'avais craint d'être indiscret, je serais venu m'affliger auprès de vous et avec vous d'un malheur dont je connais l'étendue. Je sais quelles larmes on verse devant de tels tombeaux, je sais aussi combien toutes les consolations humaines sont impuissantes. Elles deviendraient odieuses, si elles pouvaient consoler. Il faut s'incliner devant Dieu, il faut bénir sa main qui brise ces nœuds après les avoir formés. Il faut se dire même alors que Dieu fait bien ce qu'il fait, et qu'il fait tout par un conseil de sa miséricorde et de son amour.

Foblant m'avait appris la mort de Désiré, et j'avais prié pour lui. Quoique nous ne fussions pas en rapports très fréquents, je le comptais du petit nombre de mes vrais amis. Je ne pensais guère à lui sans me réjouir de son bonheur, et tout ce bonheur vous était dû, Madame. Dieu lui avait donné en vous tout ce qu'il lui fallait : du repos, de l'affection, un guide. Aucun poète n'a fait un plus doux rêve et ne l'a vu mieux réalisé. Dans votre douleur, félicitez-vous du moins d'avoir rendu si véritablement heureux un homme si excellent. Vous avez été sa première récompense, et le

spectacle de vos vertus l'a aidé à désirer et à conquérir la seconde : celle qui ne finira point et dont vous jouirez avec lui.

Je prierai Dieu pour lui et pour vous de tout mon cœur, Madame ; j'ose vous prier d'en faire autant pour moi. J'ai perdu, comme vous, tout mon bonheur. Ma femme était digne d'être votre amie. Vous savez que cinq pauvres petites filles sont en deuil avec moi autour de cette tombe si cruellement ouverte ; et, pour faire face à tant de chagrins et de devoirs, il me faut des secours que je ne sais pas suffisamment mériter.

Je suis avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A M. SEGRÉTAIN.

Mon cher ami, Jeudi, octobre 1855.

Nous venons d'apprendre avec consternation l'accident qui vous est arrivé. Nous voudrions bien avoir de vos nouvelles. Faites-nous écrire un mot par n'importe qui. Vous ne pouvez pas nous laisser dans l'inquiétude où nous sommes. Dites-nous si cette opération dont parle le journal vous laissera l'usage de la main. J'espère que vous pourrez toujours écrire : c'est une grande consolation, et qui fait oublier bien des infortunes.

Adieu, cher ami. Bon courage ! Ma sœur va être bien affligée quand je lui donnerai cette triste nouvelle. Personne n'est plus attristé que moi.

Votre bien dévoué,

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A M. DE GRANGENEUVE.

Monsieur, 3 janvier 1855.

J'ai appris par M. Nicolas que vous avez perdu un de vos enfants. Perdu est un mot de ce monde, et il n'ex-

prime pas les sentiments que nous devons avoir, nous qui savons que le ciel gagne ce que nous perdons ainsi. Je sais cependant ce que de tels gains coûtent de larmes, et le souvenir de Mme de Grangeneuve est bien intimement lié à ce cruel souvenir de ma vie. Je n'ai pas oublié qu'elle était là, bonne, pieuse et compatissante, quand ma petite Thérèse me fut enlevée par un coup soudain, prélude d'un autre plus terrible. Elle a fait auprès de ma femme, qui allait mourir bientôt après, l'apprentissage de cette douleur maternelle, près de laquelle toute autre n'est rien. Elle sait aussi que Dieu lui garde son enfant ; et vous, Monsieur, dont les sentiments sont si purs et si chrétiens, vous la consolerez par un surcroît d'affection et de respect. La bonté de Dieu, toujours plus grande que nous ne pouvons le comprendre, nous purifie par la douleur. Nos cœurs doivent devenir meilleurs à mesure qu'ils sont frappés. Par ce que nous souffrons, nous devons juger de ce que souffre une mère, et, lorsqu'elle a perdu son enfant, l'épouse qui ne nous était que chère doit nous devenir sacrée.

Adieu, Monsieur. Gardez-moi votre bon souvenir, et parlez à Mme de Grangeneuve de ma reconnaissance, de mon respect et de ma profonde et douloureuse sympathie.

Votre bien dévoué serviteur, LOUIS VEUILLOT.

N° 24 (page 97).

Lettres d'adieu.

A UN AMI.

Cher ami,

Mon père est arrivé de Winnipeg la semaine dernière, et il est très content de son voyage. Il a acheté six cents acres de terre à St-Pierre-Jolys. Nous partirons pour aller y demeurer dans une douzaine de jours, c'est

une chose décidée. Comme nous avons, pour cette raison, beaucoup de besogne sur les bras, il me sera impossible d'aller te voir. Je t'écris donc un mot à la hâte pour t'informer de mon départ et te dire bonjour.

Nous sommes occupés en ce moment à vendre grains, bestiaux, mobilier, etc. Dans quelques jours nous ferons nos paquets. Dieu ! quelle remue-ménage ! Et tout cela se fait au milieu de la tristesse et des larmes ; maman ne cesse de pleurer. J'ai hâte, je t'assure, que tout soit terminé et que nous soyons en route. Si tu pouvais venir, je serais heureux de te voir, de te serrer la main encore une fois. Quand aurai-je ce bonheur ? J'ai bien l'intention et l'espérance de revenir au pays avant longtemps ; mais nos calculs sont souvent dérangés.

Je ne puis te dire adieu, mon cher ami, sans te remercier de ton amitié et de tes bontés. Il faut quitter son pays et ses amis pour savoir combien on les aime ; sois sûr que je ne t'oublierai jamais. Tu voudras bien me rappeler au souvenir de tes bons parents, de Henri et de Louise, et leur présenter mes saluts les plus affectueux. Je t'écrirai plus au long quand nous serons rendus là-bas.

Adieu.

Une fille a son amie.

Ma chère amie,

Grande nouvelle ! nous filons du côté du golfe. Papa a décidé hier soir que nous passerons l'été à Cacouna, et nous partirons demain. Tu peux t'imaginer si nous sommes contents, maman, les enfants et moi. Allons-nous en respirer de l'air pur et prendre un peu nos ébats ! Je ne rêve que bains, promenades, liberté ; je suis folle. Je t'annonce donc, ma chère amie, que je ne serai plus visible à Montréal pendant près de trois mois. Ce ne sera pas seulement une éclipse, ni une aberration quelconque, remarque bien ; mais une trans-

lation, une disparition entière, complète ; je n'y serai plus... Ainsi, ma chère amie, adieu, et au revoir. Je te baise et te rebaise... Je t'écrirai, tu m'écriras, nous nous écrirons, etc. Tu me donneras de tes nouvelles et des nouvelles de la ville et de la banlieue, etc... De mon côté, je te raconterai toutes mes aventures, réceptions, déceptions, etc... Nous laisserons trotter nos plumes, la bride sur le cou, bien entendu ; c'est ainsi que madame de Sévigné s'est immortalisée. Et qui sait? Cela ne peut-il pas nous arriver tout aussi bien qu'un bon billet de la loterie de l'Etat de la Louisiane? Adieu.

La Fontaine a un ami.

Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soissons me l'a dit, que tu me croies plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenais, il me prit au milieu de la rue du Chantre une si grande faiblesse, que je crus véritablement mourir. O mon cher ! mourir n'est rien ; mais songes-tu que je vais comparaître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi.

La Fontaine.

X. de Maistre.

Mon frère, je vais bientôt te quitter ; mais je ne t'abandonnerai pas. Du ciel, où j'espère aller, je veillerai sur toi ; je prierai Dieu qu'il te donne le courage de supporter la vie avec résignation, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous réunir dans un autre monde ; alors je

pourrai te montrer toute mon affection ; et rien ne pourra plus nous séparer.

Je te laisse la petite croix que j'ai portée toute ma vie ; elle m'a souvent consolé dans mes peines, et mes larmes n'eurent jamais d'autre témoin qu'elle. Rappelle-toi, lorsque tu la verras, que mon dernier vœu fut que tu puisses vivre et mourir en bon chrétien !

HERMINIE DE BASSE-MOUTURIE A SA SŒUR.

Je suis bien émue et cependant mes forces qui déclinent si visiblement m'avertissent qu'il est temps de te faire mes adieux. Qui sait si demain je ne serai pas absorbée tout entière dans les angoisses de la lutte, et si mon corps, enfin vaincu, me permettra de répéter, avec toute la tendresse que je voudrais y mettre, ces deux mots : Merci, bien-aimée Pauline, et courage !

Merci ! Tu sais tout ce que tu as été pour moi : amie, sœur, mère, providence, tout ! Mes regards ne peuvent se porter en arrière, sans te retrouver constamment penchée sur mes douleurs, les apaisant et retenant près de toi ma vie prête à s'éteindre.

O sœur ! quel dévouement ! quels soins ! quelle générosité ! quel amour ! Merci à Dieu et merci à toi.

Maintenant courage !...

Après ces quelques lignes, émue, attendrie, la chrétienne essuie ses larmes et trace d'une main ferme ces admirables conseils :

Je t'en conjure, chère petite sœur, sois forte et courageuse à cette heure où Dieu va t'envoyer la plus cruelle de toutes les douleurs. A sa sainte Mère aussi, il donna cette cruelle épreuve de la séparation la plus déchirante. Montre que tu es enfant de Marie et édifie par ta résignation chrétienne. Cette souffrance ne sera que passagère et de peu de durée, je te le promets. Remets-toi entre les mains de Dieu : il fait si bon se confier en sa sainte volonté !

Songe que je serai toujours avec toi, je ne te quitterai pas des yeux ; un voile nous séparera, mais il ne m'empêchera point de te suivre partout, en tout temps, en tous lieux. Oh! que je serai réjouie si je te vois résignée !...

LOUIS VEUILLOT A M. LE COMTE DE LA TOUR.

31 décembre 1858.

Mon très cher ami,

Je vous jette un mot en courant, pour ne pas laisser finir l'année et ne pas partir sans vous serrer la main. Comment, partir ? Eh ! oui, je vais à Rome, j'emmène Elise, et nous sommes dans les écritures et les paquets à ne savoir où donner de la tête. Dieu ne m'a pas doué de ce calme à faire les malles que je vous ai vu déployer un jour et qui m'a frappé d'une longue admiration.

Je vous écrirai de là-bas. Vous aussi, vous m'écrirez. Je serai bien reçu. On me l'a fait dire, le plus grand On du monde. Pourquoi ce voyage? Pour chercher le soleil, le repos, les indulgences, vider ma bourse, promener Elise, remplir mon cœur. L'*Indépendance belge* ne pénétrera jamais ce mystère ; mais elle en trouvera d'autres qui l'amuseront, et moi aussi. Inutile de vous dire que tout va bien. Nous avons ici nos filles, à qui le couvent réussit fort. Eugène est bien marié ; les Juifs sont bien battus.

Adieu, cher ami. Mes compliments et ceux de ma sœur à Madame de La Tour. Nous embrassons vos enfants. Nous faisons des vœux bien sincères pour le rétablissement de votre père.

Tout à vous, LOUIS VEUILLOT.

N° 25 (page 98).

Lettres d'affaires et de commerce.

UN MARCHAND EN GROS A SON CLIENT.

Montréal, 1er juin 1889.

Monsieur H. Boisrosé.

Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus votre état de compte comprenant le montant de votre billet de $300.00.

Je rappelle à votre souvenir que le susdit billet est échu depuis trois semaines, après avoir passé par deux phases de renouvellement.

Conséquemment il m'a fallu le payer.

Je suis étonné du peu de souci que vous montrez pour votre réputation en ne répondant pas à vos engagements et surtout en ne me notifiant pas à temps que vous étiez dans l'impossibilité d'y faire honneur. Je vous informe que, jusqu'à complet règlement de votre billet, je refuserai de remplir toute commande que vous me ferez parvenir ; et si v tre compte n'est pas réglé d'ici à dix jours, je me verrai, quoique à regret, dans la triste nécessité de le remettre entre les mains de mon avocat.

Bien sincèrement,

Monsieur,

Votre tout dévoué.

DEMANDE D'UNE PLACE DE TENEUR DE LIVRES.

Longueuil, 5 juin 1889.

Monsieur J. T. Leblanc, Marchand.

Monsieur,

En réponse à votre annonce publiée dans le *Moniteur du Commerce* de samedi dernier, je viens offrir

mes services pour la position de teneur de livres dans votre magasin. Je suis âgé de vingt-trois ans et j'ai passé la plus grande partie de ma vie à Montréal. Après avoir obtenu, il y a quatre ans, un diplôme de capacité au Collège commercial de St-Césaire, j'entrai chez Hodgson, Sumner & Co., où je remplis actuellement les fonctions de second comptable.

Vous trouverez ci-inclus des certificats d'étude ainsi que des témoignages de moralité et d'honnêteté. Et si vous désirez une entrevue personnelle, je me ferai un devoir de me rendre à votre bureau à l'heure que vous déterminerez.

A. Quintal,
36, rue St-J...

LETTRE CONTENANT UNE COMMANDE.

St-Jérôme, 10 juin 1889.

Monsieur A. Quintal, Marchand.

Monsieur,

Un de mes amis que vous connaissez bien, M. H. B., m'a fréquemment parlé de votre maison de commerce d'une manière très avantageuse et m'a fortement engagé à faire l'essai de vos marchandises.

Sur cette recommandation, je vous envoie une liste des articles dont j'ai besoin actuellement, et je vous serais reconnaissant de m'indiquer les prix des différentes marchandises ci-dessous mentionnées :

Thé Japon, fin à choisi.
" " Nangasaki.
Café Moka (rôtissage et mouture compris).
" Plantation Ceylan.
" Maracaïbo.
Sucre blanc, extra granulé.
" " cut loaf.

Vinaigres cruches.—Lefebvre, Labruyère & Bordeaux.
Mélasses, Barbade.
" Porto-Rico.
" Trinidad.
Raisins, Valence frais.
" Corinthe.
" Sultana.

Si je trouve, à la réception de votre réponse, que vos prix me conviennent, je me ferai un plaisir de vous transmettre une commande.

Soyez assez bon, en même temps, de me faire connaître vos termes de paiement, ainsi que les autres détails sur lesquels vous jugerez à propos de m'informer.

Je suis bien sincèrement.

RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Montréal, 29 juin 1889.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 11 courant, je vous renvoie, avec les prix annexés en regard des articles, la liste de marchandises que vous m'avez fait parvenir.

Je suis persuadé que vous trouverez mes conditions très raisonnables et je garantis l'excellence de mes marchandises.

Si vous daignez m'honorer de vos commandes, je me flatte de vous faire confirmer par expérience l'opinion favorable que M. H. B. a été assez bon d'exprimer sur les articles de mon commerce.

Quant au paiement, les termes sont 5% d'escompte pour argent comptant, ou un billet à trois mois.

Vous êtes libre de choisir le mode de paiement qui vous conviendra le mieux.

LISTE DES PRIX.

Thé Japon, fin à choisi	lbs.	35c
" " Nangasaki	lbs.	17c

Café Moka (rôtissage et monture compris).......	lbs.	25c
" Plantation Ceylan-...........................	lbs.	23c
" Maracaïbo....................................	lbs.	21c
Sucre blanc, extra granulé	lbs.	09⅛
" " cut loaf..........................	lbs.	09c
Vinaigres cruches, Lefebvre, Labruyère et Bordeaux, 3 galls. $1,60, 3 galls. $1.70........	gal.	60c
Mélasses, Barbade	gal.	35c
" Porto-Rico................................	gal.	36c
" Trinidad..................................	gal.	45c
Raisins, Valence frais..............................	lbs.	06c
" Corinthe..................................	lbs.	05¼
" Sultana	lbs.	07⅛

Un commis voyageur a son bourgeois après l'examen des livres d'un client.

Rivière-du-Loup, 1er juillet 1889.

Monsieur,

Pour répondre à votre désir, je me suis rendu hier matin au magasin de Monsieur G. L. Ses livres me paraissent bien tenus et accusent un surplus assez prononcé. Cependant les spéculations hasardeuses dans lesquelles il s'est engagé et les réponses évasives qu'il m'a données sur le maintien de ses affaires me laissent croire que sa position commerciale est dans un état critique.

Je me hâte donc de vous faire part des soupçons qui planent sur cette maison qui, si l'on en croit la rumeur, prépare une banqueroute, ou, tout au moins, une suspension de paiements.

Une demande d'information.

Montréal, 3 juillet 1889.

Monsieur,

J'apprends que le sellier de votre vlllage, Monsieur L. Bourdon, vient de subir des pertes considérables, et l'on m'assure que sa fortune est sérieusement ébranlée.

Je suis depuis deux ans en relation d'affaire avec ce Monsieur qui, à ce moment, se trouve mon débiteur pour un montant très élevé. Je me recommande donc à vous d'une manière spéciale, et je compte sur votre obligeance pour me donner les renseignements voulus et garder le secret sur les démarches qu'il me faut faire aujourd'hui.

Vous le savez, ma maison commence et les commencements sont déjà assez difficiles pour que je m'efforce d'éviter les accidents qui peuvent être prévus.

Réponse a la lettre précédente.

Monsieur,

Il est vrai que mon ami Monsieur Bourdon s'est engagé dans des spéculations désastreuses qui ont affecté sensiblement sa petite fortune.

Cependant, je crois que les faits ont été exagérés et qu'il n'y a aucun danger pour votre maison de perdre un seul sou dans cette affaire.

Monsieur Bourdon est un homme d'énergie et de persévérance qui a déjà traversé des difficultés sérieuses et ne s'est jamais laissé abattre par l'adversité.

Je suis convaincu qu'il sortira facilement de l'impasse dans laquelle il se trouve, sans que ses affaires éprouvent le moindre retard.

Je suis l'ami intime de Monsieur Bourdon, cependant cela ne m'empêche aucunement de parler en toute franchise et au meilleur de ma connaissance. A vous, maintenant, de vous renseigner plus clairement, si faire se peut.

Correction d'une erreur.

Montréal, 6 mai 1889.

Monsieur,

Je m'aperçois aujourd'hui d'une erreur commise à votre préjudice dans le relevé de compte que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 12 du courant.

La multiplicité des affaires a occasionné cette regrettable inexactitude. Je vous prie donc d'excuser mon inadvertance.

Votre versement du 12 avril dernier ne figure à votre crédit que pour la somme de $350.00 au lieu de $550.00. La rectification est faite et votre compte reste donc débiteur à nouveau de $180.00 en conformité du relevé ci-dessus.

Renseignements donnés.

St-Hyacinthe, 8 octobre 1888.

Monsieur,

Je viens de quitter Acton où j'ai rencontré votre client de vieille date, J. C., qui se voit forcé de suspendre ses paiements. C'est une malheureuse affaire pour cet honnête citoyen qui désire s'entendre avec vous pour obtenir de ses créanciers une extension de temps.

Veuillez vous rendre de suite à Acton afin de le tirer d'embarras, car il compte sur votre influence pour remettre ses affaires en bon ordre.

Lettre d'introduction.

Toronto, 3 juin 1889.

Messieurs Biron & Racine, Marchands.

Messieurs,

Le porteur, M. V., est un jeune homme arrivé dernièrement dans votre cité et que je connais bien. Né de parents respectables et gradué du collège commercial de Southbridge, il s'est toujours recommandé par son honnêteté et son amour du travail.

Il cherche une situation lucrative qui puisse assurer son avenir et désire entrer dans le commerce des épi-

ceries. Du reste, il vous fera connaître son dessein, et tout ce que vous pourrez faire en sa faveur obligera sensiblement

Votre...

LETTRE D'INTRODUCTION.—OUVRIR UN CRÉDIT.

Montréal, 2 août 1889.

Mrs Ivison, Blackman, Taylor & Co., Marchands.

Messieurs,

M. John Brown, de cette ville, vous demande, m'écri-vez-vous, crédit pour un montant de deux mille dollars en marchandises sèches et soieries.

Veuillez lui accorder cette faveur et, du reste, je me rends responsable pour ce montant dans le cas où M. Brown ne rencontrerait pas ses engagements.

Faites-moi connaître, s'il vous plaît, le montant pour lequel vous lui accordez du délai, et je veillerai à ce que vous soyez payés avec ponctualité.

N° 26 (page 98).

Lettres de demande.

UNE INSTITUTRICE.

Monsieur,

Je vois dans un journal que Messieurs les Commissaires de N... ont besoin d'une institutrice pour tenir l'école du village. Me croyant qualifiée pour occuper cette place, je viens la leur demander parce que je désire demeurer auprès d'une église. Je suis munie d'un diplôme pour école modèle et j'enseigne depuis 10 ans. Je puis fournir de bons certificats de la part de Messieurs les Curés et de Messieurs les Commissaires des paroisses où j'ai été employée.

Je vous serai grandement obligée, Monsieur, pour la faveur d'une réponse et dans le cas où Messieurs les Commissaires recevraient favorablement ma demande, je vous prierai de vouloir bien me faire connaître les conditions de l'engagement.

M. DE VILLARS A MME DE MAINTENON.

Madame, j'ai pris la liberté, en partant, de vous supplier d'être favorable à une sœur que j'ai, religieuse à Vienne depuis plus de trente ans...... Je regarderai comme un très sensible bonheur pour moi de voir cette sœur que j'aime fort, abbesse de Chelles. Le roi récompense le gain des batailles : ne pourrait-il pas récompenser aussi le succès des prières ? Personne n'a plus d'envie de vaincre que moi ; et personne ne prie avec plus de zèle que ma sœur pour la prospérité des armes de Sa Majesté.

VOLTAIRE A M. TRONCHIN.

Délices, 29 juillet 1757.

J'ai une grâce à vous demander ; c'est pour les Pichon. Ces Pichon sont une race de femmes de chambre et de domestiques, transplantés à Paris par madame Denis et consort. Une Pichon vient de mourir à Paris et laisse de petits Pichon. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever ; aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive je ne sais comment, il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par charrette. Comment le savoir ? où le trouver ? J'apprends par une Pichon des Délices que ce petit est au panier de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer ; envoyez le-nous de panier en panier ; vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fût-ce le roi des Vandales.

VOLTAIRE A M. DE BRENLES.

Aux Délices, 16 décembre 1760.

Vous souvenez-vous de moi? pour moi, je vous aimerai toujours, quoique je ne sois plus Suisse. Voici, mon cher Monsieur, de quoi il est question. Vous savez que j'ai acheté des terres en France pour être plus libre; une descendante du grand Corneille vient dans ces terres. Vous serez peut-être surpris qu'une nièce de Rodogune sache à peine lire et écrire; mais son père, malheureusement réduit à l'état le plus indigent, et plus malheureusement encore, abandonné de Fontenelle, n'avait pas eu de quoi donner à sa fille les commencements de la plus mince éducation. On m'a recommandé cette infortunée; j'ai cru qu'il convenait à un soldat de nourrir la fille de son général. Elle arrive d'elle-même; on la dit aimable; je me ferai un plaisir de lui servir de père, et de contribuer à son éducation qu'elle seule a commencée. Si vous connaissez quelque pauvre homme qui sache lire, écrire, et qui puisse avoir une teinte de géographie et d'histoire, qui soit du moins capable de l'apprendre, et d'enseigner le lendemain ce qu'il aura appris la veille, nous le logerons, chaufferons, blanchirons, nourrirons, abreuverons, et paierons, mais paierons très médiocrement; car je me suis ruiné à bâtir des châteaux, des églises et des théâtres. Voyez, avez-vous quelque pauvre ami? vous m'avez déjà donnné un Corbo dont je suis fort content. Ses gages sont médiocres, mais il est très bien dans le château de Tournay; son frère n'est pas mieux dans celui de Ferney. Notre savant pourrait avoir les mêmes appointements. Décidez; bonsoir; mille compliments à madame votre femme. Etes-vous enfin un père heureux? Vale, amice.*

* " Porte-toi bien, ami. "

VOLTAIRE A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, le 25 février 1763.

...J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme dont les terres touchent les miennes; il se nomme Dupuits, il est officier de dragons, estimé et aimé dans son corps, très attaché au service.

Je regarde comme un devoir de vous donner part de ce mariage, comme à un des protecteurs du nom de Corneille, et au meilleur connaisseur de ses beautés et de ses fatras. Je cherchais un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre; mais, n'en ayant point trouvé, j'ai pris un officier de dragons. J'écris à l'Académie française, à laquelle je dédie l'édition qui fera une partie de la dot, et je demande que ceux qui assisteront à la séance, à la réception de ma lettre, me permettent de signer pour eux au contrat.

Je commence par demander la même grâce à Votre Eminence. L'ombre de Pierre vous en sera très obligée, et moi, autre ombre, je regarderai cette permission comme une très grande faveur. Nous n'avons point clos le contrat, et nous vous laissons, comme de raison, la première place parmi les signatures, si vous daignez l'accepter. Agréez, Monseigneur, les tendres respects du vieil aveugle de 70 ans.

LOUIS VEUILLOT A M. LE SUPÉRIEUR DES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

10 décembre 1872.

Mon très honoré Frère,

Je vous supplie de donner un bon Frère à M. Landeau, mon ami et le vôtre, pour la ville de Sablé, où l'on ne demande qu'à bien faire. C'est un pays excellent, mais qu'il importe de préserver de la chute. Mieux vaut soutenir les murs des forteresses que d'établir

d'impuissantes bergeries parmi les loups. Ce sont des bergeries de gendarmes qui tombent sur les loups au moment donné, et la paix coule de là comme l'eau d'une fontaine.

Encore une fois, je vous en prie, mon très honoré Frère, donnez à tout prix le secours demandé. Ce sera le Frère de l'*Univers*, et je serai heureux d'avoir servi à procurer ce bien, grâce à votre bénignité pour moi.

Votre très humele, très fidèlement et très anciennement dévoué serviteur.

LOUIS VEUILLOT A MME DE MONTSAULNIN.

1er décembre 1852.

Je viens à vous, Madame, tout couvert d'encre. Je me suis battu ce mois-ci sans relâche et sans délassement. J'ai une petite vie de sainte à écrire, pour laquelle je vous demande le secours de vos prières.

On me hait bien, Madame, j'en ai eu la preuve claire et multipliée durant cette campagne. Quand je lis dans les journaux que je suis en horreur au genre humain, mon cœur se tourne vers vous, et je me dis que pourtant vous êtes du genre humain, et même d'un genre humain assez distingué. Je vous assure que je me console très bien avec cela.

Adieu, Madame et amie.

N° 27 (page 99).

Lettres de refus.

LOUIS VEUILLOT A M. D. CARRIÈRE.

13 octobre 1846.

Mon pauvre ami, j'aime bien à recevoir de vos nouvelles, et je suis désolé toutes les fois que je vois arriver une lettre de vous, car je devine que je vais être encore

une fois obligé de vous confesser que l'*Uuivers* repousse la poésie, même la vôtre. Vous ne savez pas tout ce qui nous pleuvrait de poèmes, stances, épîtres, odes, chansonnettes, etc., etc., si nous laissions passer par mégarde le moindre quatrain. Députés et pairs de France se mettraient de la partie, sans compter les directeurs de séminaires. Que voulez-vous répondre à ces potentats, lorsqu'ils objecteront au refus poli et tout trouvé que nous avons adopté dans le commencement, qu'on a bien reçu les vers de M. Carrière? Leur dira-t-on que les vers de M. Carrière sont bons et que les leurs ne valent rien? Ils n'en croiront rien, et se désabonneront, en nourrissant de noirs et furieux projets contre nos jours. Pour l'amour de Dieu, mon bon petit Carrière, au nom de votre fille Jeanne et de ma fille Marie, prêtez-vous à la nécessité. S'il y a au monde un homme qui désire vous être agréable, c'est votre serviteur. Ce désir a chez moi toute la violence du remords, car je n'ai pas la conscience en repos sur le curé de Valneige, dont je devais parler et dont je n'ai rien dit; mais l'*Univers* est innocent de mes crimes, et je ne peux pas lui mettre dans le ventre les chants de cent poëtes ou leurs colères sur le dos. Ah! que je voudrais que vous fussiez à ma place et moi à la vôtre, vous à Paris et moi à Mirecourt, donnant le dernier coup de lime à quelque volume nouveau qui attendrait mon loisir! Est-il possible qu'un homme aussi heureux que vous l'êtes tourmente un pauvre diable comme moi?

Faites votre volume bien tranquillement. Envoyez-le moi avec un bon article de quelqu'un de Nancy, et ne me laissez que le plaisir de le lire. Voilà ce que j'ai obtenu de Gabourd et ce que je sollicite de vous, qui ne m'aimez pas moins, j'espère, que ne fait le chevalier de la Légion d'honneur (vous en serez, mon pauvre Carrière; mais que voulez-vous? nous sommes tous mortels). Est-ce entendu? Allons, dites oui, et ne m'en voulez pas. Hélas! si vous saviez quel métier je fais! et combien tous ces refus me coûtent!...... J'ai

dit non, tout à l'heure, à une satire corrigée deux fois sur des indications dont l'auteur n'a pas voulu comprendre le but assez déguisé. Que vous dirais-je ? Je suis en horreur au genre humain, et il n'y aura bientôt plus que ma fille qui consente à me sourire.

Tout à vous néanmoins, car, si je me mettais à détester tous ceux qui me trouvent détestable, je n'en finirais plus.

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A M. E. GUGNIARD.

2 août 1850.

Monsieur,

Je suis bien touché de la demande que vous me faites, et bien désolé de ne pouvoir y répondre selon vos désirs. Je voudrais d'autant plus vous donner un bon rédacteur, que je connais les immenses besoins religieux de votre pays, et que ce pays est un peu le mien.

Je serais donc très heureux, sous tous les rapports, de pouvoir vous aider à fonder dans votre département un journal vraiment catholique. Mais je ne puis par moi-même vous offrir aucun concours, étant déjà accablé d'occupations et de travaux, et d'un autre côté je ne vois, autour de moi, personne à vous proposer. Les écrivains religieux sont malheureusement fort rares et je regarde comme un vrai miracle que la rédaction de l'*Univers* ait pu se compléter. Cependant il ne faut pas désespérer, et je chercherai. J'aurais besoin de savoir quels appointements vous pourriez donner. En général, il faut au moins deux cents francs par mois.

Ayez la bonté, Monsieur, de me dire où vous en êtes, et ce que vous pourrez faire, et comptez que j'aurai, pour vous seconder, un empressement tout fraternel.

Votre très humble serviteur et frère en Jésus-Christ,

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A M. L'ABBÉ DUFOUR.

Paris, 30 août 1856.

Monsieur le Curé,

Je vous remercie bien sincèrement du secours que vous m'offrez. Il est précieux pour moi et ajoute à mon courage. Mais je vous demande la permission de n'en pas profiter publiquement. On ne manquerait pas de dire que je provoque une manifestation en faveur de l'*Univers*, et ce serait, pour beaucoup de personnes importantes, un motif déterminant de se prononcer contre nous. D'un autre côté, il est bon pour nous-mêmes de rester dans une salutaire humilité. Nous ne sommes rien, et nous le savons. Si nous venions à nous croire quelque chose, tout serait perdu. Le sentiment personnel et bientôt l'orgueil se mêleraient à nos travaux. Nous travaillerions pour nous-mêmes, et non plus pour Dieu. Et, au lieu de faire du bien, nous ferions du mal.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus reconnaissants,

Monsieur le Curé,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

N° 28 (page 99).

Lettres d'excuse.

MME DE SÉVIGNÉ A SON COUSIN, M. DE BUSSY.

Je m'empresse de vous écrire afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière lettre y a mis. Je ne l'eus pas plutôt écrite que je m'en repentis.... Il est vrai que j'étais de méchante humeur, je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire ; je trempai ma plume dans mon fiel et cela composa une sotte lettre amère dont je vous fais mille ex-

cuses. Si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble.

Adieu, comte, point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort, mais qui n'en a pas en ce monde ?

J. J. Rousseau a M. le comte de Lastic.

Sans avoir l'honneur, Monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne saurait être mal reçue.

J'apprends que mademoiselle de Cléry a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée madame Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi ; que ce panier contenait, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre ; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine ; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté ; et qu'après vous être moqué d'elle, selon l'usage, vous et Madame votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser. J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation ; je lui ai prouvé que ce ne serait pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servaient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien ; et, en lui montrant combien justice et humanité sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre à la fin, qu'elle est trop honorée q'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, Monsieur, de vous témoigner sa reconnaissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle aurait que son beurre vous eût paru bon.

Que si, par hasard, il vous en a coûté quelque chose pour le port du panier à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-

dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'a [illegible]er les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

J. J. ROUSSEAU A UN AMI.

Monsieur,

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grâce après une aussi indigne négligence que la mienne? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre, cependant, quand je vous offense par mes retards déplacés, je vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence, et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par là que je ne cherche point de détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le cœur vous dictera, du coupable et du châtiment; vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine, qu'il me serait impossible de supporter: c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la-moi tout entière, je vous en prie; et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami, quand même je me rendrais indigne que vous fussiez le mien.

LACORDAIRE A MME SWETCHINE.

Flavigny, 24 mars 1852.

Il faut que je vous demande pardon d'un grand crime, chère amie: j'ai traversé Paris sans vous voir et sans voir personne. J'ai été bien tenté, mais j'ai résisté à la tentation qui m'eût entraîné à voir d'autres personnes

que je ne devais pas voir, et la Providence m'en a récompensé par une rencontre à laquelle j'étais loin de m'attendre. A la gare du chemin de fer, je me suis trouvé face à face avec M. de Montalembert, qui s'en allait à sa maison des champs par Montbard. C'était un voyage de huit heures à faire ensemble, et il y avait à peu près dix-huit ans que cela ne nous était arrivé. Je l'ai retrouvé, pensant comme moi sur une foule de choses. Il m'a semblé que nous étions en 1832, lorsqu'il y a vingt ans, nous revenions ensemble de Munich à Paris, au sortir de Rome. J'ai eu un véritable bonheur à me retrouver un peu près de lui. Hélas ! quel voyage que ce monde, et qu'il sera bon d'arriver au lieu où tout sera clair et stable !

Je vous demande de nouveau pardon de mon escapade d'écolier. Ce sont là de mes coups, pour dire avec le poète, mais qui sans venir du cœur ne peuvent rien contre celui qui vous est à jamais dévoué.

LOUIS VEUILLOT A M. H. PARROT.

Epoisses, le 19 décembre 1866.

Mon cher Henri,

Pardonne-moi de te répondre si tard. J'en ai gémi véritablement, en pensant que mon silence pouvait te donner quelques doutes sur ma vieille amitié. Mais le livre que je viens de publier m'a entraîné dans un torrent de correspondances et de travaux, dont je n'ai pu encore me dégager après un mois. J'ai fui à la campagne, dans l'espoir d'y trouver un peu de loisir ; je n'ai pu éviter que les visites, et encore ! les lettres et les journaux m'ont suivi. J'en aurais eu raison en été ; mes yeux se laissent terrasser en hiver, car je ne peux ni lire ni écrire à la chandelle. Où est le temps où une chandelle et moi nous passions la nuit en si bon accord ? Enfin, mon vieux, me voici, et, tu n'en doutes pas, toujours le même quant au fond. Je n'ai rien oublié,

rien n'est fané, et la Couture n'est nullement à trente ans de moi. J'ai amèrement regretté d'avoir perdu ta dernière visite. Si tu m'avais laissé ton adresse, tu aurais trouvé mon nom ou ma personne en rentrant au logis.

LOUIS VEUILLOT A MGR DE SALINIS.

Rome, 22 février 1859.

Je rougis d'être resté quarante jours à Rome sans vous écrire, très vénéré Seigneur et Père. Au moins n'y ai-je pas passé une heure sans me souvenir de vous. Ce qui m'accable, c'est le plaisir. Que le temps est changé ! A peine avons-nous vu la pluie un instant. Il n'y a pas moyen de rester à la maison par ce ciel magnifique, surtout lorsqu'on a une sœur à promener. J'ai donc mené la belle vie espagnole, qui consiste à regarder le ciel, à prier Dieu et à ne rien faire. Je n'ai pas envoyé trois lettres en France, et je n'ai pas trois fois lu le journal jusqu'au bout. A la longue, cela devient fatigant, et malgré le soleil, malgré la paresse, malgré le succès, je me prépare délicieusement à partir.

Le Saint-Père a été plein de bonté pour nous. Je l'ai vu trois fois longuement. Il a fait des cadeaux à ma sœur et lui a envoyé officiellement, par Mérode, le jour de la Chandeleur, l'un des trois beaux cierges qu'on donne aux personnes de grande distinction. Cela ne s'est peut-être jamais fait pour une personne de si petite condition, ou plutôt qui n'a pas de condition du tout. Il m'a donné à moi de beaux ouvrages que j'ai demandés à la Propagande, et quarante estampes choisies de la Calcographia camérale. Deux fois, depuis six ans, on en a donné douze. Enfin, j'ai eu sans difficulté aucune tout ce que j'ai désiré, et ma pauvre sœur a été traitée en ambassadrice.

Adieu, Monseigneur. Agréez le sentiment tout filial de votre très humble et tout dévoué serviteur.

UN ENFANT A SA GRAND'MÈRE.

Chère grand'maman,

J'ai eu le malheur de vous offenser hier en parlant légèrement et en me moquant des personnes âgées. Je me suis aperçue par l'air sévère de maman, et plus encore par la douleur qui s'est peinte sur votre front, que j'avais dit quelque parole imprudente ; mais je ne savais pas encore de quoi j'étais coupable, et ce n'est qu'à la maison que j'ai connu, par la réprimande sévère de papa, combien j'avais manqué aux bienséances et au respect que je dois à la vieillesse. Maman a ajouté que, si elle ne m'avait rien dit pour le moment, c'était pour ne pas me faire rougir de honte devant toute la compagnie.

Ah ! bonne grand'maman, je n'ai réellement pas connu la portée de ce que j'ai dit. Mais vous ne croyez pas coupable à votre égard, celle que vous nommez votre chère petite Eulalie, n'est-il pas vrai ? J'ai été étourdie, je le reconnais ; mais, si ma bouche a mal parlé, mon cœur est resté bon, aimant, respectueux, comme il l'a toujours été pour vous. Vous me pardonnerez bien, n'est-ce pas, chère grand'maman ?

Quand vous me regardiez avec attendrissement au milieu de mon sot discours, j'ai vu une larme rouler dans vos yeux. Cette larme est tombée sur mon cœur, et si vous saviez comme elle me fait mal en ce moment.

Je vais rester inquiète et tourmentée jusqu'à ce que j'aie reçu mon pardon.

Il me tarde de vous revoir pour vous témoigner de vive voix mes regrets et pour vous prouver que je suis toujours, avec le plus profond respect,

Votre plus affectionnée et obéissante petite-fille.

N° 29 (page 99).

Lettres de reproche.

MME DE SÉVIGNÉ A SA FILLE.

A Paris, ce mercredi des Cendres, 23 fév. 1689.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit : j'aime cette ville qui ne ressemble à nulle autre. Ah ! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline ! que cela est naïf, que cela est vrai, que toutes ses surprises sont neuves ! que je la crois jolie ! que je lui crois un esprit qui me plaît ! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite ; avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent ? Vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a pas de défauts ? En conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point ? où preniez-vous cette espérance ? ce n'était pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige prodigieux, comme il n'y en a jamais eu. Il me semble que si j'étais avec vous, je lui rendrais de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur vous a voulu dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout à l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée ; en voilà trop pour vous, ma chère fille ; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle point de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

RACINE A SON FILS.

Il ne convient point à votre âge, ni même à personne, de lui donner ce vilain nom de poltron ; souvenez-vous toute votre vie de ce passage de Quintilien, qui était lui-même un grand personnage : "C'est avoir fait de solides progrès que de trouver du plaisir à lire Cicéron." Ainsi vous auriez mieux fait de dire simplement qu'il n'était pas aussi brave et aussi intrépide que Caton. Je vous dirai même que, si vous aviez bien lu la vie de Cicéron dans *Plutarque*, vous auriez vu qu'il mourut en fort brave homme, et qu'apparemment il n'aurait pas fait tant de lamentations que vous, si M. Carmeline lui eût nettoyé les dents. Adieu, mon cher fils, faites souvenir votre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet, de peur que les souris ne ravagent mes livres. Quand vous m'écrirez, vous pourrez vous dispenser de toutes ces cérémonies et de votre très humble serviteur. Je connais même assez votre écriture sans que vous soyez obligé de mettre votre nom.

MADAME DE MAINTENON A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Je vous aime trop, ma nièce, pour ne pas vous dire vos vérités : je les dis bien aux demoiselles de Saint-Cyr ! Et comment vous négligerais-je, vous que je regarde comme ma propre fille ? Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle que l'on admire en vous. Quoi qu'il en soit, vous serez insupportable si vous ne devenez humble. Le ton d'autorité que vous prenez ne vous convient point. Vous croyez-vous un personnage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours ? Je ne suis point prévenue contre vous, et je vous aime ; mais je vois en vous un orgueil effroyable.

Vous savez l'Evangile par cœur ; eh ! qu'importe, si

vous ne vous conduisez point par ses maximes ! Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre père, et qui fera la vôtre ; et moquez-vous des respects qu'on vous rend. Vous voudriez même vous élever au-dessus de moi ! ne vous flattez pas ; je suis très peu de chose, et vous n'êtes rien. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit. Je consentirais de bon cœur que vous en eussiez moins, pourvu que vous perdissiez cette présomption ridicule devant les hommes et criminelle devant Dieu. Que je vous retrouve, à mon retour, modeste, douce, timide, docile : je vous en aimerai davantage.

Voltaire a un ami.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière, je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à l'heure des spectacles à dissiper les fumées du souper de la veille ; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous ; vous êtes un mois entier à répondre. Et vous avez encore la bonté de vous faire illusion au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire dans votre cabinet une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous avez passé votre jeunesse ; vous deviendrez bientôt vieux et infirme ; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abondonné ? Sera-ce une consolation

pour vous de dire : “ J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie ? ” Songez qu'une bouteille qui a été fêtée quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière ; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers ; et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable.

Si cela ne vous donne pas un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse ; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Lacordaire a Mme Swetchine.

Rome, 21 juin 1836.

Depuis mon arrivée à Rome, chère amie, j'attends chaque jour avec anxiété de vos nouvelles et chaque jour je suis trompé bien amèrement. Je vous ai écrit de Marseille le 10 mai, de Sienne le 18, de Rome le 25, et aujourd'hui encore pas un mot de vous, pas un seul, ni de personne au monde. Je suis dans une désolation d'esprit très grande et je forme mille suppositions pour m'expliquer votre silence, que mes lettres ne vous sont point parvenues, qu'on a arrêté les vôtres, que vous les avez confiées à des occasions infidèles ou en retard, enfin que sais-je ? Car je ne puis croire que vous ne m'avez pas écrit du tout. Vous savez quel besoin on a de paroles amies quand on est seul et si loin. J'ai fait hier soir, seul, la promenade la plus triste au monde, en songeant à vous, ne sachant s'il fallait attendre encore ou vous écrire de nouveau. Ce matin en disant la messe, j'ai pris le parti de vous rendre aussi ingrate que possible et c'est pourquoi je vous écris.

Sans votre silence, je serais bien content de mon séjour ici. Tout le monde m'y a fait un accueil parfait,

le cardinal vicaire, le cardinal secrétaire d'Etat, les pères jésuites, les Français qui sont ici, et enfin pardessus tout le Saint-Père.

Adieu, croyez que je ne puis être heureux sans votre amitié et ne vous lassez pas de m'en donner des preuves.

LOUIS VEUILLOT A M. LE COMTE DE M.

Paris, 20 octobre 1847.

Je ne serai pas plus tôt ministre des affaires étrangères, que je changerai votre position actuelle en celle d'ambassadeur, d'autant que d'ici là vous aurez eu le loisir de vous refroidir un peu. La seule chose, mon cher ami, que je vous reproche, et je vous la reproche modérément, c'est trop de chaleur, non pour le Pape, il n'y a pas d'éxcès possible, mais contre ceux que vous croyez trop vite ses ennemis.

Avec votre permission, je reste partisan des jésuites. Je ne m'explique pas votre passion contre eux et cet emportement à crier qu'on est sous leur influence et qu'on leur appartient, dès qu'on n'est pas disposé à les planter là. Je ne vois aucun autre jésuite que mon confesseur, qui aura tout à l'heure quatre-vingts ans, à qui je ne parle que de mes péchés, et qui songe aux affaires du ciel beaucoup plus qu'aux affaires du monde. Ceux que je rencontre en passant, sont dans les meilleures idées, et aussi pio-nonistes que vous et moi. Personnellement, je n'ai point à me louer ni à me plaindre d'eux. J'en ai vu qui aimaient l'*Univers*, d'autres qui ne l'aimaient pas.

N° 30 (page 99).

Lettres de recommandation.

CICÉRON A L'ÉDILE CŒLIUS.

Je suis intimement lié avec Fabius. C'est un homme à la fois très vertueux et très instruit ; et sa rare mo-

destie, aussi bien que l'étendue de son esprit et de ses connaissances, me le rend extrêmement cher. Je vous prie de donner à son affaire le même soin que si c'était la mienne. Je vous connais vous autres avocats à grandes causes : pour avoir droit à votre protection, il faut avoir au moins tué un homme.

Mais pour ce qui regarde Fabius, je ne reçois point d'excuses. Si vous m'aimez, vous quitterez tout lorsqu'il aura besoin de vos services.

Fénelon a Madame......

La bonté de cœur que vous m'avez témoignée si obligeamment en toute occasion me fait espérer, Madame, que vous agréerez la liberté que je prends de vous demander une grâce. Il y a dans la ville de Courpière, en Auvergne, un contrôle qui vaque actuellement. Il est à la nomination de M. Mainon. On voudrait l'obtenir pour le sieur B... On m'assure que le sujet est très bon et très capable, en sorte que M. Mainon en serait content. Ce qui m'engage à rendre service au sieur B...., c'est qu'il est frère d'un chanoine de notre église métropolitaine, qui est attaché à moi depuis environ quinze ans, et auquel je dois fort désirer de faire plaisir en toute occasion. Si vous pouvez, Madame, lui accorder votre protection, son affaire pourra réussir, et je vous en serai très sensiblement obligé.

Fénelon.

Voltaire a M. d'Argenson.

Que direz-vous de moi, Monsieur? Vous me faites sentir de vos bontés de la manière la plus bienveillante ; vous ne semblez me laisser de sentiments que ceux de la reconnaissance, et il faut avec cela que je vous importune encore. Non, ne me croyez pas assez hardi ; mais voici le fait.

Un grand garçon, bien fait, aimant les vers, ayant de l'esprit, ne sachant que faire, s'avise de se faire pré-

senter, je ne sais comment, à Cirey. Il m'entend parler de vous comme de mon ange gardien. " Oh ! oh ! dit-il, s'il vous fait du bien, il m'en fera donc : écrivez-lui en ma faveur.—Mais, Monsieur, considérez que j'abuserais......—Eh bien, abusez, dit-il. Je voudrais être à lui, s'il va en ambassade ; je ne lui demande rien, je le servirai à tout ce qu'il voudra. Je suis diligent, je suis bon garçon, je suis de fatigue ; donnez-moi une lettre pour lui. " Moi, qui suis bonhomme, je lui donne la lettre. Dès qu'il la tient, il se tient trop heureux. " Je verrai M. d'Argenson ! " Et voilà mon grand garçon qui vole à Paris.

J'ai donc, Monsieur, l'honneur de vous en avertir. Il se présentera à vous avec une belle mine et une chétive recommandation. Pardonnez-moi cette importunité ; ce n'est pas ma faute. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit : " J'en retiens part. "

S'il arrivait en effet que ce jeune homme fût sage, serviable, instruit, et, qu'allant en ambassade, vous eussiez besoin de lui, informez-vous-en au noviciat des jésuites : il a été deux ans novice.

Pour moi, je vivrai pour vour être à jamais attaché avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

VOLTAIRE.

MADAME DE SIMIANE A M......

Vous avez un bon cœur, Monsieur ; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un pauvre vieillard affligé que je vous présente ; il n'était pas domestique, mais un excellent sculpteur qui a travaillé toute sa vie aux châteaux de Grignan et de la Garde ; c'est un ouvrier qui a été admirable et de pair avec les plus fameux. Il travaille encore à quatre-vingts ans ; au surplus il est bon et honnête homme. Ce misérable père a un fils qui le soulagerait dans sa vieillesse ; ce

fils s'est avisé de donner un soufflet à son sergent ; le voilà aux galères pour la vie. Il est venu à moi tout en larmes, je lui ai dit toute l'impossibilité de revoir ce fils ; il le sait, il m'a montré cette lettre que je vous envoie de l'abbé de Suse, aumônier du roi. Je vous conjure, monsieur, de vouloir accueillir charitablement et cordialement ce pauvre homme, cela le consolera ; dites-lui que vous lui accorderez votre protection ; et puis dans la suite nous verrons s'il y aurait quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir........

LOUIS VEUILLOT A M. L'ABBÉ MORISSEAU.

17 octobre 1841.

Je réponds tout de suite à votre excellente lettre, je ne sais pas si je pourrai le faire plus tard. Béni soit Dieu de vous avoir guéri ! je lui en rends mille grâces, et je regarde cela comme une faveur qu'il me fait : il me laisse mes amis, il me les laisse pour qu'ils me donnent de bons conseils et pour qu'ils le prient de me continuer sa miséricorde. Quoique je m'applique à être très réservé dans les choses que je demande à Dieu, je lui demande ici formellement de me donner la satisfaction de vous embrasser un jour. Je sens que vous m'aimez et dans chaque ligne que vous m'écrivez je vois battre votre cœur. Oui, mon cher ami, quoique bien occupé en Afrique et de choses bien graves, je me donnerai le plaisir de vous écrire plus souvent que je ne l'ai fait. Comptez-y.

Le jeune horloger, successeur de M. D..., c'est mon cher R..., mon fils spirituel ; car c'est par moi que ce brave garçon est revenu, il y a dix-huit mois, à la pratique de la religion. Je n'ai jamais fait pour Dieu conquête plus facile et plus douce. Je ne connais qu'une âme aussi simple et aussi bonne : c'est le peintre Emile Lafon, gendre de M. Choiselat-Gallien, autre ami de R... et mon enfant aussi.

15

L'on peut confier à R... le bonheur d'un ange. C'est la droiture, la franchise et la piété mêmes. Il est excellent ouvrier, et même plus qu'ouvrier, car son esprit est plein de ressources et d'inventions ; il est laborieux, très rangé, doux, confiant, égal et spirituel. Il a toutes les chances de succès et il offre toutes les garanties de bonheur. Certes, je le présenterais à une famille avec plus de sécurité que moi-même ; car, pour moi, je ne serais sûr que de vouloir combattre ; et lui, il y a des combats qu'il n'aura jamais à livrer. Si vous savez qu'on le propose pour quelque personne digne de lui sous le rapport de la délicatesse des sentiments et de la piété, dites qu'on accepte bien vite, et mariez ensemble ces deux saints.

N° 31 (page 100).

Lettres de conseil.

FÉNELON A SON NEVEU.

Bonjour, Fanfan ; je souhaite qu'en t'éloignant de Cambrai, tu ne te sois pas éloigné de notre commun centre, et que notre absence n'ait point diminué en toi la présence de Dieu. L'enfant ne peut pas téter toujours, ni même être tenu sans cesse par les lisières ; on le sèvre, on l'accoutume à marcher seul. Tu ne m'auras pas toujours, il faut que Dieu te fasse cent fois plus d'impression que moi, vile et indigne créature.

Fais ton devoir parmi les officiers avec exactitude, sans minutie, patiemment et sans dureté. On déshonore la justice quand on n'y joint pas la douceur, les égards et la condescendance : c'est faire mal le bien. Je veux que tu te fasses aimer ; mais Dieu seul peut te rendre aimable, car tu ne l'es point par ton naturel roide et âpre. Il faut que la main de Dieu te manie pour te rendre souple et pliant ; il faut qu'il te rende docile,

attentif à la pensée d'autrui, défiant de la tienne, et petit comme un enfant ; tout le reste est sottise, enflure et vanité.

RACINE A SON FILS.

Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies ; on en doit jouer à Marly. Il est très important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller ; et ils auraient très méchante opinion de vous si, à l'âge où vous êtes, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments. Je devrais avant toute chose vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne point perdre l'amour que je vous ai vu pour la religion. Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est s'il m'arrivait que vous êtes un indévot, et que Dieu vous est devenu indifférent.

Adieu.

MADAME DE MAINTENON A MME DE GRUEL.

7 mars 1701.

J'ai toujours oublié de vous dire ce que j'ai remarqué, il y a quelques jours, en vous entendant expliquer l'Evangile ; il me paraît que vous embrassiez trop de matières, il en faut peu pour des enfants ; vous parlez trop aussi, et je crois qu'il faudrait les faire parler davantage, pour voir s'ils entendent et s'ils comprennent. Je trouvai encore que vous étiez trop éloquente : par exemple, vous dites qu'il fallait faire un divorce éternel avec le péché ; cela est vrai, et bien dit ; mais je ne crois pas qu'il y ait trois filles dans votre classe qui sachent ce que c'est qu'un divorce ; soyez simple et ne songez qu'à être intelligible.

Joseph de Maistre a sa fille.—(*Extrait.*)

Tu as probablement lu dans la Bible, ma chère Adèle : La femme forte entreprend les ouvrages les plus pénibles, et ses doigts ont pris le fuseau. Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : La femme forte file, se cache, obéit et se tait.

Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes, mais qui a bien son prix cependant : c'est celle de Molière, qui a fait une comédie intitulée les *Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules eût traité ce sujet, s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est en effet un ridicule? Le plus grand défaut pour une femme, c'est d'être homme.

Partant, ma fille, prie ta mère qui est si généreuse de t'acheter une jolie quenouille, un joli fuseau, mouille délicatement le bout de ton doigt, et puis vrrr, et tu me diras comment les choses tournent.

Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas ami de l'ignorance ; mais dans toutes les choses il y a un milieu qu'il faut savoir saisir. Le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes.

Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science, ni laisser croire qu'elles en ont la prétention.

A l'égard même de l'instruction, une dame, et plus encore une demoiselle, peuvent bien la laisser apercevoir, jamais la montrer.

Louis Veuillot a son neveu Pierre.

Versailles, le 14 mai 1871.

Mon cher Pierre, j'ai reçu ta lettre, où tu me dis que tu m'aimes bien. Moi aussi, je t'aime bien, et pour bien des raisons ; je t'aime parce que tu es le fils de mon frère, qui est l'homme que j'aimerais le plus au monde. quand même il ne serait pas mon frère ; je t'aime parce

que tu es mon filleul ; je t'aime parce que tu es un bon petit enfant, à qui Notre-Seigneur va se donner, afin que tu deviennes un bon grand chrétien.

Je pense souvent à toi. Je demande à Dieu que tu fasses ta première communion de telle sorte que tu en ressentes la grâce toute ta vie. C'est un chagrin pour moi de ne pouvoir être là avec ton père et ta mère, et ta tante et ta cousine. Nous y voudrions être tous. Les affaires nous retiennent ici, et ce sont des affaires qu'il ne faut pas négliger, parce qu'elles sont un peu les affaires du bon Dieu, et aussi les tiennes, comme tu le sauras plus tard. Mais les affaires ne retiennent pas mon cœur, et il sera là, priant pour toi. Souviens-t'en, lorsque tu feras ton action de grâces, après avoir reçu le corps de Notre-Seigneur, et, de ton côté, prie pour moi.

Cher enfant, demande au bon Dieu, premièrement, de l'aimer toute ta vie ; secondement, de lui obéir toute ta vie, dans l'état où il lui plaira de t'appeler ; troisièmement, de lui donner toute ta vie. Tu obtiendras cela, si tu fais vœu d'écouter toujours la sainte Eglise, et cela est tout. Une bonne prière à faire tous les jours plusieurs fois serait celle-ci : " Mon Dieu, faites que j'écoute toujours et que je suive en tout votre Eglise, que vous avez faite et que vous m'avez donnée pour me conduire à vous ! " Ainsi tu imiteras ton père, tu consoleras ta mère, tu seras l'exemple de tes frères et de ta sœur ; et nous, nous serons tous fiers de toi.

Adieu, mon cher Pierre. Souviens-toi de ce que je te dis là. Le bonheur, le repos, la gloire de la vie, c'est de servir l'Eglise.

Je veux te donner une montre pour ta première communion. J'attends d'être à Paris pour la choisir. Ici, je ne trouve pas ce que je veux. C'est comme si tu l'avais déjà dans ta poche.

Ton parrain très affectionné,

LOUIS VEUILLOT.

LOUIS VEUILLOT A M. RIVALLAND, INSTITUTEUR.

2 avril 1849.

Je regrette, mon cher Monsieur, d'avoir tardé à vous écrire. J'aurais dû me hâter pour tâcher de vous consoler un peu dans les nouvelles afflictions qui vous éprouvent ; mais j'ai moi-même, outre mes travaux, ma petite part de tribulations. Ma femme garde le lit depuis un mois, et un de nos enfants est malade. C'est le prix infiniment douloureux dont il faut acheter toutes les joies domestiques, les plus légitimes et les plus douces, il est vrai, dont on puisse jouir en ce monde.

Votre lettre me fait craindre que vous ne songiez à abandonner vos fonctions d'instituteur. Si la nécessité vous y oblige, il n'y a rien à dire: la volonté de Dieu se fait ainsi connaître. Mais si vous pouvez lutter, luttez encore. Ne vous laissez pas vaincre par le découragement. Croyez-en un ami qui a passé par beaucoup de fortunes diverses: ce que nous regardons comme le repos et le bonheur n'est ni le bonheur ni le repos, lorsque pour y arriver nous sacrifions quelque chose du devoir. Où Dieu nous veut, où nous le servons, c'est là que nous sommes bien, en dépit de toutes les difficultés que nous y trouvons et de tous les désirs qui nous en éloignent. Dieu agit avec nous comme ces prévoyants qui forcent leurs enfants au travail afin qu'ils acquièrent de quoi se reposer dans leurs vieux jours. Toute la vie n'est qu'un court moment, qui nous est donné pour faire notre fortune : je parle de cette fortune des chrétiens qui ne périt point avec eux, et se compose de trésors que la rouille ne peut entamer, et que les viscissitudes de la vie ne dispersent pas.

Je lirai avec bien de l'intérêt le petit récit que vous me promettez. Il aura pour effet, je n'en doute pas, de resserrer les liens que la divine Providence a formés entre nous.

Adieu, cher Monsieur. Bon courage, et priez pour moi.

LOUIS VEUILLOT.

N° 32 (page 100).

Billets.

Madame A. aura, mardi soir, le plaisir de réunir quelques anciennes amies chez elle ; elle serait heureuse si Madame B. voulait bien venir se joindre à elles.

Madame C. présente ses respects à Madame D., et la prie de venir l'honorer de sa présence à dîner, jeudi soir. Il y aura avec nous Mme E. et Mme F.

Chère Madame,

Etes-vous libre lundi soir et pouvez-vous venir dîner chez moi à six heures? Je serais bien aise de vous faire faire la connaissance d'une de mes amies intimes qui vient d'arriver.

Madame G. reçoit ce soir quelques personnes dans l'intimité ; la réunion ne serait par complète si Mme H. y manquait : ainsi point d'excuse. Vous savez que je ne sais pas être aimable sans vous.

Monsieur et Madame... sont priés de faire l'honneur à... etc., *ou encore :* Monsieur et Madame... offrent leurs compliments à Monsieur... et le prient de... etc. Monsieur... m'obligerait beaucoup s'il pouvait... Je le prie de me croire son tout dévoué serviteur, *ou* Il doit être persuadé d'avance de mon entière reconnaissance.

RÉPONSES A DES BILLETS D'INVITATION.

Madame R. présente ses amitiés à Madame A... ; elle est heureuse de l'aimable invitation qu'elle a reçue et viendra volontiers causer quelques instants avec elle.

Une indisposition subite prive Madame M... de l'honneur de passer la soirée chez Madame V. Elle la prie d'agréer l'expression de tous ses regrets.

Chère Madame,

Oui, certes, je me rendrai à votre si affectueuse invitation ; je suis trop avide des joies du cœur et de l'esprit pour ne pas venir auprès de vous.

Chère amie,

Accablée de travail et réellement obligée de rester demain matin chez moi, je serai dans l'impossibilité absolue de me rendre à votre gracieuse invitation.

Excusez-moi et surtout plaignez-moi ; car je manquerai une partie de plaisir qui m'eût été bien agréable.

CÉRÉMONIAL DES LETTRES

Qu'appelle-t-on cérémonial des lettres?

On appelle cérémonial des lettres certains usages qui règlent la forme extérieure et intérieure que doit avoir une lettre.

Est-il nécessaire de se conformer à ces usages?

Il est nécessaire de se conformer à ces usages si l'on ne veut pas s'exposer à passer pour ignorant ou étourdi. Leur exacte observation est un indice de politesse et de bonne éducation.

Quel est l'objet du cérémonial des lettres?

Le choix du papier, le titre de la personne à qui l'on écrit et la place de ce titre, les marges, la date, la conclusion, la signature, le post-scriptum, le pliage, l'enveloppe, l'adresse, etc..., sont l'objet du cérémonial des lettres.

ARTICLE PREMIER.

I. Choix du papier.

Quel papier faut-il employer pour les lettres?

La politesse exige qu'on n'emploie pour sa correspondance que du papier à lettres. Ce papier doit être de

bonne qualité, blanc, ou légèrement teinté en bleu ou chamois. Il peut être glacé ou vergé, mais sans aucun ornement. Le papier à vignettes, à fleurs symboliques, moiré ou parfumé, est de mauvais goût.

Peut-on employer indifféremment le grand ou le petit papier à lettres ?

Pour les lettres adressées à des supérieurs, à des personnes de condition, et pour les lettres de cérémonie, on doit employer le grand papier à lettres ; pour les lettres d'affaires et d'amitié on peut se servir du petit format. La feuille doit toujours être double ; la simple feuille n'est tolérée que dans les lettres de commerce. Il ne faut employer que l'encre noire.

Il est de bon ton de faire imprimer au gaufrage les initiales de son nom en tête du papier dont on se sert.

Une administration, une maison de commerce, une maison d'éducation, etc., peuvent aussi avoir leur nom imprimé ou gravé sur le côté gauche, au haut de la feuille. Mais ces feuilles ainsi marquées ne doivent ordinairement servir que pour les affaires de la maison ou de l'administration.

Lorsqu'on est en deuil, on peut employer du papier encadré de noir, surtout pour les lettres écrites aux parents ou aux amis intimes. Mais pour celles qu'on adresse à des étrangers, pour les lettres d'affaires, etc., on doit employer le papier ordinaire.

2. Date, Titre, Mot en vedette, Marge.

Où doit être placée la date d'une lettre ?

Dans les lettres d'affaires, la date doit être placée en tête, à droite, après le nom du lieu d'où l'on écrit.

Dans les autres lettres, lorsqu'elles sont adressées à un supérieur, elle doit être mise à la fin, à gauche, un peu au-dessous de la signature ; lorsqu'elles sont adressées à un égal, on peut la mettre indistinctement au commencement ou à la fin.

Que faut-il mettre en tête de la lettre ?

Lorsqu'on écrit à un supérieur, à une personne à qui l'on doit du respect, il faut mettre en tête de la lettre le nom de cette personne, suivi de son titre, de sa dignité ou de sa qualification. Si elle a plusieurs titres, il suffit de mentionner le plus honorable ; si elle n'a point de titre, on ne met que son nom. Il convient d'agir de la même manière à l'égard d'une personne qui peut être notre inférieur sous quelques rapports, mais qui est respectable par son âge, son mérite, etc...

Ce nom et ce titre d'un supérieur doivent toujours être écrits en toutes lettres, c'est de rigueur. L'usage n'admet d'exception que pour le nom de baptême et certains titres qualificatifs dont l'abréviation est parfaitement connue, lorsqu'on écrit à un égal.

Ainsi, dans ce dernier cas, on écrit en abrégé :

Monsieur........................Mr P. Miron, Marchand.
Prêtre................................Mr A. Chopin, Ptre.
Ecuyer..Ecr.
Médecin. ....H. Latour, Ecr, M. D.
Notaire Public.........................J. Lippé, Ecr, N. P.
Membre du Parlement Provincial.J. Benoit, Ecr, M.P.P.
Membre du Parlement Fédéral...F. Duhaut, Ecr, M.P.
Prêtre de St-Sulpice...............Mr D. Leclaire, P.S.S.
De la Société de Jésus........Révérend Père Leduc, S.J.
Juge de Paix ....J. Dulude, Ecr, J.P.

Les personnes élevées en dignité, comme le Gouverneur Général, les Lieutenants-Gouverneurs, les Ministres des différents gouvernements, les Juges, etc., écrivant à un inférieur, placent son nom et son titre au bas de la première page ou à la fin de la lettre à gauche.

Il semble cependant plus régulier de mettre le nom et le titre au bas de la premiè . page qu'à la fin de la lettre.

Lorsqu'on écrit à un égal qui n'est p. int notre parent, ni notre ami, il est plus poli de mettre son nom et son titre en tête de la lettre.

Dans les lettres familières adressées à des parents ou à des amis, cette formalité n'est nullement requise.

Il convient d'observer qu'il faut avoir une supériorité bien marquée sur celui à qui l'on écrit pour se permettre de placer son nom au bas de la première page ou à la fin de la lettre, autrement on s'expose à le froisser.

A quelle distance du haut de la page faut-il mettre le nom et le titre de celui à qui l'on écrit ?

La distance que l'on doit laisser entre le haut de la page et le nom et le titre de celui à qui l'on écrit varie selon la dignité. La plus grande distance peut être de la largeur de la main, si l'on écrit sur du grand papier, et la plus petite de la largeur de deux doigts. Elle doit être moindre si le format est petit.

Après le nom et le titre placés en tête de la lettre, que faut-il encore ?

Après le nom et le titre placés en tête de la lettre, il faut mettre en vedette, c'est-à-dire isolé du commencement de la lettre, le titre qualificatif convenable à la personne à qui l'on écrit. Ceci demande la connaissance

des usages et un vrai sentiment des convenances, car ce titre varie suivant les personnes.

Il faut laisser un certain espace, au moins la largeur d'un doigt, entre le nom et le titre mis en tête et le qualificatif que l'on met en vedette. Ce titre qualificatif mis en vedette doit toujours être écrit en toutes lettres.

Lorsqu'on écrit à une personne à qui l'on doit du respect, la première ligne doit se commencer au-dessous du milieu de la page, et le premier mot doit être placé vers la droite du qualificatif mis en vedette.

Dans ce cas, le qualificatif à mettre en vedette peut être placé à peu près à égale distance du titre mis en tête et du commencement de la lettre.

En général, l'usage ne permet pas de mentionner en vedette l'état ou la profession de celui à qui l'on écrit. Ainsi on ne dit pas : *Monsieur l'Avocat*, *Monsieur le Notaire*, *Monsieur l'Huissier*, *Monsieur le Marchand*, *Monsieur le Percepteur*, etc., etc.

Il y a cependant de nombreuses exceptions. On dit : *Monsieur le Général*, *Monsieur le Grand Vicaire*, *Monsieur le Chanoine*, *Monsieur le Docteur*, *Monsieur le Curé*, etc.

Dans les lettres familières adressées à un frère, à un ami intime, etc..., le qualificatif *mon cher frère*, *ma chère sœur*, *mon cher ami*, peut être intercalé dans la première phrase au lieu d'être mis en vedette.

On met bien en vedette : *Cher Monsieur*, *Mon cher Monsieur ;* mais on ne peut dire : *Chère Dame*, *Ma chère Dame*, il faut : *Chère Madame*.

Mon cher Monsieur, *Mon cher*, *Chère Madame*, ne s'emploient que lorsqu'on écrit à un parent, à un ami ou à un inférieur.

Le qualificatif mis en vedette : *Monsieur*, *Madame*, ou celui qui le remplace pour les personnes élevées en dignité, comme *Votre Eminence*, *Votre Grandeur*, *Votre Honneur*, etc..., doit être répété dans le cours de la lettre ; il doit l'être même plusieurs fois, si elle est longue, mais jamais dans la première phrase.

Enfin, après avoir mis en vedette *Monsieur* ou *Madame*, on ne doit pas commencer la lettre par un de ces mots : *Monsieur* votre père m'écrit que, etc..., ou *Madame* votre mère, etc..., il faut dire : J'apprends par une lettre que m'écrit *Monsieur* votre père... ou : J'apprends par une lettre que je viens de recevoir de *Madame* votre sœur, etc.

Que faut-il observer en écrivant à ses domestiques ?

Lorsqu'on écrit à ses domestiques, il ne convient pas de mettre leur nom en tête de la lettre, ni d'employer le qualificatif *Monsieur*. On supprime la vedette et l'on remplace le mot *Monsieur* par le nom de baptême en l'accompagnant d'une expression affectueuse, comme *Mon cher François*, *Ma bonne Julie*, etc..., qu'on intercale dans la première phrase.

Faut-il laisser une marge sur le papier dans une lettre ?

Dans les lettres familières écrites à des amis intimes ou à des frères, etc., la marge n'est pas d'obligation : il est même de meilleur ton de n'en point laisser du tout. Dans toutes les autres il faut une marge. Elle ne doit pas dépasser la largeur de deux doigts pour le grand format, ni celle d'un doigt pour le petit format. L'usage veut encore que cette marge ne soit pas indiquée. Ainsi faire un pli au papier ou tracer une ligue au crayon est de mauvais goût.

Il faut en outre laisser au bas de chaque page ainsi qu'à la partie supérieure un espace dont la largeur soit presque égale à la marge. Cet espace est ordinairement indiqué au haut des pages quand le papier est réglé. Dans une lettre très courte, l'usage semble permettre de laisser en blanc la deuxième page et de continuer sur la troisième.

Il arrive souvent qu'on se permet de passer de la première page à la quatrième pour continuer ensuite sur la seconde, etc. ; il va sans dire que cette liberté ne peut être tolérée que dans les lettres écrites à des parents ou à des amis intimes.

3. Conclusion, Signature, Post-scriptum.

Comment faut-il terminer une lettre ?

La manière de terminer une lettre demande beaucoup d'attention, de tact et d'usage. Les formules varient à l'infini, selon les circonstances. Elles doivent être respectueuses envers les supérieurs, les dames et les demoiselles, affectueuses envers les parents et les amis, toujours polies et convenables.

Que faut-il toujours inclure dans la conclusion d'une lettre ?

Il faut toujours inclure dans la conclusion d'une lettre le qualificatif mis en vedette.

J'ai l'honneur d'être, ou

Je suis avec respect,
Monsieur, ou

Madame ou *Mademoiselle*,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Il n'y a d'exception que pour les lettres familières adressées à des frères, à des amis, etc., qu'on termine souvent par ces simples paroles : *Adieu. Je t'embrasse... Adieu, mon cher ami*, etc...

Dans les lettres adressées à des personnes élevées en dignité, comme les Cardinaux, les Lieutenants-Gouverneurs, les Evêques, les Ministres, les Juges, etc..., il faut même que la conclusion renferme non seulement le qualificatif mis en vedette, mais encore celui qu'il est d'usage d'employer dans le cours de la lettre, et ces qualificatifs sont placés chacun sur une ligne.

Les formules suivantes employées dans les lettres d'affaires : *J'ai l'honneur d'être.. J'ai l'honneur de vous saluer et je suis... Je suis bien sincèrement, Monsieur, etc...* **peuvent-elles être adressées à des supérieurs ?**

Ces formules ne peuvent être employées à l'égard des supérieurs ; car, dans une lettre adressée à un supérieur, la conclusion doit êtré respectueuse, et ces formules ne le sont pas.

Quelles sont les formules qu'il faut éviter ?

Il faut éviter les formules suivantes; quoiqu'elles soient souvent employées :

1° "*J'ai l'honneur d'être avec respect.. avec le plus profond respect, etc...* Plusieurs trouvent que cette locution est inexacte. Il est mieux de dire : *Je suis avec respect, etc...*

2° " *Agréez* ou *Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués*, ou *très distingués*, ou *les plus distingués, etc...*

"*Je suis* ou *J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée*, ou *une considération distinguée, etc...*

Ce qualificatif *distinguée*, ou plutôt le fait de qualifier ainsi ses sentiments et sa considération, annonce de la prétention et même quelque chose de plus...

3° "*Je suis avec la plus parfaite considération et la plus haute estime*," lorsqu'on écrit à un inférieur, parce que c'est souvent un excès, une condescendance hors de saison ; et lorsqu'étant jeune on écrit à un supérieur, à une dame, pour une autre raison qu'il est facile de comprendre.

En général, un enfant ou une jeune personne doit éviter de parler de sa considération en terminant une lettre, parce que la considération est un sentiment qui n'a de valeur que lorsqu'il vient d'une personne réellement élevée, âgée, etc...

Est-on libre d'omettre la formule ordinaire : *Votre très humble et très obéissant serviteur ?*

L'usage ne permet pas d'omettre la formule ordinaire : *Votre très humble et très obéissant sèrviteur.* Elle est la conclusion obligée des lettres respectueuses. On peut dire même qu'elle est requise dans la plupart des circonstances. Il n'y a d'exception que pour les lettres d'amitié et quelques autres, comme certaines lettres familières et lettres d'affaires.

Quelques-uns veulent cependant qu'une femme ou une fille, écrivant à un homme de sa condition ou à un inférieur, évite autant que possible de terminer par *Votre très humble et très obéissante servante ;* mais alors cette formule doit être remplacée par une autre aussi polie.

Une femme ou une fille ne doit pas non plus faire entrer le mot *dévouée* dans aucune de ces formules, si ce n'est quand elle écrit à une personne de son sexe.

Dans les lettres écrites à des supérieurs et à des personnes à qui on doit du respect, il convient de laisser un espace entre la signature et le bas de la page. S'il n'en reste pas assez, il faut ménager l'écriture de manière à réserver deux lignes pour la page suivante.

Que faut-il observer au sujet de la signature ?

Toute lettre doit être signée. La signature se place à droite et elle doit être facile à lire. Une femme doit signer son propre nom, jamais celui de son mari. Si elle écrit à une personne qui ne ne la connaît pas, elle doit faire suivre sa signature de son adresse.

Ainsi Madame Jos. Cajétan signera comme suit :

Je suis bien respectueusement,
Madame,
Votre très humble et très obéissante servante,
Julie Mélancourt.

(Adresse : *Mme Jos. Cajétan*
N° 2, rue Notre-Dame, Montréal.)

Signer ainsi : *Madame Jos. Cajétan, née Mélancourt,*

ou *Madame Julie Cajétan-Mélancourt,*

c'est tout simplement ridicule.

Les hommes ne mettent ordinairement que l'initiale de leur nom de baptême. Il est mieux que les femmes et les filles l'écrivent en toutes lettres.

Lorsqu'on écrit à des parents ou à des amis intimes, il suffit de signer son nom de baptême en toutes lettres : lorsqu'on écrit à d'autres, il faut toujours le nom de famille.

Qu'appelle-t-on post-scriptum ?

On appelle post-scriptum les quelques lignes qu'on ajoute à une lettre après la signature, et qu'on fait ordinairement précéder des deux lettres P. S. Le post-scriptum est employé pour réparer un oubli et épargner le temps de recopier une lettre. Il doit être court et il n'est permis que dans les lettres familières.

4. Pliage, Enveloppe, Adresse.

Comment faut-il plier une lettre ?

Une lettre peut être pliée de plusieurs manières ; le petit format en deux et le grand format en quatre, si l'enveloppe est carrée et assez grande.

On plie aussi le grand format en trois, dans le sens de la largeur, si l'enveloppe est longue. Pour les petites enveloppes oblongues ordinaires, le petit format se plie en quatre, d'abord dans le sens de la hauteur ; le grand format, d'abord en deux dans le sens de la largeur, puis en trois dans l'autre sens.

Mais il est mieux d'avoir de grandes enveloppes pour le grand papier afin de le plier seulement en quatre. C'est l'usage.

Faut-il mettre toute lettre sous enveloppe ?

Aujourd'hui, toute lettre doit être mise sous enveloppe. L'enveloppe doit être en papier blanc, uni ou vergé, l'intérieur peut être coloré. Seules les grandes enveloppes peuvent avoir une teinte chamois.

Le haut de l'enveloppe est la partie qui au revers se replie sur l'autre. Il faut y faire attention.

Que doit contenir l'adresse d'une lettre ?

L'adresse d'une lettre doit contenir et indiquer, 1° les noms et prénoms de la personne à qui l'on écrit ; 2° son titre ou sa fonction ou son état ; 3° le nom de sa résidence ; de plus, s'il demeure dans une ville, le nom de la rue et le numéro de la maison ; s'il demeure à la campagne, le nom de la paroisse ou du lieu et celui du comté. Enfin, il faut encore ajouter le nom de la province dans le Canada et celui de l'Etat, dans les Etats-Unis. Ces noms de provinces ou d'Etats se mettent en abrégé.

Pour *Québec*........................	Q. ou P. Q.
Ontario	Ont.
Nouveau-Brunswick	N.-B.
Nouvelle-Ecosse	N.-E.
Ile du Prince-Edouard......	I. P.-E.
Manitoba......................	Man.
Colombie Anglaise	C. A.
Territoire du Nord-Ouest...	T. N.-O.

On peut souvent omettre le nom du comté sans inconvénient ; mais il est mieux d'indiquer celui de la province, excepté toutefois lorsqu'il s'agit de certaines villes, comme Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Trois-Rivières, etc.

Comment se met l'adresse d'une lettre ?

L'adresse d'une lettre se met comme suit : *Monsieur* ou *Madame*, que l'on écrit vers le milieu de l'enveloppe, à gauche, et que l'on fait suivre sur la même ligne du nom de la personne à qui l'on écrit et de son titre ou de son état ; sur la deuxième ligne, à droite, on met,

pour la campagne, le nom de la paroisse ou du lieu ; sur la troisième, celui du comté, puis à la suite, en abrégé, celui de la province.

Monsieur Louis Arseneau, Cultivateur,
St-Antoine,
Comté de Verchères, Q.

Pour une ville, le numéro de la maison et le nom de la rue se mettent après le titre :

Monsieur Louis Falleur, Marchand,
N° 10, rue Ste-Catherine,
Montréal.

S'il ne reste pas assez de place pour écrire le titre ou l'état à la suite du nom de la personne sur la première ligne, on le met sur la deuxième :

Monsieur Bénigne Larochefoucault,
Marchand,
N° 50, rue St-Paul,
Montréal.

Lorsqu'on écrit à une personne qui demeure dans un pays étranger, il faut ajouter le nom de ce pays :

Monsieur Philippe Varin, Boulanger,
Ware, Mass.
Etats-Unis.

Si c'est à une femme que l'on écrit, on doit la désigner par le nom de son mari précédé du titre *Madame*. On met donc en tête de la lettre :

Madame Henri Vallières,

et pour l'adresse :

Madame Henri Vallières,
N° 5, rue Champlain,
Montréal.

Si c'est une fille à qui l'on écrit, il faut la désigner par son nom et prénom précédés du titre *Mademoiselle.* Ainsi on écrira :

Mademoiselle Marie-Louise Bertrand,

etc., etc.

Lorsque, dans une lettre, on désigne une dame par le nom de son mari, doit-on ajouter à ce nom le titre ou l'état du mari et dire : *Madame Juge Vallières, Madame Docteur Récamier, etc...* ?

Lorsqu'on désigne une dame par le nom de son mari, l'usage est de ne point ajouter à ce nom le titre ou l'état de celui-ci. On dit: *Madame Louis Vallières, Madame Récamier, etc...*

Il convient cependant d'observer que l'usage contraire, qui est fort répandu en Allemagne et aux Etats-Unis, commence à s'introduire en Canada.

On ne met plus sur l'adresse *A* Monsieur, *A* Madame, *A* Sa Grandeur, etc... Cette préposition est supprimée.

Autrefois, comme signe de respect, on répétait sur l'adresse le mot *Monsieur* ou *Madame* ; cet usage est tombé en désuétude.

Si les circonstances avaient forcé quelqu'un de prendre une place très inférieure, ce serait manquer de délicatesse que de joindre à son nom celui de cet emploi.

On ne mentionne pas non plus l'état d'une personne lorsqu'il est trop humble.

Que faut-il observer à l'égard des personnes qui excercent certaines professions libérales ?

L'usage donnant droit au titre d'*Ecuyer*, dans notre pays, aux personnes qui exercent certaines professions libérales et à quelques autres, comme les Avocats, les Médecins, les Notaires, les Juges de Paix, les Membres du Parlement fédéral ou provincial, etc..., il faut, pour ces personnes, omettre en tête de la lettre et dans l'adresse le mot *Monsieur* et ajouter, après leur nom, le mot *Ecuyer* suivi de leur titre. Ainsi en écrivant à un Notaire, on mettra :

Joseph Jolibois, Ecuyer, N. P.,
Ste-Julie,
Comté de Verchères, Q.

A un membre du Parlement provincial :

Michel Boisrosé, Ecr, M. P. P.,
St-Bruno,
Comté de Chambly, Q.

Que faut-il observer à l'égard des membres du Conseil Exécutif fédéral, ou provincial, des Sénateurs, etc ?

Lorsqu'on écrit à un membre du Conseil Exécutif fédéral ou provincial, ou à un Sénateur, on supprime le mot *Monsieur* et le mot *Ecuyer* en tête de la lettre et dans l'adresse, et l'on met le qualificatif *Honorable* avant le nom de la personne, puis après le nom, son titre.

L'honorable Félix Geoffrion,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

L'honorable Charles de Boucherville,
Sénateur,
Boucherville.

L'honorable Honoré Mercier,
Premier Ministre,
Québec.

Que faut-il observer au sujet du qualificatif Messire ?

Le titre ou qualificatif *Messire* n'est plus en usage aujourd'hui que pour les prêtres séculiers, et encore tombe-t-il en désuétude. On ne doit pas l'employer simultanément avec le qualificatif *Révérend* ni avec le mot *Prêtre*. L'usage n'autorise pas non plus l'emploi du qualificatif *Révérend* avec le mot *Prêtre*. Ainsi on ne doit pas dire :

Révérend Messire Chs Chopin, Ptre,
ni *Messire Chs Chopin, Ptre,*
ni *Révérend Monsieur Chs Chopin, Ptre.*

Mais on doit dire :

Révérend Monsieur Chs Chopin, Curé,
ou *Messire Chs Chopin, Curé,*
ou *Révérend Monsieur A. Dubé, Vicaire.*

Si un prêtre n'a pas de titre on met :

Monsieur François Dalpé, Ptre.

Dans tous les cas, il est toujours correct de dire :

Monsieur Joseph Chopin, Ptre, Curé.
Monsieur Louis Delong, Ptre, Vicaire.

C'est même la formule la plus usitée.

Il faut encore observer que le titre ou qualificatif *Messire* ne se met jamais en vedette ni dans le cours de la lettre. On ne l'emploie plus qu'à l'extérieur des lettres.

Où se met le timbre-poste?

Le timbre-poste se met au-dessus de l'adresse, ordinairement à droite, vers le haut de l'enveloppe.

N. B. Il est inutile de mettre le mot "pressée."

ARTICLE SECOND.

Autres usages et conseils.

1° Il faut éviter de commencer une lettre par des expressions comme celles-ci : *J'ai reçu la vôtre... J'ai reçu votre honorée... En réponse à la vôtre, etc.*, c'est une faute, il faut dire : *J'ai reçu votre lettre, etc.*

2° Lorsqu'on parle des parents de celui à qui l'on écrit, on ne doit pas dire *votre père, votre mère, votre oncle*, il faut toujours faire précéder ces mots du titre *Monsieur, Madame, Mademoiselle.*

3° Dans le cours d'une lettre, on doit éviter de placer le titre qualificatif après le mot *moi* ou après le nom d'une personne inférieure. Ainsi on ne dit point : *C'est de moi, Monseigneur*, ou *c'est de la main de ma couturière, Madame, que vous recevrez, etc.*

4° La politesse ne permet pas de se servir de la forme interrogative dans une lettre adressée à un supérieur. Si l'on se trouve obligé d'interroger, il faut alors employer un correctif, une tournure polie, qui adoucisse ce que l'interrogation a de trop familier. Par exemple : *Permettez-moi de recourir à votre obligeance pour*

avoir, etc.; Pardonnez-moi, si je prends la liberté de vous demander quel est, etc.; Je vous serais très obligé, Monsieur, si vous aviez la bonté de, etc. La forme impérative n'est pas plus permise; elle demande l'emploi du même moyen.

5° Lorsqu'on confie une lettre à une personne pour la remettre à son adresse, il convient de reconnaître ce service par quelques paroles polies qu'on écrit à gauche au bas de l'adresse:

Aux soins obligeants de
Monsieur Louis Dubé.

6° Lorsque quelqu'un nous confie une lettre pour la remettre à un autre, et que, suivant les anciennes règles de la politesse, il nous la présente sans qu'elle soit cachetée, nous devons la cacheter en sa présence, ou le prier de le faire.

7° Une lettre de recommandation, que l'on remet à la personne même que l'on recommande, ne doit pas être cachetée avant de la lui remettre, à moins qu'on ne lui ait fait connaître ce qu'elle contient.

8° L'usage des enveloppes à bord enduit de gomme arabique est aujourd'hui général. Il ne faut cependant pas oublier que l'emploi de la cire à cacheter est plus distingué et plus poli; mais celui qui veut s'en servir doit avoir un cachet gravé à ses initiales ou à ses armoiries. La cire doit être rouge; on n'emploie la cire noire qu'en cas de deuil.

9° Les chiffres ne s'emploient que pour les sommes et les dates; les nombres d'hommes, de jours, de semaines, etc., s'écrivent en toutes lettres.

10° Toute lettre demande une réponse. La politesse et l'honnêteté en font un devoir. Cependant, il faut observer qu'on n'est jamais tenu de répondre à une lettre indiscrète ou écrite par une personne dont les relations peuvent compromettre. Un jeune homme et surtout une jeune fille ne peuvent être trop réservés sur ce point. La réponse ne doit pas se faire attendre ; et si elle est différée, la politesse veut qu'on explique le retard et qu'on s'excuse.

11° Une lettre doit toujours être polie et discrète ; même lorsqu'on écrit à ses plus intimes amis, il faut s'imposer une certaine réserve, car l'amitié n'est pas impérissable et un ami peut manquer de discrétion.

12° Il est nécessaire, surtout dans les commencements, de faire un brouillon et de le corriger avec soin ; c'est le moyen d'éviter les longueurs, les redites, et de faire disparaître les expressions impropres, les obscurités, etc.

13° La civilité exige qu'on écrive soi-même. Si l'on se trouve obligé d'emprunter une main étrangère, pour cause de maladie ou pour tout autre motif, il faut avoir soin de s'en excuser.

14° Lorsqu'on traite de plusieurs choses ou de plusieurs affaires dans une lettre, il est bon de marquer par un alinéa le changement de sujet. C'est un moyen d'être plus clair.

15° Lorsqu'on a rempli les quatre pages et qu'il reste encore quelque chose à dire, il faut ajouter un feuillet plutôt que de croiser les lignes.

16° Une lettre doit être écrite proprement. Les ratures, les renvois, les surcharges, c'est-à-dire les

mots placés entre les lignes, et les taches d'encre sont les marques d'une négligence inexcusable. Il faut donc alors absolument recommencer, surtout si l'on écrit à une personne à qui l'on doit du respect.

Le Père Lacordaire, répondant à une lettre dans laquelle il avait vu des surcharges, écrivit :

" Je viens de relire votre lettre, mon ami, et ensuite j'ai pris un canif pour gratter et réparer des surcharges qui s'y trouvent. Il faut vous dire que j'ai horreur des ratures et des surcharges ; j'aime mieux laisser un mot impropre que de l'effacer dans une lettre pour y substituer un mot plus français et plus expressif. "

17° Il ne faut pas oublier qu'on se fait juger par sa correspondance et que pour cette raison il est important de ne laisser dans ses lettres aucune trace de négligence.

" Une lettre doit inspirer une idée aimable de la personne qui l'a faite et témoigner des sentiments de son âme, dit M. de Chantal."

18° Avant de former une lettre, il faut toujours la relire attentivement, afin de s'assurer qu'on n'a rien omis de ce qu'on voulait dire et qu'on n'y a fait aucune erreur.

19° L'envoi, à l'occasion du nouvel an, de cartes dorées, ornées de fleurs symboliques, de petits glands de soie, etc..., avec ce souhait : " Happy New Year," est de mauvais goût et contraire à la civilité, surtout à l'égard des personnes à qui on doit du respect. Un seul mot, si l'on veut, un tout petit souhait venant du cœur et écrit de sa propre main, en bon français, voilà ce qu'exige la politesse.

Ces cartes dorées peuvent tout au plus être permises entre jeunes filles, et encore si elles sont Canadiennes-Françaises, faut-il que les souhaits soient en langue française.

FORMES A OBSERVER DANS LES LETTRES, ADRESSES, ETC.

DIGNITAIRES DE L'EGLISE, ETC.

AU SOUVERAIN PONTIFE.

En tête : Sa Sainteté
LÉON XIII, Souverain Pontife.

En vedette : Très Saint Père.

Dans la lettre : Votre Sainteté.

Conclusion : Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je demeure avec la plus profonde vénération,
Très Saint Père,
de Votre Sainteté
l'humble et dévoué fils.

Adresse : Sa Sainteté
LÉON XIII, Souverain Pontife,
Vatican,
Rome, Italie.

A UN CARDINAL.

En tête : Son Eminence
Le Cardinal GIOVANNI SIMEONI,
Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

En vedette : Eminence.

Dans la lettre : Votre Eminence.

Conclusion : Je suis, avec le plus profond respect,
de Votre Eminence
le très humble et très obéissant serviteur.

Adresse : Son Eminence
Le Cardinal GIOVANNI SIMEONI,
Préfet de la S. Congrégation de la Propagande,
Rome, Italie.

En tête : Son Eminence
Le Cardinal TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.

En vedette : Eminence, ou Monseigneur.

Dans la lettre : Votre Eminence.

Conclusion : Très respectueuse, comme ci-dessus.

Adresse : Son Eminence
Le Cardinal TASCHEREAU,
Archevêque de Québec,
Québec.

N. B. Si l'on a mis "Monseigneur," en vedette, la conclusion doit être comme suit :

Je suis, avec le plus profond respect,
Monseigneur,
de Votre Eminence
le très humble et très obéissant serviteur.

A UN ARCHEVÊQUE.

En tête : Sa Grandeur
Monseigneur EDOUARD-CHARLES FABRE,
Archevêque de Montréal.

En vedette : Monseigneur.

Dans la lettre : Votre Grandeur.

Conclusion : Je suis, avec le plus profond respect,
Monseigneur,
de Votre Grandeur
le très humble et très obéissant serviteur.

Adresse : Sa Grandeur
Monseigneur EDOUARD-CHARLES FABRE,
Archevêque de Montréal,
Montréal.

A UN EVÊQUE.

Mêmes formes que pour un Archevêque.

A un Prélat Romain.

En tête : Monseigneur C. E. Légaré,
Vicaire Général.

En vedette : Monseigneur.

Dans la lettre : Monseigneur.

Conclusion : Je suis, avec un très profond respect,
Monseigneur,
votre très humble et très obéissant serviteur.

N. B. Si un Prélat romain a droit au titre qualificatif d'Excellence, les formes seront comme suit :

En tête : Son Excellence
Monseigneur C. E. Légaré,
Vicaire Général.

En vedette : Monseigneur.

Dans la lettre : Votre Excellence.

Conclusion : Je suis, avec un très profond respect,
Monseigneur,
de Votre Excellence
le très humble, etc.

Au Recteur de l'Université Laval.

En tête : Monseigneur Benjamin Paquet,
Supérieur et Recteur de l'Université Laval.

Le reste comme ci-dessus.

A un Grand Vicaire ou Vicaire Général.

En tête : Révérend Monsieur D. A. Maréchal,
Vicaire Général.

En vedette : Monsieur le Grand Vicaire, ou
Monsieur le Vicaire Général.

Dans la lettre : Monsieur le Vicaire Général, ou
Monsieur le Grand Vicaire.

Conclusion : Très respectueuse.

Adresse : Révérend Monsieur D. A. Maréchal,
Vicaire Général,
Archevêché,
Montréal.

A un Chanoine.

En tête : Révérend Monsieur P. E. Leblanc,
Chanoine de la Cathédrale.

En vedette : Monsieur le Chanoine, ou Monsieur.

Dans la lettre: Monsieur le Chanoine, ou Monsieur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Révérend Monsieur P. E. Leblanc,
ou Monsieur P. E. Leblanc,
Chanoine de la Cathédrale,
Montréal.

A un Chanoine qui a un titre.

En tête : Révérend Monsieur
A. X. Bernard, Archidiacre,
Chanoine de la Cathédrale.

En vedette : Comme ci-dessus.

Adresse : Révérend Monsieur
A. X. Bernard, Archidiacre,
Chanoine de la Cathédrale,
St-Hyacinthe.

Aux Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal.

En tête : Monsieur Ant. Giband, P. S. S.

En vedette : Monsieur.

Dans la lettre : Monsieur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Monsieur Ant. Giband, P. S. S.,
Séminaire,
Montréal.

N. B. S'ils ont un titre, il faut le mentionner. Ainsi :

En tête : Le très révérend Monsieur Louis Collin,
ou Révérend Monsieur Louis Collin,
Supérieur du Séminaire.

En vedette : Monsieur le Supérieur.

Dans la lettre : Monsieur le Supérieur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Le très révérend Monsieur LOUIS COLLIN,
Supérieur du Séminaire,
Montréal.

En tête : Révérend Monsieur CHARLES LECOQ,
Directeur du Grand Séminaire.

En vedette : Monsieur le Directeur.

Dans la lettre : Monsieur le Directeur, ou Monsieur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Révérend Monsieur CHARLES LECOQ,
Directeur du Grand Séminaire de Montréal,
Montréal.

En tête : Monsieur Alfred Sentenne, P. S. S.,
Curé de Notre-Dame.

En vedette : Monsieur le Curé.

Dans la lettre : Monsieur le Curé, ou Monsieur,

Adresse : Monsieur Alfred Sentenne, P. S. S.,
Curé de Notre-Dame,
Montréal.

AUX MEMBRES DES ORDRES RELIGIEUX.

Rév. PP. Jésuites.

En tête : Le révérend Père V. Hudon, S. J.

En vedette : Mon révérend Père.

Dans la lettre : Mon révérend Père.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Le révérend Père V. Hudon, S. J.,
ou Révérend Père V. Hudon, S. J.,
Collège Sainte-Marie,
Montréal.

Rév. PP. Oblats de Marie Imm.

En tête : Le révérend Père Joseph Lefebvre, O. M. I.

En vedette, etc. : Comme ci-desous.

Adresse : Le révérend Père Joseph Lefebvre, O. M. I.,
107, rue Visitation,
Montréal.

Rév. Père de St-Viateur.

En tête : Révérend Père Anthime Boucher, P. S. V.

En vedette, etc : Comme ci-dessus.

N. B. S'ils ont un titre, il faut le mentionner. Ainsi :

En tête : Le très révérend Père CÉLESTIN AUGIER, O.M.I.,
Provincial.

En vedette, etc. : Mon très révérend Père.

Adr.: Le très révérend Père CÉLESTIN AUGIER, O. M. I.,
Provincial,
107, rue Visitation,
Montréal.

En tête : Le très révérend Père A. D. TURGEON, S. J.,
Recteur du Collège Sainte-Marie.

En vedette, etc. : Mon très révérend Père.

Adresse . Le très révérend Père A. D. TURGEON, S. J.,
Recteur du Collège Sainte-Marie,
Montréal.

AUX PP. RÉDEMPTORISTES.

En tête : Le très révérend Père JEAN-FRS CATULLE, C. S. S. R.,
Recteur, Curé de Ste-Anne.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : Le très révérend Père JEAN-FRS CATULLE, C. S. S. R.,
Recteur, Curé de Ste-Anne,
42, rue McCord,
Montréal.

AUX PP. DOMINICAINS.

En tête : Le très révérend Père A. MARICOURT, D. D., Prieur.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : Le très révérend Père A. MARICOURT, D. D.,
Prieur.
St-Hyacinthe.

AUX PP. DE LA CONGRÉGATION DE STE-CROIX.

En tête ; Le très révérend L. GEOFFRION, C. S. C., Supérieur.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : Le très révérend Père L. GEOFFRION, C. S. C.,
Supérieur,
St-Laurent.

AUX PP. DE LA CONGRÉGATION DE ST-VIATEUR.

En tête : Le très révérend Père C. BEAUDRY, P. S. V., Supérieur.

En vedette : Comme ci-dessus.

Adresse : Le très révérend Père C. BEAUDRY, P. S. V.,
Supérieur,
Joliette.

AUX TRAPPISTES.

En tête : Le très révérend Père ANTOINE, Prieur, ou
Le très révérend Père DOM ANTOINE, Prieur.

En vedette : Comme ci-dessus.

Adresse : Le très révérend Père DOM ANTOINE,
Prieur du Monastère de Notre-Dame du Lac,
Oka.

AUX MEMBRES DU CLERGÉ SÉCULIER. AU SUPÉRIEUR D'UN COLLÈGE, SÉMINAIRE, ETC.

En tête : Révérend Monsieur FERRÉOL DORVAL, V. F.,
Supérieur.

En vedette : Monsieur le Supérieur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Révérend Monsieur FERRÉOL DORVAL, V. F.,
Supérieur,
L'Assomption.

En tête : Révérend Monsieur Remi Ouellet, Supérieur,
ou Supérieur du Séminaire.

En vedette, etc. : Monsieur le Supérieur.

Adresse : Révérend Monsieur REMI OUELLET, ou Monsieur REMI OUELLET, Supérieur du Séminaire,
St-Hyacinthe.

En tête : Révérend Monsieur J. S. THÉBERGE, Supérieur.

En vedette, etc. : Monsieur le Supérieur, ou Monsieur le Curé.

Adresse : Monsieur J. S. THÉBERGE, ou Révérend Monsieur J. S. THÉBERGE, Supérieur,

Curé,

Varennes.

N.B. Lorqu'un prêtre est Supérieur et Curé, on peut mentionner les deux titres.

En tête : Révérend Monsieur ALPH. BRUNET, ou Monsieur ALPH. BRUNET, Ptre, Directeur, ou Directeur du Petit Séminaire.

En vedette, etc. : Monsieur le Directeur.

Adresse : Révérend Monsieur ALPH. BRUNET,

Directeur,

Ste-Thérèse de B.

A UN CURÉ, VICAIRE FORAIN.

En tête : Monsieur D. LAPORTE, V. F., Curé.

En vedette, etc. : Monsieur le Vicaire Forain, ou Monsieur le Curé.

Adresse : Monsieur D. LAPORTE, V. F.,

Curé.

St-Léonard de Port-Maurice.

A UN CURÉ.

En tête : Révérend Monsieur ARSÈNE DUBUC, ou Monsieur ARSÈNE DUBUC, Curé.

En vedette : Monsieur le Curé.

Dans la lettre : Monsieur le Curé, ou Monsieur.

Adresse : Révérend Monsieur ARSÈNE DUBUC, ou Monsieur ARSÈNE DUBUC, ou Messire ARSÈNE DUBUC, Curé,
1065, rue Ontario,
Montréal.

A UN CURÉ RETIRÉ DU MINISTÈRE.

En tête : Révérend Monsieur F. X. BOURBONNAIS, ou Monsieur F. X. BOURBONNAIS, Ancien Curé.

En vedette, etc. : Monsieur.

Adresse : Monsieur F. X. BOURBONNAIS, ou Rév. Mons.,
Ancien Curé,
Varennes.

En tête : Révérend Monsieur H. A. VERREAU, ou Monsieur H. A. VERREAU, Ptre, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

En vedette, etc. : Monsieur.

Adresse : Comme ci-dessus, Montréal.

A un Chapelain.

En tête : Révérend Monsieur A. Faubert,
ou Monsieur A. Faubert, Ptre,
Chapelain.

En vedette, etc. : Monsieur.

Adresse : Révérend Monsieur A. Faubert,
Chapelain de la Providence,
1773, rue Mignonne,
Montréal.

A un Aumônier.

En tête : Révérend Monsieur F. X. Leclerc,
Aumônier.

En vedette, etc. : Monsieur.

Adresse : Comme ci-dessus, La Longue-Pointe.

A un Prêtre Vicaire.

En tête : Révérend Monsieur Jos. Duprat,
ou Monsieur Jos. Duprat, Ptre,
Vicaire.

En vedette, etc. : Monsieur.

Adresse : Révérend Monsieur Jos. Duprat,
ou Messire Jos. Duprat,
ou Monsieur Jos. Duprat, Ptre,
Vicaire.

A UN PRÊTRE QUI N'A PAS DE TITRE.

En tête : Révérend Monsieur LOUIS DUBÉ,
ou Monsieur LOUIS DUBÉ, Ptre,
ou Monsieur l'abbé LS DUBÉ.

En vedette, etc. : Monsieur l'abbé.

A UN ECCLÉSIASTIQUE, NON PRÊTRE.

En tête : Monsieur l'abbé JULES PILON,
ou Monsieur l'abbé J. PILON, Diacre.

En vedette, etc. : Monsieur.

AUX MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DE FRÈRES.

A UN FRÈRE DES ECOLES CHRÉTIENNES.

En tête : Frère ALBERTUS.

En vedette, etc. : Cher Frère, ou Bien cher Frère.

A UN CLERC DE ST-VIATEUR.

En tête : Frère JOSEPH DUPONT, C. S. V.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

A un Frère de L'Instruction Chrétienne.

En tête : Frère Joseph Lésin, L'Instr. Xenne.

E vedette, etc. : Comme ci-dessus.

S'ils ont un titre il faut le mentionner. Ainsi :

A un Frère des Ecoles Chrétiennes.

En tête : Révérend Frère Réticius, Visiteur,
ou le Très honoré Frère Réticius, Visiteur.

En vedette, etc. : Cher Frère,
ou Mon révérend Frère,
ou Très honoré Frère.

A un Frère de la Charité de St-Vincent de Paul.

tête : Révérend Frère Justinien,
ou Le très honoré Frère Justinien,
Supérieur Provincial.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : Révérend Frère Justinien,
ou Le très honoré Frère Justinien,
Supérieur Provincial,
Rue Mignonne,
Montréal.

A UN CLERC DE ST-VIATEUR.

En tête : Révérend Frère J. B. LAPORTE, Directeur.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus,
ou Monsieur le Directeur.

A UN FRÈRE DE L'INSTRCTION CHRÉTIENNE.

En tête : Révérend Frère ULYSSE,
ou Le très honoré Frère ULYSSE,
Directeur Principal.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.
ou Monsieur le Directeur.

Adresse : Le révérend Frère ULYSSE,
L'Instr. Xenne.
ou Le très honoré Frère ULYSSE,
Directeur Principal,
Chambly.

En tête : Révérend Frère PIERRE EMILE,
L'Instr. Xenne,
Directeur.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

AUX DIGNITAIRES DE L'ÉTAT.

Au Gouverneur Général.

En tête : Son Excellence
Le très honorable lord Stanley de Preston,
Gouverneur Général du Canada.

En vedette : Excellence.

Dans la lettre : Votre Excellence.

Conclusion : Je suis, avec le plus profond respect,
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur.

Adresse : Son Excellence
Le très honorable lord Stanley de Preston,
Gouverneur Général du Canada,
Ottawa.

Aux Ministres du Gouvernement Fédéral.

En tête : Le très honorable sir John A. Macdonald,
P. C. G. C. B., Premier Ministre.

En vedette : Monsieur le Ministre.

Dans la lettre : Monsieur le Ministre.

Conclusion : Très respectueuse.

Adresse : Le très honorable
Sir John A. Macdonald, P. C. G. C. B.,
Premier Ministre,
Ottawa.

N. B. Les Messieurs qui reçoivent quelque titre honorifique de la couronne d'Angleterre, comme celui de Chevalier, celui de Baronnet, etc., ont droit au titre qualificatif de *Sir*, qui se met avant leur nom.

Sir John A. MacDonald est membre du Conseil Privé d'Angleterre.

En tête : L'honorable sir HECTOR LANGEVIN,
Ministre des Travaux Publics.

En vedette : Monsieur le Ministre.

Dans la lettre : Monsieur le Ministre.

Conclusion : Très respectueuse.

En tête : L'honorable J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

A UN EX-MINISTRE, MEMBRE DES COMMUNES.

En tête : L'honorable FÉLIX GEOFFRION, M. P.

En vedette, etc. : Honorable Monsieur, ou Monsieur.

AUX SÉNATEURS.

En tête : L'honorable C. T. B. DE BOUCHERVILLE,
Sénateur.

En vedette, etc. : Monsieur, ou Honorable Monsieur.

AUX MEMBRES DES COMMUNES.

En tête : JOSEPH BENOIT, Ecr, M. P.

En vedette, etc. : Monsieur.

AUX JUGES DE LA COUR SUPRÊME, ETC.

En tête : L'honorable F. FOURNIER,
Juge de la Cour Suprême.

En vedette : Monsieur, ou Honorable Monsieur.

Dans la lettre : Votre Honneur.

Conclusion : Je suis, avec le plus profond respect,
Monsieur,
de Votre Honneur
le très humble et très obéissant serviteur.

Adresse : L'honorable J. FOURNIER,
Juge de la Cour Suprême.

En tête : L'honorable sir A. A. DORION,
Juge en chef de la province de Québec.

En vedette : Monsieur.

Dans la lettre : Votre Honneur.

Conclusion : Comme ci-dessus.

Adresse : L'honorable sir A. A. DORION,
Juge en chef de la province de Québec.

AUX JUGES DE LA COUR D'APPEL, DE LA COUR SUPÉRIEURE, ETC.

En tête : L'honorable N. BABY,
Juge de la Cour d'Appel,
ou Juge de la Cour Supérieure.

Le reste comme ci-dessus.

AU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

En tête : Son Honneur AUGUSTE RÉAL ANGERS,
ou L'honorable AUGUSTE RÉAL ANGERS,
Lieutenant-Gouverneur de la province de
Québec, Québec.

En vedette : Monsieur.

Dans la lettre : Votre Honneur.

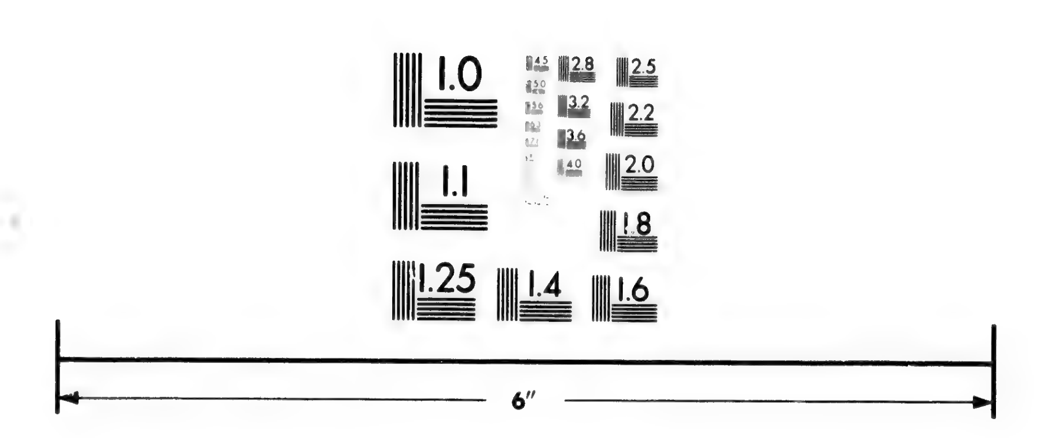
Conclusion : Je suis, avec le plus profond respect,
Monsieur,
De Votre Honneur
le très humble et très obeissant serviteur.

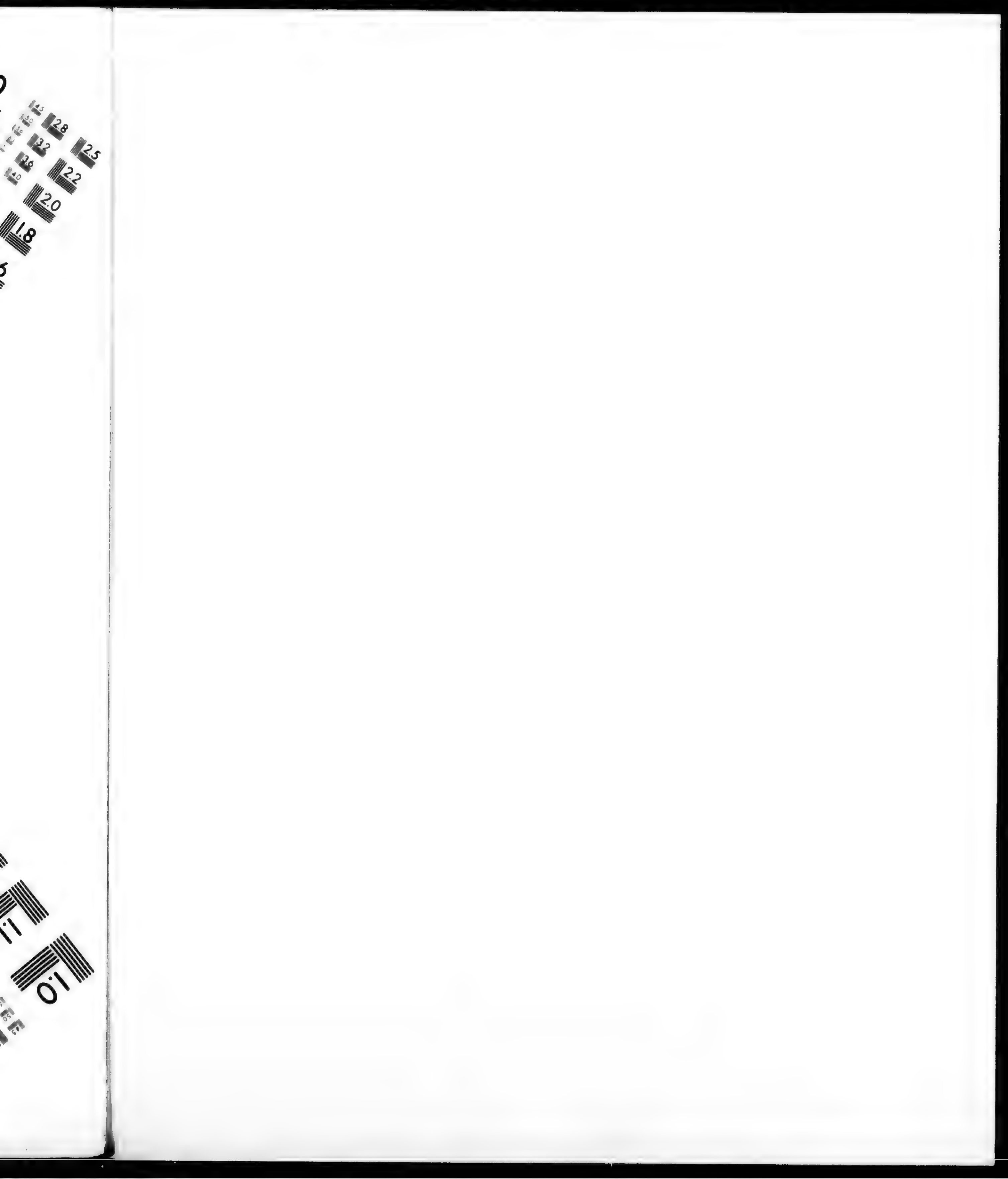
Adresse : L'honorable AUGUSTE RÉAL ANGERS, ou
Son Honneur, etc......
Lieutenant-Gouverneur de la province de
Québec, Québec.

AUX MINISTRES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

En tête : L'honorable HONORÉ MERCIER,
Premier Ministre de la province de Québec.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





En vedette : Monsieur le Ministre.

Dans la lettre : Monsieur le Ministre.

Conclusion : Très respectueuse.

En tête : L'honorable Pierre Garneau,
Commissaire des Travaux Publics.

En vedette, etc. : Monsieur.

Aux Membres du Conseil Législatif.

En tête : L'honorable Louis Tourville,
Conseiller Législatif.

En vedette, etc. : Monsieur.

Au Président de cette chambre.

En tête : L'honorable Pierre Boucher de La Bruère,
Orateur du Conseil Législatif.

En vedette, etc. : Monsieur.

Aux membres de l'Assemblée Législative.

En tête : Elie Hercule Bisson, Ecr, M.P.P.

En vedette, etc. : Monsieur.

Au président de l'Assemblée Législative.

En tête : L'honorable F. G. Marchand,
Orateur de l'Assemblée Législative.

En vedette, etc. : Monsieur.

Au Surintendant de l'Instruction publique.

En tête : L'honorable Gédéon Ouimet,
Surintendant de l'Instruction publique.

En vedette, etc. : Monsieur le Surintendant.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : L'honorable Gédéon Ouimet,
Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Aux Consuls.

En tête : Monsieur N. N., Consul de France.

En vedette, etc. : Monsieur.

Aux Chevaliers Commandeurs.

En tête : Monsieur N. N.
Chevalier du Saint-Sépulcre.
ou " du Saint-Esprit.
ou " de Saint-Grégoire-le-Grand.
Commandeur de l'Ordre du Bain.
" de l'Ordre du Christ.
" de la Légion d'Honneur.

En vedette, etc. : Monsieur le Chevalier.
Monsieur le Commandeur.

AU MAIRE DE MONTRÉAL.

En tête : Son Honneur JACQUES GRENIER, Maire de Montréal.

En vedette : Monsieur le Maire.

Dans la lettre : Votre Honneur.

AUX AVOCATS, MÉDECINS, NOTAIRES, JUGES DE PAIX, PRÉFETS, MAIRES.

En tête : ETIENNE PILON, Ecr, Avocat.

En vedette, etc. : Monsieur.

En tête : FRANÇOIS BOLDUC, Ecr, M. D., ou Médecin.

En vedette : Monsieur, ou Monsieur le Docteur.

En tête : MICHEL BEAUCHEMIN, Ecr, N. P.

En vedette, etc. : Monsieur.

En tête : JULES ARCHAMBAULT, Ecr, J. P.

En vedette, etc. : Monsieur.

En tête : LOUIS DUMONT, Ecr, Préfet du comté de N.

En vedette, etc. : Monsieur, ou Monsieur le Préfet.

En tête : Pierre Lussier, Ecr, Maire de Verchères.
En vedette, etc. : Monsieur le Maire, ou Monsieur.

Aux autres Citoyens.

En tête : Monsieur Louis Lupien, Arpenteur.
Ingénieur.
Marchand.
Libraire.
Cultivateur.
En vedette, etc. : Monsieur.

AUX RELIGIEUSES, AUX DAMES ET DEMOISELLES.

A une Religieuse Supérieure Générale.

En tête : La très révérende Mère St-Jean de la Croix
Supérieure Générale,
ou Supérieure Générale de la Cong. de N.-D.

En vedette : Ma très révérende Mère,
ou Ma révérende Mère,
ou Ma très honorée Mère,
ou Madame,
ou Révérende Mère.

Conclusion : Très respectueuse.

Adresse : La très révérende Mère St-Jean de la Croix,
Supérieure Générale de la Cong. de N.-D.,
Villa-Maria (près Montréal).

En tête : La très révérende Mère JEAN-BAPTISTE,
Supérieure Générale.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : La très révérende Mère JEAN-BAPTISTE,
Supérieure Générale des Sœurs des S S. Noms
de J. et de M.,
Hochelaga,
Montréal,
ou, 99, rue Notre Dame,
Montréal.

Une religieuse qui a été Supérieure générale conserve ordinairement le titre de Mère.

En tête : La révérende Mère M. STANISLAS, Supérieure.

En vedette, etc. : Ma révérende Mère,
Révérende Mère, ou Madame.

En tête : Révérende Mère ST-BERNARD,
Supérieure-Vicaire.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

En tête : La révérende Mère OLIVIER,
ou Révérende Mère M. OLIVIER,
Assistante Générale.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

A une religieuse Supérieure d'un Pensionnat, etc.

En tête : Révérende Sœur M. Pacifique, Supérieure.

En vedette, etc. : Ma révérende Sœur,
ou Madame,
ou Ma chère Sœur, ou Bien chère Sœur,
ou Ma Sœur.

Conclusion : Respectueuse.

Adresse : Révérende Sœur M. Pacifique, Supérieure,
Pensionnat des Sœurs de Ste-Anne,
Rue St-Antoine,
Ste-Cunégonde.

En tête : Révérende Sœur St-Louis, Supérieure.

En vedette, etc. : Comme ci-dessus.

Adresse : Révérende Sœur St-Louis,
Supérieure de l'Orphelinat,
St-Henri des Tanneries.

Aux Religieuses de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

En tête : Madame Sarens, Supérieure.

En vedette : Madame.

Adresse : Madame Sarens,
Supérieure des Religieuses du Sacré-Cœur
Sault-au-Récollet.

En tête : Madame Plamondon, Supérieure.

En vedette, etc. : Madame.

Adresse : Madame PLAMONDON,
Supérieure des Religieuses du Sacré-Cœur,
rue Ste-Catherine,
Montréal.

A UNE RELIGIEUSE QUI N'A POINT DE TITRE.

En tête : Révérende Sœur M. SOPHIE,
ou Madame Sœur M. SOPHIE.

En vedette, etc. : Madame.
Ma Sœur, ou Ma chère Sœur.

Adresse : Révérende Sœur M. SOPHIE,
Verchères.

S'il y a plusieurs Communautés dans une même ville, etc., il faut indiquer dans quelle Communauté demeure la religieuse à qui l'on écrit. Ainsi on devra mettre :

Adresse : Révérende Sœur JOSEPH DU ST-SACREMENT,
Pensionnat des Sœurs des SS. Noms de J. et de M.,
Longueuil.

A UNE DAME.

En tête : Madame JULIEN PERREAULT,

En vedette, etc : Madame,
Madame et chère amie,
Chère amie, ou Bien chère amie
(selon les circonstances).

Dans la lettre : Madame, ou Ma chère amie,

Adresse : Madame JULIEN PERREAULT,
Boucherville, Qué.

A une Dame veuve.

En tête : Madame veuve Louis Leduc,
ou Madame Louis Leduc.

En vedette, etc. : Madame.

Adresse : Madame veuve Louis Leduc,
15, rue Champlain,
Montréal.

A une Demoiselle.

En tête : Mademoiselle Marie Villeneuve.

En vedette, etc. : Mademoiselle.
Mademoiselle et chère amie,
Ma chère amie, etc.

Adresse : Mademoiselle Marie Villeneuve,
Pensionnat des Sœurs de Ste-Anne,
Rue St-Antoine,
Ste-Cunégonde.

Si une dame veuve, ou une demoiselle, a un titre, il faut le mentionner sur l'adresse.

Madame Veuve Louis Bertrand,
Marchande.

Mademoiselle Cathérine St-Pierre,
Institutrice,
Organiste, etc.

CONCLUSIONS POUR LETTRES D'AFFAIRES.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble serviteur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Votre dévoué serviteur.

J'ai l'honneur de vous saluer et je suis,
Monsieur,
Votre très humble serviteur.

Je suis bien sincèrement,
Monsieur,
Votre très humble serviteur.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
ou Je suis, Monsieur, avec beaucoup d'estime,
Votre très humble serviteur.

Je suis, Monsieur, avec une estime dont vous ne pouvez douter,
Votre très humble serviteur.

N. B. Quand les lettres d'affaires sont adressées à des parents ou à des amis, on peut y employer les conclusions qui conviennent aux lettres d'amitié.

CONCLUSIONS POUR LETTRES D'AMITIÉ.

Adieu. Ton ami.
—Je suis avec affection ton ami dévoué.
—Adieu, mon cher ami, je t'embrasse tendrement.

Boileau à Racine :

—Je vous embrasse de tout mon cœur.
—Je vous donne le bonsoir et je suis tout à vous.

Voltaire :

Adieu, Madame. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié.
—Adieu, Monsieur. Je vous embrasse tendrement.
—Adieu. Je vous aime bien tendrement.

Louis Veuillot :

Votre dévoué, ou
—Votre bien dévoué,
—Votre tout dévoué,
—Votre tout dévoué serviteur et ami.
—Adieu, mon cher ami. Compliments de tout le monde à tout le monde.
—Adieu, mes chers amis, je vous embrasse de tout mon cœur.

Une Dame ou Demoiselle à une amie :

Toute à vous.
—A vous de cœur.
—Croyez au constant souvenir de
Votre amie dévouée.

—Je suis bien cordialement,
Ma chère amie,
Votre dévouée.

—Je suis avec la plus tendre affection,
Ton amie, ou ton amie dévouée.

—Adieu. Je t'embrasse tendrement.

Mme de Sévigné à sa fille :

Adieu, ma chère enfant.
—Je vous aime toujours.
—Je vous embrasse et vous aime et vous le dirai toujours parce que c'est toujours la même chose.
—Je suis un peu malade, mais je vous aime comme si je me portais bien. Adieu.
—Je suis tout à vous, ma bonne, et si vous m'aimez, ayez soin de votre santé.
—Voilà qui est fini. Adieu.

Eugénie de Guérin :

Adieu. Votre amie toujours.

Mme Swetchine à Lacordaire :

Adieu, mon bien cher ami, à bientôt.

—Adieu, mon cher ami, un mot quand vous pourrez.

—En attendant ne m'oubliez jamais ni en votre bon Maître ni en vous-même.

—Adieu, mon cher et bien cher ami, je vous demande de me bénir, je vous le demande du fond d'un cœur dont la tendresse pour vous ne déshonorerait pas l'amour maternel.

Une Dame ou Demoiselle à un Monsieur de son age, de sa condition, etc :

Croyez, Monsieur, à l'assurance de ma sincère estime.

—Agréez, Monsieur, mes humbles et sincères salutations.

—Adieu, Monsieur, croyez que je vous estime toujours.

Dans une lettre de remerciement :

Veuillez agréer, Monsieur, le témoignage de ma profonde estime et de ma vive reconnaissance.

A un ami de sa famille une jeune fille dira :

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités respectueuses.

CONCLUSIONS RESPECTUEUSES.

Je suis respectueusement,
— " " tres respectueusement,
— " " avec respect,
— " " avec un profond respect,
— " " avec un très profond respect,
— " " avec le plus profond respect,
Monsieur,
Madame,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
" " " " " obéissante servante.

Agréez, Monsieur, ou Madame, l'assurance, ou l'expression, ou l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être
Votre très humble et très obéissant serviteur.

—Ou Veuillez agréer, Monsieur, etc.
— " Daignez agréer, " etc.

Veuilez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère dévouement et de ma vive gratitude.

—Veuillez agréer l'hommage du profond respect avec lequel je suis,
Madame, ou Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

Lacordaire à Mme Swetchine :

Je suis avec respect, Madame, votre très humble et très reconnaissant serviteur.

—Je suis avec le plus respectueux attachement,
Madame, etc.

—Adieu, Madame, agréez mes hommages et mon respect le plus tendre.

—Adieu, Madame, agréez mon respect filial et toutes mes espérances de vous revoir.

—Adieu, Madame, veuillez agréer l'hommage de mon respectueux et filial attachement.

—Adieu, Madame, ne vous défiez jamais de mon cœur et croyez que je vous aime comme un fils.

Louis Veuillot :

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, Madame, votre très humble serviteur.

—Daignez agréer, Monseigneur, les sentiments dévoués et reconnaissants de
Votre très humble et très obéissant serviteur.

—Daignez agréer tous mes sentiments de profond respect et de vrai dévouement.

—Daignez agréer, Madame, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

—Agreez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon respect.

A SES PARENTS, PÈRE, MÈRE, ETC.

Je suis avec la plus tendre affection,
Mon cher papa,
Ma chère maman,
Votre fille dévouée.

—Agréez, cher papa, l'expression du tendre attachement avec lequel je suis, etc.

N. B. On peut employer les autres formules respectueuses; mais les plus simples et les plus affectueuses sont toujours les plus convenables.

AUTRES TITRES QUALIFICATIFS QUE L'ON PEUT EMPLOYER SELON LES CIRCONSTANCES.

En vedette: Très honorable Monsieur,
Honorable "
Trèr vénérable "
Vénérable "
Respectable "
Très respectable "

Monsieur et cher oncle,
Madame et chère tante,
Mademoiselle et chere cousine,
Monsieur et cher cousin,
Monsieur et cher parrain,
Madame et chère amie,
Monsieur et cher ami, ou digne ami,

Familier: Chère Madame,
" Ma chère Madame,
" Chère Demoiselle.

NOTICES SUR LES ÉCRIVAINS CITÉS DANS CET OUVRAGE.

BALZAC (Guez de), né à Angoulême (1597-1654), surnommé l'*Epistolier français*, parce qu'il publia un volume de lettres. Son principal ouvrage est le *Socrate chrétien*.

BARTHÉLEMY (l'abbé) (1710-1795), érudit et critique ingénieux. Son principal ouvrage est le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*.

BASILE (Saint), surnommé le *Grand*, évêque de Césarée, Père de l'Eglise, né à Césarée en Cappadoce (329-379), orateur religieux, écrivain de premier ordre. Nous avons de lui des *Lettres* et son livre du *Saint-Esprit*.

BEAUMARCHAIS, né à Paris (1732-1799), poète et prosateur, écrivain spirituel. Ses principaux ouvrages sont le *Barbier de Séville*, le *Mariage de Figaro* et ses *Mémoires*.

BELLOY (Pierre-Laurent de) (1727-1775), poète, auteur du *Siège de Calais*.

BOILEAU, né à Paris (1636-1711), poète didactique de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont : les *Satires*, les *Epîtres*, l'*Art poétique* et *le Lutrin*.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), né à Dijon (1627-1704), évêque de Meaux, orateur religieux et historien de premier ordre, surnommé *l'Aigle de Meaux*. Ses principaux chefs-d'œuvre sont : le *Discours sur l'histoire universelle* et les *Oraisons funèbres*.

BRESSANY (Frs-Jos., S. J.), né à Rome, arrivé en Canada en 1642, auteur d'une *Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*.

BUFFON, né à Montbard (1707-1788), naturaliste, philosophe et écrivain de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont : l'*Histoire naturelle* et son *Discours sur le style*.

* CASGRAIN (M. l'abbé H. R.), né à la Rivière-Ouelle en 1831, historien, écrivain très élégant. Ses principaux ouvrages sont : l'*Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* et un *Pèlerinage au pays d'Evangéline*. Ce dernier ouvrage a été couronné par l'Académie française.

* CHAUVEAU (l'honorable Pierre-Joseph-Olivier), né à Québec le 30 mai 1820, homme d'Etat, ex-ministre de l'Instruction publique, fondateur des écoles normales et du *Journal de l'Instruction publique*, orateur, et brillant écrivain. On remarque parmi ses ouvrages, "*François-Xavier Garneau, sa vie et ses œuvres*, et plusieurs *discours*.

CÉSAR (Caïus Julius), né à Rome (100-44 av. J.-C), grand homme de guerre et historien de premier ordre. L'ouvrage qui l'immortalise comme écrivain est intitulé : *Commentaires sur les guerres des Gaules et sur la guerre civile*.

CICÉRON, né à Arpinum (106-42 av. J.-C.), orateur, philosophe et homme d'Etat, écrivain de premier ordre, surnommé *l'Orateur romain*. Nous avons de lui des *lettres*, plusieurs *traités* et plusieurs *discours* qui sont des chefs-d'œuvre.

CORMENIN (de), né à Paris (1788-1868), publiciste spirituel et pamphlétaire. *Livre des Orateurs* ou *Etude sur les orateurs parlementaires*.

COURRIER (P. L.) (1773-1825), publiciste, pamphlétaire et moraliste très spirituel et très mordant. *Le Pamphlet des pamphlets*.

COUSIN (Victor) (1792-1867), philosophe moraliste et écrivain de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Traduction des œuvres de Platon*, et *Du vrai, du beau et du bien*.

DANTE (Alighieri), né à Florence (1292-1320), grand poète, auteur de la *Divine Comédie*, poème épique.

DESMAZURES (Adam-Chs-Gustave), né à Troyes (1818), prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, professeur de l'Université Laval à Montréal, auteur de l'ouvrage intitulé : *M. Faillon, sa vie et ses œuvres*, couronné par l'Académie française.

FAILLON (Etienne-Michel), né à Tarascon (1799-1870), prêtre du Séminaire du St-Sulpice, à Paris, historien et auteur de plusieurs ouvrages très remarquables. Nous signalerons : *Monuments sur l'histoire et l'apostolat de sainte Marie Magdeleine, Vie de la Sœur Bourgeois, Vie de Mademoiselle Mance, Vie de Madame d'Youville, Histoire de la colonie française en Canada, Nouvelle histoire de M. Olier.*

FÉNELON (François de Salignac de La Mothe), né au château de Fénelon, en Périgord (1651-1715), évêque de Cambrai, philosophe et écrivain de premier ordre, surnommé le *Cygne de Cambrai*. Ses principaux ouvrages sont : *Télémaque, Traité de l'existence de Dieu, Dialogues sur l'éloquence, Traité de l'éducation des filles.*

* FERLAND (J. B. A.), né à Montréal (1805-1864), prêtre du Séminaire de Québec, historien. Son principal ouvrage : *Cours d'histoire du Canada.*

FLECHIER, né à Pernes (1632-1710), évêque de Nîmes, orateur religieux très distingué. Ses principaux ouvrages sont les *Oraisons funèbres.*

FRAYSSINOUS (1765-1823), évêque d'Hermopolis, orateur religieux et moraliste distingué : *Conférences.*

* GARNEAU (François-Xavier), né à Québec (1809-1866), historien très remarquable. Son principal ouvrage est *l'Histoire du Canada.*

* GASPÉ (Philippe-Aubert de), né à Québec (1786-1871), écrivain, conteur aimable et peintre de mœurs : *Les Anciens Canadiens*, les *Mémoires.*

Grégoire (S.) de Nazianze, né à Nazianze (328-389), évêque de Constantinople, Père de l'Eglise, orateur religieux, poète, et écrivain de premier ordre, surnommé le *Théologien.* Nous avons de lui des *oraisons funèbres*, des *homélis*, des *lettres* et des *poèmes.*

Hugo (Victor), né à Besançon (1802-1885), poète lyrique de premier ordre, mais esprit faux. Ses meilleurs ouvrages sont : *Odes et Ballades*, les *Orientales*, les *Feuilles d'Automne*, *Notre-Dame de Paris* (roman).

Jean Chrysostome (S.), né à Antioche (344-407), évêque de Constantinople, Père de l'Eglise, orateur religieux et écrivain de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont des *discours*, des *traités* et des *lettres.*

Jérôme (S.), né à Stridonia, en Dalmatie (346-420), Père de l'Eglise, écrivain de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont des *traités*, des *lettres*, un *Catalogue des écrivains illustres* et la *traduction de la Bible* connue sous le nom de *Vulgate*, qui est en grande partie son œuvre.

Jouffroy (Théodore-Simon) (1796-1842), philosophe et moraliste de premier ordre. *Méditations philosophiques*, *Cours de Droit naturel.*

La Bruyère, né à Paris (1646-1696), moraliste et écrivain de premier ordre.—Les *Caractères* sont un modèle sous tous les rapports.

Lacordaire (Henri-Dominique), né à Recey-sur-Ource (1802-1861), orateur religieux de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont ses *Conférences*, *Vie de saint Dominique.*

La Fontaine (Jean de), né à Château-Thierry en Champagne, poète didactique de premier ordre, surnommé le *Fabuliste.* Ses principaux chefs-d'œuvre sont les *Fables.*

Lamennais (l'abbé de), né à Saint-Malo (1782-1854), écrivain de premier ordre et philosophe. Son meilleur ouvrage est le premier volume de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion.* Il mourut apostat.

LAROCHEFOUCAULT, né à Paris (1613-1680), moraliste sceptique. Son principal ouvrage est les *Maximes*.

LAROMIGUIÈRE (1756-1823), moraliste ingénieux.— *Leçons de philosophie*.

LONGIN (210-273), rhéteur et philosophe grec.— *Traité du Sublime*, traduit par Boileau.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), née à Niort (1636-1719). Ses *Lettres* sont remarquables par la pureté du style.

MAISTRE (Joseph de), né à Chambéry (1754-1821), philosophe et moraliste de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont : Les *Soirées de St-Pétersbourg*, le *Pape*, *Essai sur les principes des Constitutions*, *Lettres*.

MAISTRE (Xavier de), né à Chambéry (1764-1852), frère de J. de Maistre, écrivain distingué et d'un goût délicat.—Le *Voyage autour de ma chambre*, *Le Lépreux de la cité d'Aoste*.

MOLIÈRE (J. B. Poquelin, dit), né à Paris (1622-1673), poète comique de premier ordre. Ses principaux chefs-d'œuvre sont : *le Misanthrope*, *l'Avare*, *les Femmes savantes*.

MONTALEMBERT (de), né à Londres (1810-1870), historien, moraliste, orateur et écrivain de premier ordre. Ses principaux ouvrages sont : La *Vie de Ste Elisabeth de Hongrie*, les *Moines d'Occident* et des *discours*.

OZANAM (Frédéric), né à Milan (1813-1853), critique, moraliste et écrivain de premier ordre. Les *Etudes germaniques*. Ouvrage sur *Dante et les philosophes catholiques du* XIII*e siècle*.

PASCAL, né à Clermont en Auvergne (1623-1662), moraliste et écrivain de premier ordre. Ses *Lettres provinciales* ne recouvrent que le mensonge. Ses *Pensées* révèlent un grand philosophe chrétien.

PIRON, né à Dijon (1689-1773), poète dramatique. Son chef-d'œuvre est *La Métromanie.*

PLINE LE JEUNE, né à Côme (62-115). Il reste de cet écrivain le *Panégyrique de Trajan* et des *Lettres* distribuées en dix livres. Il aime l'antithèse et le faux brillant.

QUINTILIEN, né à Calagurris en Espagne (42-120), rhéteur romain et critique célèbre. Son grand ouvrage est un *Traité de Rhétorique* très estimé.

RACINE (Jean), né à Ferté-Milon (1639-1699), poète dramatique de premier ordre, surnommé le *Sophocle français.* Ses principaux chefs-d'œuvre sont *Andromaque*, *Britannicus*, *Phèdre*, *Iphigénie*, *Esther*, *Athalie.* Ses *lettres* sont des modèles de style épistolaire.

ROLLIN (Charles), né à Paris (1661-1741), recteur de l'Université de Paris, historien et littérateur distingué, surnommé le *Quintilien français.* Ses principaux ouvrages sont : le *Traité des Etudes*, l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire romaine.*

ROUSSEAU (J. Bte), né à Paris (1692-1731), poète lyrique. Ses meilleures compositions sont les *Cantates.*

ROUSSEAU (J. J.), né à Genève (1712-1778), philosophe, moraliste, écrivain brillant, mais sophiste dangereux. Ses ouvrages sont remplis de faux principes.

* ROUTHIER (l'honorable juge A. B.), docteur ès lettres de l'Université Laval, orateur et écrivain très distingué. Son principal ouvrage est intitulé : *A travers l'Europe.*

SAINT-SIMON, né à Versailles (1675-1755), historien moraliste connu par ses *Mémoires.*

SÉGUR (Monseigneur de) (1820-1883), écrivain distingué, auteur de plusieurs ouvrages religieux.

SÉNEQUE, né à Cordoue en Espagne (2-65 ap. J.-C.), philosophe païen, moraliste et écrivain. On a de lui des *Lettres* et plusieur *Traités*.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin de Chantal, marquise de), née à Paris (1639-1696), écrivain de premier ordre. Elle s'est immortalisée par ses *Lettres*.

* SULTE (Benjamin), né à Trois-Rivières en 1841, historien, écrivain élégant. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire des Trois-Rivières* et *Histoire des Canadiens-Français*. Ce dernier ouvrage est entaché d'erreurs.

SWETCHINE (Mme), née à Moscou (1782-1827), femme très distinguée. Sa correspondance est remarquable par l'élévation des pensées et la justesse des aperçus.

TITE-LIVE (Titus Livius), né à Padoue (50 ans av. J.-C. et mort après), historien latin de premier ordre. Nous ne possédons que trente-cinq livres de ses *Annales*, qui en contenaient cent quarante-deux.

VEUILLOT (Louis) (1813-1883), le grand polémiste du XIXe siècle, moraliste et écrivain de premier ordre. Nous signalerons parmi ses nombreux ouvrages : *Historiettes et Fantaisies*, *Les Libres Penseurs*, *Le Parfum de Rome* et ses *Lettres*.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de), né à Châtenay (1694-1778), poète, historien, philosophe impie, prosateur de premier ordre. Ses meilleurs ouvrages sont : *Œdipe*, *Zaïre*, *Mérope*, le *Siècle de Louis XIV*, *Histoire de Charles XII*.

FIN

AVA
NOT

DU
CHA
A

CHA
A

A
CHA
CHA

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos V
Notions préliminaires I

PREMIÈRE PARTIE.

Du Style 3
Chapitre I.—Éléments du Style 4
Article I.—Les pensées 4
" 2.—Les sentiments 10
" 3.—Les mots 12
" 4.—Les phrases 16
I.—Construction grammaticale 17
II.—Construction littéraire 20
Tours de phrase 21
Tours généraux 21
Tours particuliers 24
Inversion 26
Chapitre II.—Qualités du Style 29
Article I.—Qualités générales du style 30
§ I.—Clarté du style 30
§ 2.—Précision du style 31
§ 3.—Naturel du style 32
§ 4 —Dignité du style 34
§ 5.—Variété du style 35
Article II.—Qualités particulières du style 38
Chapitre III.—Style simple 40
Chapitre IV.—Composition 47

Article 1.—Invention....... 48
§ 1.—Méditation 51
§ 2.—Sentiments 52
§ 3.—Etude de sujets modèles 55
Article 2.—Disposition....... 54
" 3.—Elocution....... 56
§ 1.—Convenance et ton du style 57
§ 2.—Enchaînements des idées et transitions....... 59

GENRES DE COMPOSITION.

CHAPITRE V.—NARRATION 65
Article 1.—1. Exposition....... 65
2. Nœud....... 68
3. Dénouement....... 70
Article 2.—Qualités générales de la narration....... 71
1. Discours direct....... 72
2. Réflexion....... 74
Article 3.—Différentes espèces de narrations....... 75
1. Narration historique....... 75
2. Narration fabuleuse 77
3. Narration mixte....... 79
4. Narration badine....... 80

CHAPITRE VI.—DESCRIPTION 82
Article 1.—Règles générales de la description 82
" 2.—Différentes sortes de descriptions....... 83

CHAPITRE VII —LETTRES....... 88
Article 1.—§ 1. Qualités générales des lettres....... 88
§ 2. Qualités particulières de certaines lettres... 92
Article 2.—Des différentes espèces de lettres 93
§ 1. Lettres familières ou d'amitié.. 93
§ 2. Lettres de convenance....... 94
§ 3. Lettres d'affaires....... 98
§ 4. Billet, Lettre de faire part, Carte postale....... 100

APPENDICE.

EXEMPLES.

N° 1.—Pensées et phrases vagues, obscures, etc 103
N° 2.—Changement de sujet 106
N° 3.—Réponse de M. B. Sulte à un jeune homme 107
N° 4.—Autres modèles de style simple 108
N° 5.—Exemples de différentes manières d'amplifier 117
N° 6.—Analyse de la fable de La Fontaine : *La Cigale et la Fourmi* 122
N° 7.—Exemple d'imitation d'un sujet modèle 123
N° 8.—Exemple de disposition 124
N° 9.—Exemple de monologue 125
N° 10.—Narration historique 126
N° 11.—Narration fabuleuse 128
N° 12.—Légende 131
N° 13.—Narration badine 133
N° 14.—Prosopographie, ... 138
N° 15.—Ethopée 138
N° 16.—Topographie 140
N° 17.—Lambert Closse défait 200 Iroquois 141
N° 18.—Lettres familières ou d'amitié 142
N° 19.—Lettres de bonne année 164
N° 20.—Lettres de jour de fête 170
N° 21.—Lettres de félicitation 175
N° 22.—Lettres de remerciement 180
N° 23.—Lettres de condoléance 186
N° 24.—Lettres d'adieu 194
N° 25.—Lettres d'affaires et de commerce 199
N° 26.—Lettres de demande 205
N° 27.—Lettres de refus 209
N° 28.—Lettres d'excuse 212

Nº 29.—Lettres de reproche.. 218
Nº 30.—Lettres de recommandation.. 222
Nº 31.—Lettres de conseil.. 226
Nº 32.—Billets.. 231

CÉRÉMONIAL DES LETTRES.

Article 1.—1. Choix du papier.. 233
2. Date, Titre, Mot en vedette, Marge.. 234
3. Conclusion, Signature, Post-scriptum.. 239
4. Pliage, Enveloppe, Adresse.. 249
Article 2.—Autres usages et conseils.. 249

Formes à observer dans les lettres, adresses, etc.. 253
Aux dignitaires de l'Eglise.. 253
Aux membres des ordres religieux.. 260
Aux membres du clergé séculier.. 265
Aux membres d'une communauté religieuse de Frères.. 267
Aux dignitaires de l'Etat.. 270
Aux Religieuses, aux Dames et Demoiselles.. 277
Conclusions pour lettres d'affaires.. 282
Conclusions pour lettres d'amitié.. 283
Conclusions respectueuses.. 286

Notices sur les écrivains cités dans cet ouvrage.. 289

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

PAGES.

Abréviation de certains titres qualificatifs........................ 235
Abréviation des noms des provinces du Canada 244
Adresse d'une lettre.. 244
Amplification 48
Analyse littéraire... 54
Appendice... 103
Archaïsme... 13

Balzac (Guez de)... 34
Barbarisme 13
Barthélemy 138
Basile (S).. 101
Beaumarchais... 25
Belloy (de)... 41
Bernardin de St-Pierre... 37, 77
Billets.. 100
  " (modèles).. 231
Billets de faire part... 100
Boileau 24, 26, 35, 64, 148, 182
Bossuet.. 14, 24, 25, 60, 122
Bressany 127
Bruchési.. 26, 37
Buffon.. 3, 24, 27

Cartes postales... 101
Cartes dorées... 252
Casgrain... 86
Cérémonial des Lettres.. 234
César... 122

Chauveau 16, 17, 22, 23, 26, 27, 85
Chronographie 86
Chute de la phrase 20
Cicéron 40, 60, 61, 101, 222
Clarté du style 30
Composition 47
Composition (travail de la) 61
Concision 41
Conclusion d'une lettre 239
Conclusions (formules de) pour lettres d'affaires 282
Conclusions pour lettres d'amitié 283
Conclusions respectueuses 286
Conseils et usages au sujet des lettres 249
Construction grammaticale 17
Construction littéraire 20
Convenance du style 57
Cormenin 43
Correction 17
Correction (travail de la) 61
Coupe de la phrase 19
Courrier (P L.) 20, 25
Cousin 7

Dante 86
Date d'une lettre 234
Démonstration 86
Description 82
Desmazures 23, 25
Dialogue 72
Dignité du style 34
Discours direct 72
Disposition 54
Domestiques, ce qu'il faut observer en leur écrivant 238

Ecrivains épistolaires 101
Ecuyer (emploi de ce titre) 247
Elocution 56

Enchaînement des idées 59
Enallage 43
Enveloppes de lettres 243
Ethopée 85

Faillon 116
Fénelon 23, 25, 50, 53, 61, 111, 122, 138, 167, 223, 226
Ferland 7, 22, 31, 60, 115, 126, 141
Fléchier 44
Formules à éviter dans les lettres 245

Formes à observer dans les lettres adressées :
- Au Pape 253
- A un Cardinal 254
- A un Archevêque 255
- A un Evêque 255
- A un Prélat romain 256
- A un Grand Vicaire 257
- A un Chanoine 257
- Aux Messieurs de St-Sulpice 258
- Aux membres des Ordres religieux 260
- Au clergé séculier 265
- Aux membres d'une communauté religieuse de Frères 267

- Au Gouverneur Général du Canada 270
- Aux Ministres du Gouvernement fédéral 270
- Aux Sénateurs 271
- Aux membres des Communes 272
- Aux Juges 272
- A un Lieutenant-gouverneur 273
- Aux ministres du Gouvernement provincial 273
- Aux membres du Conseil législatif 274
- Aux membres de l'Assemblée législative 274
- Au Surintendant de l'Instruction publique 275
- Aux Consuls 275
- Aux Chevaliers 275
- Aux Commandeurs 275

Au Maire de Montréal........ 276
Aux autres citoyens........ 276

Aux Religieuses........ 277
Aux Dames........ 280
Aux Demoiselles........ 281
Frayssinous........ 138

Garneau........ 24, 76, 84, 85, 140
Gaspé (de)........ 18
Grégoire de Nazianze (S.)........ 101

Honorable (titre qualificatif)........ 247
Hugo (V.)........ 104, 105

Idée........ 4
Invention........ 48
Inversion........ 26

Jean Chrysostome (S.)........ 101
Jérôme (S.)........ 101
Jouffroy........ 19
Jugement........ 4

La Bruyère........ 45, 122, 140, 182
Laconisme........ 42
Lacordaire........ 158, 177, 191, 214, 221
La Fontaine........ 7, 22, 68, 86, 106, 122, 125, 196
Lamennais........ 38, 86
Larochefoucault........ 10
Laromiguière........ 25
Légende........ 79
Lettres........ 88
Lettres (qualités générales)........ 88
Lettres (qualités particulières)........ 92

Lettres familières ou d'amitié.......... 93
" " " (modèles).......... 142
Lettres de convenance.......... 94
Lettres de nouvel an.......... 95
" " (modèles).......... 164
Lettres de fête.......... 95
" " (modèles).......... 170
Lettres de félicitation.......... 96
" " (modèles).......... 175
Lettres de remerciement.......... 96
" " (modèles).......... 180
Lettres de condoléance.......... 96
" " (modèles).......... 186
Lettres d'adieu.......... 97
" " (modèles).......... 194
Lettres d'affaires ou de commerce.......... 98
" " " " (modèles).......... 199
Lettres de demande.......... 98
" " (modèles).......... 205
Letrres de refus.......... 98
" " (modèles).......... 209
Lettres d'excuse.......... 99
" " (modèles).......... 212
Lettres de reproche.......... 99
" " (modèles).......... 218
Lettres de recommandation.......... 99
" " (modèles).......... 222
Lettres de conseil.......... 100
" " (modèles).......... 206
Liste des auteurs cités et notices.......... 289
Littérature.......... 1
Longin.......... 33

Maintenon (Madame de).......... 219, 227
Maistre (Joseph de).......... 156, 228
Maistre (Xavier de).......... 196
Marge.......... 238

Méditation.......... 51
Messire (emploi de ce titre).......... 248
Molière.......... 103
Monologue.......... 73
Montalembert.......... 79
Mots.......... 12
Mots (propriétés des).......... 14

Naïveté du style.......... 41
Narration.......... 65
Narration (qualités générales de la).......... 71
Narration historique.......... 75
Narration fabuleuse.......... 77
Narration mixte.......... 79
Narration badine.......... 80
Naturel du style.......... 32
Néologisme.......... 13
Notices sur les écrivains cités dans cet ouvrage.......... 289

Ozanam.......... 113

Papier à lettres (choix).......... 233
Pascal.......... 122
Pensées.......... 4
Pensées (qualités des).......... 5
Pensées (caractères des).......... 8
Phrases.......... 16
Phrases coupées.......... 44
Piron.......... 10
Plan.......... 55
Pliage d'une lettre.......... 243
Pline le Jeune.......... 101
Post-scriptum.......... 243
Précision du style.......... 31
Prosopographie.......... 84
Purisme.......... 14

Quintilien 30

Racine (Jean) 9, 18, 149, 219, 227
Rapidité du style 42
Réflexion 74
Rollin 40
Rousseau (J. B.) ....
Rousseau (J. J.) 24, 27, 213
Routhier 23, 24, 25

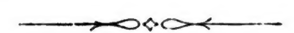
Saint-Simon 139
Ségur (Mgr de) 111
Sénèque 101
Sentiments 10, 52
Sentiments (caractères des) 11
Sentiments, leur effet dans un récit 52
Sévigné (Madame de) 12, 20, 32, 36, 43, 69, 72, 75, 80, 150, 212, 218, 284
Signature d'une lettre 240
Solécisme 19
Style 3, 29
Style (éléments du) 4
Style (qualités générales du) 30
Style (qualités particulières du) 38
Style simple 40
Sujets modèles (étude des) 53
Sulte 107
Swetchine 285
Synonymes 15

Timbre-poste 249
Tite-Live 121
Titre (dans les lettres) 236
Titres (qualificatifs divers) 288
Ton du style 58
Topographie 85
Transitions 59

Tours de phrase 21
Tours généraux 21
Tours particuliers 24

Usages et conseils au sujet des lettres 249

Variété du style 35
Vedette (mot en) 236
Veuillot (L.) 44, 114, 160, 168, 174, 179, 183, 192, 198, 208, 215, 222, 225, 228
Voltaire 6, 17, 23, 153, 206, 220, 223



.... 21
.... 21
.... 24
.. 249
.... 35
. 236
, 198,
5, 228
9, 223